DERNIERE EDITION
SEIZE PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 54,831

TREIZIEME ANNEE—N° 239 MONTREAL, SAMEDI 14 AOUT 1897 UN CENTIN

LE NOUVEAU CHATEAU DE LA REINE VICTORIA, EN IRLANDE

On apprend que la reine Victoria a l'intention d'acheter l'abbaye de Muckross, à Killarney, en Irlande, et d'en faire sa nouvelle résidence d'été. Ce coin de terre est en effet un petit paradis avec sa végétation luxueuse, sa flore incomparable, ses cours d'eau poétiques, ses monts altiers et ses forêts sans fin. Ce domaine de Muckron comprend 49,000 milles en superficie.

Les forêts sont des plus gibeuses et sont surtout remarquables par les "daims rouges" qui s'y trouvent. Le prince Consort, qui est un chasseur émérite, ne peut tarir d'éloges sur les forêts de Muckross, et s'est déjà réservé des appartements au nouveau château de la reine. La rivière Laune, qui traverse le domaine dans toute sa longueur, est la plus poissonneuse de tout le Royaume-Uni. Aussi, est-il probable que nos sportmen demandent des permis à Sa Majesté pour aller chasser et pêcher sur ses domaines.

LE "GRAND OLD MAN" ET SON HERITIER

La vignette ci-dessus représente M. Gladstone et son petit fils, W. Gladstone, l'héritier de Hawarden. Elle est d'autant plus intéressante que le portrait du jeune Gladstone n'a jamais été publié auparavant. Le jeune Gladstone est le fils de feu W. H. Gladstone et il succède à son père comme héritier de la succession du premier.

La photographie du jeune garçon et de son grand-père est excellente et elle a beaucoup plu à la famille. La ressemblance du garçon est frappante. Le portrait le représente se tenant debout à côté du grand homme d'Etat, dont la main droite presse affectueusement la main gauche de son petit fils et héritier. La photographie a été prise sous les murs d'Hawarden Castle.

W. H. Gladstone, le père du jeune Gladstone, était le fils aîné de l'homme d'Etat et il mourut au milieu de grandes espérances. Comme son illustre père, il était bon politicien ; il fut pendant quelque temps député au parlement ; il représentait East-Worcestershire. Son jeune fils possède de grandes qualités et a hérité de beaucoup du génie et du talent du grand "old man."

EN ESPAGNE

Le pavillon royal de San Sebastian, résidence d'été de la cour espagnole.

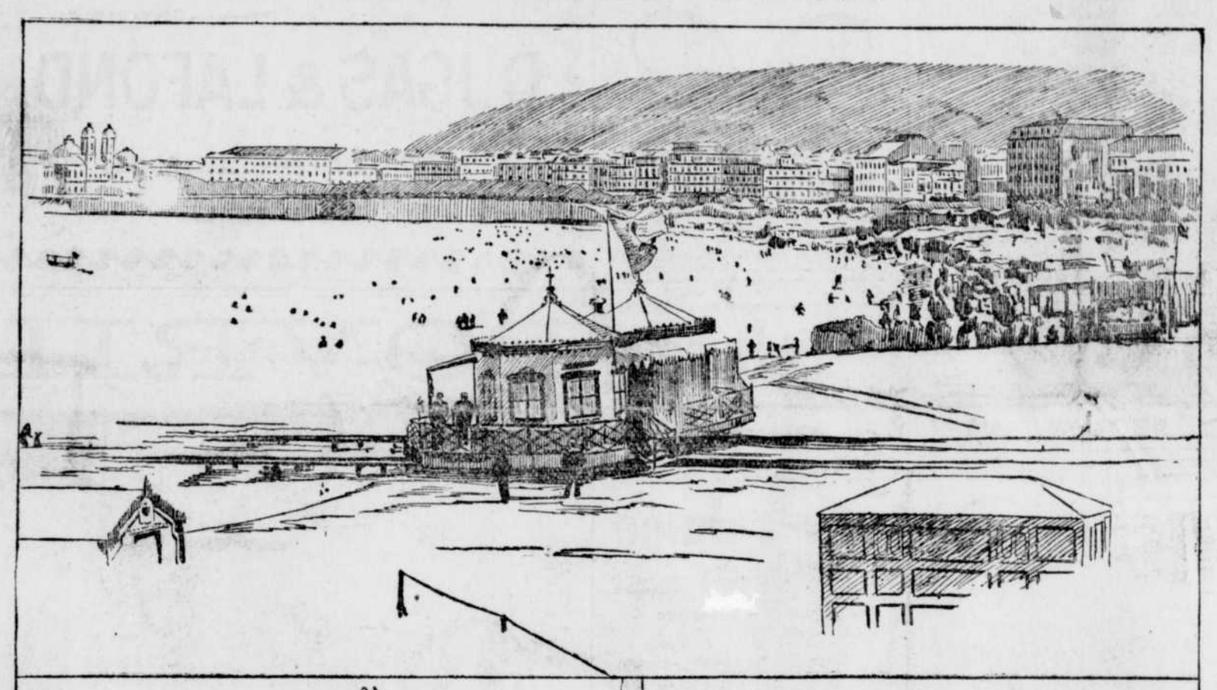

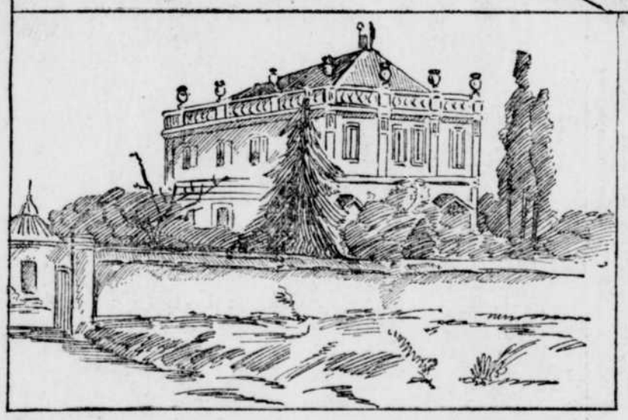

LA HEURTA, PALAIS DE CANOVAS, A MADRID, où a été enseveli le cadavre de l'ex-premier.

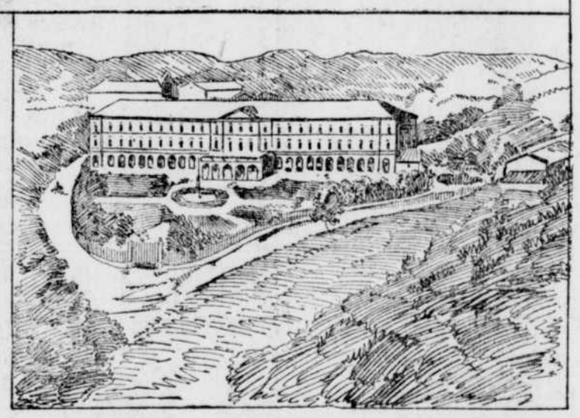

LES BAINS DE SANTA AQUEDA, où le premier ministre espagnol fut assassiné par l'anarchiste COLLI.

UN BEL EXEMPLE D'AMOUR FILIAL

L'histoire du jeune Anton Chavent qui, après avoir obtenu son entrée à l'institut Stevens, au prix de quatre années d'études opiniâtres, sacrifie son avenir pour faire vivre sa mère et sa sœur, est un rare exemple d'amour filial.

Le beau âge du jeune héros se passa dans la plus grande aisance et le bonheur complet. A Lyon, France, sa famille était un ménage modèle. Son père, directeur d'une fabrique de soieries, avait un salaire de 4,000 francs, ce qui permettait à la petite famille de vivre très aisément. Il revenait chaque soir au sein de sa famille, remettait ses gages à sa femme qui administrait les affaires de la maison, avec la plus grande sagesse.

Il y a une dizaine d'années, Philippe Chavent, le père d'Anton, eut une offre des manufacturiers de soieries Hess, Goldsmith et Cie, de venir diriger leur fabrique à Wilkesbarre, dans la Pensylvanie, avec un salaire de trois mille dollars.... une fortune !

Chavent vint donc en Amérique, prit la direction de la fabrique, et quelques mois plus tard, la compagnie Luke Meyer et Schaefer l'employa à raison de quatre mille dollars par an. Sa famille demeura quelque temps près de la nouvelle fabrique, à Paterson, puis alla résider ensuite à Union Hill.

Philippe Chavent devint ébloui de tant de prospérité; il se livra au luxe et la ruine commença. Il se mit à fréquenter les cabarets et l'argent ne connut plus guère le chemin de sa maison. Le jeune Anton s'aperçut de la chose, mais n'en fit rien paraître pour ne pas attrister sa mère qui, de son côté, faisait des prodiges d'économie pour maintenir le bon ordre dans la maison. Le jeune écolier se plongea dans les livres, désireux de parvenir à la prospérité que sa mère lui avait dit venir uniquement de la vraie instruction.

Se voyant de grandes dispositions pour le génie, le jeune Chavent s'appliqua à mériter la bourse accordée en prix par l'Institut de Technologie de Hoboken et permettant de suivre gratuitement les cours de mécanique. Il se mit courageusement à l'œuvre, espérait passer des examens qui lui assureraient une excellente position et qui lui permettrait de faire revenir le bonheur à la maison. Il mit tout de côté et travailla ardemment. Au bout de quelques semaines, il était à la tête de sa classe. Il arrivait le premier à la classe et étudiait souvent jusqu'à une heure du matin. Il ne travailla pas en vain : non seulement il subit ses examens avec le plus grand nombre de points, mais il reçut même des félicitations des examinateurs et de ses professeurs qui voyaient dans le jeune Chavent un citoyen qui ferait honneur à leur institution.

"J'ai mon entrée à l'Institut, dit-il tout joyeux à sa mère, encore quelques années et l'avenir est à nous.' Mais l'orage venait d'éclater. Le père avait définitivement quitté le domicile et la famille n'avait plus de quoi vivre, le propriétaire, qui ne recevait pas le prix de son loyer, expulsa les malheureux qui se réfugièrent au boulevard Hudson et aperçurent la misère venir à leur rencontre.

—Il n'y a qu'une seule chose à faire, maman. J'abandonnerai mes études et tâcherai de me trouver de l'emploi quelque part. Le docteur Richard, qui entendit ce langage, dit au jeune homme :

—Vous êtes un brave garçon et vous ferez votre marque.

—Je dois d'abord gagner mon pain quotidien, reprit le héros de seize ans. J'apprends que la bourse que j'avais gagnée ne peut être transférée à mon ami Ernest Eicher, qui a bien travaillé pour l'avoir, et j'en suis fort peiné. Quant à moi, ma carrière est fixée; je travaillerai n'importe où pour faire vivre maman et ma sœur. Je parle et j'écris trois langues, ce qui me permettra, je crois, d'avoir de l'emploi dans un bureau quelconque. Je ne m'attends certes pas à avoir un fort salaire dès le début, mais j'espère que ma bonne conduite fera que je pourrai facilement parvenir.

ALPHONSE XIII.

LA REINE REGENTE.

Alphonse XIII, roi actuel d'Espagne, fait partie de la maison de Bourbon, qui prend sa source au duc d'Anjou — 1700. A son avènement, 17 mai, 1886, sa mère, Marie-Christine, occupa la régence qu'elle garde encore aujourd'hui. C'est la branche cadette qui règne depuis Ferdinand III. Les sœurs du roi d'Espagne sont les enfants Maria de las Marcedes et Marie-Thérèse.

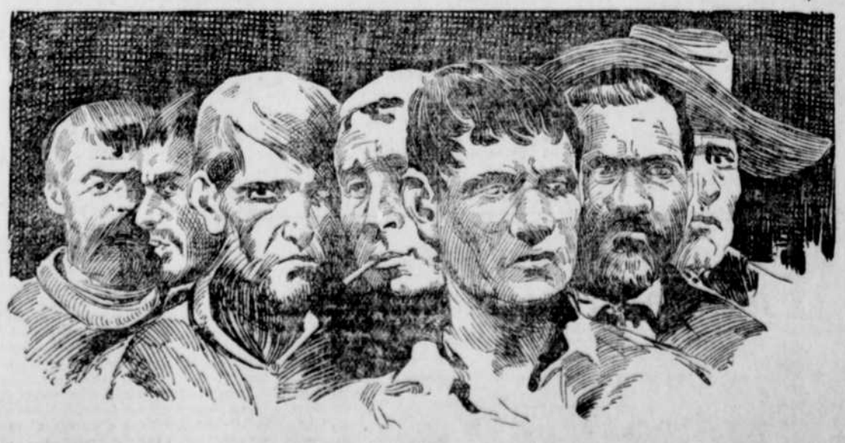

Blessées d'anarchistes espagnols.

UN CONTE PAR SEMAINE

LE PRINCE MARCASSIN

Une reine, qui n'avait pas d'enfant, vit en songe trois fées qui lui prédirent qu'elle aurait un fils ; mais l'une d'elle, la plus vieille, fit cette prédiction en riant. La reine en fut frappée et eut un garçon qui vint au monde avec une tête de sanglier. Le roi et sa cour étaient désolés et cachèrent aux yeux de la reine ce petit monstre qu'on baptisa du nom de Marcassin.

Ayant demandé à voir son fils, la reine, en l'apercevant, faillit mourir de douleur ; mais comme elle était bonne mère, elle s'attacha à son fils, bien qu'il soit fort laid ; elle lui prodigua ses caresses et le fit élever à la cour avec tous les honneurs dûs à son rang.

Quoique le jeune Marcassin fut laid à faire peur, il était très intelligent. — Aussi lui donna-t-on des maîtres de toutes sortes et devint-il, en peu de temps, très instruit dans les lettres et dans les sciences mathématiques.

Il était également très gracieux dans les exercices du corps, et à la danse, lorsque dans un menuet il fallait aller vite et légèrement, il faisait merveille aux yeux de tous les courtisans.

A l'égard de la musique il avait également de très grandes dispositions, et il excellait dans l'art de jouer de la flûte et de la guitare.

Il montait à cheval avec une grâce surprenante, et lorsqu'il allait à la chasse il était si adroit qu'il tuait à lui seul plus de gibier que tous les autres seigneurs réunis.

Un jour qu'il se promenait à la cour une dame qui avait trois filles appelées Ismène, Zélonide et Martésie, toutes trois fort jolies. Or, malgré sa laideur, le prince Marcassin devint éperdûment amoureux de l'aînée, la belle Ismène, et il cherchait toutes les occasions de la voir.

Lorsqu'il la rencontrait, il lui faisait des présents de toutes sortes et lui offrait des compliments et des fleurs ; mais la belle Ismène, qui aimait un jeune cavalier nommé Coridon, n'acceptait qu'avec répugnance les présents du prince et lui faisait entendre qu'elle ne l'aimerait jamais.

Alors le malheureux prince s'en retournait tristement dans sa chambre ; il se regardait dans la glace, et en se voyant si repoussant, comprenait bien pourquoi on ne pouvait l'aimer. Aussi son chagrin était si grand qu'il dépérissait à vue d'œil et devenait maigre comme un clou.

Enfin, ne pouvant maîtriser son amour, il demanda la main d'Ismène à sa mère. Celle-ci, qui était sotte et ambitieuze, flattée d'avoir une fille mariée à un prince, y consentit. Le mariage eut lieu, mais contre la volonté de la belle Ismène qui pleura durant toute la cérémonie.

Le jour même des noces, Ismène ayant appris que Coridon s'était tué de désespoir, saisit un poignard et se perça le coeur devant le prince Marcassin, qui, à cette vue, poussa des cris affreux de rage et de douleur.

Quelque temps après, pour se consoler de son veuvage, Marcassin demanda la main de Zélonide, sa belle-soeur. La mère, toujours plus cupide et plus sotte, et tenant à avoir un prince pour gendre, la lui accorda de nouveau ; mais Zélonide, comme sa soeur, n'accepta qu'avec le plus grand dégoût la main du prince.

Le soir des noces, à peine les époux étaient-ils de retour du bal, que Zélonide voyant Marcassin assoupi, résolut de l'étrangler pour venger sa soeur. Mais, Marcassin qui feignait de dormir, sauta à bas de son lit, et, courant sur Zélonide, l'étrangla sur-le-champ, avec son propre lacet.

Profondément affligé de ces affreux événements, dégoûté du mariage et de la cour, le pauvre Marcassin se retira dans les forêts, bien décidé à ne plus vivre désormais qu'avec ses semblables et avec les autres bêtes féroces.

Un jour qu'il se promenait tristement il rencontra Martésie, la troisième soeur. Voyant qu'elle ne s'enfuyait pas il s'approcha d'elle, lui fit mille caresses et lui dit qu'il avait vu en songe une fée qui lui avait prédit que s'il parvenait à se faire aimer il deviendrait aussi beau et aussi aimable qu'il était laid et repoussant.

Pleine de compassion pour ses malheurs et touchée de sa tendresse pour elle, Martésie consentit à l'écouter. — Aussitôt le prince se dépouilla de sa peau de sanglier et devint un charmant cavalier. Les deux jeunes gens se prirent la main, et après s'être juré un éternel amour, retournèrent à la cour où ils s'épousèrent au grand contentement du roi et de la reine.

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre "Le Guide des Inventeurs." Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques, Montréal.

VERS LE POLE NORD

Le dernier entretien d'Andrée

On ne peut apprécier à sa grandeur l'audacieuse tentative de l'explorateur suédois Andrée que si on a vu le pays effrayant d'où, après cinq semaines de préparatifs, il essaye aujourd'hui de parvenir au pôle Nord. C'est ce que fait ressortir, dans le "Figaro", M. F. Obermayer, un de ceux qui ont accompagné M. Andrée au Spitzberg.

On sait qu'Andrée a quitté la Suède le 28 mai avec MM. Fraenkel et Strindberg, qui l'accompagnent dans son expédition, pour s'installer à Danskoen, petite île située sur la côte nord-ouest du Spitzberg. Je comptais, dit M. Obermayer, y trouver une température glaciale contre laquelle il faudrait lutter à la fois par des fourrures et par une mobilité continuelle, afin de ne pas être engourdi par le froid, je m'attendais à un temps clair pendant les deux mois d'été, en compensation des six mois de nuit ; à un air très pur permettant de voir au loin, à un spectacle plus beau encore que le soleil de minuit éclairant les aiguilles de l'archipel des Lofosen.

Il ne faisait pas aussi froid que je le croyais ; la température, pendant notre séjour, n'est pas descendue au-dessous de 3 degrés centigrades, mais la baie et l'île de Danskoen étaient recouvertes d'un épais brouillard qui pénétrait jusqu'à la moelle des os et semblait devoir enlever toute énergie à des caractères moins bien trempés que ceux d'Andrée et de ses compagnons. Nous nous disions que, même s'il osait partir et courir le risque de se perdre dans cette opacité, son voyage ne produirait pas le résultat espéré par lui, puisqu'il lui serait impossible de distinguer la configuration des espaces au dessus desquels il passerait. Au Spitzberg, il y a des montagnes encore inexplorées, de plus de 1,500 mètres ; rien n'empêche de supposer qu'il y en a également au pôle Nord, à la place de la mer libre que l'on croit y rencontrer.

Ce qui augmentait notre inquiétude, c'était l'aspect triste de l'emplacement choisi par Andrée pour y gonfler son ballon. Nous venions d'Advent Bay, dans Ice Fjord, où la compagnie de navigation Vesteraalen a fait élever un charmant chalet pour les touristes assez audacieux pour vouloir voir le plus grand glacier du monde. Sur la plage, il y a des galets plats, puis, avant d'arriver à la roche et aux glaces, un peu de terre assez abritée pour qu'il y pousse une mousse suffisante pour nourrir les rennes et les moutons que l'on importe du continent, afin de manger de la viande fraîche quand on le désire.

Mais, à Danskoen, c'est sur un triangle de quelques centaines de mètres de côté, formé par la mer, par une montagne de schiste noirâtre et par un glacier qui en descend, qu'a été construit l'abri en planches du ballon. Le sol se compose uniquement de débris de pierres détachées de la muraille de roches et entassées les unes sur les autres. Dans la baie flottent des glaçons, mais aucune trace de vie animale ou humaine, pas de phoques, de morses, de baleines dans la mer, pas d'ours, de rennes, pas de Lapons ou d'Esquimaux sur terre. Pendant 400 kilomètres de côte, pendant les 500 qui séparent le Spitzberg de la Norvège, nous n'avons rencontré aucune barque de pêche, sauf dans l'intérieur d'Advent Bay, où nos compagnons de voyage ont acheté un ours blanc et un jeune morse que, malgré les difficultés de nourriture, ils ont réussi à ramener sur le continent.

En dehors des quelques heures passées au fond de cette baie, nous n'avions vu pendant trois jours et trois nuits de navigation aucun être animé, sauf des mouettes, des goélands et des aigles. Seul, un journaliste de Berlin s'est installé à Danskoen, dans une tente surmonté du pavillon allemand, tandis que deux de ses confrères restent à Advent Bay, d'où ils viennent, à tour de rôle, le relayer tous les huit jours, afin que l'un d'eux soit certain d'assister au départ d'Andrée. Celui-ci habite une petite maison en bois, au bord de l'eau ; mais il passe tout le temps que ses préparatifs lui laissent à bord de la canonnière "Svenksund", que le gouvernement suédois a mise à sa disposition et qu'on distingue à peine à travers l'épais brouillard, quoiqu'elle soit amarrée à quelques encablures.

Derrière la maison sont les machines qui ont servi à fabriquer le gaz du ballon. Ce dernier a environ 20 mètres de haut. Du côté de la mer, la palissade destinée à le protéger ne semble pas avoir plus de 10 mètres, de sorte que l'on voit, du dehors la moitié du ballon jaune, dont le sommet est recouvert d'une calotte grise. Du côté de la montagne, les planches forment un échafaudage plus élevé. Une partie en a été néanmoins enlevée ; il y a quelques jours par une tempête de vent du sud. Il soufflait tellement qu'Andrée, qui n'attendait pour partir que cette direction, fort rare dans ces pays où le vent souffle presque toujours du nord, ne put pas profiter de cette occasion. Le ballon aurait risqué d'être mis en pièces par la tourmente, malgré la force de résistance que lui donne sa quadruple enveloppe de soie.

L'on voit qu'à l'audace de l'explorateur, Andrée joint la prudence du savant. C'est un homme de quarante-deux ans, très grand, que les statuaires pourraient prendre comme modèle pour un Vercingétorix, avec ses cheveux assez longs rejetés en arrière et sa longue moustache blonde ; un feu ardent brille dans ses yeux bleus aux épais sourcils blonds. Son attitude énergique, son langage franc et net inspirent la sympathie et l'admiration ; son costume est simple, il n'est pas emmitouflé dans des fourrures, comme quelques-uns de ses visiteurs ; il porte de la flanelle sous une jaquette noire et un pantalon gris d'une coupe parfaite.

Dans un excellent français, il a bien voulu nous dire qu'il comptait partir vers le 15 juillet ; nous lui avons fait l'objection que le vent lui était contraire ; il nous répondit que, des études qu'il avait faites sur place, l'année dernière, il résultait pour lui que le vent changerait avant le 15. La suite a prouvé que ses prévisions étaient justes, contrairement à toutes les apparences, puisque ce jour-là, le 10 juillet, le vent soufflait du nord et qu'Andrée a pu partir le lendemain.

Il ajouta qu'il monterait dès que le vent, sans souffler en tempête, serait assez fort pour qu'il pût franchir en 50 ou 60 heures, la distance qui le sépare du pôle. Il ne compte pas y descendre ; il espère revenir en ballon et, contrairement à ce qu'ont fait jusqu'ici tous les autres explorateurs, il n'emporte ni chiens, ni traîneaux, simplement des skis et un petit canot, en cas d'accident.

Il espère que les vents qui l'auront porté jusqu'au pôle l'emmèneront au delà, dans la même direction, et dans ce cas sa descente s'opérera dans l'Alaska, sur le continent américain. Si les courants changent, il est prêt à atterrir, dans l'air, qu'ils le ramènent vers l'Europe ou vers l'Asie ; il emporte trente jours de vivres pour lui et pour ses deux compagnons, MM. Fraenkel et Strindberg.

M. Fraenkel est encore plus grand qu'Andrée ; il est ingénieur et n'a que vingt-sept ans ; c'est un très aimable et très beau garçon qui nous a montré le ballon dans tous ses détails. On sait qu'il a été construit en France. Andrée avait institué un concours entre constructeurs français et anglais et, quoique les Français lui demandassent plus cher, c'est l'un d'eux qu'il choisit, parce que c'est chez lui qu'il trouva les plus grandes garanties au point de vue de l'habileté de la construction et de la solidité de la matière.

La nacelle a plus de 2 mètres de haut et est divisée en deux étages. Le bas renferme la bibliothèque et deux couchettes ; un seul des trois voyageurs dormira, à tour de rôle, pendant que les deux autres veilleront dans la partie supérieure, qui est entourée de ressorts destinés à suspendre les instruments scientifiques. Au-dessus d'eux se trouvent les provisions ; à chaque cordage du ballon est suspendu un sac dont la forme révèle le contenu : ici un jambon, là une langue, des saucissons, des boîtes de sardines ou d'anchois. Ce garde-manger aérien est on ne peut plus curieux ; d'ailleurs, outre les conserves, ils ont emporté des provisions fraîches ; un appareil, destiné à faire la cuisine à l'électricité, pend en dehors et au-dessous de la nacelle pour éviter tout danger d'incendie.

Autour de la nacelle sont attachées des bouées en bois, en forme de tonpies, de 50 centimètres de haut, dans l'intérieur desquelles ils mettront des lettres —dans le cas où ils se sentiraient perdus —racontant ce qu'ils ont fait et jusqu'où ils ont pu arriver. Ils lanceront ces bouées, surmontées d'un drapeau suédois pour attirer l'attention, soit sur les eaux, soit sur les glaces avec l'espoir qu'elles glisseront à la mer, lors du dégel, et que les courants porteront un jour leurs nouvelles dans les pays civilisés s'ils n'ont pas le bonheur d'y revenir eux-mêmes. Quatre pigeons-voyageurs les accompagnent également, quoiqu'il soit à craindre que les jolis oiseaux ne puissent pas résister au froid et succombent, une fois en liberté, avant de retrouver leur colombier continental.

Tels sont les intéressants renseignements qu'a donnés M. Fraenkel à notre expédition, composée de cinq Norvégiens, d'un Danois, de deux Hongrois, et de quatre Français, M. et Mme Vieillard, ma femme et moi.

Nous n'avons pas vu M. Strindberg, qui n'a que vingt-quatre ans et qui est le fils d'un grand négociant de Stockholm ; c'est le plus gai d'eux trois, nous ont dit ses compagnons de voyage.

Au moment où nous avons quitté Danskoen, la soupape n'était pas encore attachée au ballon, ce qui indique que rien n'était terminé. Le départ d'Andrée a donc eu lieu presque par surprise.

Le troisième et le quatrième jour de notre traversée vers la terre ferme, au moment où le ballon était dans les airs, nous avons d'abord eu à subir une tourmente assez forte, puis un épais brouillard, au point que notre navire a été emporté en dehors de sa route ; mais au bout d'une heure et demie de recherches, nous avons pu trouver la passe à travers les fjords et débarquer à Hammersfest.

Andrée, au moment de partir, a baptisé son ballon "Oernen" (l'Aigle). Souhaitons que, comme ces rois de l'air qui planent, seuls êtres vivants de ce monde glaciale, au dessus des plcs du Spitzberg, l'"Oernen", justifiant son nom, ait échappé à cette tempête et débarque bientôt ses hardis voyageurs dans un pays hospitalier.

DANS UN GRENIER A FOIN

Il y a quelques jours, nous annoncions que le magasin de papeterie appartenant à MM. R. N. McCallum et Cie., de Westmount, avait été enfoncé par deux individus qui y ont volé pour un montant considérable. L'un d'eux, un nommé William Ryan, a été arrêté le lendemain, et attend actuellement son procès en prison. Son compagnon, depuis ce temps-là, avait réussi à déjouer les efforts de la police. Or, jeudi soir, vers 11 heures, le constable Winters était appelé pour opérer l'arrestation d'un nommé John Bentley, qui a été trouvé couché dans le grenier à foin de M. J. Burgess, rue Montmorency, à la Pointe St Chales. La police est presque certaine que le nommé Bentley est le complice de Ryan. En attendant d'autres preuves, Bentley a été condamné, hier, en cour du recorder, à 8 jours de prison pour vagabondage.

SIX MOIS DE PRISON

James Welsh, 25 ans, demeurant rue St Antoine, a été arrêté par le constable Broomfield, pour le vol d'une pièce de coton, à l'étalage de M. James Cuddy, No 1997 rue Notre-Dame. Le prisonnier, qui a avoué sa culpabilité, a été condamné à 6 mois de travaux forcés.

—On prête à une dame, bien connue à Montréal par sa charité, l'intention de maintenir à ses frais, dans tous les quartiers de la ville, des dépôts du célèbre Sirop Calmant du Dr Fred. J. Demers, pour sa distribution gratuite aux mères pauvres. 213-mjs-n

Le petit Guibollard trouve très vite de bonnes excuses à fournir dans les circonstances difficiles.

Son professeur l'aperçoit absorbé devant un bouquin quelconque.

—Elève Guibollard, s'écrie le maître, qui exige qu'on l'écoute, vous serez puni pour vous apprendre à dire quand je parle !

—Pardon, m'sieu, répond Guibollard, victorieusement, je ne lisais pas, je dormais !

LE NOUVEAU CORSET

Satisfaction de nos élégantes

Nos élegantes ne se plaindront plus. Dans le passé, elles éprouvaient de grands ennuis dans le choix d'un corset, pouvant à la fois donner la beauté au buste et procurer le confort.

Heureusement, l'industrie corsetière a fait des progrès. Les corsets en général sont aujourd'hui, mieux faits et ne sont plus des instruments de torture. Leur confection est maintenant raisonnée et la palme revient de droit à la "Montreal Corset Manufacturing Co.", de Farnham, qui produit, au dire des connaisseurs, le corset le plus parfait.

Ce corset gagne davantage, chaque jour, la faveur de nos élégantes. Fait sur un modèle nouveau, en pur acier fin et en coutil français également bien fin, il est léger, il donne au buste une parfaite élégance et sous le rapport du confort, on ne peut souhaiter mieux. Il enserre exactement la taille sans la torturer, et de plus, en fait ressortir tous les charmes. Ce corset si léger ne se brise pas et se vend au prix modique de $1.00. Il vaut sûrement le double et même le triple de ce prix, mais par ses immenses avantages, la "Montreal Corset Mfg. Co." peut le produire en très grandes quantités et à très peu de frais et conséquemment faire à ses rivales, une rude concurrence. On dit ce corset, l'égal des meilleurs corsets français, lesquels sont vendus partout $5.00.

Ce corset est recommandable. Il est approuvé par nos meilleures modistes, et bientôt toutes nos élégantes n'en voudront pas d'autre. Si on ne peut se le procurer chez le marchand, prière de s'adresser au bureau de la "Montreal Corset Manufacturing Co.", 3051 rue Notre-Dame, à Ste-Cunégonde. gh

A VALLEYFIELD

Pique-nique politique à Port Lewis

Discours de MM. Bergeron, M.P., C Beaubien et Dr Rodier

Les conservateurs de Salaberry et de Valleyfield, ont fait, jeudi, un pique-nique politique à Port Lewis, sur les rivages du lac St François. Le départ de Valleyfield a eu lieu à 10.30 heures, du matin, à bord du steamer "Chaffy", de la ligne Valleyfield-Lancaster. Les excursionnistes étaient au nombre d'environ 75. Il y avait d'excellentes provisions fournies par les organisateurs. Dans l'après-midi, il y a eu concours, jeux et amusements divers. A quatre heures, les excursionnistes ont pris un délicieux repas champêtre, sous la feuillée.

M. Bergeron, M. P., a remercié, dans un superbe discours, les organisateurs de cette magnifique excursion. Parlant de la situation politique actuelle, il a exprimé l'espoir qu'avant longtemps, les tables seraient renversées et que le parti conservateur reviendrait au pouvoir. Il a sévèrement critiqué la politique du gouvernement Laurier.

M. Charles P. Beaubien a félicité les conservateurs de Valleyfield, de l'heureuse idée qu'ils ont d'avoir des réunions annuelles. Après avoir critiqué l'administration provinciale, il a remercié les vieux amis de leur dévouement dans la dernière lutte et promis son concours pour les luttes à venir..

Le Dr Rodier dit que lorsque le gouvernement conservateur reprendra le pouvoir, il devra user de représailles et rendre justice aux victimes de la haine libérale.

M. Demeault a remercié les organisateurs au nom de la presse.

A 8.40 heures, les excursionnistes étaient de retour à Valleyfield.

Au nombre des personnes présentes, se trouvaient MM. Bergeron, M. P., Charles Beaubien, avocat de Montréal, MM. Dubuc, Gauthier, Poitras, Poirier, Levigny, Guindon, Barette, Bourassa, Boutin, Langlois, Monette, Larocque, Deneault, Marchand, Monette, Langevin, Dumouchel, Paré, Lajambe, Danis, et autres.

PLAIE AFFREUSE GUERIE

Sur la cheville du pied—causée par un ulcère

J'avais une plaie à la cheville du pied, et le médecin disait que c'était un ulcère. J'étais obligé de marcher avec une canne et une béquille. Je lus une annonce de la Salsepareille de Hood et je résolus de l'essayer, et quand j'eus pris trois bouteilles j'étais guérie, et je puis maintenant marcher parfaitement bien."—MME WILLIAM H. THOMPSON, Malaga Gold Mines, Nouvelle Ecosse.

"J'eus des clous pendant plusieurs mois. On me conseilla de faire usage de la Salsepareille de Hood, et après en avoir pris quelques bouteilles les clous avaient disparu, et je n'en ai jamais eu depuis."—E. H. GLADWIN, Truro, N. E.

HOOD'S SARSAPARILLA

est le meilleur—de fait le seul vrai purificateur du sang.

Les Pilules de Hood guérissent les maladies du foie—faciles à prendre, et agissent parfaitement bien.—25 centins. (5)

UN TEINT CLAIR

Le signe extérieur de la santé intérieure

AVANT APRES

BELLES FIGURES

Magnifiques cous, mains et bras blancs Les Gaufres Arséniques du Dr Campbell, sûres pour le teint.

— ET —

Le Savon Arsénique imprégné de quelque drogue médicale de FOULD, pour le teint, vous donneront tout cela.

Si vous avez à la figure des boutons à tête noire ou autres, des taches de rousseur, des pustules, des vers, l'eczéma ou autres taches, venez ou envoyez chercher une boîte de GAUFRES du Dr CAMPBELL et un pain du SAVON ARSENIQUE parfumé de quelque drogue médicale de FOULD, les seules véritables préparations de l'univers pour embellir la peau. **Gaufres par la Poste, $1. 6 grandes boîtes $5. Savon 50c.** Adresser toutes les commandes par la poste à Lyman, Sons & Co., 384 rue St Paul, Montréal. En vente chez les pharmaciens, partout. Les lettres demandant des renseignements devraient être adressées à H. R. FOULD, seul propriétaire, 214, dême Avenue, New York. 163—s—n—k

VIN DE PEPTONE de Chapoteaut.

Contient de la viande de boeuf digérée et rendue soluble par la Pepsine. Il est recommandé dans les maladies d'estomac, les digestions difficiles et l'insuffisance de l'alimentation. On en nourrit les *Anémiques*, les *Convalescents* les *Phtisiques*, les *Vieillards* et tous ceux privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter. Prix $1.00 la pinte.

La pureté de la PEPTONE CHAPOTEAUT l'a fait adopter par l'INSTITUT PASTEUR

Agents : Lyman, Sons & Co.

182—n—

Glacières

LES GLACIERES PALACE & NOTRH STAR

— DE —

G. W. Reed & Co.

sont reconnues comme étant les meilleures sur le marché pour leur solidité, confort, économie de glace.

Si votre fournisseur ne les a pas, venez voir notre assortiment

GEORGE W. REED & CO,

783-85 Rue Craig.

110—s—n

PORTRAIT AU CRAYON OU A LA SEPIA

COUPON DE "LA PRESSE"

No 10 14 Août 1897

PENSION ACCORDEE

M. W. S. Walker, avocat, a reçu un avis officiel du département de l'intérieur, à Washington, lui annonçant que la pension demandée par Henry E. Hathaway, de Farnham, lui avait été accordée.

M. Hathaway a servi dans l'armée américaine pendant la rebellion de 1861-1865, et cette pension lui est accordée à titre de récompense pour les services qu'il a rendus.

—Une chandelle n'est pas pour le soleil un substitut pire que le sont certains articles pour des marchandises qui jouissent d'une popularité aussi grande que méritée. Ne permettez pas à aucun marchand de vous tromper.

UN MERVEILLEUX REMEDE

BEECHAM'S PILLS

Pour les excès de table et les désordres des nerfs, tels que vents et douleurs dans l'estomac, le mal de tête, le vertige, encombrement et gonflement après les repas, envoûtement et étouffement, frissons, rougeur subite et sensation de chaleur, perte d'appétit, respiration difficile, constipation, pustules sur la peau, sommeil agité, cauchemars et toutes les sensations nerveuses et de tremblement, etc. La première dose donnera du soulagement en vingt minutes ; ce n'est pas là un conte. Chaque personne affligée est vivement invitée à essayer une boîte de ces pilules et elle reconnaîtra qu'elles

Valent une guinée la boîte.

LES PILULES DE BEECHAM, prises suivant la direction, ramèneront rapidement les femmes à la santé, elles enlèvent rapidement toutes les irrégularités et obstructions du système.

Pour un estomac faible, une digestion difficile, un foie dérangé,

elles agissent comme par magie, quelques doses produiront des merveilles sur les organes vitaux, renforçant le système musculaire, ramenant les constitutions ruinées, ravivant l'appétit et faisant renaître avec, le stimulant de la santé, toute l'énergie physique du corps humain. Elles sont spécialement en renommée pour chasser les fièvres dans les climats chauds. Ce sont là des faits admis par des milliers de personnes de toutes les classes de la société et l'une des meilleures garanties aux personnes nerveuses et débiles, est que les PILULES BEECHAM SE VENDENT PLUS QU'AUCUNE AUTRE MEDECINE PATENTEE DE L'UNIVERS

Preparées seulement par

THOMAS BEECHAM

ST HELENS, ANGLETERRE

Chez tous les Pharmaciens.

mjs—n—w—k

BANDAGES

Essai gratuit. Assortiment complet. Articles en caoutchouc. Vues examinées par un opticien diplômé. Salon privé pour l'essai des bandages ou autre instrument. Une dame pour répondre aux clientes.

Pharmacie St-James, T. E. BARSEAU. 218 rue St Jacques Tél. 1198—197—1Ms

Rose's (West India) Lime Juice

(Jus de Limon des Indes Occidentales)

Plus sain Et moins couteux Que les citrons

Agents pour le Canada

Law, Young & Cie

MONTREAL. mjs—n

MOTEURS A INDUCTION

Spécialement construits pour être employés avec les .....

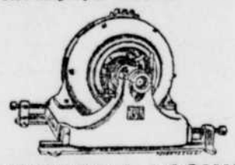

POUVOIRS de LACHINE

Les moteurs électriques les plus simples et les plus durables qui aient été faits jusqu'à présent. . . . . .

SANS COMMUTATEURS, SANS BROSSES, SANS CONDENSEURS.

Canadian General Electric Co

1802 RUE NOTRE-DAME

183—ms—n

Vous pensez peut-être que vous pouvez vous en Passer, Mais

"SALADA"

THE DE CEYLAN

Est si bon que vous serez forcé d'en faire usage tôt ou tard

Vendu en paquets de plomb seulement. Noir et mélangé. Chez tous les épiciers. 25c, 40c, 50c et 60c la livre.

Exposition 1897

VENTE FIN DE SIECLE

Sans réserve et sans profit durant deux semaines seulement chez . . .

Dugas & Lafond

$10,000 de Marchandises Sacrifiées

Tous les départements sans exception seront mis en vente à PRIX REDUITS.

Pour les Dames.—Les Matinées pâles à moitié prix ; débarras complet des Etoffes à Robes du printemps ; les Flanelles les plus larges à 5c la verge ; les Vestes pour Dames à 3½c ; les Bas et les Gants à réduction.

Pour les Messieurs.—Les Tweeds et Serges à des prix incroyables et taillés gratis.

Coupe garantie.

DUGAS & LAFOND,

287 rue St-Laurent,

MONTREAL. 14.17

BOVRIL

Tous ceux qui ont l'intention d'aller au KLONDYKE devraient se procurer un bon stock de BOVRIL et rations de campagne fabriqués par la

BOVRIL Limited 30 Rue FARRINGDON, LONDRES.

Succursale Canadienne :

27 RUE ST PIERRE, MONTREAL. 239—2

Hatez-Vous

Portraits à la Sépia, $1.25...

Nous faisons—par arrangement spécial, pour un temps limité seulement—des Portraits à la Sepia—un fini encore plus délicat que celui des portraits au crayon.—Ces portraits sont remarquables de beauté—Ils valent partout $8 à $10—Nous ferons votre portrait d'après votre photographie pour $1.25 ou $1.65 si vous demeurez en dehors de Montréal.—Voyez l'échantillon dans la vitrine de LA PRESSE.—Nous offrons les portraits au crayon au même ancien prix, $1.00 et 10 coupons ($1.40 si vous demeurez en dehors de Montréal).

Adressez "Portraits",

LA PRESSE, Montréal.

A TRAVERS LE DICTIONNAIRE ET LA GRAMMAIRE

Corrigeons-nous!

Prière d'adresser toute observation critique ou demande d'explications à M. Louis Fréchette, à Nicolet, P. Q., qui répondra, chaque semaine, par la voie de "La Presse," à toutes questions relatives aux difficultés grammaticales ou lexicographiques de la langue française. — RÉDACTION.

Réponse à S. N. :

Les bras d'une voiture ne s'appellent ni "menoires" ni "travail" ; l'appareil entier s'appelle un 'brancard," et les deux pièces qui le composent s'appellent "les brancards."

Le "timon" est ce que les Canayens appellent "pôles," c'est-à-dire cette longue pièce de bois d'un chariot ou d'un carrosse, aux deux côtés de laquelle sont placés les chevaux attelés de front.

• • •

G. A. F. me soumet la phrase suivante : " Il y a cinq sortes de pronoms, et l'orthographe de cette espèce de "mots" est extrêmement facile, etc. " ; et il me demande si dans ce cas, "mots," doit être écrit au pluriel.

Je réponds : Oui, car le substantif collectif partitif "espèce" marque seulement une partie d'un plus grand nombre : parmi tous les " mots," il y en a une espèce, c'est-à-dire une partie, etc.

Je ne crois pas qu'il y ait à hésiter.

C'est du reste l'opinion de la Grammaire des Grammaires.

• • •

Réponse à Philos :

1o Les mots "alpinisme" et "alpiniste" n'ont aucun rapport avec l'aérostation.

Les alpinistes sont ceux qui, par plaisir ou par amour de la science, pratiquent l'ascension des Alpes, et par extension, des montagnes en général.

2o " Raquettes " et " raquetteurs " sont des expressions locales particulières au Canada.

La chose n'existant pas en France, on n'a pas eu besoin d'expressions pour la nommer.

"Raquette" est un excellent mot, auquel les dictionnaires français ont eu raison d'accorder l'hospitalité ; mais le mot "raquetteur" est absolument barbare et devrait être banni de notre langage.

Je suis d'avis, en outre, qu'on doit dire marcher "à la raquette," c'est-à-dire à l'aide de raquettes, et non pas " en raquettes" ce qui assimulerait la raquette à une embarcation ou à une voiture.

• • •

Réponse à XXX :

1o On est bien forcé de prononcer les deux syllabes dans "cheval" et "cheveux" ; seulement il faut prononcer les deux premières plus longues dans le discours soutenu, et plus brèves dans la conversation.

2o " Neuf mois " et " sept mètres " doivent se prononcer "neu mois" et "sè mètres."

Il n'y a qu'en Belgique, je crois, qu'on prononce "neuff mois" et "sète mètres."

• • •

Réponse à Cosmos :

Je vous remercie de votre confiance ; mais je regrette de vous dire que ce que vous croyez être des vers n'en est pas du tout.

Faire des vers est un art qui s'apprend comme autre chose, mais il faut l'apprendre.

Procurez-vous un traité de versification, et vous verrez qu'il n'y a pas un seul vers dans les prétendues strophes que vous m'avez envoyées.

Votre prose vaut bien mieux.

• • •

Réponse au Dr B. :

Les "Pea-nuts" sont des arachides ou pistaches de terre.

Réponse à Colombine :

1o "Abbaye" se prononce "abéi."
" La Haye " se prononce " Labè."
"Yacht" se prononce "yac."
"Ars" se prononce "arss."
"Goethe" se prononce "gueute."
"Xercès" se prononce "kzercess."
Et "wagon" se prononce "vagon."

2o Le participe passé du verbe "répondre" est "répondu."

Il n'en existe pas d'autre forme.

• • •

Réponse à Un Canayen :

On n'écrit pas "grande mère", mais "grand'mère".

Que le mot soit employé dans son acception ordinaire, ou au figuré, ou comme nom de lieu, c'est la même chose, et l'orthographe du mot ne change pas.

• • •

Réponse à Napoléon L. :

1o Au mot "roideur", l'Académie dit que, "En conversation, et quelquefois dans le discours soutenu, on prononce "rède", "rédeur", "rédir."

Aussi, ajoute-t-elle, plusieurs écrivent-ils "raide", "raideur", "raidir".

Il résulte de cette observation que l'on peut aussi prononcer "roide", "roideur", "roidir", mais seulement dans le discours soutenu.

2o L'H de Henri" est aspiré dans le discours soutenu, et muet dans la conversation.

3o Dentérocanonique" se dit en théologie, des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont été mis plus tard que les autres dans le canon des Ecritures, soit parce qu'ils ont été écrits après que les autres y étaient déjà, soit parce qu'il y a eu pendant quelque temps des doutes sur leur canonicité.

4o "Rhododendron" est un terme de botanique qui désigne une plante de la famille des éricinées, type de la tribu des rhododendrées, dont les fleurs sont remarquables par l'élégance de leurs formes et par l'éclat de leurs couleurs.

5o Le "labdacisme"est un défaut de prononciation ; c'est la prononciation vicieuse de la lettre grecque "lambda", qui consiste dans une espèce de grasseyement où l'L prend la place de l'R.

Les sauvages d'Amérique et les Chinois sont enclins au labdacisme.

6o Le mot "apocoloquintose" m'est inconnu épelé de cette façon ; mais il s'agit tout probablement de "apocolocynthose" ; et dans ce cas, c'est le titre d'une satire en verre et en prose, composée par Sénèque, dans laquelle il raconte la métamorphose de l'empereur Claude en citrouille.

7o "Archimandrite" est un mot seulement en usage aujourd'hui, dans l'Eglise grecque, et qui désigne le supérieur d'un couvent d'hommes, ou de simples caloyers.

Autrefois, ce titre s'appliquait à tout supérieur ecclésiastique ; les historiens l'ont quelquefois donné à des archevêques.

8o La "splanchnologie" est l'étude de cette partie de l'anatomie qui traite des viscères.

9o Le mot "syzygie" a plusieurs significations.

En astronomie, c'est la conjonction ou opposition d'une planète avec le soleil.

Dans l'Histoire religieuse, c'était la détermination, chez les gnostiques, de l'essence divine se déroulant deux par deux, un éon masculin et un éon féminin.

Dans la métrique ancienne, c'était la réunion de plusieurs pieds en un seul.

Dans la mythologie égyptienne, c'était le nom donné à la dualité des émanations, suivant lesquelles les divinités de l'Egypte s'engendrent les unes les autres.

Réponse à Maman :

C'est le voisinage des Anglais qui fait quelquefois prononcer le nom de "Léopold" à l'anglaise, c'est-à-dire en allongeant la dernière syllabe comme s'il y avait trois accents circonflexes sur l'O.

En France, on prononce ce nom comme il est écrit, sans accentuer plus la dernière syllabe que les autres.

• • •

Réponse à Un Typographe :

1o On ne doit mettre d'accent sur les majuscules, que lorsque l'absence de cet accent peut laisser des doutes sur la valeur de la lettre.

On ne doit par conséquent en mettre ni sur "Ecritures" ni sur "Eglise", ni sur Ecosse, etc.

Mais, dans un titre, si vous voulez indiquer qu'il s'agit, par exemple, du "curé" et non de la "cure", il vous faudra bien mettre un accent sur l'E du curé.

2o Dans les notes, le mot "page" (au singulier), s'abrège par un p. ; au pluriel, il s'abrège par deux pp.

3o Quand je dis : "Bonjour, Monsieur", le mot "monsieur" prend une majuscule ; mais quand je dis : "Bonjour, monsieur le curé", il s'écrit avec une minuscule.

C'est-à-dire que le mot ne prend une majuscule que lorsqu'il est en apostrophe, et employé absolument.

Quand on parle à la troisième personne, et que le mot "monsieur" est suivi d'un nom, il prend aussi une majuscule, mais alors l'abréviation "M." est obligatoire.

4o Il ne faut point d'espace typographique entre les points de suspension et le mot qui précède ; mais il en faut après.

5o La coutume veut qu'on mette un point après l'abréviation d'Edouard)Ed.).

Il en est de même pour l'abréviation de colonel (col.).

Le D et le L conservés dans ces abréviations sont tout naturellement le premier D et le premier L du mot, voilà pourquoi on met un point.

6o Pour quel raison lieutenant-colonel prend-il un trait d'union, tandis que lieutenant général n'en prend pas ?

C'est que, dans le premier cas, ce sont deux substantifs, et que, dans le second, "général" n'est pas substantif, mais adjectif.

7o Doit-on mettre des accents dans l'anglais des noms géographiques tels que Percé, Gaspé, Lévis, etc. ?

Cela vaut mieux, ces mots étant d'origine française. Il n'en est pas le même de Megantic, qui ne se trouve point dans le même cas ; on doit écrire ce mot sans accent.

Mais pour ce que cela me regarde...

Encore une fois, je n'ai pas à m'occuper de l'anglais.

8o Ce que les Canadiens nomment "l'E commercial", n'est pas autre chose qu'un monogramme représentant la conjonction "et".

On ne l'emploie plus guère que dans la formule des raisons sociales où deux noms propres se trouvent réunis.

9o Cette petite croix en forme de glaive dont on se sert souvent comme marque de renvoi, n'a pas de nom particulier en terme d'imprimerie.

Son nom ordinaire est " croisette fichée", c'est-à-dire petite croix dont le pied est aiguisé.

La croix qui a deux croisillons s'appelle "croix de Lorraine".

10o Ce que nos imprimeurs appellent un "dash" se nomme "tiret" en France.

11o Pourquoi deux pp dans "appeler", et un seul dans "apercevoir" ?

Question d'étymologie et d'usage, voilà tout.

12o Vous aurez un excellent guide typographique dans le Manuel du Correcteur d'épreuves, publié par la maison Firmin Didot.

13o Mon correspondant me demande aussi quelle est la meilleure manière, et la plus prompte, d'apprendre les règles des participes français.

Je ne connais point d'autre manière que celle de se procurer une bonne grammaire, et de l'étudier attentivement.

• • •

Réponse à Ignorant :

1o Il n'y a aucune raison pour mettre un trait d'union à "premier ministre."

2o On ne doit pas dire candidat "à" la Chambre des Communes, à l'Assemblée législative, mais candidat "pour" la Chambre des Communes, pour l'Assemblée législative.

Il faut dire néanmoins candidat "à la députation, à un poste quelconque". La raison de cette différence se saisit d'elle-même.

3o Il n'y a point d'université Laval "de" Montréal. Par conséquent on ne peut pas dire qu'un homme a fait ses études à l'université Laval de Montréal.

Mais comme l'université Laval possède une succursale à Montréal, on peut dire "cet homme a été élève de l'université Laval, à Montréal."

• • •

Réponse à G. A. :

"Talentine" n'est pas français.

• • •

Réponse à Jos. G. :

1o La femelle de l'Eléphant s'appelle éléphante. Le petit de l'éléphant n'a pas de nom particulier.

2o Le mot "corax" se prononce comme il est écrit.

Tecumseh est un mot sauvage, prononcez-le comme vous l'entendrez.

La généralité des gens, en France, prononcent le nom de "Médicis" en faisant sonner le S final.

Cependant, comme c'est un nom toscan, qui s'écrit "Medici" dans la langue italienne, il me semble qu'il serait plus naturel de prononcer ce nom sans faire sonner le S.

3o Si vous ne trouvez pas "nigaufi" dans votre dictionnaire, cherchez "nigaud", et vous le trouverez.

4o "Peppermen" n'est ni anglais ni français, mais "pepper-mint" est anglais. C'est de la menthe poivrée.

5o "Milky way" se traduit par "voie lactée", et "rain-bow" par "arc-en-ciel."

6o "Lyncher" est un verbe qui nous vient de l'anglais et qui doit être prononcé à l'anglaise, c'est-à-dire 'linn-ché."

7o Reims se prononce "rinss", et Anvers "anverss".

Le S dans "divers" se prononce seulement lorsqu'il est suivi d'un mot commençant par une voyelle ou un H aspiré.

9o Mon correspondant me demande la règle du mot "couleur." Comprends pas.

10o Les autres questions n'ont aucun rapport avec la langue française.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

FAUSSES DENTS
SANS PALAIS

Couronnes en or ou en porcelaine posées sur de vieilles racines. Dentiers en aluminium faits d'après les procédés les plus nouveaux. Dents extraites sans douleur chez

J. G. A. GENDREAU,
DENTISTE
20 Rue St-Laurent, Montréal.
Tél. Bell 2913. 103—1m

AVANT APRES

Qu'est-ce que le CASTORIA

Le Castoria est le remède du Dr Samuel Pitcher pour les bébés et les enfants. Il ne renferme ni opium, ni morphine, ni aucune autre substance narcotique. Il remplace avec succès les calmants, les pastilles, les sirops et l'huile de ricin. Il est agréable et garanti par l'usage qu'en ont fait depuis trente ans des millions de mères. Le Castoria détruit les vers et calme la fièvre. Le Castoria prévient les vomissements de lait caillé ou aigri, il guérit la diarrhée et les coliques sèches. Le Castoria apaise les maux de dents, guérit la constipation et les flatuosités. Le Castoria facilite l'assimilation de la nourriture, règle l'estomac et les intestins, procure un sommeil naturel et bienfaisant. Le Castoria est la panacée des enfants, — l'ami des mamans.

Le CASTORIA.

"Le Castoria est un remède excellent pour les enfants. Les mamans m'en ont toujours vanté les bons effets sur leurs bébés."
DR. G. C. OSGOOD,
Lowell, Mass.

"Le Castoria est le meilleur remède que je connaisse pour les enfants. J'espère que le jour n'est pas loin où les mamans, ne consultant que le réel intérêt de leurs enfants, emploieront le Castoria au lieu de toutes ces drogues charlatanesques qui détruisent leurs chers bébés, en leur introduisant par la gorge de l'opium, de la morphine, des sirops calmants et autres drogues pernicieuses qui les envoient prématurément à la tombe."
DR. J. F. KINCHELOE,
Conway, Ark.

Le CASTORIA.

"Le Castoria convient si bien aux enfants que je le recommande comme supérieur à tout autre remède connu de moi."
H. A. ARCHER, M. D.,
111, So. Oxford St., Brooklyn, N. Y.

"Nos médecins du service des enfants ont vanté les résultats du Castoria dans leur clientèle du dehors, et, bien que nous n'ayions parmi nos remèdes médicaux que ce qui est désigné comme drogues réglementaires, nous confessons volontiers que les mérites du Castoria lui ont valu notre approbation."
UNITED HOSPITAL AND DISPENSARY
Boston, Mass.

The Centaur Company, 77, Murray Street, New York City.

Tonique Indien de Sloan

MARQUE DE COMMERCE

Possède les Meilleures Propriétés Curatives de tous les autres Remèdes

Le Tonique Indien de Sloan est le plus grand remède que la science médicale ait jamais produit. Etant purement végétal, il ne contient pas de poisons minéraux, et guérit d'une manière sûre et permanente toutes les maladies de l'estomac et des rognons. Guérit d'une manière certaine :

Herpes, Eczéma, Indigestion, Dyspepsie, Mal de Tête, Erisipèle, Scrofule, Brulements d'Estomac, Perte d'Appétit, Névralgie, Maladies des Femmes, Jaunisse, Constipation, Rhumatisme, Nerfs en désordre, Et toutes les Maladies de la Peau.

Prix $1.00 la bouteille. Six bouteilles pour $5.00. Chez tous les Pharmaciens.

THE SLOAN MEDICINE CO. OF HAMILTON, LIMITED
BOITE B. P., 33. (Successeurs de Burtch & Co., Otterville.)
227—s n

Un homme bien mis Inspire toujours Confiance

Mais, pour être bien mis, il faut savoir à qui s'adresser, et c'est là le point difficile. Nous faisons depuis longtemps les Habillements des hommes élégants de la ville. Nous sommes en mesure de donner entière satisfaction à nos clients.—Notre choix de Tweeds, Serges, etc., est au complet. Nous vous invitons à venir nous voir ; vous serez contents de nous.

St-Germain & Dragon,
2197 Rue Notre-Dame Ouest.
3,7,10,14,26,28

EDMOND GIROUX, Jr., Propriétaire.

—LA—

PHARMACIE - NATIONALE

IMPORTATEUR ET FABRICANT DE

Produits Medicinaux, Chirurgicaux et Antiseptiques.

Edifice du Monument National
216 Rue St Laurent
MONTREAL.
157—s—n

POUR quelle raison ?—Beaucoup de personnes se privent de faire usage des célèbres Remèdes sauvages patentés de ANT. RACICOT, qui ne sont composés que d'herbes et de plantes médicinales et qui guérissent toutes les maladies quelles qu'elles soient. Si vous leur demandez pour quelle raison, elles ne savent que répondre. C'est tantôt parce qu'elles ignorent si telle maladie peut être guérie, tantôt c'est parce qu'elles demeurent trop loin. A ces deux objections, nous répondrons que les Remèdes Sauvages de Ant. Racicot guérissent toutes les maladies et qu'il n'y a pas un coin de terre, sur le globe, où ces remèdes ne peuvent être expédiés. Ils ont déjà pénétré dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, et tous ceux qui en usent en sont plus que satisfaits. Demandez toujours les Pilules Magiques, la Racicotine, la Poudre Tonique, le Nervin, les Gouttes Royales, le Sirop Pectorale, l'Huile Anti-Vénérienne, etc. Vous vous procurez ces fameux remèdes chez son inventeur et propriétaire, **ANTOINE RACICOT**, 358 rue Craig, Montréal, P.Q., et chez tous les pharmaciens et épiciers. Toujours ouvert de 8 hrs du matin jusqu'à 9 hrs du soir, les dimanches exceptés. 306—s—n

HISTOIRE ANECDOTIQUE ET ILLUSTREE

DE

LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE

1870-71

(19)

L'ARMEE DE BAZAINE

LA BATAILLE DE SPICKEREN

(SUITE)

Un chasseur, du nom de Micoud, sort du rang et met pied à terre ; s'approchant de la porte, il fait tourner la barre de bois qui la retient fermée, et, se présentant de profil dans l'entrebaillement, pénètre dans la cour, en écartant les deux battants.

Son entrée est saluée par une volée de coups de feu ; trois balles trouent sa veste, en éraflant légèrement sa poitrine ; une quatrième tue le cheval de l'adjudant Gaillard.

Un officier de houzards, superbe dans son uniforme noir galonné d'argent de la tête aux pieds, s'élance, le sabre recourbé pendant à la dragonne, à la main un court mousqueton Dreyse.

Avisant les manches du colonel Clicquot chargées de galons d'argent, il vise cet officier supérieur et fait feu à bout portant : le colonel, qui a vu le mouvement de son ennemi, se baisse brusquement et évite la balle qui perce le "taconnet" de son ordonnance, le chasseur Malet.

Jetant alors son arme inutile, le Prussien se précipite, le sabre haut, sur le général Margueritte et lui assène sur la tête un coup terrible de taille. Le général peut le parer à temps, avec sa canne, et la lame ne fait que fendre la visière de son képi. "Pous n'êtes qu'un maladroit !" lui dit tranquillement le brave Margueritte.

Le colonel Clicquot riposte alors par un vigoureux coup de pointe dans le dos de l'officier ennemi ; mais, à sa grande surprise, sa lame rencontre un dur obstacle et se brise. Le Prussien, comme on l'a vu depuis, portait, sous son dolman, une épaisse cuirasse de cuir bouilli.

Le capitaine-adjudant-major de Brimont, et le lieutenant Révérony, officier d'ordonnance du général, se jettent alors au secours de leur chef et déchargent à la fois leurs revolvers sur l'officier ennemi. Le houzard noir laisse échapper son sabre, bat des bras en l'air, son cheval s'affaisse ; tous deux roulent sur le trottoir et restent sans mouvement. Ils sont bien morts.

Les Prussiens, qui ont assisté à ce combat sans bouger, sortent alors de la cour, où ils ont déposé leurs armes, précédés de trois officiers, qui remettent leurs sabres au général Margueritte.

C'est la dernière résistance de l'ennemi dans Pont-à-Mousson. Tous les Allemands qui sont restés dans la ville sont tués, blessés ou prisonniers. Ceux qui ont réussi à s'échapper fuient à bride abattue sur la route de Nancy.

Les vainqueurs comptent leurs pertes. Elles sont légères ; un brigadier et un chasseur tués ; un brigadier et plusieurs hommes blessés ; deux chevaux tués et neuf blessés ; mais les désarçonnés trouvent facilement à se remonter avec les chevaux ennemis.

Dans ce combat, les Allemands ont perdu trois officiers et quatorze hommes tués, sans compter les blessés. Ils laissent entre les mains du 1er chasseurs d'Afrique, quatre officiers et trente-trois hommes prisonniers, ainsi que quarante et un chevaux, de très belle race, très près du sang anglais. Les harnachements sont neufs ; les selles admirablement comprises, soignées et légères ; avec elles, pas un cheval n'est blessés. Parmi les prisonniers, la plupart sont reconnus par les Mussi pontains, comme ayant travaillé dans la ville ou les localités voisines avant la guerre.

L'effet moral produit parmi les soldats par ce coup de main fut très grand Nos vaillants chasseurs avaient appris aux cavaliers allemands qu'on ne bravait pas impunément les "carniceros azules" (les bouchers bleus). C'est ainsi que les appelaient, au Mexique, les lanciers de Juarez. Il y avait quatre régiments de cavalerie prussienne campés aux environs ; ils n'osèrent pas bouger

Un dîner de trois cents couverts avait été commandé à la "Croix-Blanche" pour être servi, le soir même, sous les arcades dont la grande place est entourée.

"Sic vos, non vobis". Des chasseurs d'Afrique avant le potage, c'était gênant, et ce furent ces derniers qui, au retour de la charge, mangèrent le dîner que l'aubergiste avait préparé pour les Allemands, bien à contre-coeur.

—Le 13 août, les trois régiments de chasseurs d'Afrique restent au repos dans leurs campements du Ban Saint-Martin. Dans la journée, ils reçoivent la visite du Prince Impérial et de plusieurs généraux venus pour les féliciter de leur hardi coup de main de la veille.

L'aspect du 1er bivouac du 1er chasseurs d'Afrique est surtout des plus pittoresques avec les nombreuses dépouilles enlevées à Pont-à-Mousson, aux dragons et houzards ennemis. On ne voit partout, accrochés sur des piquets devant les tentes-abris, que casques à pointe, bonnets fourrés, sabretaches, sabres à épaisse poignée de fer, courts mousquetons Dreyse, etc.

Les officiers ont annoncé aux "chasse-marais" qu'une grande bataille est imminente ; aussi, pour y figurer dignement, les chasseurs passent-ils cette journée du 13 août, à nettoyer leurs effets, à blanchir leurs buffleteries, à fourbir leurs armes, à cirer leurs harnachements, comme s'il s'agissait d'une revue.

Aussi, le lendemain, au moment où la division du Barail levait son campement, un général disait-il au général Clicquot de Mentque, du 1er chasseurs d'Afrique:

"Vous mettez donc vos chasseurs dans une boîte, qu'ils sont brillants comme pour une parade ?

—Non, répondit le brave colonel,mais ils sont toujours ainsi, quand ils doivent aller au feu".

LE 6e CORPS

La guerre à peine déclarée, les divisions du camp de Châlons, comme nous l'avons raconté, dirigées sur la frontière (2e corps); celles de l'armée de Paris les suivirent (3e corps); puis le 4e corps s'organisa à Thionville, la garde fut envoyée sur Nancy et, le 24 au soir, le maréchal Le Bœuf, major général, allait prendre possession de son commandement à Nancy.

Le maréchal Canrobert suivait dans un autre train, pour se rendre au camp de Châlons, où allait formé le 6e corps comme une réserve dont l'action devait être utilisée selon les circonstances.

—Qui ne connaît Canrobert, le loyal soldat sans peur et sans reproche; le type le plus pur du devoir militaire et de l'abnégation?

Canrobert, c'est d'abord Saint-Cyr et l'Algérie; c'est l'expédition de Mascara et la prise de Tlemcen, où il se distingue; ce sont les combats de Sbli-Yacoub, de la Tafna, de Silkak où il se distingue; c'est Constantine, où, le premier, il monte à l'assaut, où il tombe blessé sur la brèche...

Canrobert, c'est la brillante expédition du Tenisch de Mouzaïa; c'est la défaite du Bou-Maza, le fier et cruel Marabout qui s'insurge; c'est la victoire sur les tribus révoltées de Bas-d'Haru; ce sont les Kabyles dispersés et soumis; c'est enfin Zaatcha où, comme à Constantine, il arrive le premier sur la brèche, porté par les zouaves dont il est colonel.

Canrobert, c'est un de nos plus vaillants et de nos plus glorieux soldats d'Afrique.

Après avoir fait pendant vingt ans le coup de feu sur la terre algérienne, il part pour la Crimée, à la tête de la 1re division de l'armée d'Orient. Il est de toutes les fatigues, de tous les périls, de tous les combats: à l'Alma, il contribue à décider la victoire, enfonçant le centre des Russes. Saint-Arnaud, mourant, lui remet le commandement en chef de l'armée. Canrobert marche sur Sébastopol, investit la place, ouvre le feu, se signale à Balaklava, à Eupatoria, à Inkermann, où il est encore blessé, et sauve l'armée anglaise d'une destruction totale.

Pendant le rude hiver de 1854-1855, devant Sébastopol, il soutient le moral

Le 1er chasseurs d'Afrique poursuit les houzards de Brunswick sur la grande place de Pont-à-Mousson. (12 août, 1870.)

du soldat et l'aide à triompher du "général Hiver" le plus terrible auxiliaire des Russes.

On le retrouve en Italie, où il accourt le premier au secours de la garde impériale à Magenta, et où il s'expose aux plus grands dangers; à Solférino où il porte un précieux secours au général Niel.

Après la carrière, l'homme: de taille moyenne, un peu gros, de petits yeux scintillants et de grandes moustaches, aux pointes soigneusement cirées. Un front légèrement bombé et crânement dégarni. Autour du cou, de longs cheveux plats, à l'aspect nullement militaire. Mais ne touchez pas à ces cheveux légendaires. Canrobert lui-même n'a-t-il pas dit à l'empereur qui le priait de faire rogner cette trop longue chevelure, que ses cheveux appartenaient à l'histoire?

Dans les premiers jours d'août, le 6e corps est au complet, moins la 4e division, qui demeure encore à Paris.

Les services ont à peu près leur personnel, et le matériel des ambulances arrive le 5 août, suffisant pour les besoins de chaque division; il y a même une réserve.

Le 6e corps s'organise ainsi lentement, mais il reçoit, successivement, à peu près ce qui lui est nécessaire, de sorte qu'il ne tarde pas à présenter une organisation presque complète. Ce n'est cependant pas sans peine, car les magasins d'approvisionnement du camp de Châlons ont été, en grande partie, vidés pour fournir aux besoins du 2e corps, et les vides n'ont pas encore été comblés. C'est Paris qui doit fournir aux besoins du 6e corps.

Le 6 août, dès le matin, les divisions d'infanterie partent du camp de Châlons par les voies ferrées. La cavalerie et l'artillerie prennent les voies ordinaires pour se diriger par Sainte-Menehould et Verdun sur Nancy.

Ligne de tirailleurs.

Le 7 août, tout le 6e corps doit avoir quitté le camp de Châlons.

Mais un ordre vient, non seulement suspendre le départ, mais prescrit en même temps la rentrée des troupes déjà arrivées à Nancy.

"Que s'est-il passé pour expliquer ce contre-ordre?" Chacun se le demande avec d'autant plus d'anxiété que, la veille, le bruit s'est répandu de la mort du général Douay (Abel), de la défaite de sa division, le 4 août, à Wissembourg, et on craint que ce malheur n'ait des proportions plus grandes.

Ces craintes ne tardent pas à être réalisées. Les trois derniers régiments de la 2e division sont à la gare de Mourmelon, attendant que l'embarquement des chevaux et des bagages soit terminé, pour monter en wagon, lorsqu'un officier d'ordonnance du maréchal Canrobert, apporte l'ordre de suspendre les départs et de rentrer au camp.

Le maréchal vient de recevoir du maréchal de MacMahon une dépêche datée de Saverne, quatre heures du matin, disant:

" J'ai été attaqué, hier matin, par des forces très supérieures, à Froeschwiller et à Elsasshausen ; j'ai lutté toute la journée et j'ai perdu la bataille ; je me suis mis en retraite sur Saverne,où je vous prie de m'envoyer au plus vite des vivres et des munitions."

En même temps que cette dépêche, le commandant du 6e corps reçoit l'ordre de suspendre l'envoi de ses divisions sur Nancy et de faire rentrer au camp de Châlons, celles qui sont déjà arrivées à leur destination.

La défaite de MacMahon et l'échec éprouvé, le même jour, par Frossard à Spickeren, ont changé les plans de la campagne et on retourne au point de départ, pour y attendre des ordres.

Malgré la pénurie des approvisionnements au camp, le maréchal Canrobert envoie immédiatement, à son collègue du 1er corps, tout ce qu'il peut réunir en vivres et en munitions. Ce convoi, sous la conduite d'un officier, arrive le jour même à sa destination.

Le 9 août, le 5e corps reçoit l'ordre de se tenir prêt à partir pour Metz. La veille, le maréchal Canrobert a quitté le camp et s'est rendu dans cette ville.

Quoiqu'il n'ait pas été appelé au grand quartier général, sa présence peut y être nécessaire pour se mettre, au moins, en communication d'idées plus immédiate que ne le permettent les lenteurs d'une correspondance même régulière ; de grosses questions viennent, en effet, d'être traitées au quartier impérial.

Le maréchal Bazaine est investi du commandement en chef de l'armée qui se concentre autour de Metz. On pense qu'une grande bataille est imminente, et c'est probablement dans cette éventualité qu'on appelle le 6e corps, dont le retour au camp de Châlons est ignoré du chef de l'armée.

Le maréchal Canrobert, rentré au camp le 8 août à minuit, donne de suite des ordres pour que tout soit prêt au premier signal de départ ; mais, le lendemain, une dépêche de l'Empereur lui demande de se rendre à Paris, pour y prendre les ordres de l'Impératrice régente, et, peut-être, recevoir un commandement dans la capitale.

Il règne à Paris, en ce moment-là, une certaine inquiétude ; la nouvelle de deux défaites successives a mis en émotion la population si impressionnable de la capitale ; déjà, on a comme un pressentiment des événements qui se sont déroulés, et il ne serait pas impossible que l'on songeât à rendre à l'ancien chef de l'armée de Paris le commandement qu'il avait avant la guerre.

Mais le maréchal Canrobert ne peut se dispenser de faire observer que, dans les circonstances critiques, qui surgissent pour le pays, son choix ne peut être que douteux, et qu'il désire conserver le commandement de son corps d'armée.

Il est d'autant mieux fondé pour exprimer ce désir que, dans la journée du 10 août , quelques heures après son départ du camp, une dépêche a appelé à Metz d'abord la 3e division, et dans la même journée, une nouvelle dépêche prescrit le départ de la 1re et de la 2e divisions.

Ces circonstances font croire à une dissolution du 6e corps, et on se demande si cette mesure n'est pas la conséquence de la nomination au commandement en chef du maréchal Bazaine, dans le but d'écarter de l'armée le maréchal le plus ancien.

Cette mesure, quoi qu'elle ait d'excessif, peut se comprendre. On ne rencontre pas tous les jours des chefs qui, désignés pour le premier rang par leur position et leur ancienneté, fassent volontiers le sacrifice de leur personnalité, par respect pour les décisions, et n'aient d'autre sentiment que celui de concourir de tous leurs efforts au bien général.

Une pareille abnégation est fort honorable ; elle prouve toujours un grand coeur et un patriotisme au-dessus de toutes les questions personnelles. Aussi, vu le caractère modeste et l'abnégation dont Canrobert a déjà donné la preuve en Crimée, on espère que le 6e corps subsistera, et que son vaillant chef réclamera, non seulement comme un honneur, mais aussi comme un devoir, de conduire ses troupes au combat.

Les espérances ne sont pas déçues.

Dans la nuit même, une dépêche arrivant de Paris, apprend à l'état-major général du 6e corps, que le maréchal se rend directement à Metz, emmenant sa 4e division (général Levassor-Sorval), qui est restée à Paris.

L'armée de Bazaine est maintenant au complet.

LES PREPARATIFS DE RETRAITE

Le 12 août au soir, en recevant le commandement en chef des mains de l'Empereur, le maréchal Bazaine fut averti que sa mission consistait à passer la Moselle sans retard, pour se replier sur les plaines de la Champagne. "C'était là un ordre impératif". Par deux fois le maréchal emploie ce mot dans son livre l'"Armée du Rhin", et dans sa déposition devant la commission d'enquête législative.

Il n'y avait pas, en effet, un moment à perdre, si on ne voulait pas que l'armée française, qui occupait, sur la rive droite de la Moselle, un grand arc de cercle, fut isolée de Paris et séquestrée dans le Nord de la France. La situation était des plus périlleuses.

Le conseil de guerre tenu le 12 août, dans l'orangerie de Metz, a décidé que l'armée tout entière prendra la route de la Champagne, traversera l'Argonne et se retirera à Châlons, où elle rejoindra MacMahon, laissant à Metz une garnison suffisante pour défendre la place.

Deux jours auparavant, les chemins de fer étaient encore libres ; on aurait pu exécuter rapidement cette manoeuvre stratégique ; maintenant il faut passer par Verdun, aller à pied, marcher en ordre militaire, afin de pouvoir, au besoin, se déployer et combattre !

La retraite doit commencer le dimanche 14 août ;tous les ordres nécessaires sont donnés.

Puisqu'on voulait traverser l'Argonne, il fallait hâter, presser le départ, agir sans délai ni trêve. Une armée qui se retire et qui n'a point de railways à sa disposition, est forcée de traîner

L'HYDROTHERAPIE RATIONNELLE

A la faculté de Médecine de Paris

A diverses époques, des esprits amis du progrès ont employé l'eau froide en médecine et en chirurgie.

Au commencement du siècle, Priessnitz ressuscite sans s'en douter l'hydrothérapie empirique, mais il n'est que le vulgarisateur d'idées qui avaient été émises bien avant lui, par Floyer, Hahn, Giannini, Pomme, Musa et Currie. Priessnitz n'a donc jamais inventé la cure d'eau. Son emploi, tant au point de vue de l'hygiène que du traitement des maladies, se perd dans la nuit des temps et a toujours joué, dans l'évolution des peuples primitifs, un rôle prépondérant.

Hippocrate lui-même, le père de la médecine, 400 ans avant J. C., avait prescrit l'eau froide dans les affections rhumatismales et les fièvres ardentes, etc. Quoiqu'il en soit, nous ne parlerons ici que de l'"hydrothérapie rationnelle", de cette hydrothérapie qui a pour base le "diagnostic" et les "indications", et que nous voudrions faire accepter, à force d'évidence, par tous les hommes de science et de bonne foi. Résumons notre pensée sur la marche et les étapes suivies par la médication nouvelle.

L'hydrothérapie est sortie de l'empirisme comme la médecine elle-même, et elle est devenue depuis 50 ans, une véritable science, grâce à l'énergie, à la persévérance et aux travaux de l'immortel Fleury, en France. Le Dr Fleury commença ses publications sur l'hydrothérapie en 1837, et les continua en 1852, par un traité "ex professo" sur la matière. A bon droit, il peut revendiquer le titre de fondateur de l'hydrothérapie scientifique. Ses ouvrages sont remplis de faits cliniques des plus instructifs, et son oeuvre restera certainement un des plus beaux monuments élevés à l'hydrothérapie rationnelle, car on peut dire que ses travaux ont assis la méthode sur les bases solides de l'expérience et de l'observation. Fleury, le premier, démontra le pourquoi de la guérison par l'eau, et, grâce à lui, nous possédons aujourd'hui une hydrothérapie vraiment scientifique dans les meilleures conditions de stabilité et de durée.

C'est cette hydrothérapie, que l'on méprise tant en certains quartiers, qui, en 1859, faisait son entrée à la faculté de médecine de Paris, et la faculté n'a pas frémi d'horreur et d'indignation ! Loin de là : le professeur Wurtz et d'autres médecins éminents de la faculté ont fait les plus grands éloges des thèses qui ont été présentées sur la médication par l'eau, et la thèse du Dr Delmas a même été signalée à la bienveillance de M. le ministre de l'Instruction publique.

Nous voici bien loin de l'anathème, lancé par certains médecins d'autrefois, et même de nos jours, — ce qui est moins pardonnable, — contre cette médication que l'on méprise sans la connaître.

A la vérité, l'hydrothérapie de Priessnitz, l'hydrothérapie de tel et tel, l'hydrothérapie de MM. Kneipp, n'est pas l'hydrothérapie de Fleury, l'hydrothérapie qui, reposant "sur une observation" et une "expérimentation scientifique", est en parfait accord avec toutes nos connaissances physiologiques et pathologiques", l'hydrothérapie qui a été honorablement accueillie par la Faculté.

Ces faits semblent méconnus, même par certains médecins, et je tiens à les mettre en lumière, car c'est un événement scientifique dont la signification et la portée n'échapperont pas à la sagacité de nos lecteurs.

Il est bon de remarquer que cet événement se passait en 1859, bien avant les publications de l'abbé Kneipp, qui n'ont paru qu'en 1886.

C'est donc faire preuve de beaucoup de mauvaise foi, pour ne pas dire d'une profonde ignorance, que d'écrire dans les journaux contre l'abbé Kneipp et la cure d'eau, et de chercher par là même à discréditer l'hydrothérapie rationnelle sans tenir aucun compte des publications de Fleury, de Beni Barde, de Bottey, d'Hayem, etc., sur cette médication.

Pour beaucoup trop de personnes encore, la cure d'eau est synonyme de l'abbé Kneipp. Et comme la science médicale fait défaut à ce champion de l'eau froide, malgré qu'il soit doué d'une sagacité merveilleuse et d'un rare esprit d'observation, on en conclut bien vite que le traitement par l'eau ne vaut rien. L'abbé Kneipp, cependant, guérit, mais il ne sait pas pourquoi il guérit. Il ne cherche pas à le savoir. Comment le saurait-il ? Les connaissances anatomiques, les principes de la physiologie et de la pathologie lui font complètement défaut. Mais il guérit, il guérit souvent, donc sa médication est bonne. L'agent dont il se sert est bon ; que lui importe tout le reste ? Ses succès sont même trop brillants, car le célèbre curé bavarois reste convaincu que l'eau est la panacée, le remède à tous les maux.

C'est une erreur profonde que nous combattons de toutes nos forces ; et ces exagérations de trop zélés partisans de l'eau n'ont pas peu contribué à discréditer cette médication, sans compter les résistances et les préjugés qu'elles ont soulevés dans le monde médical. Nous devons, toutefois, être reconnaissant envers l'abbé Kneipp, car sans lui, la méthode hydrothérapique ne serait peut-être pas encore venue à l'ordre du jour, dans notre pays, et elle n'y aurait pas pris les développements que l'on y constate déjà.

C'est de l'hydrothérapie rationnelle qu'il s'agit aujourd'hui, et celle-ci, après avoir conquis sa place dans les hôpitaux et à la faculté de médecine de Paris, en 1859, gagnait, quelques années plus tard, sa cause devant l'Académie de médecine. A l'heure actuelle, les ouvrages de la cure d'eau couronnés par l'académie ne se comptent plus. Plusieurs de ses membres sont eux-mêmes des spécialistes en hydrothérapie et ont écrit en sa faveur. Hayem, membre de l'académie et professeur de matière médicale, à la faculté de médecine de Paris, ne se gêne pas de dire que dans un grand nombre de circonstances, l'hydrothérapie est supérieure aux médicaments proprement dits. Et que dit le professeur Peter, une autre célébrité médicale ? Il considère que l'hydrothérapie employée seule, suffit dans bien des cas morbides, et que, ajoutée à d'autre médications, elle en est le plus puissant auxiliaire.

Que peut-on dire de plus et de mieux ?

Dr CHS. DEBLOIS.

Trois-Rivières, 6 août 1897.

—L'assoupissement est chassé par les Pilules de Beecham. (No.8)

AVEZ-VOUS UNE HERNIE ?

Si vous en avez une, vous avez besoin d'être guéri. Employez le bandage qui ne fait jamais défaut, pour maintenir et guérir une hernie, le bandage Lindman, 13 avenue du Collège McGill, s-n

AU POLE

A Monsieur le directeur de la "Presse" à Montréal.

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt dans votre numéro de samedi dernier l'article intitulé: "Le mystère du pôle". Notre distingué compatriote, M. Louis Fréchette, auteur de cet article, nous a montré qu'il était non seulement un lettré et un artiste, mais aussi un savant. En effet, il est peu de personnes s'occupant de sujets scientifiques—et plus particulièrement de météorologie et de physique du globe—qui auraient pu traiter avec plus de clarté et d'ingéniosité ce vaste sujet.

Les arguments de M. Fréchette, tendant à démontrer que les régions polaires sont nécessairement dépourvues d'atmosphère et conséquemment inabordables par un aérostat, semblent concluants "a priori"; cependant, je ne crois pas qu'ils puissent être acceptés sans discussion.

Je n'ai pas la prétention de posséder les qualités requises pour trancher la question, ni l'autorité nécessaire pour parler "ex cathedra" sur un point qui est resté obscur pour tout le monde jusqu'à ce jour, savoir: la possibilité pour un être humain d'atteindre le pôle nord. Mais, sur l'invitation de M. Fréchette à discuter ses arguments, je me permettrai de formuler quelques objections contre sa théorie.

D'abord, il est évident que si la terre, était le seul corps céleste se mouvant dans l'espace et qu'elle fut animée du mouvement de rotation qu'elle possède actuellement, les choses devraient se passer comme le prétend M. Fréchette; c'est-à-dire que la couche atmosphérique étant d'une très faible densité, sa légèreté et le peu de cohésion de ses parties constitutives la ferait accumuler vers les régions équatoriales et réduire à zéro aux pôles où la force centrifuge est nulle. Mais il s'en faut que la Terre soit le seul astre du ciel, nos yeux sont là pour témoigner du contraire. Parmi le nombre infini d'astres qui nous environnent de toutes parts, il en est deux qui nous sont attachés par des liens plus étroits que tous les autres, dont l'attraction "en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances" se fait plus vivement sentir sur le globe que nous habitons. Ces deux astres sont le soleil et la lune. Chacun sait que l'attraction de ces deux astres a, entre un grand nombre d'autres effets, celui de produire les marées. Si la lune, par sa seule attraction, peut soulever et entraîner à sa suite cette énorme masse liquide qui produit les marées, combien cette attraction ne doit-elle pas agir avec une plus grande intensité sur une matière aussi légère, aussi ténue, que l'est notre atmosphère ! ! Et la force attractive du soleil, est-ce une quantité négligeable? Quand on songe que cette force d'attraction du foyer central se fait sentir jusqu'à onze cent millions de lieues (Neptune) et même au-delà, n'est-on justifiable de croire que cette même source d'énergie doit agir puissamment sur l'enveloppe gazeuse que nous respirons et produire ce que l'on pourrait appeler de "fortes marées atmosphériques"? Rien ne s'oppose à ce que les choses se passent de cette manière, seulement—et c'est regrettable—personne n'y est jamais allé voir; aucun aéronaute n'a jamais pu atteindre les régions supérieures de l'atmosphère et en mesurer la profondeur sous différentes latitudes.

Quoi qu'il en soit, il est permis de considérer comme chose prouvée que l'attraction du soleil et de la lune a pour effet de produire ce que j'appelle "des marées atmosphériques". Or, le soleil étant au-dessus de l'horizon pendant six mois — depuis l'équinoxe du printemps jusqu'à l'équinoxe d'automne, pour le pôle nord, — n'est-il pas permis de supposer que l'attraction solaire doive être suffisante pour rétablir l'équilibre et compenser ce que la force centrifuge pourrait enlever au pôle de sa couche atmosphérique ? Et si l'on ajoute à cela la force attractive de la lune qui vient se combiner avec celle du soleil pour augmenter l'étendue de ces marées atmosphériques, on est de suite convaincu que la couche d'air peut être considérable au pôle même, et qu'un aéronaute peut, à certaine saison de l'année et avec des vents favorables, atteindre cette région mystérieuse et en apparence inaccessible.

Le succès de l'expédition de l'explorateur Andrée aurait pour effet de jeter une lumière complète sur les conditions climatologiques et météorologiques de cette partie de notre planète que nous appelons le pôle nord.

A. PH. ROY,
Astronome.

Nous recevons aussi la communication suivante, sur Andrée, à la réponse de M. Fréchette : —

M. Fréchette, dans sa correspondance de samedi dernier, donnait à douter du retour de M. Andrée, du Nord ; et il basait ce doute sur son hypothèse unique et originale, qu'il n'y a point d'air au pôle Nord.

Pour sûr, personne ne s'y est rendu encore, pour nous rassurer positivement sur ce point, mais il est tout à fait probable que l'air s'y trouve là en aussi grande quantité, sinon plus, qu'à l'Equateur.

Quelque grande que soit la force centrifuge produite par la rotation du globe, elle est tout à fait insignifiante, comparée à la force de gravité, en vertu de laquelle la terre attire tout à elle, avec une violence irrésistible. Il est vrai que la force centrifuge a gonflé la terre à l'Equateur au détriment des pôles qui se sont aplatis pour remplir le vide au centre, mais la terre alors était en fusion, due à la haute incandescence de notre planète, ressemblant probablement à la lave qui sort des volcans, de nos jours. Aujourd'hui, la force centrifuge ne peut rien faire apparemment, à la croûte solide et refroidie de notre globe.

Evidemment l'air se précipite du Nord à l'Equateur, mais tout aussi évidemment, il laisse l'Equateur pour se rendre au nord. Cela est dû à des causes physiques, le chaud et le froid, et non, ou bien peu, à la force centrifuge. Cette dernière peut naturellement avoir de l'influence sur le mouvement de l'air, en le déviant à droite ou à gauche, selon le cas, ce qui est une des causes des vents d'est et d'ouest.

Mais l'air du nord est sans cesse en mouvement vers l'Equateur, pour remplir le vide incessamment causé par l'ascension de l'air chauffé par le soleil tropical, et cet air élevé et dilaté par la chaleur, se répand en haut de chaque côté, aux pôles, attiré par la force de gravité qui fait que l'air comme la mer, comme l'eau, doit sans cesse et sans relâche trouver son niveau par tout le globe, en quelqu'endroit que ce soit.

Ces mouvements incessants de l'air chaud et froid, produisent les vents, et sont la cause des vents alizés perpétuels aux tropiques, étant déviés à l'est et à l'ouest par la rotation de la terre.

Il est constaté que plus on s'approche des pôles, plus la force de gravité s'accentue, (bien peu , il est vrai), dû naturellement à ce que les pôles qui sont aplatis sont en conséquence plus près du centre de la terre, que l'Equateur, qui est gonflé en dehors. Il est aussi démontré que l'air devient plus dense à mesure qu'on s'éloigne de l'Equateur ; ceci est expliqué par les deux faits suivants : la force de gravité s'augmentant, (pour la raison que je viens de donner) vers les pôles, l'air se trouve donc plus attiré et plus pressé à la terre, — conséquemment plus dense ; 2o l'air comme toute autre chose, est soumise à la loi du froid, c'est-à-dire que le froid contracte l'air et conséquemment encore le rend plus dense ; et plus on ira au nord, plus naturellement on trouvera ces deux phénomènes en évidence et en action.

Nous avons donc les plus puissantes raisons du monde à croire que l'air existe en aussi grande abondance sinon plus, aux pôles de l'Equateur.

Nansen n'a manqué d'atteindre le pôle, que par quelques cents milles, et cependant il n'a pas trouvé dans le moindre degré, que l'air était plus raréfié qu'ailleurs. Si André périt, ce sera par le froid, la faim, ou à l'incapacité de revenir, dûe à la perte de gaz de son ballon.

Mais Andrée ne périra pas. Il n'y a pas encore un mois qu'il est parti, et il a dit qu'on ne recevrait pas de ses nouvelles avant 30 jours, et peut-être pas avant un an.

"La Providence, presque invariablement, favorise l'audacieux."

UN "SCRUTATEUR."

Je Guéris les Hommes Faibles

Pas de fausses promesses.
Pas de traitements longs et ennuyeux.
Pas de méthodes charlatanesques.
Pas de trouble pour vous convaincre.
Pas de rémunération pour nos connaissances.
Pas de soulagement temporaire.
Pas de danger de complication.

SOULAGEMENT IMMEDIAT. GUERISON RAPIDE. GUERISON PERMANENTE.

L'ELECTRICITE DONNE LA VIE ET LA SANTE. ELLE VOUS SOULAGE ET GUERIT PENDANT QUE VOUS DORMEZ.

SI POSSIBLE, VENEZ EXAMINER MA CELEBRE BATTERIE POUR LE CORPS, AYANT LA FORME D'UNE CEINTURE, OU ECRIVEZ POUR AVOIR LE PAMPHLET, "TROIS CLASSES D'HOMMES."

Dr SANDEN, 156 rue St Jacques, Montréal. Heures de bureau, 9 à 6 hrs. Le dimanche, 11 à 1 hrs.
149—n—w—qb [1]

POUR
rendre aux cheveux grisonnants leur couleur naturelle et leur beauté, pour nettoyer la peau et guérir les démangeaisons, en un mot pour préserver et restaurer les cheveux le Rénovateur Parisien pour les cheveux, de

LUBY

n'est pas égalé. Sa composition est telle qu'il ne faillit jamais, si on suit la direction ; les demandes sans nombre du Luby et la grande quantité qu'on en vend prouvent qu'il donne satisfaction à tous ceux qui s'en servent.
50 cents la bouteille.

NOS prix sont les plus bas, ...la qualité la meilleure.

BROSSES ET BALAIS

Envoyez chercher un catalogue illustré.
CHAS. BOECKH & FILS,
1 et 3 RUE DEBRESOLLES, Montréal.
Téléphone Bell 677. Tél. Marchands 677
136—ms-n

Elle n'est pas juste

La manière avec laquelle l'ouvrage est distribué et proportionné. Voyez la besogne fatigante des femmes à la maison. Comparez ce travail dur et fatigant avec les occupations de la plupart des hommes. La meilleure manière de s'en tirer est de se servir de la Pearline.

Servez-vous de la Pearline et vous n'aurez plus de fatigue à faire l'ouvrage de la maison.

La Pearline rend à la femme le travail plus facile, moins fatigant et bon pour sa santé. Tout le lavage, tout le nettoyage et des centaines d'autres choses encore deviennent faciles avec la Pearline.

DES MILLIONS DE PERSONNES SE SERVENT MAINTENANT DE PEARLINE

UN BON SAVON
UN BON CADEAU

Marque de Commerce

Tout acheteur du

SAVON IMPERIAL ...DE BARSALOU

Qui nous rapportera les enveloppes de ce Savon et de la Poudre Impériale recevra un joli cadeau. Faites l'essai.

10,12,14

Le Secret d'avoir un Beau Teint par un moyen naturel

Avoir un beau teint voilà ce que recherchent avec raisons d'ailleurs, toutes les jeunes filles, les jeunes femmes, et même les femmes d'âge mûr. Pour obtenir ce résultât on a recours à toutes sortes de procédés factices, les fards, les poudres, et comme résultats on arrive à s'abimer à tout jamais l'épiderme. Un beau teint est le résultat d'une bonne santé, d'un sang riche et généreux. Le

VIN St MICHEL

ce Tonique Reconstituant, Stimulant et Nutritif contient tous les éléments nécessaires à la production d'un sang riche et généreux, il donne à la peau une teinte rosée, les lèvres se colorent, les yeux s'animent, enfin, le visage prend cet éclat radieux, cette expression sereine, cet air de santé qui vous charme et vous captive.

avec elle ses parcs, ses munitions, ses bagages et ses vivres, et, si elle a un effectif de cent cinquante à cent soixante-dix mille hommes, ce convoi immense occupe un terrain énorme.

Un convoi de cette importance ne gêne pas une armée dans une marche en avant, parce qu'il la suit à distance ; mais, dans une retraite, il faut le placer au milieu même des troupes, pour pouvoir le défendre, et il en résulte un allongement fâcheux des colonnes.

On aurait pu expédier d'avance, sous une forte escorte, ce volumineux matériel, pendant la journée du 13 août, ou même, au besoin, pendant la nuit suivante, mais on n'en fit rien.

Les rues étroites de Metz, les deux ponts que protège le fort Moselle, les seuls qui enjambent la rivière, avaient déjà occasionné des embarras de circulation énormes, du 25 au 28 juillet. Les officiers du génie avaient, depuis longtemps, étudié les emplacements favorables pour jeter à la hâte des ponts de bois.

Le 8 août, sans même consulter l'état-major général, l'Empereur donne directement l'ordre au général Coffinières de Nordeck, qui n'a pas encore été nommé gouverneur de Metz, et commande le génie de l'armée, de construire le plus de ponts possible, afin que le passage de l'armée puisse s'opérer rapidement.

Le général Coffinières établit trois ponts en face des chemins, qui conduisent de la gorge de Queuleu à la Seille. Trois autres ponts sont jetés sur le "bras mort" de la Moselle ; six autres ponts sont encore construits en amont de Metz : trois sur le bras navigable, trois pour traverser l'île Saulcy. En aval, les débouchés sur la rivière étant plus rares, les ponts sont moins nombreux. Le général Coffinières en fait placer en face de la route départementale, qui borde la rive droite de la Moselle. Il en est jeté également trois pour traverser l'île Chambière.

Pour activer le travail, tous les moyens d'action sont réunis ; on fait appel aux ingénieurs civils, aux officiers du génie, aux inspecteurs de la navigation, et en moins de quatre jours, un kilomètre de ponts de toute nature, ponts de bateaux, ponts de chevalets, ponts de bois, assure le passage de l'armée.

Le 12 août, tous est donc terminé. Malheureusement, il survient alors un accident que le génie n'a pu prévoir, car la Moselle est en ce moment-là très basse ; les ponts sont enlevés par une crue excessive de la rivière, mais peuvent néanmoins être sauvés ; toutefois, quelques heures après, ils sont emportés par suite de la nouvelle accumulation d'eau, provenant de la rupture du bief du canal de la Marne au Rhin. On a alors recours aux pontonniers, et dans la journée du 13, le commandant en chef du génie se rend au château de Borny, auprès du maréchal Bazaine, pour l'informer que le passage pourra s'effectuer le 14 au matin.

L'Empereur, comme on le voit, se défiait de Bazaine que lui avait imposé l'opinion publique. Le 13, bien que démis de son commandement, il envoie au maréchal un officier d'ordonnance lui apporter une lettre, par laquelle il désire voir hâter le passage sur la rive gauche de la Moselle.

"Ah ! oui, s'écrie brutalement Bazaine en lisant cette lettre, — hier c'était un ordre, aujourd'hui c'est un désir. Je connais cela ; c'est toujours la même chose sous des mots différents."

Aussi, voulant rester maître absolu de son commandement, Bazaine, comme nous allons le voir, rusa-t-il pour que l'Empereur prît les devants sur Verdun, croyant être suivi par le maréchal, et celui-ci se trouva seul à Metz, maître de l'armée et du sort de la France, du moins le croyait-il ainsi.

Une autre préoccupation se présentait, non moins grave, à l'attention de notre état-major général ; la destruction des ponts par lesquels l'armée du Prince Frédéric-Charles, qui se trouvait concentrée le long de la Moselle, pouvait à son tour traverser la rivière, pour venir attaquer de flanc l'armée française, en train d'opérer sa retraite.

Bazaine ne donne aucun ordre pour détruire ces ponts ; des chambres de mine ont été ménagées dans les ponts de Magny et de Marly sur la Seille, dans les deux ponts d'Ars et dans celui de Pont-à-Mousson ; mais un seul de ces dispositifs, celui du pont-barrage d'Ars, a été chargé ; enfin le pont suspendu de Novéant, en face de Corny, peut être détruit en quelques minutes.

Le 13 août, des coureurs prussiens, arrivent à Corny et sont refoulés par le 9e régiment ded ragons de la brigade du prince Murat ; les habitants de Novéant et d'Ars s'empressent d'adresser à Metz des dépêches, pour prévenir que l'ennemi avance.

Plusieurs citoyens demandent s'il ne sera pas utile de faire sauter les ponts, par lesquels il est visible que les Allemands vont effectuer leur passage. A Ars même, un officier de génie, qui a été envoyé pour disposer et charger les fourneaux de mine, demande d'urgence un ordre, sans lequel il ne peut agir. Il ne lui est même pas répondu. Quant, aux habitants de Novéant, on se borne à les remercier, non sans quelques railleries, de leurs bons avis.

Dans cette circonstance, les Allemands sont merveilleusement servis par la coupable incurie du commandant en chef. Leurs équipages de pont ne sont pas encore arrivés, mais on leur a laissé libres tous les autres ponts en amont de Metz, qui leur seront de la plus grande utilité dans les journées du 15 et du 16 août, pour traverser la Moselle.

Le 13 août, de son quartier général de Borny, le maréchal Bazaine donne Briey, assertion entièrement fausse, comme le sait très bien le maréchal. Il exige qu'on s'en tienne aux deux routes, qui n'en forment qu'une seule de Metz jusqu'à Gravelotte, où a lieu la bifurcation ; inconvénient, comme on l'a déjà dit, des plus graves, puisqu'il augmente l'encombrement du départ.

La ville de Metz, comme ses forts avancés, était, le 13 août, en mesure de tenir tête aux efforts de l'ennemi.

L'arsenal de Metz renfermait cent cinq mille coups de canon, quatre cent tonnes de poudre et sept millions de cartouches. En cas d'attaque sur l'un des points, il était toujours facile de faire transporter les munitions nécessaires, pour suffire à tous les besoins du combat. La garnison comprenait seize cents hommes du génie, douze cents artilleurs, près de trois mille hommes d'infanterie, sans compter les douaniers, la garde nationale mobile et la garde nationale sédentaire.

Enfin, au moment du départ de l'armée, le maréchal Bazaine a décidé que la 3e division (de Leveaucoupet) du 2e corps, réduite à environ huit mille hommes par la bataille de Forbach, où elle a supporté le principal effort de l'ennemi sur le plateau de Spickeren, sera laissée dans la place comme garnison.

—Le 14 août, à neuf heures du matin, l'empereur et le prince Impérial, après avoir entendu la messe à la cathédrale, prenaient officiellement congé de l'évêque et du clergé de Metz, Sur la place de la Préfecture, les équipages du quartier impérial faisaient leurs préparatifs de départ. Le 5e escadron du régiment des guides.

attendait, les hommes ayant mis pied à terre, la bride passée au bras. Le 3e bataillon du 3e grenadiers avait formé les faisceaux, contre la grille du quartier impérial.

A deux heures, l'empereur et le prince Impérial, suivis du prince Napoléon et de leur état-major, quittaient la préfecture et sortaient en voiture par la porte de Thionville, au milieu des centgardes, se rendant à Longeville, où ils

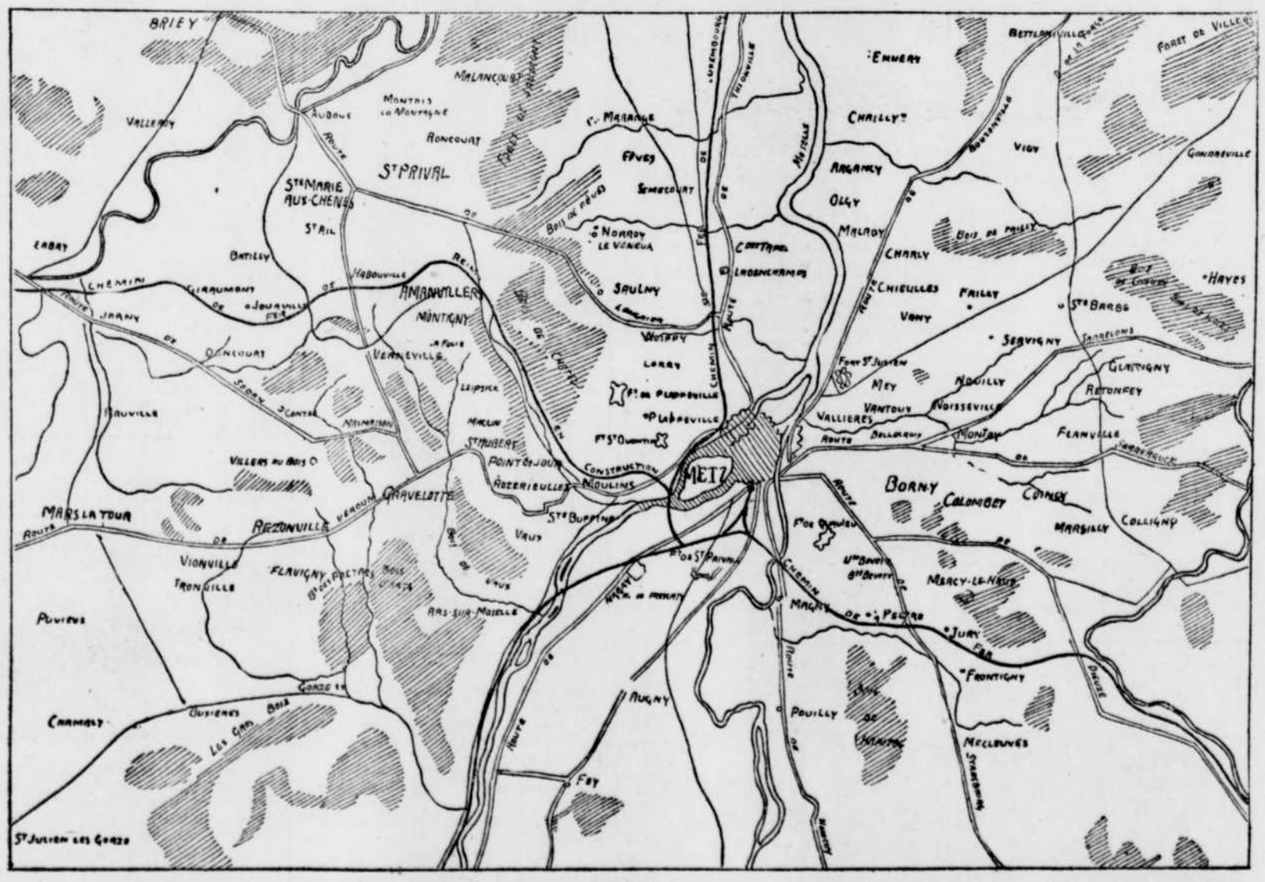

METZ ET SES ENVIRONS.

Peu de de temps après le lever du soleil, un brouillard épais s'étend sur la campagne et voile l'horizon.

Suivant les ordres reçus la veille, on abat les tentes, on fait les sacs et on charge les voitures, car les envois doivent précéder les troupes et se rendre à destination du Ban Saint-Martin.

Dans chaque brigade de cavalerie, un escadron est de piquet, d'après un ordre arrivé la veille, et doit tenir ses chevaux sellés et bridés, depuis le matin jusqu'à la retraite. Chaque cheval doit emporter de l'avoine pour trois jours de nourriture, et les hommes pour trois jours de biscuit ou de pain.

Dès quatre heures du matin, les troupes se tiennent prêtes à marcher. Cependant personne ne s'ébranle. On s'attend à une attaque. Les hommes restent sac au dos, derrière les faisceaux.

—Quand le maréchal Bazaine prit, le 12 août au soir, le commandement de l'armée de Metz, on crut qu'à l'exemple de Napoléon Ier qui, par la vivacité de ses marches, déroute les Autrichiens et les Piémontais pendant ses célèbres campagnes d'Italie, le nouveau commandant en chef allait passer à une grande mobilité dans ses mouvements et signaler une ère nouvelle, dans la directions des lignes d'opérations. Ce système de marches rapides, aussi indispensables dans la défensive que dans l'offensive, a produit de si grandes choses, qu'il était évident que le premier qui y renoncerait, en présence d'un ennemi entreprenant et capable, deviendrait la victime de son manque d'ardeur et d'initiative.

Il était d'autant plus essentiel, du reste, d'entrer dans cette voie, que, dès le 7 août, l'ennemi, qui a occupé Sarreguemines, forme trois puissantes armées et envahit nos provinces de l'est, en masquant le mouvement de ses colonnes par une puissante cavalerie.

Quinze corps d'armée venant d'Allemagne, admirablement pourvus, manoeuvrent à la fois au Nord, au Sud, et à l'Est, et commencent déjà ces mouvements tournants qui nous furent si fatals pendant toute la campagne, grâce à l'immensité des ressources de l'ennemi.—Le 9, le quartier général prussien s'est avancé jusqu'à Sarrebrük ;—10, les têtes de colonnes de l'ennemi se montrent à Remilly et à Pont-à-Mousson ;—le 11, elles menacent Nancy où les uhlans ont fait une apparition ;—le 12, la situation est plus grave encore : le roi de Prusse est à Saint-Avold et les communications entre Metz, Nancy et Châlons deviennent très difficiles ;—le 13, les communications sont interrompues. A l'Est, on entend des coups de fusil vers la Planchette et Coincy ; le cercle se referme sur nous et il est désormais impossible d'exécuter un mouvement de retraite, sans passer sur le corps de l'ennemi.

Ce résultat définitif n'est pas impossible : " Mais il faut oser et vouloir. "

Le 13 août au soir, la retraite sur Verdun était ordonnée. "On se tiendra prêt, disait l'ordre du départ, à exécuter un mouvement demain 14, à cinq heures du matin. Tout le monde prendra des vivres pour les 14, 15 et 16, et l'intendant général emportera le plus de rations possible, en ne laissant dans Metz que les transports nécessaires à la garnison...."

Malheureusement, une seule route devait servir de débouché à cette masse de plus de cent cinquante mille hommes après le passage des ponts. Dans ces conditions, l'écoulement de toute l'armée devait exiger au moins soixante-douze heures, chiffre bien éloigné des prévisions du commandant en chef ; car il rendait compte à l'empereur que le mouvement serait terminé dans la journée du 14. Sa détermination d'abandonner la route de Briey devait avoir les conséquences les plus graves, en retardant une opération qu'il aurait fallu pousser, le plus rapidement possible.

En outre, les Prussiens ont deviné cette retraite. Peut-être aussi, dès la veille, leurs espions les ont-ils renseignés à cet égard.

Le 13 août au soir, au moment où les ordres de retraite sur Verdun ont été donnés, on a aperçu distinctement trois fusées partant des pentes du Saint-Quentin. Les témoins de ce fait n'ont pu s'empêcher de s'écrier :

"Nous sommes trahis : notre mouvement de demain est annoncé aux Prussiens. "

Aussi, dès l'aube du 14 août, les vedettes allemandes ont-elles poussé leurs reconnaissances vers nos lignes. Elles constatent le mouvement de retraite, que nos troupes commencent à exécuter. Il faut l'empêcher d'aboutir, le retarder au moins de vingt-quatre heures, pour compléter le cercle de fer qui livre, à la merci des Allemands, cette brave armée de Metz, assez dévouée pour sauver la France de la terrible catastrophe qui la menace.

C'est le vieux Steinmetz qui est chargé de cette mission difficile et dangereuse. Nous allons voir comment il s'acquitta de cette mission.

—Le premier objectif que les Allemands ont rencontré, à leur entrée en campagne, a été notre base d'opérations derrière le Rhin. La seconde est la ligne de la Moselle. Si on se trouvait dans de bonnes conditions, même après nos échecs en Alsace, on pourrait tenter sur ce point une défense latérale, aussi bien qu'une défense de front.

Mais ce n'est pas là le cas, et les Prussiens le savent bien. Enhardis par leur premier succès, et grâce à leur immense supériorité numérique, ils manoeuvrent de façon à assurer la destruction ou au moins la décomposition de notre armée.— Notre inaction leur vient en aide.— Comme Napoléon Ier, dont ils observent constamment les maximes, ils rejettent les vieilles routines, qui ne s'attachent qu'à l'occupation d'une vieille province, et s'appliquent à disloquer toutes nos ressources militaires, convaincus que les nations tombent d'elles-mêmes, quand elles n'ont plus de forces organisées pour les couvrir.

Grâce à un habile système d'espionnage, ils sont informés, jour par jour, de la position de nos armées.

Pendant dix ans, ils ont fouillés toutes nos contrées, recherché le fort et le faible de notre organisation militaire, pénétré dans nos bureaux, dans nos administrations.

Par de faux semblants d'amitié, ils ont endormi notre vigilance, trompé notre bonne foi, trahi la sotte confiance que nous leur accordions. Depuis dix ans, ils ont étudié nos effectifs et vécu dans notre intimité pour mieux nous dévaliser un jour, pour mieux ruiner la France, détruire sa prospérité, sa puissance, lui voler ses provinces et, détrousseurs de grandes routes, s'enrichir de ses milliards et de ses dépouilles.

Puis, avec l'habileté du larron qui, au moyen âge étudiait les avenues du château qu'il se proposait de dévaliser avec sa bande, ils ont mesuré d'un coup d'oeil exercé, les chances qu'offriraient les différentes zones de la guerre, dirigé leurs masses concentriquement, d'abord au centre de nos armées divisées et, après le premier coup porté, ils ont manoeuvré sur les extrémités qui conduisent plus directement sur nos communications, afin de nous déborder, nous couper, nous imprimer des directions divergentes et n'abandonner leur système de dévastation, qu'après avoir dispersé nos armées et anéanti le commerce, l'industrie et la fortune de la France.

A suivre samedi prochain

LE PROSCRIT

RECIT DES TEMPS REVOLUTIONNAIRES

LE PROSCRIT

I

Sur les hauteurs boisées qui dominent le village d'Héricourt-en-Caux, une jeune femme, à la fin d'un après-midi du mois de septembre 1800, était assise sur un banc de pierre, à côté de la porte d'un vieux château, dont le faîte ardoisé restait encore empourpré, dans les clartés expirantes du jour, des derniers feux du soleil couchant.

Tout était silence autour d'elle.

L'attitude de cette femme, ses mains croisées sur ses genoux, son front penché comme écrasé sous la masse lourde de ses cheveux blonds, l'expression de ses yeux noirs et profonds, qui semblaient éteints dans un amer désenchantement, et éclairaient d'une vive flamme le plus exquis visage, tout révélait qu'elle était tombée, à la faveur du soir et du silence, en une de ces rêveries maladives auxquelles s'abandonnent volontiers les natures impressionnables, sous l'action des circonstances extérieures, quand elles ne parviennent pas à les dominer.

A l'improviste, elle fut tirée de sa méditation. A quelques pas d'elle, dans l'avenue qui du village montait vers le château, le sable criait sous des pieds qui l'écrasaient. Elle se redressa d'un brusque mouvement où apparaissait le désir de ne pas être vue ainsi triste et accablée, et d'une voix soudain raffermie, elle cria :

—Est-ce vous, Clément.

Et, comme on ne lui répondait pas, elle se leva, alla droit du côté d'où venait le bruit qui l'avait troublée et regarda. Sous ses yeux s'étendait, blanche entre les arbres, l'avenue que déjà le crépuscule enveloppait de ses teintes grisâtres. Seul sur le chemin désert, un homme s'avançait vers elle.

En une minute, elle l'eut dévisagé.

De haute taille, large d'épaules, alerte et vigoureux, vêtu d'une lévite brune ouverte sur un gilet clair rayé de bleu, chaussé de bottes à la russe dont les tiges cachaient les bords du pantalon de même couleur que la lévite, coiffé d'un chapeau en feutre noir à ailes étroites, rien en lui n'eût attiré l'attention si sa figure, à l'expression fière et révélatrice d'une origine au-dessus du commun, n'eût fait un saisissant contraste avec le désordre, l'usure et le débraillé des vêtements souillés de boue et la misère inscrite sur ses chaussures éculées couvertes de poussière. Tandis que la démarche et les traits étaient d'un aristocrate, la tenue, au contraire, ressemblait à celle des innombrables vagabonds qui, depuis quelques années, parcouraient les routes, arrêtaient les diligences, détroussaient les voyageurs, et dont le nombre attestait le désarroi de la police et son impuissance à rétablir en France la sécurité.

Surprise par l'apparition de cet inconnu, la jeune femme demanda :

—Que voulez-vous, monsieur ?

Mais, au lieu de répondre à cette question, lui-même interrogea, une supplication dans l'accent.

—Depuis huit ans, suis-je donc si changé, chère Clary, que vous ne me reconnaissez pas ?

La jeune femme se pencha pour mieux voir, et, bouleversée, éperdue, tremblante, elle s'écria :

—Vous, Albert, vous ?

—Oui, moi, Albert de Saint-Frémont.

—Mais que venez-vous faire ici, malheureux ?

—Chercher un asile pour quelques heures. Je suis proscrit, fugitif. Accusé d'avoir trempé dans le complot de la machine infernale, poursuivi, traqué par les limiers de la police, j'ai quitté Paris, voici deux jours, avec l'espoir de gagner Saint-Valery et de trouver là les moyens de passer en Angleterre. Mais dure a été la route. J'ai marché sans relâche, presque sans manger. Je succombe à la fatigue, je ne peux aller plus loin. Alors je me suis rappelé que ce château se trouvait sur mon chemin, qu'autrefois j'y fus reçu comme un ami, comme un fiancé, que la belle jeune fille qui l'habitait alors avec ses parents m'avait promis de m'attendre, et je suis venu non pour lui rappeler les promesse dont le temps, une longue absence, mes malheurs l'ont déliée, mais pour la supplier de me donner provisoirement un abri. Si vous ne consentez à me recevoir, Clary, je suis perdu.

Elle croisa les mains dans un geste désespéré. Elle pliait sous la douleur qui s'emparait d'elle, et la voix brisée, elle murmura :

—Vous recevoir ! C'est, hélas ! impossible. Je ne suis pas seule ici. Si mon mari vous trouvait dans sa maison, il vous livrerait. Il est tout dévoué à Bonaparte.

—Votre mari ! Vous vous êtes donc mariée ?

Il y avait un reproche dans ce cri.

—Ne vous hâtez pas de me blâmer, continua Clary. Si je vous ai sacrifié, si j'ai dû feindre de vous oublier, c'est qu'on m'a contrainte ; oui, contrainte, il y a six ans de cela. Mon père, accusé de complicité avec les émigrés, avait été arrêté ; traduit devant le tribunal révolutionnaire, il allait être conduit à l'échafaud. Résolu à le sauver ou à périr avec lui, je me décidai à aller solliciter sa grâce à Paris.

Je ne connaissais personne parmi les puissants du jour. Mais on m'avait recommandée au conventionnel Clément Javarin.

—Clément Javarin ! Un terroriste ! un régicide ! s'écria Albert. Vous osâtes vous adresser à ce scélérat !

—Je n'avais pas le choix. Et puis, il était notre compatriote, député de notre département ; nous l'avions connu dans des jours plus heureux. Pour toutes ces causes, j'allai me jeter à ses pieds. D'abord, il me repoussa durement ; puis il se laissa fléchir et consentit à faire une démarche auprès de Robespierre. Je croyais qu'en me le promettant, il ne cédait qu'à ma douleur, qu'à mes larmes. Hélas ! je fus bientôt détrompée. Dès ma seconde visite, il me déclara qu'il ne m'accorderait sa protection que si je consentais à l'épouser. "Vous êtes belle, me dit-il, vous êtes riche, et je vous veux. Soyez ma femme, et votre père est sauvé." Je protestai, je m'indignai, je supplial ; tout fut inutile ; il resta inexorable. Mon père sortit de prison, et moi je suis devenue la femme de Clément Javarin.

—Et votre père a accepté ce sacrifice ?

—Il ne l'a connu que lorsqu'il ne pouvait plus l'empêcher. Il n'y a pas survécu. Quelques mois après sa délivrance, il est mort de chagrin en constatant que pour le sauver, je m'étais vouée à un malheur éternel.

—Vous n'aimez pas votre mari ? demanda Albert dont ces explications avaient dissipé la colère et qui s'apitoyait au spectacle du désespoir de son amie.

—L'aimer ! répéta Clary. Comment l'aimerais-je alors que je suis sa victime ? Non, je ne l'aime pas ; je le hais. Et après un silence, elle ajouta : —Vous le voyez, Albert, je ne peux vous garder ici. Vous y seriez en péril de mort, car si Javarin y découvrait votre présence, il n'hésiterait pas à vous dénoncer.

—Me connaît-il ? Sait-il que je vous ai aimée, que nous devions nous marier ?

—Il l'ignore.

—Alors pourquoi me dénoncerait-il ? —Pour se créer un nouveau titre à la faveur du Premier Consul dont il s'est fait le courtisan et le valet. Partez, Albert, supplia Clary. Prolonger, ne fût-ce qu'une minute votre séjour ici, c'est accroître les périls qui vous menacent. D'un instant à l'autre, Javarin peut revenir ; ses serviteurs peuvent nous surprendre...

—Pardonnez-moi, monsieur Javarin, répondit le maire. Monsieur arrive de Paris, il a des ordres.

—Comme vous avez peur, Clary, observa douloureusement Albert.

—J'ai peur pour vous, répondit-elle, pour vous seul. Je ne serai rassurée que lorsque vous serez loin.

Mais au lieu d'obéir, il s'asseyait sur le banc de pierre, à l'entrée du château, à la place où se trouvait Clary tout à l'heure, et comme elle allait se récrier, il dit :

—Le malheur est que je ne puis aller plus loin ; marcher encore m'est impossible. Je tombe de fatigue et de besoin. Pourquoi fuirais-je si c'est pour m'exposer à être pris ? J'aime autant attendre à cette place que le sort se prononce pour ou contre moi. Rentrez chez vous, abandonnez-moi à mon destin. Je reste ; advienne que pourra.

—Mais vous vous perdez !

—Allons, calmez-vous, fit-il, et puisque ma présence vous effraye à ce point, je m'en vais. Péniblement, il se souleva, et se remit debout. —Je ne peux pas, dit-il soudain ; vous le voyez, Clary, je ne peux pas.

Il chancelait et serait tombé s'il ne s'était appuyé contre le mur. Il demeura là, reprenant haleine, le regard perdu sur l'horizon que la nuit peu à peu avait enveloppé de ses ombres. Quant à Clary, troublée jusqu'à l'égarement, indécise, sans volonté, elle tenait ses yeux fixés sur ce revenant dont le brusque retour emplissait son coeur de perplexités et d'angoisse.

—En venant au château, avez-vous rencontré quelqu'un ? demanda-t-elle enfin.

—Je n'ai rencontré personne, et j'ai lieu de croire que personne ne m'a vu.

—Alors, venez. Je ne peux vous sauver que par un coup d'audace. Nous allons le tenter. Que le ciel nous protège !

—Que voulez-vous donc faire, reprit-il.

—Vous cacher jusqu'à demain. Et elle répéta : — Venez.

Ils franchirent ensemble le seuil du château et pénétrèrent en un vestibule haut et vaste, plongé dans l'obscurité, à l'extrémité duquel on voyait, à travers une porte entre-bâillée une salle éclairée par deux lampes, où des domestiques dressaient un couvert en causant entre eux à haute voix. A la clarté qui venait de cette pièce, Albert de St-Frémont aperçut au fond du vestibule les premières marches d'un large escalier. Un mot de Clary lui fit comprendre qu'il fallait arriver à cet escalier sans être vu ni entendu des gens qui se trouvaient dans la salle. A l'exemple de la jeune femme, il retenait son souffle et marchait sur la pointe des pieds.

—Le plus difficile est accompli, fit-elle à voix basse, au moment où ils atteignaient heureusement l'escalier.

Maintenant, et sans se départir de leur prudence, ils escaladaient les degrés. En une minute, ils furent au premier étage. Clary hâtait le pas, entraînant Albert. Empêché par la nuit de voir en quels lieux il passait, il avait pris le parti de suivre sa protectrice sans s'étonner de rien et sans l'interroger. Ils eurent bientôt traversé le palier. Une nouvelle porte s'offrit à eux. Elle était entr'ouverte. Clary Javarin y fit passer St-Frémont.

—Attendez patiemment mon retour. Vous êtes en sûreté.

Sans lui laisser le temps de répondre, elle tira la porte sur elle. Il entendit le bruit d'un tour de clef dans la serrure. Il était seul et emprisonné. Tout d'abord, il n'y vit goutte. Il fit quelques pas à tâtons, anxieux, craintif, redoutant de heurter les meubles. Mais, sa main ayant rencontré le dos d'un fauteuil, il respira, heureux de s'asseoir et de détendre enfin ses membres fatigués, et s'assoupit.

Au bout de quelques moments, la clef de nouveau tourna dans la serrure, la porte se rouvrit, se referma. Clary revenait. Elle portait dans une assiette quelques provisions, une bouteille de vin,, un pain, des fruits.

—C'est tout ce que j'ai pu dérober à l'office sans être vue, dit-elle, en rangeant ces objets sur une table.

—Où sommes-nous ? osa-t-il alors demander.

—Dans ma chambre, répondit-elle. Si Javarin nous y surprenait, il nous tuerait tous deux. Mais, il ne saura pas que vous y êtes.

Tout en parlant, elle frottait une allumette contre la paroi intérieure de la cheminée et allumait une bougie. Une pâle lumière brusquement les éclaira. Ils se regardèrent et tressaillirent, surpris de se voir si pâles, si défigurés par l'émotion qui les agitait, émotion indicible, émotion torturante que venaient de déchaîner les circonstances imprévues qui les réunissaient après une si longue séparation dans un tête-à-tête, né du hasard plus encore que de leur volonté, et leur révélaient qu'ils n'avaient pas cessé de s'aimer. Ils restèrent silencieux en face l'un de l'autre, n'osant regarder en eux-mêmes où tout, en cet instant, n'était que désarroi et faiblesse.

—Je vous ai conduit ici, dit-elle, parce que c'est la seule pièce du château où il soit en mon pouvoir de vous donner asile. Partout ailleurs, vous eussiez été trop exposé. Je vous la cède pour quelques heures. Nul ne s'avisera de venir vous y chercher. Je veillerai à la porte du château jusqu'au matin. Avant le lever du jour, je viendrai vous délivrer et vous faire fuir. Vos forces seront réparées et vous pourrez-en peu de temps être rendu à Saint-Valéry.

—Il était donc écrit que je vous devrais la vie, murmura-t-il. Ah ! Clary ! comment vous exprimerai-je ma gratitude ?

—Comment ? Mais en me gardant un souvenir.

—Hélas ! à quoi bon ? gémit-il.

—Pourquoi désespérer ? reprit-elle. Qui sait si l'avenir ne nous dédommagera pas des rigueurs dont nous ont accablés le passé et le présent.

—Vous m'aimez donc encore ?

—Je vous aime et vous aimerai aussi longtemps que vous m'aimerez.

—Ah ! Clary ! Clary !

Il s'était levé, les bras tendus, une flamme dans les yeux, exalté par les paroles qu'il venait d'entendre. Mais un bruit qui montait du dehors le cloua sur place. C'était, sous les croisées, dans la nuit sereine, le roulement d'une voiture, des pas de chevaux battant le sol, une sonnerie de grelots.

—C'est Javarin, s'écria Clary.

Elle mit un doigt sur sa bouche, invitant en ce geste Saint-Frémont à être prudent et s'esquiva en fermant la porte à clef, ainsi qu'elle l'avait déjà fait une première fois.

III

Une heure plus tard, dans la vaste salle à manger, l'ancien conventionnel Clément Javarin et sa jeune femme achevaient leur repas. Javarin s'était mis à table en descendant de voiture, sans se donner le temps de secouer la poussière de ses vêtements. Il avait quitté Paris durant la soirée de la veille, voyagé en poste, ne s'arrêtant qu'aux relais pour changer de chevaux, pressé de rentrer chez lui après une absence de quelques jours. Las de sa route, il avait mangé en hâte, se promettant, après sa longue course faite d'un trait, de se mettre au lit et de dormir jusqu'au lendemain.

Quand elle avait dit à Saint-Frémont qu'elle haïssait celui dont elle portait le nom et partageait la vie, elle ne mentait pas, n'exagérait même pas. Oui, elle le haïssait, et s'il ne s'en apercevait jamais, c'est que Clary dissimulait pour éviter la vengeance qu'il n'eût pas manqué d'exercer sur elle, si cette haine légitime, provoquée par sa conduite, s'était manifestée.

Durant le repas qui finissait, obsédée par ces pensées troublantes, dévorée par l'angoisse en songeant au proscrit qu'elle avait osé cacher dans sa chambre, et aux catastrophes que son dévouement pouvait attirer sur leurs têtes, elle avait dû feindre un calme qu'elle n'éprouvait pas et dissimuler ses horribles inquiétudes.

Déjà, dès l'arrivée de Javarin, afin de capter sa confiance et de prévenir ses soupçons, elle avait témoigné un contentement de le revoir, auquel il n'était pas accoutumé. Elle avait affecté de l'interroger avec sollicitude sur les événements de Paris, dont les premières nouvelles commençaient à peine à se répandre et qui ne l'eussent guère intéressée si elle n'avait redouté que Saint-Frémont les expiât. Surpris de cet accueil si différent de celui qu'il trouvait ordinairement en rentrant chez lui, Javarin s'était empressé de satisfaire à la curiosité de sa femme. Plein de son sujet, il avait raconté ce dramatique attentat de la rue Saint-Nicaise, dirigé contre le Premier Consul, l'explosion sur son passage d'un engin meurtrier que déjà la rumeur publique désignait sous le nom de machine infernale, l'échec miraculeux de cette criminelle tentative et comment la police de Fouché, après s'être égarée d'abord en cherchant les coupables parmi les vieux républicains, ces farouches Montagnards qui exécraient Bonaparte, s'était enfin convaincue que le complot, si heureusement avorté, était l'oeuvre de quelques royalistes exaltés.

—On les poursuit, on les traque de tous côtés, avait dit Javarin. Déjà plusieurs d'entre eux ont été arrêtés. On finira par les découvrir tous et ils subiront le châtiment qu'ils ont mérité.

—Mais les connaît-on tous ? s'était écriée Clary.

—Ceux qu'on tient ont dénoncé les autres.

Redoutant de se trahir si le nom d'Albert de Saint-Frémont était prononcé devant elle, Clary n'avait osé pousser plus loin ses questions, s'appliquant seulement, pour endormir la vigilance de son mari, à témoigner d'une indignation égale à la sienne contre les auteurs de ce lâche attentat. Elle y mettait même tant de chaleur que Javarin n'en revenait pas et se demandait quelles circonstances inspiraient à sa femme les propos qu'elle lui tenait. Malgré son mariage, elle était restée royaliste. Dans ses discussions avec Javarin, lorsque par hasard elle se laissait aller à discuter, elle ne cachait pas les opinions qu'elle devait à sa naissance et qu'elle avait en quelque sorte sucées avec le lait. Il ne pouvait donc que s'étonner des sentiments qu'elle manifestait ce soir-là, des termes en lesquels elle parlait de Bonaparte, et semblait se réjouir d'apprendre qu'il avait échappé aux coups redoutables dirigés contre lui.

—Je suis enchanté de vous voir rendre justice à l'homme providentiel qui a sauvé la patrie, dit-il bientôt. Si tous les Français étaient aussi équitables que vous, Clary, les dangers qui nous menacent encore seraient bientôt conjurés.

—Je suis convaincue, répondit-elle, animée du désir de lui plaire.

—Alors, reprit-il, mettez vos actes d'accord avec vos paroles.

—Que voulez-vous dire ?

—Je veux dire que puisque vous admirez Bonaparte, il faut venir lui faire votre cour.

—Moi! s'écria-t-elle. Vous entendez que j'aille à Paris?

—Vous ne serez ni la première, ni la seule dont le Premier Consul aura reçu les hommages. En lui offrant les vôtres, vous m'aiderez à fortifier la confiance qu'il me témoigne et à tirer parti de l'influence que je commence à exercer sur lui. Il est généreux et sensible. La générale Bonaparte est charmante. Ils seront touchés l'un et l'autre par les égards dont vous les entourerez, oui, touchés et flattés aussi de voir une personne de votre rang, une fille de gentilhomme se rapprocher d'eux, donner un bon exemple aux aristocrates qui les boudent encore, et je recueillerai le fruit de votre complaisance. N'hésitez pas, Clary. Secondez mes légitimes ambitions. Vous n'aurez pas à le regretter. Bonaparte est l'homme de l'avenir; déjà la France est à ses pieds; il y régnera quelque jour et saura récompenser le zèle des amis de la première heure. Permettez-moi de m'accompagner à Paris lors de mon prochain voyage.

Cette mise en demeure la déconcertait. Elle ne savait que répondre. Mais de nouveau, elle songea à Saint Frémont, elle comprit que dans l'intérêt de ce malheureux, elle devait céder à la demande de son mari.

—Si vous considérez que ma présence à Paris est nécessaire à vos intérêts, je ne refuserai pas de vous y accompagner quand vous le souhaiterez, répondit-elle.

—Ah! c'est bien, c'est bien! fit-il joyeusement. Croyez, Clary, que vos procédés me vont au coeur. Je voulais vous en exprimer sur l'heure ma reconnaissance. S'il existe un moyen de vous prouver qu'elle n'est pas un vain mot, indiquez-le moi, je m'empresserai de vous obéir.

—Gardez-moi pour plus tard ces bonnes dispositions. Je ne saurais les utiliser quant à présent. Lorsqu'elles me seront nécessaires, je ne manquerai pas d'y recourir.

Un domestique venait d'entrer à l'improviste, et Javarin, d'un bond, s'était rejeté en arrière.

—Qu'est-ce ? demanda-t-il courroucé. Que me veut-on ?

—C'est le maire d'Héricourt qui désire vous parler sur-le-champ, monsieur, répondit le domestique.

—Le maire d'Héricourt ! Qu'il entre.

En entendant annoncer le visiteur, Clary avait senti son sang se glacer dans un subit déchaînement de terreur et d'angoisse. Instinctivement, elle attribuait cette visite inattendue à la présence dans le château du fugitif qu'elle y cachait, et bien qu'elle espérât que personne ne l'avait vu, une mortelle frayeur s'emparait d'elle comme à l'approche d'un danger.

—Peut-être le cherche-t-on, pensa-t-elle.

Tremblante et pâle, elle recula, cherchant l'ombre dans la vaste salle que deux lampes ne suffisaient pas à éclairer jusqu'à ses extrémités ; elle craignait de se trahir. Quand elle se crut protégée par l'obscurité, elle resta immobile et attendit. Le maire entra. Il n'était pas seul. Un individu vêtu de noir, que Clary ne connaissait pas, l'accompagnait, et deux gendarmes de la brigade d'Héricourt leur faisaient escorte.

—Que signifie cet appareil de force ? demanda Javarin d'un air impérieux. Les gendarmes ! chez moi !

—Pardonnez-moi, monsieur Javarin, répondit le maire, un brave homme aux traits rudes, qui semblait terrifié par l'acte audacieux auquel ses fonctions l'obligeaient à participer. Monsieur va s'expliquer et vous répondre, ajouta-t-il en désignant le personnage qui marchait à ses côtés. Il arrive de Paris, il a des ordres.

De plus en plus surpris et excité, Javarin interpella l'inconnu :

—Parlez, monsieur, lui dit-il, car en vérité, je ne comprends pas...

—Vous allez comprendre, monsieur. Je suis commis par le ministre de la police pour rechercher les bandits qui ont voulu assassiner le Premier Consul, et j'ai lieu de croire que l'un d'eux s'est réfugié ici.

—Ici ! s'écria Javarin d'un accent qui marquait une incrédulité égale à sa stupéfaction. Quelle folie ! S'il était entré dans cette maison, je le saurais. Mes gens me l'auraient appris. Je suis sûr d'eux.

—Ces brigands ont toutes les audaces, observa le policier, et mes suppositions ne sont pas aussi invraisemblables qu'elles en ont l'air. Justement, parce que mon coquin devait croire qu'on ne songerait pas à le rechercher chez vous, il se peut bien qu'il y soit venu comme dans un asile plus sûr que les autres.

L'argument parut frapper Javarin.

Le policier continuait :

—Il a quitté Paris depuis deux jours pour gagner Saint-Valéry-en-Caux où il comptait s'embarquer. Averti de son départ et de ses projets par un de ses complices, je suis parti derrière lui. A plusieurs reprises, j'ai retrouvé ses traces, mais je les ai constamment perdues. Cependant, j'allais droit devant moi, certain de saisir mon homme à Saint-Valery. Voilà que ce soir, en arrivant à Héricourt, j'apprends qu'un voyageur, un piéton de mauvaise mine, ne m'a devancé que de quelques instants. On me donne son signalement. Je reconnais celui que je cherche. Je questionne, et je suis convaincu qu'il n'a pas dépassé Héricourt, qu'il y est encore. Mais où ? C'est là ce qu'il faut savoir. Sur ces entrefaites, un petit vacher vient me déclarer qu'il a rencontré un inconnu à l'entrée de votre parc, qu'il l'a vu franchir la barrière. Alors je n'ai pas hésité ; j'ai requis M. le maire de mettre à ma disposition les gendarmes, quelques citoyens de bonne volonté, et je suis venu vous trouver, monsieur, convaincu que vous me seconderiez en tout ce que j'entreprendrais pour m'emparer de ce grand coupable.

Javarin s'inclina, et d'un ton de condescendance répondit :

—Vous avez eu raison de compter sur mon zèle. Le général Bonaparte n'a pas de plus fidèle serviteur que moi, et tout le monde ici est à vos ordres, puisque vous le représentez. Que comptez-vous faire ?

—Je vais opérer d'abord une battue dans le parc. Peut-être le fugitif s'est-il endormi dans un fourré, dans les meules de foin, quelque part enfin où il ne pouvait croire qu'on le découvrirait. Si nos recherches sont infructueuses, alors, à mon très grand regret, je me verrai forcé de perquisitionner dans le château.

—Je vous guiderai moi-même, monsieur, répliqua Javarin. Et se tournant vers ses domestiques groupés à la porte de la salle : —Allumez des lanternes, ordonna-t-il ; détachez les chiens ; conduisez M. le délégué du ministre de la police jusqu'aux extrémités du parc. Visitez les communs, voyez partout enfin.

Une détonation retentit, et Javarin, foudroyé, roula sur le plancher.

—Que faire ? mon Dieu ! que faire ? se demandait-elle.

Tout à coup, elle constata qu'elle était seule avec son mari. Le délégué du ministre de la police venait de sortir, entraînant à sa suite le maire d'Héricourt et les gendarmes. Dans le parc, on entendait leurs cris, la marche précipitée d'une troupe, des aboiements de chiens. A la lueur des torches, la battue commençait, et de minute en minute, Clary voyait grandir le péril que courait Saint-Frémont. Alors, elle jeta vers le ciel un regard désespéré comme pour le prendre à témoin de la dure nécessité qui la contraignait à jouer une partie suprême, et s'approchant vivement de Javarin qui s'éloignait, elle l'arrêta :

—Écoutez-moi, lui-dit-elle. Tout à l'heure, lorsque sur vos instances je vous ai promis de vous livrer à Paris, vous m'avez offert de me prouver votre reconnaissance si l'occasion de le faire se présentait. Cette occasion vient de se présenter à l'instant même.

—Cette occasion ! fit-il surpris. Où ? Comment ?

Alors, elle fit un nouveau pas vers lui, et à demi-voix, elle reprit :

—L'homme que cherche la police est ici.

—Il est ici ! Dans ma maison ? s'écria Javarin. Mais qui la lui a ouverte sans me consulter ? Qui lui a permis d'y entrer ?

Soit qu'elle n'eût pas entendu cette double question, soit qu'elle ne crût pas que l'heure d'y répondre était venue, elle n'y répondit pas, et croisant les mains, elle répéta :

—Il est ici, et je vous supplie de m'aider à le sauver.

III

Penchée devant son mari, dans une attitude de prière, Clary, attendait anxieuse qu'il daignât parler. Mais il se taisait. Son silence était terrible, plus terrible que n'eussent été les éclats de sa fureur. Cette fureur qu'il s'efforçait de contenir embrasait ses yeux d'une flamme sombre et voilait d'une pâleur livide son visage convulsé.

—Pourquoi persistez-vous à vous taire, Clément ? demanda Clary d'une voix brisée par l'épouvante. Votre dessein est-il de ne pas m'exaucer ?

Alors seulement, il se décida à répondre à ces questions, mais à exprimer sa pensée et à laisser tomber de sa bouche les mots irrités qui pouvaient seuls la traduire.

—Ainsi, fit-il, vous avez accueilli cet homme, et vous n'avez pas craint de m'exposer à passer pour son complice ? Vous n'ignoriez pas, cependant, vous ne pouviez ignorer que les lois édictées par le Premier Consul punissent qui recèlent les conspirateurs des mêmes peines qu'eux, et que si votre protégé avait été trouvé dans cette maison, caché par vous, c'en serait fait de moi. Vous n'avez pas hésité, cependant ; vous l'avez reçu, vous l'avez abrité, et pour vous décider à me faire l'aveu de votre imprudence, il a fallu que vous fussiez convaincue que ce sinistre personnage ne pouvait plus se soustraire aux recherches. Qu'est-il donc pour vous que vous vous soyez intéressée à lui ? Le connaissiez-vous ? Comment se nomme-t-il ? Allons expliquez-vous, j'attends.

—Calmez-vous d'abord, dit-elle ; la colère vous conseillerait mal si vous m'écoutiez qu'elle.

—Quel est cet homme ? répéta-t-il exaspéré ; avant tout, je veux savoir qui il est, et la cause du service que vous lui avez rendu au risque de me compromettre. Répondez ou j'appelle, et je déclare devant tous qu'il est ici.

—Ce n'est pas cette déclaration qui vous mettra sur ses traces si je refuse de vous dire en quel endroit je l'ai caché.

La fureur de Javarin redoubla :

—Son nom ? son nom ? reprit-il s'entêtant dans sa volonté d'en savoir plus long.

—Il se nomme le chevalier de Saint-Frémont.

—Saint-Frémont ! Et c'est à lui que vous avez donné asile ! Misérable femme, ne saviez-vous pas qu'il est l'âme damnée de Georges Cadoudal? Et vous me demandez de vous aider à le sauver, lui, le plus violent, le plus entreprenant des ennemis du premier consul ! Vous avez pu croire que je céderais à vos supplications ?

—Je le crois encore, répliqua Clary.

—Vous vous trompez. Ce n'est pas quand je puis rendre au Premier Consul un service qui me vaudra sa faveur, que je vais sacrifier volontairement une si belle occasion de lui prouver mon zèle. Ah ! Saint-Frémont est ici ! poursuivit impitoyablement Javarin, dont la colère s'apaisait et qui déjà se frottait les mains. Béni soit le hasard qui l'y a conduit. La fortune est entrée avec lui dans ce château. Je ne vous demande pas de me dire où il est. Je saurai bien le trouver sans vous, et dussé-je bouleverser la maison de fond en comble...

Il n'acheva pas et courut vers la porte, pressé d'avertir le délégué ministre de la police qui continuait ses recherches dans le parc. Mais Clary se jetait au-devant de lui.

—Attendez encore, fit-elle, redevenue suppliante, et si vous n'êtes pas un tigre, écoutez-moi. Vous voulez savoir pour quel motif j'ai donné asile à M. de Saint-Frémont. Je vais vous le dire. Peut-être, alors, comprendrez-vous que je devais faire ce que j'ai fait, et que si vous livriez ce malheureux, vous mettriez dans ma vie une douleur inconsolable.

Sur ces mots, il s'arrêta, et redevenu maître de lui, il dit froidement :

—Je vous écoute.

—Mais peut-être aimez-vous encore cet homme et lui-même vous aime-t-il toujours ?

—Je crois qu'il m'aime, répondit simplement Clary. Quant à moi, que vous importent mes sentiments pour lui, puisque, ne l'ayant jamais rencontré depuis que je suis votre femme, je suis destinée à ne le revoir jamais. Ah ! Clément, ajouta-t-elle, si vous voulez que je l'oublie, sauvez-le.... Sauvez-le et je l'oublierai, je vous le jure, pour ne plus me souvenir que de votre générosité et la payer, tant que je vivrai, de tout l'amour de mon coeur ?

Elle n'avait jamais été plus belle, plus séduisante, plus touchante ; et cette fois, Javarin fut attendri.

Il se rapprocha d'elle, et, très doux maintenant, il reprit :

—Tout l'amour de votre coeur ! Est-ce bien vrai ?

Elle le regarda en face :

—Je n'ai jamais menti, affirma-t-elle. Sauvez Albert, et je n'aurai plus d'autre souci que celui de votre bonheur.

Il l'étreignit contre sa poitrine.

—Ah ! sirène, bégaya-t-il, que vas-tu me faire faire ?

—Vous consentez ! s'écria-t-elle.

—Où l'avez-vous caché ?

—Dans mon appartement.

—Allez le chercher et amenez-le ici.

—Ici ! fit-elle stupéfaite. Mais on le verra.

—On ne le verra pas. Ces gens sont au fond du parc. Ils ne sont pas près de revenir. Nous avons plus de temps qu'il n'en faut pour faire évader votre protégé. Il aura quitté le château quand on l'y cherchera. Je réponds de tout, Clary. Hâtez-vous seulement.— Donnez à cet homme un de mes manteaux, de l'argent s'il en a besoin. Allez, allez vite.

Obéissante, elle s'élança vers l'escalier et eut bientôt disparu. Alors, Javarin courut à la porte qui donnait sur le parc. Un gendarme se tenait là en sentinelle.

—Cours avertir le délégué de la police que je l'attends ici sur l'heure. Je crois que nous tenons celui qu'il cherche.

Il rentra dans la salle les yeux brillants de joie, une joie méchante que trahissait le sourire qui entr'ouvrait ses lèvres, et l'oreille tendue, il resta immobile, dans une attente fiévreuse.

—Nous voici, dit soudain près de lui la voix de Clary.

—Trop tard ! murmura Javarin à l'oreille de Saint-Frémont, en l'obligeant à rentrer dans la salle qu'il venait de quitter.

Les hommes de police s'y précipitèrent à leur tour, obéissant à un signe de Javarin. Clary, foudroyée par la surprise et la douleur, poussa un gémissement. Convaincue que des circonstances fatales avaient seules déjoué le bon vouloir de son mari, et bien loin de deviner l'infâme comédie qu'il avait jouée, elle se jeta sur lui, effarée. Mais d'un geste il l'écarta, et s'adressant au délégué, il lui désigna Saint-Frémont :

—Voilà celui que vous cherchez, dit-il.

IV

Pendant ce temps, les gendarmes se rapprochaient de Saint-Frémont pour se saisir de lui.

—Vous ne me tenez pas encore, cria-t-il en reculant jusqu'au mur, et en tirant de sa ceinture un pistolet qu'il dirigea sur le groupe qu'ils formaient.

Mais l'un d'eux bondit, lui prit le bras si brutalement, qu'il l'obligea à lâcher son arme avant qu'il eût pu en faire usage. Elle tomba de ses mains paralysées, et il resta sans défense, accablé sous le nombre de ses agresseurs, qui l'eurent bientôt lié, bâillonné, réduit à l'impuissance.

Ils se préparèrent à l'emmener.

—J'espère, monsieur, dit alors Javarin au délégué, que vous rendrez compte au premier consul de mon zèle à le servir.

—Justice vous sera faite, répondit le policier.

—Ne manquez pas de lui dire, ajouta Javarin, que si vous avez pu vous emparer de cet homme, c'est grâce à moi, ou plutôt, grâce à madame, ajouta-t-il en perçant de son regard railleur Clary qui pleurait anéantie, car c'est elle qui me l'a dénoncé.

Un cri d'horreur et de révolte répondit à cette accusation odieuse. Clary s'était redressée. Tout son être protestait contre le mensonge. Mais Javarin le répéta :

—C'est elle qui vous le livre, affirma-t-il. Elle était jalouse de prouver son dévouement au général Bonaparte.

A ces mots que Saint-Frémont entendit au moment de sortir, il se retourna. Ses yeux encore brillants de fureur tombèrent sur Clary et elle crut y voir un reproche. Soupçonnée par lui ! Elle chancela sous ce coup sans trouver en elle la force de réagir. Saint-Frémont sourit, dédaigneux et amer. Les paroles de Javarin avaient éveillé ses soupçons, ébranlé sa foi dans la loyauté de Clary. Il fit un signe aux gendarmes pour les inviter à se mettre en route. Ils allaient déférer à ce désir très clairement exprimé, mais ils en furent empêchés par l'appel désespéré de la jeune femme. Elle s'efforçait de retenir Albert. Elle ne voulait pas le laisser partir avant de s'être justifiée. Elle l'adjurait de ne pas croire à ce qu'avait dit Javarin, et gémissait en devinant à sa froideur, à son impassibilité, que ces propos accusateurs l'avaient trouvé crédule.

Brusquement, elle cessa de se lamenter. On la vit se raidir, lasse, en quelque sorte, de protester en vain. Ses yeux, où se lisait une exaltation qui touchait à la folie, fixaient le sol, à la place où, pendant la courte lutte que Frémont avait soutenue contre les gendarmes, était tombé son pistolet. C'est ce pistolet oublié là, qui, maintenant, attirait Clary, l'absorbait, la captivait et lui suggérait des pensées de violence que nul autour d'elle ne pouvait prévoir et dont personne, par conséquent, ne songeait à conjurer l'état.

A l'improviste, elle se précipita, ramassa l'arme, se releva transfigurée par un désir de vengeance et marchant sur Javarin :

—Je ne suis pas votre complice, et je le prouve, dit-elle.

Une détonation retentit, et Javarin, foudroyé, roula sur le plancher.

A quelques jours de là, le chevalier de Saint-Frémont, traduit devant une cour martiale et condamné à mort, fut exécuté à Paris, dans la plaine de Grenelle.

ERNEST DAUDET.

A quelques jours de là, le chevalier de Saint-Frémont.....

PETITES ANNONCES

....TARIF....

Elèves demandés Emploi demandé Chambres à louer Trouvé	20 mots pour 10 cts (½c par mot extra)
Situation vacante Servante demandée Maison à louer A vendre Propriété à louer Perdu "Personnel", 2 cts par mot.	25 mots pour 25 cts (1c par mot extra)

EMPLOI DEMANDE

BOULANGER—Ayant 5 ans d'expérience, 2 aux Etats-Unis, demande place. Est garçon, grand, fort, sobre. Connait très bien son métier. S'adresser Baker, bureau-poste, Maskinongé, Qué. 237—4

HOMME — Une personne honorable demande une place de confiance, déposera caution s'il le faut. Ecrire H. R. "La Presse". 239—1

JEUNE HOMME demandé comme commis de pesée. Doit savoir calculer rapidement. S'adresser l'après-midi à la pesée, haut de l'avenue de Lorimier. 239—1

LAVAGE — On demande du lavage et du repassage au No 39 rue Cotté. 239—1

MENAGERE — Une dame âgée de 44 ans, demande place de ménagère dans un presbytère. S'adresser Mme Gougée, No 1372 rue Notre-Dame. 239—3

SERVITEUR — Jeune homme, honorable famille, connaissant service de table, jardinage, culture, désirerait place. Gages modérés. Ecrire L. D. "La Presse". 239—1

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE—Institutrice demandée qualifiée pour Ontario, pouvant enseigner le français et l'anglais, salaire $300. S'adresser à Regimbal, secrétaire, St-Azilda, Ont. 236—6

ON DEMANDE dix personnes compétentes pour faire des casques à la machine, aussi une personne compétente pour "bloquer" les casques. S'adresser à "The Singer Hat & Cap Manfg Co.," 589 rue St-Paul. 238—2

ON DEMANDE une servante générale. Pas de lavage ni repassage, au No 684 rue Cadieux. 238—2

ON DEMANDE une bonne servante, elle devra savoir faire la cuisine, au No 144 rue Visitation. 238—2

ON DEMANDE 10 hommes et 10 garçons pour distribuer et vendre "Le Journal" du dimanche. S'adresser à M. D. Poitras, 1650 rue Notre-Dame. 238—2

ON DEMANDE une bonne cuisinière, au No 334 Sherbrooke. 238—2

ON DEMANDE une servante générale bien recommandée au No 115 rue Roy. 238—2

ON DEMANDE une servante générale, pas de lavage, au No 357 rue St Antoine. 238—2

ON DEMANDE une bonne française, (de France), parfaitement recommandable et entendue aux soins des enfants. Rép. Boite postale 2342. 238—6

ON DEMANDE des personnes compétentes pour "fitter" les hauts de chaussures chez elle. S'adresser à la Thompson Shoe Co., ltd., 712½ rue Craig. 237—3

ON DEMANDE des filles pour le moulin à pelleterie, aussi des finisseuses, au No 818 rue St Laurent. 239—1

ON DEMANDE une couturière dans les vestes, au No 1082 rue Amherst, plus haut que la rue Rachel. 239—1

ON DEMANDE immédiatement une jeune fille de 14 à 15 ans, pour aider au ménage, pour une petite famille, 222 rue Rachel. 239—1

ON DEMANDE un catholique de confiance, énergique, possédant une bonne éducation, pour s'occuper d'affaires pour nous, dans son propre diocèse. Devra fournir de bonnes références, Langan Bros, 59 et 61, Park Place, N. Y. City, ville de New-York. 14,21

ON DEMANDE une servante au No 80 rue Cherrier. 239—1

ON DEMANDE une bonne servante, s'adresser au No 35 rue Ste-Elizabeth. 239—1

ON DEMANDE — Un monsieur seul, veuf et propriétaire, désire une personne pour prendre soin de sa maison. S'adresser 25 rue St-Jacques, chambre No 2. 239—1

ON DEMANDE une bonne laveuse immédiatement au No 358 rue Plessis. 239—1

ON DEMANDE des couturières pour coudre dans les pantalons. S'adresser immédiatement, 738A rue St-Laurent. 239—1

ON DEMANDE un homme ayant $50 pour s'associer pour vendre sur le terrain de [illegible] porter $200. S'adresser immédiatement 494A rue Lagauchetière. 239—1

ON DEMANDE deux servantes générales à l'Hôtel Fortin, angle des rues St Jacques et St Gabriel. 239—1

ON DEMANDE des bonnes filles de moulin pour travailler dans les chaussures. S'adresser 357 Amherst. 239—1

ON DEMANDE une servante générale au No 10 rue Cherrier. Références exigées. 239—1

ON DEMANDE une femme contremaître pour une manufacture de cravates qui vient d'être mis en opération ; seules des femmes ayant beaucoup d'expérience dans chaque branche de la ligne doivent s'adresser par lettre en spécifiant le salaire qu'elles veulent avoir, à H. O., LA PRESSE. 10,12,14

ON DEMANDE—Agent pour pépinière demandé, dépenses garanties par la plus grande pépinière au Canada ; emploi permanent. Stone & Wellington, Toronto. 13,15,17,20,22,24,27,29,31,3,5,7,10,12,14

LES AGENTS qui nous écrivent, ce mois, peuvent se procurer un emploi permanent, pour vendre nos patates de semences et nos arbres qui sont levés au Canada. Salaire payé à la semaine. Pelham Nursery Co, Toronto, Ont. 174—n—m—j—s

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une servante. Référence exigées. Au No 300A rue Lagauchetière. 237—3

ON DEMANDE vendeur pour pépinière. Salaire et dépenses payés à un homme capable. Affaires déjà établies, position permanente. Blackford & Cie, Toronto. 13,15,17,20,22,24,27,29,31,3,5,7,10,12,14

ON DEMANDE une servante au No 356 rue des Seigneurs. Pas de lavage, pas d'enfant. 239—1

ON DEMANDE une personne âgée capable de se rendre utile dans une maison, pour son entretien. S'adresser à Mme Corriveau, marché St Laurent, de 9 heures à 5 heures. 239—1

ON DEMANDE une personne de bonne santé fille ou veuve d'environ 30 ans, pour prendre charge d'un ménage d'une famille de deux adultes et deux enfants. Agréable chez-soi. Réponse par lettre avec références. Ecrire G. P., "La Presse." 239—2

ON DEMANDE une servante générale bien recommandée. Il n'y a pas d'enfant ni lavage à la maison, au No 166 rue St Hubert. 239—1

ON DEMANDE une servante au No 759 rue St André. 239—1

ON DEMANDE—Une dame intelligente pouvant fournir une petite sécurité, peut obtenir une magnifique et lucrative position en s'adressant par lettre, L. F., LA PRESSE. 239—1

ON DEMANDE une servante générale au No 22a avenue Laval. 239—1

ON DEMANDE des personnes pour le moulin à pelleterie, au No 213 rue Bleury. 239—1

ON DEMANDE une servante, pas d'enfant, pas de lavage, 2 rue St-David. 239—1

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine ; références exigées, 324 St Urbain. 229—2

ON DEMANDE des repasseuses et glaçeuses de chemises, ainsi que des laveuses sachant repasser, au No 160 rue Cadieux. 239—1

ON DEMANDE des filles pour faire des chemises à la machine, aussi des tourneuses de collets et manchettes. Seules des filles d'expérience doivent se présenter au No 481 rue St-Paul. 239—1

ON DEMANDE une modiste de robes, lundi après-midi, au No 2580 rue Ste-Catherine. 239—1

ON DEMANDE des agents pour une société de bienfaisance payante. S'adresser au No 1471½ rue St Jacques. 239—1

ON DEMANDE une jeune demoiselle parlant anglais et français et ayant son clavigraphe, pour ouvrage dans un bureau. Ecrire à L.E., LA PRESSE. 239—1

ON DEMANDE des filles pour travailler dans les vestes d'avance, emploi permanent pour des personnes compétentes. S'adresser immédiatement 76 rue Fortier. 239—1

ON DEMANDE au No 354 rue St Hubert, pour une petite famille, une servante ; pas de blanchissage. 239—2

ON DEMANDE, de suite, des dames, pour faire des ouvrages de fantaisie, chez elles. Se présenter au No 62 rue des Conseillers de Ville. 239—2

ON DEMANDE un homme de cour, parlant les deux langues. S'adresser au No 650 rue Notre-Dame, Maisonneuve. 239—1

ON DEMANDE des "bunchmakers", des "rollers" et des écoteurs. Des filles préférées. Eureka Cigar Co, 1323 rue Notre-Dame. 239—1

MAISONS A LOUER

A LOUER—Magasin et logement, coin des rues Fontaine et Maisonneuve, occupés comme épicerie depuis 20 ans, comptoir, fixtures, lumières électriques, appartenant à la maison. S'adresser 1078 rue St Denis. 235—5

A LOUER—582 rue Amherst, un haut de maison contenant 7 appartements, loyer modéré. 584 rue Amherst, un soubassement contenant 4 appartements et écurie. S'adresser à 586 Amherst. 133—n

A LOUER—Magasin ou bureau, angle des rues Notre-Dame et St François-Xavier ; loyer modique ; vous pouvez en prendre de suite possession. S'adresser à R. B. Hutcheson, N. P., 204 rue St-Jacques. 236—4

A LOUER—Très beau haut de maison, 393 avenue de l'Hôtel de Ville, huit chambres, bain et w. c., nouvellement blanchi, tapissé et peinturé. Visible de 1 à 6 heures, samedi et lundi après-midi. 238—2

A LOUER — Un haut de maison, 5 chambres, située 472 rue Sanguinet, près du carré St Louis, en parfait ordre. Prix, $14. 239—1

A LOUER — Au No 92 rue St Denis, bas de maison à deux étages, 7 appartements, bain et w.c. S'adresser sur les lieux. Prix modéré. 239—1

A LOUER — Résidence, 15 Place St-Louis, 12 chambres avec fournaise. Maison double, un étage, 9 chambres, 817 Saint-Denis. J. B. St-Louis, 885 St-Denis. 239—6

A LOUER—Un couple sans enfants trouvera un joli logement meublé ou non meublé, 6 appartements, chauffé à l'eau chaude ou non chauffé, bon marché, au No 332 St Urbain, Montréal Annexe. Possession immédiate. 239—2

A LOUER — Bon marché, plusieurs beaux logements. On demande à acheter, argent comptant, petite maison, deux logements. Associé demandé avec $300. Gilbert Martin, 26 rue St Jacques. 239—3

CHAMBRES A LOUER

A LOUER—Chambres doubles et simples, gaz, eau chaude et froide, 138 rue Berri. 239—2

A LOUER—Chambre double, $7 par mois, dans une petite famille privée, gaz, etc., au No 279 rue St Denis. 238—2

BELLES GRANDES CHAMBRES non garnies à louer, vis-à-vis l'hôpital Notre-Dame pour $2, $3, $4, $5 et $6 par mois. C. D. Morin, 1430 Notre-Dame. 239—1

CHAMBRE A LOUER—On trouvera chambre double et simple, sur le devant, étage du bain. Pour messieurs, au No 30a Sanguinet, en face de la rue Dubord. 239—1

CHAMBRE ET PENSION, au No 1117 rue Notre-Dame, vous trouverez deux belles grandes chambres à louer, garnies ou non, avec ou sans pension, dans une famille privée. 239—1

CHAMBRES — Elégamment garnies, balcons, bain, pas de vis-à-vis, pas d'enfant, No 1 avenue Verchères, près coin Ste Catherine et St Charles Borromée. 239—1

CHAMBRE ET PENSION — A louer, chambres garnies, de $3 à $4. Aussi pension de $2.50 à $3. S'adresser 434 Lagauchetière. 239—1

CHAMBRE ET PENSION—Deux chambres simples et doubles, avec ou sans pension, l'usage du salon ou du boudoir, confort de famille, prix modéré, 324 St André. 239—1

CHAMBRE — A louer bonne chambre meublée, condition facile. Au No 494A rue Lagauchetière. 239—1

CHAMBRE A LOUER—Deux pensionnaires trouveront une bonne chambre et bonne pension. Conditions faciles, 396 des Seigneurs. 239—1

CHAMBRE ET PENSION à $2.50 par semaine. No 2647 rue Notre-Dame. 238—2

CHAMBRE ET PENSION — Grandes chambres doubles et simples avec lavabo dans chaque chambre, pension de première classe, au No 142 rue Berri. 238—8

CHAMBRE A LOUER—Au No 150 rue Sanguinet, chambre confortable dans une petite famille. 237—5

CHAMBRES ET PENSION—Une famille ou quatre personnes trouveront chambres et pension. Belle localité, confort de famille ; pas d'autres pensionnaires. 153 rue St-Hubert. 235—5

CHAMBRE—Un ou deux messieurs trouveront grande chambre bien meublée sur le devant, bain et w. c., famille privée, No 1514 rue Notre-Dame. 235—6

A VENDRE

A VENDRE — Un cheval de travail, sain, prix modéré. S'adresser au No 172 rue Champlain. 239—1

A VENDRE — Une épicerie, située coin de quatre rues, pas d'opposition, place de fortune; les affaires se font au comptant. Stock environ $600, loyer $15. Logement compris. Pas besoin d'argent comptant. On acceptera des billets à 3 et 6 mois. Cause de vente, autre genre d'affaires à s'occuper. Ecrire à G. D., "La Presse." 239—1

A VENDRE — Voitures de charretiers, doubles et simples, sleighs, harnais, doubles et simples, trois robes Musk ox. Adresse: 232 rue Montana. 239—1

A VENDRE—Désirez-vous acheter une bonne place d'affaires, et à bon marché ? Lisez : Un restaurant, licence payée, $150 de boissons, prix, $450. Plusieurs autres bars, dans les meilleures localités de la ville. 3 magasins cigares, fruits, rue St Laurent, ces places font de $10 à $12 par jour, prix $250, $275, $400. 3 autres petits magasins, recettes $4 à $5 par jour, prix, $75, $125, $140. Deux étaux de bouchers, recettes $225 par semaine, prix $175 et $450, 3 épiceries, au centre, avec licence, ou non. Prix, 75 cents dans la piastre. Ainsi que plusieurs terres et propriétés à échanger. $40,000 à prêter sur hypothèque. S'adresser à J. Castellle, 1572 rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice. 239—1

A VENDRE — Pour cause de départ, épicerie licenciée, coin rue, faisant bonnes affaires. Ecrire G. L., "La Presse." 239—6

A VENDRE — A grand sacrifice, un piano Hazelton, 12 volumes "Opinion Publique," aussi 50 autres livres divers. S'adresser 16 St Christophe. 239—1

A VENDRE — $25, recettes sérieuses ; toute personne désirant faire commerce payant cent pour cent, fabricant soi-même avec petit capital, produits, sans appareils. S'adresser: Louis, 420 rue Rivard. 239—1

A VENDRE — Bois ! Bois ! Bois ! 1,000 voyages de bois franc, sec, coupé en longueurs voulues, gros voyage pour $1.50, livré à domicile. The Wilson Co, 188 rue William, Tel. Bell, 1927. 239—1

A VENDRE — Hôtel, licence payée, compris boissons, fixtures, loyer $20, conditions, $1,000, $400 comptant. Restaurant licencié, rue St Laurent, recettes $150 à $200 par semaine; conditions $800 comptant, balance facile, ainsi que plusieurs autres. Magasins cigares, bonbons, logis compris, prix de $80 à $500. Epiceries, maisons pension, magasins chaussures, clos bois, charbon, propriétés à échanger pour lots vacants. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 239—1

A VENDRE — Poney. Beau poney, cinq ans, très doux, bien dressé, poil brun, 140 avenue Beaulieu, coin rue Lauretta, Mile End, Montréal. 239—1

A VENDRE — Trouvé, enfin. Une excellente recette, facile et bon marché, pour argenter le métal ou le ré-argenter ; soit au moyen d'un bain ou en frottant l'objet avec un drap ou chamois. Prix 25 cents, en timbres ou argent. Ecrivez à M. C. D., "La Presse." 239—1

A VENDRE, pour $5, une voiture de bébé, toute neuve, a coûté $14, 333 rue Berri, première porte au-dessus de la rue Ontario. 239—1

A VENDRE — Place des plus commerciales, à St Jérôme, en face de l'église, magasin de confiseur, garni, plate glass, vitrines pour les bonbons. On vendra pour cause de mortalité. S'adresser M. Corbeil, agent d'assurance, sur les lieux. 239—1

A VENDRE — Sur la rue St Jacques, non loin du dépôt Bonaventure, un magnifique magasin de fruits et confiserie. Pour cause de départ. S'adresser 410 St Jacques. 239—1

A VENDRE OU A ECHANGER — Keneington, Mikado, buggies couverts, toutes sortes, Québec, Piano Box, charrettes, express. On échangera pour bicycle. On vendra à très bas prix pour cette semaine. H. Brosseau, 63 Dufresne. 239—1

A VENDRE—Vitrines d'étalage en chêne solide, $1 le pied. Vitrines pour boulangers et confiseurs, à bon marché. Réfrigérateurs, vitrines, etc. Canada Cabinet Co, 639 Lagauchetière, coin Chenneville. 239—1

A VENDRE

A VENDRE—Ameublement de 6 appartements, au No 3160 rue Notre-Dame 239—1

A VENDRE—Meubles, tapis, poêles, etc.; en nous payant un acompte, la balance sera payable par paiements. J. S. Prince & Cie, 33a rue St Laurent. 239—2

A VENDRE—Meubles ! Meubles ! à la semaine ou au mois, par paiements, au plus bas prix. Venez voir. Lahaise & Cie., 206 rue St Laurent 239—2

A VENDRE—$75 comptant nous donnerons le choix sur ½ douzaine de pianos carrés de première classe chez C. W. Lindsay, 2366 rue Ste-Catherine. 239—1

A VENDRE—Plusieurs petits pianos pour pratiquer aux prix offerts par les acheteurs ; tous doivent être vendus pour le 1er septembre. C. W. Lindsay, 2366 rue Ste-Catherine. 239—1

A VENDRE—Au No 595 rue St Denis, un superbe ameublement de salle à manger, rares bibelots, meubles de fantaisie, visibles de 7 à 10 hrs a.m. et de 6 à 7 hrs p.m. 239—4

A VENDRE—Une ronde de lait de 10 gallons. S'adresser au No 1058 rue St André. 239—3

A VENDRE—Les visiteurs et autres en quête de "bargains" en pianos droits ayant peu d'usage devraient venir voir notre collection de pianos Heintzman & Cie, pianos Chickering et pianos Weber. Réductions spéciale pendant la semaine d'exposition. C. W. Lindsay, 2366 rue Ste-Catherine. 239—1

A VENDRE immédiatement, 12 hôtels, bar licencié, petite épicerie, $350, stock frais ; 10 magasins bonbons, cigares, de $50 à $500, recettes $40 à $175 par semaine, vous avez des bargains à choisir : $45,000 à prêter à 5 et 6 pour cent. A. W. Dagenais, 505 rue Craig. Informations gratis. 239—1

A VENDRE — Un hôtel situé à Joliette, Qué. Pour informations, s'adresser H. M. Leblanc, 502 rue Berri. 239—1

A VENDRE — Magasin de thé, café et vaisselle faisant de bonnes affaires, le seul de la place. On vendra pour cause de maladie. Ecrire H. A. "La Presse". 239—1

A VENDRE—Tout le roulant d'un étal de boucher, l'acheteur aura le privilège de louer l'étal. S'adresser au No 128 rue des Inspecteurs. 238—2

A VENDRE—Grand piano à bon marché, chez W. H. Leach, 49 rue Metcalf, piano droit Heintzman, $185, payable $5 par mois ou $150 comptant, 7 octaves et toutes les dernières améliorations. Piano carré Hood, $115 payable $4 par mois ou $95 comptant, 7 octaves, pieds sculptés, beau son et belle action. Piano carré Punn & Clark, $90, payable $3 par mois ou $75 comptant, 7 octaves, son doux. Ouvert le samedi après-midi et le soir. 238—2

A VENDRE — Pour tout le monde—Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50, blocs de [illegible] longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8353. 168—n

A VENDRE—3c la livre, biscuits au soda brisés, frais et propres, en barils, contenant environ 40 lbs chacun ; nous n'exigeons rien pour les barils. Christie, Brown & Co., 264 rue St Charles Borromée. 232—8

A VENDRE—Une bouilloire à vapeur, en parfait ordre, de la force de vingt chevaux, bon marché. S'adresser au No 1440 rue Notre-Dame. 236—4

A VENDRE—Une épicerie située coin des rues Notre-Dame et Chatham. Bonnes conditions. S. Désy. 237—3

A VENDRE, un engin de 3 forces, en parfait ordre; aussi une presse à imprimer de 8 x 12. S'adresser 117 Plessis, Montréal. 238—3

A VENDRE—Bon orgue, on vendra à sacrifice, pour cause de départ. S'adresser 1048 rue Ste Catherine. 238—2

A VENDRE OU A LOUER—A un Canadien-français, une bonne boulangerie ; bonnes conditions. S'adresser à Moise Ste-Marie, Old Town, Maine. 238—4

A VENDRE — Epiceries, hôtels, restaurants et tout autre genre de commerce. L. Harris, 118 rue St Jacques, ou le soir, 429 St Laurent. 233—21

A VENDRE, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tél. des Marchands 231. 16—n

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER pour propriété de ville, un moulin à farine et à carder, bonne localité, donnant un revenu de $1,200 par année. A vendre, un magasin de tabac et bonbons, restaurant licencié et écurie de pension. S'adresser à L. T. Dorais, 207 rue St Jacques, chambre No 12. 209—n

A VENDRE — Une belle propriété sur la rue Labelle, de 40 x 74, portant les Nos 33 et 35, sera vendue à l'encan, sur les lieux, le 23 août courant, à 10 heures a.m. 7,14,21

A VENDRE OU A LOUER — Une ferme de 50 arpents, à la Côte des Neiges, avec bâtisses. S'adresser à D. Lapierre, No 840 rue Delisle, Ste Cunégonde. 239—1

A VENDRE OU A ECHANGER—Une grande terre pour propriété de ville. Adresser 800 rue Amherst. 239—1

A VENDRE — A Ste-Adèle, Qué., une belle ferme, 325 arpents de terre, 200 en culture et 125 en bois, située à 15 arpents de la gare, 3,000 cordes de bois d'érables et merisiers peuvent être faites, instruments d'agriculture au complet, stock d'animaux, 115 minots de grains ensemencés, avoine, pois et sarrasin, un arpent de navets, 25 minots de patates semés. La ferme est assez grande pour être divisée en trois. On vendra le tout pour $3,500. Bonnes conditions. S'adresser No 1781 rue St-Laurent, Mile-End. M. Foucreau. 239—1

A VENDRE — Maison à deux étages, 4 logements, fondations en pierre, payant 10 p. c., taxes payées. Conditions faciles 9A ruelle St-Pierre. 239—1

PROPRIÉTÉS A VENDRE — Cottages et résidences artistiques modernes, très bien décorés et possédant toutes les commodités que le génie moderne peut imaginer. Prix, vingt-deux cents à six mille piastres. Paiement : dix pour cent comptant et la balance par paiements mensuels, comme le loyer. Pourquoi payer loyer ? G. W. Badgley, 45 rue St Jean. Bureau ouvert chaque jour et le vendredi soir. 229—mjs—n

TERRE A VENDRE — Les terres suivantes portant No 2 du premier rang, canton Suffolk, contenant 70 acres en culture et 30 boisés en bois, bien bâties de maison, grange, écurie, hangar. Lot No 3 du 2e rang, canton Suffolk, contenant 50 acres en culture et 50 acres environ en bois avec grange et maison. En outre de cela tout instruments aratoires et de culture à vendre, avec conditions faciles. S'adresser par lettre pour plus de renseignements à M. Osias Rochon, Chêneville, P. O., Labelle Co., Qué. 239—1

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER—Plusieurs belles terres à Ste Scholastique, Ste Sophie, Ste Thérèse, Ste Agathe, Ste Adèle, l'Epiphanie, St Laurent, etc. Propriétés de ville, donnant 10 à 12 pour cent, aussi épiceries, restaurants, hôtels, boutiques de barbier, magasins de cigares, conditions exceptionnellement avantageuses. Aussi magnifique hôtel à vendre à Chambly. S'adresser immédiatement à Gilbert Martin, 26 rue St Jacques, Montréal. 239—1

PERDU

PERDUE — Le 17 juillet une montre en argent pour homme portant le No 47007. Récompense de $4 sera donnée à l'Hôtel Ramesay. M. Grenier. 239—2

PERDU Le 12 courant, une vache, les cornes relevées, sous poils rouges. Prière de donner des informations à Joseph Renaud, laitier, St-Léonard, P. M. Qué. 239—1

PERDU—Le 13 août, rue Notre-Dame, entre l'Hôtel-de-Ville et la rue Wolfe, une montre et chaine en or, pour dame. Récompense libérale promise en retour, au No 74 rue Wolfe, Mme St-Ours. 238—3

DIVERS

ACADEMIE DE COUPE DE ROBES, 2580 rue Ste Catherine—Madame Hart, spécialiste de New-York, enseignera pour un court espace de temps. 239—1

ARGENT A PRETER—$100,000 à prêter sur première hypothèque, par montant pour convenir à l'emprunteur. N. Vermette, 574 rue Craig, chambre 44. 234—6

ARGENT—On a besoin de $10,000 à 6 pour cent, première hypothèque, et bonne garantie. Ecrire H. E. LA PRESSE. 237—3

ABONNEZ-VOUS à la Société Mutuelle de Frais Funéraires, garanties solides, pour enterrements de première classe, pour la somme de 45 cents par année. Adresses : 113 rue Maisonneuve et 2517 rue Notre-Dame. 157—s—n

A LOUER — Trois places d'écurie ; aussi chambres pour une personne seule au No 134 rue Montcalm. Bas prix. 239—1

DEMANDE — Des soumissions pour fournir du foin et de la paille à emballage, seront reçues par nous, jusqu'au 15 d'août. Renseignements à notre bureau. Diamond Glass Co, Ltd, 501 rue de Montigny. 7,11,14

J'AI UN ACQUÉREUR pour maison de $1,000. J. A. CHARLAND, 1618 Notre-Dame. 216—n

LIVRES, achetés, vendus et échangés, livres de toutes sortes, aussi timbres jubilaires de toutes dénominations, de ½c à $1, qu'ils aient servi ou non. Adresse : 2114 rue Ste Catherine. 239—1

MAD'MOISELL' VIENS DONC AVEC MOI ! chanson comique, prix 10 cents. Adresse Albert Turcotte, éditeur, Montréal, Canada. 239—1

MME SMITH — Garde-malade, pour dames, sous la direction d'un premier médecin, prix modérés, 478 rue St-Laurent. 239-1

MME POULIN—Garde-malade pour dames, pension confortable et les soins des meilleurs médecins, strictement privée. Conditions faciles, 171 rue Montcalm. 239—1

MME A. LEFRANCOIS — Garde-malade pour dames, pension confortable et les soins des meilleurs médecins; strictement privée. Conditions faciles, 381 rue St Laurent. 239—1

ON DEMANDE un associé avec capital de deux à trois mille piastres. Aucun risque. Affaire payante, pouvant rapporter cinquante pour cent. Ecrire G. N., "La Presse." 239—1

ON DEMANDE à louer une maison de 9 à 11 appartements, pour le 1er octobre, 3 étages, cuisine en rallonge, dans une belle localité. Mentionner prix et conditions ; on louerait pour cinq ans. Ecrire à G. O., "La Presse." 239—1

ON DEMANDE à acheter des certificats de dépôts de la banque du Peuple. S'adresser à L. T. Dorais, 207 St Jacques. 209—n

ON DEMANDE des pensionnaires au No 17 rue Fortification. 238—2

ON DEMANDE un associé non actif avec $5000 de capital pour développer une affaire bien établie et donnant de beaux profits. Part d'associé, 10 p.c. sur le capital, payable trimestriellement ou mensuellement. Placement sûr. Ecrire à H. C., LA PRESSE. 237—4

ON DEMANDE à louer 2 ou 3 chambres non meublées pour ménage sans enfants, environs rue Craig, prix modéré. Ecrire C. E. K., LA PRESSE. 238—3

TIMBRES-POSTE achetés, vendus et échangés par Albert Turcotte, éditeur, Montréal, Canada. 239—1

X Allez chez De LORIMIER X
Chemises blanches, 50c, 75c, $1
Gilets pour Bureau, 50c, 75c, $1
25 p. c. d'escompte sur le Stock de Kelly Frères
X 1691 et 1700 rue Notre-Dame. TELEPHONE 1988. 226-n X

ARTHUR GAREAU
...Chirurgien-Dentiste...
117 RUE ST-DENIS, coin Dorchester
Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium ou caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tél. Bell 6849. Bureau du soir de 7 à 8 hrs.
150—l,m,j,v,s—n

MAURICE PERRAULT
ARCHITECTE,
15 COTE ST-LAMBERT—15
226—n

KLONDYKE
Le Sun Life Ass. Co. of Canada, émanera des polices d'assurance sur la vie avec un léger lien sur toutes personnes allant à Klondyke. S'adresser à O. LEGER, Chambre 7, Sun Life, 1766 rue Notre-Dame, Montréal.
82—n—P

LE JOURNAL D'UN VAUDEVILLISTE

Mes relations avec Meilhac

J'avoue que ce n'est pas sans un gros chagrin que j'ai assisté à l'enterrement de Meilhac, l'homme charmant, l'écrivain exquis qui vient de mourir.

Je n'ose pas dire depuis combien de temps je connaissais Meilhac ; mettez quelque chose comme quarante ans ! Nous étions ensemble au "Journal amusant", sous la direction de Charles Philippon, le créateur du "Charivari."

Meilhac n'écrivait pas alors ; il dessinait, il faisait, sous le nom de Valin, des croquis charmants qu'il agrémentait de légendes à la Gavarni. Je devrais dire à la Meilhac, car l'auteur de "Décoré" a créé un genre où il n'a pas trouvé beaucoup de rivaux, et où j'ai bien peur qu'il ne trouve pas prochainement de successeur.

Je me souviens d'une de ces légendes : Un monsieur sonne à une porte, une vieille dame lui ouvre.

Le monsieur demande :

—Mlle Micheline, s'il vous plait.

Et la vieille dame de répondre :

—Monsieur, il y a vingt ans, c'était moi, aujourd'hui, c'est ma fille.

* * *

Nous entrâmes au "Journal amusant", Henri Rochefort, Pierre Véron, Albert Wolff et moi, au moment où Meilhac venait d'avoir une aventure désagréable.

Pauvre Meilhac, je puis raconter maintenant cette aventure, car il y a quelque temps, je lui dis :

—J'ai envie de faire un bout d'article sur vous !

—Si vous voulez ! mais ne me dites pas trop de choses flatteuses !

—Soyez tranquille ! je n'oublierai pas que vous êtes un confrère ; je veux seulement rappeler quelques petites choses de notre jeunesse à tous les deux et, entr'autres, l'histoire de la Maison-Doré.

—Non, ne racontez pas cela, fit vivement Meilhac, en rougissant et en baissant les yeux, c'est la seule faute de ma vie !

Et vous allez voir quelle faute !

Meilhac, qui n'était pas bien riche, était déjà généreux et hospitalier. A la suite d'un bal de l'Opéra, il avait invité à souper des amis et quelques dominos; on soupa admirablement, on but des vins extrêmement fins. Mais quand vint le moment de l'addition, Meilhac se rappela que son gousset était aussi vide que tous les tiroirs de sa commode.

Il appela le propriétaire du restaurant, un des frères Verdier, et lui dit :

—Je suis Valin, dessinateur au "Journal amusant", je n'ai pas assez d'argent pour vous payer, voulez-vous me faire crédit jusqu'à demain ?

Le frère Verdier répondit :

—Mais, pardon, je ne vous connais pas, qui me dit qu'en effet vous êtes M. Valin ? Ma foi, je suis trop refait dans ce genre-là depuis quelque temps ; laissez-moi quelque chose en gage.

—Voulez-vous mon pardessus ?

—Soit.

—Je viendrai le retirer demain.

Et la faute de Meilhac fut de ne pas le retirer le lendemain, ni même le surlendemain. Le pauvre cherchait l'argent et tournait autour du caissier du journal pour lui extirper une avance, travail qui n'était pas autrement facile.

Le malheur voulut que Verdier, méfiant et ne croyant décidément pas avoir eu affaire au vrai Valin, vint lui-même au journal, le pardessus de Meilhac sous le bras, demander des nouvelles de son débiteur. Le malheur voulut encore que la première personne à laquelle Verdier s'adressa fut Philippon lui-même, lequel, en sa qualité de journaliste de 1830, était à cheval sur ce qu'il appelait les "questions d'honneur"

Il fit comparaître devant lui l'infortuné Valin, qui dut avouer. Philippon fit immédiatement payer la note par le caissier, puis donna son compte à Meilhac, sous le prétexte qu'il avait déshonoré la presse !

Telle fut l'unique faute de la vie de l'auteur de "Froufrou !"

* * *

J'ai revu Meilhac quelques années plus tard, au boulevard du Temple, quand nous fréquentions tous les deux les Folies-Nouvelles et qu'après le spectacle nous allions prendre ensemble une tasse de chocolat chez Prevost, que nous nous offrions à tour de rôle.

Meilhac avait déjà eu des succès au théâtre. Un jour, je lui demandai timidement s'il voulait me faire l'amitié de collaborer avec moi.

—Je veux bien, me dit-il ; trouvez une idée, faites-en le scénario et envoyez-le-moi. Si cela me convient, j'écrirai la pièce.

Je restai ébahi.

—Mais ce n'est pas comme cela qu'on collabore ! Que je vous propose une idée, soit ! Mais le scénario, cela se fait ensemble, se discute...

—Oh ! moi, me répondit-il, je ne sais pas travailler autrement. Faites ce que je vous demande, ou sinon ne comptez pas sur moi !

Je cherchai une idée. Quand je crus l'avoir trouvée, je fis le scénario et l'envoyai à Meilhac, qui ne m'a jamais répondu. Quand, plus tard, je lui demandai le pourquoi de ce silence, il m'avoua qu'après avoir lu mon travail il l'avait immédiatement jeté au feu. C'est une des plus grandes preuves d'amitié qu'il m'ait donnée.

La collaboration avec l'auteur de "Ma Cousine" n'était pas, en effet, absolument commode. Meilhac, qu'on a longtemps cru un paresseux, était, au contraire, un travailleur acharné, orné d'une conscience étonnante. Il n'était jamais contente de ce qu'il faisait, et quand il ne croyait pas avoir "mis dans le mille" il ajournait les rendez-vous avec une régularité mathématique.

* * *

Meilhac, en compagnie de Ludovic Halévy, a apporté une véritable révolution, je ne dirai pas dans le vaudeville, mais dans la comédie légère. C'est Meilhac qui le premier a fait parler ses personnages autrement qu'en style arnalesque, qui a mis de la vérité, de l'observation, de l'élégance dans un genre où généralement les vaudevillistes d'alors se contentaient de vieux calembours et d'effets surannés.

Quand un souper joyeux avait lieu entre jeunes gens et jeunes femmes, quelqu'un, au milieu du repas, se levait et demandait une chanson ; les autres répondaient : "Oui, oui, la ronde !" et sur le refrain on dansait un quadrille.

Dans le "Réveillon", un des succès de Meilhac et Halévy au Palais-Royal, on a assisté pour la première fois à un véritable souper parisien où les convives disaient ce qu'ils devaient dire en la vie ordinaire.

Je me rappelle que les vieux auteurs d'alors regardèrent ce jour-là Meilhac et Halévy avec stupeur et quelques-uns avec indignation ! C'est Clairville qui m'a dit :

—Ce M. Meilhac et ce M. Halévy, savez-vous ce que c'est ?

—Non.

—Ce sont mes ennemis !

Et le voilà parti, ce grand et charmant esprit.

ERNEST BLUM.

ABENAKIS HOUSE

Arrivages à l'Abenakis House, Sources Abenakis, P. Q.

Montréal — J. Barton Hill, Mme Hill, Mlle Ada Collen, Mlle Kathleen Collen, Mme A. Dandurand, Mme J. Vanier, M. Anatole Vanier, M. Guy Vanier, M. Lionel Vanier, Jos. C. Bourret, Mme Bourret, Mme S. J. Orstein, Mlle Rosa Harris, Mme P. Lavallée, Mlle F. Lebeau, Mlle L. Lebeau, L. R. Baridon, Wm Bell, G. M. Saunders, Henry W. Prendergast, J. Hébert, Mlle M. Léonard, Mlle Juliet Harris, J. Alton L. Harris, John T. Barlow, Mme Barlow, Mme L. P. Baridon, Mlle E. Baridon, Mlle Edith Baridon, M. Fred Baridon, M. Lionel Baridon, Révd F. W. Barnes, Mlle L. Munro.

Boston, Mass. — Mlle Hall.

Philadelphie — Carl W. Kimpton.

Trois-Rivières — Arthur Panneton, M. A. Panneton, Mlle L. Panneton, A. A. Charlebois.

St François du Lac. — J. V. Robillard.

Nicolet.—Mlle Antonia Mayrand, Mlle Adéla Mayrand, E. Mayrand.

La Baie — Mlle Octavie Jutras, Mlle Emma Jutras, W. Jutras.

St Thomas — Didier Trudel.

Richmond — P. McGauvran, J. H. Graham.

Newport, Vt. — H. F. Robbins.

Kingsey Falls — Mme M. E. Leith, Mlle E. Grossett.

Pierreville — Révd H. O. Loiselle, A. A. Mondou, M. P. P., Mlle Anne Rouillard, Mlle Indiana Rouillard.

New Hartford, Conn. — Dr L. O. H. Caya.

—Rendez-vous compte des raisons pour lesquelles vous dépensez votre argent. Une substitution bon marché à un article de première classe annoncé peut revenir à un prix d'achat très coûteux. Insistez pour avoir la véritable marchandise.

MEUBLES, TAPIS ET PRELARTS
Nous avons un grand choix de Meubles, Tapis et Prélarts, que nous vendons à des prix très bas pour argent comptant ; nous donnons aussi de grandes facilités à ceux qui ont besoin de crédit. — Ouvert le soir.
F. LAPOINTE,
n 1551 rue Ste Catherine.

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer gratis notre livre "Le Guide des Inventeurs." Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St Jacques, Montréal.

Dr FRANCHERE
DENTISTE
Gradué des Etats-Unis et du Canada. Professeur au collège dentaire. Extraction des dents sans douleur. Procédés américains les plus récents. Couronnes en or et aluminium. Dents et dentiers de tous genres. Prix modéré.
1694 STE-CATHERINE,
156—n (Vis-à-vis DUPUIS & FRERES.)

Dr ARTHUR LEMIEUX
DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. Procédés américains les plus récents. 187 rue St-Denis Dentiers de tous genres. Prix modéré. 237—n

Dentier Garanti — $10.00
Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.
A. E. VADEBONCŒUR, L.C.D.
265—n Chirurgien-Dentiste, 205 St Hubert.

McGIBBON, CASGRAIN, RYAN & MITCHELL
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Canada Life Building
MONTREAL.
R. D. McGIBBON, C.R.,
TH. CHASE CASGRAIN, C.R., M.P.
PERCY C. RYAN.
VICTOR E. MITCHELL.
234—6

ALPHONSE GAGNIER
SUCCESSEUR DE H. A. MILLER
Peintre de maison et d'enseignes, tapissier et décorateur, doreur, vitrier imitateur, blanchisseur, etc., etc.
1950 Rue Ste-Catherine Montréal
207—n

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE NOTAIRE DE ST-ROCH

PREMIÈRE PARTIE

DETRESSE

19

Suite

—Voilà donc, poursuivit Mme de Kerhouarn, — l'homme dont tu as fait ton allié, auquel tu as porté tes plaintes. Je m'abstiendrai d'apprécier l'odieux de ta conduite. Je te dirai seulement que je n'ai pas pu me défendre, parce que pour me défendre, il m'eût fallu mettre l'abbé dans le secret de certaines choses que je ne pouvais lui dire, mais que je peux te dire à toi-même. Quand tu les connaîtras, tu pourras mieux juger de la situation et te prononcer en dernier ressort. C'est à toi qu'il appartient de rendre l'arrêt.

—L'arrêt ? — murmura la jeune fille. —Que voulez-vous dire ? — S'agit-il donc, en cet horrible problème, de dissimuler des fautes commises, des fautes... graves ?

—Oui, confessa sourdement Mme de Kerhouarn.

La jeune fille pâlit horriblement et chancela. Une pensée affreuse venait de traverser son esprit, et elle s'efforçait de l'éloigner, sentant sa raison se refuser à la lumière.

Eh quoi ! Pouvait-il se faire qu'elle eût à souffrir plus qu'elle n'avait souffert déjà ? Fallait-il qu'après avoir appris à se méfier de sa mère, dont elle avait supporté le manque de tendresse, le désordre, les prodigalités coupables, elle eût maintenant à la condamner, sur son propre aveu, pour des fautes que la loi divine aussi bien que la loi humaine flétrissent impitoyablement, qui sont des crimes contre la société autant que contre la famille, des fautes enfin dont la seule hypothèse jetait la honte dans l'âme pure d'Yvonne et mettait la rougeur à son front blanc ?

Non, non, cent fois non ! Cela n'était pas possible ! Si Mme de Kerhouarn avait un tel aveu à faire, elle devait le porter au tribunal de la pénitence. Elle, sa fille, ne pouvait l'entendre.

Il valait mieux que l'horrible secret mourût avec celle qui n'avait pas même la pudeur nécessaire pour dérober sa honte à l'oeil virginal de son enfant.

Yvonne avait reculé. Elle s'appuyait d'une main au dossier d'une chaise et de l'autre, convulsivement, faisait un geste d'aversion.

—Non, maman, non, — gémit-elle d'une voix étouffée, — ne parlez pas, je vous en conjure. Je ne veux pas entendre.

Et la malheureuse femme, éperdue, ne comprenant point l'horrible torture de ce coeur broyé, ne devinant pas l'énergique effort de cette délicatesse aux abois, répétait :

—Il le faut, ma fille, il le faut que tu saches tout, que tu comprennes bien que je ne suis pas une mauvaise mère, que je ne te sacrifie pas pour satisfaire un caprice despotique, ainsi que le disait tout à l'heure ce méchant prêtre. Il faut que tu t'assures par toi-même que ce sacrifice, c'est le salut de ta mère.

—Grâce, maman, pitié ! ne parlez pas ! — supplia la jeune fille défaillante.

—Il le faut, te dis-je, — continua Mme de Kerhouarn. — L'aveu de ma faute sera à la fois mon châtiment et mon absolution. C'est toi qui peux me sauver.

Et elle s'avança, haletante, vers le fauteuil sur lequel Yvonne était tombée, écrasée par la souffrance, n'ayant plus que le sens de son martyre.

—Ce mariage, disait-elle, affolée, — il fait disparaître toutes les traces de ma faute, il me sauve de la prison.

—Prison ! — Ce mot éclata comme un coup de tonnerre, arrachant Yvonne à demi-évanouie à sa torpeur maladive.

Prison ? — Mme de Kerhouarn avait donc commis un délit dont elle pouvait être comptable à la justice des hommes. Mais, quel qu'il fût, il n'était point le crime abominable qu'Yvonne avait craint de deviner. Et elle en ressentait comme une joie étrange en se disant qu'au moins en cette matière, en dépit de la sentence possible des juges, elle n'aurait pas à connaître de cette faute. Même condamnée par la loi de son pays, une mère peut échapper au mépris de sa fille.

—La prison ? — répéta comme un écho la voix d'Yvonne.

Mais alors une réaction subite se fit en elle. Elle se leva et courut à Mme de Kerhouarn dont elle saisit les mains avec emportement. A présent, puisqu'il ne s'agissait que d'un danger, puisqu'elle pouvait encore respecter sa mère, voulait tout entendre, tout savoir.

—Oui, vous avez raison, — s'écrie-t-elle anxieuse. — Il faut que vous me disiez tout. Peut-être que notre entente peut conjurer le péril ? Peut-être aurai-je un moyen que vous n'avez pas ?

Elle n'osait pas dire : "Peut-être que je me dévouerai, que j'accepterai le sacrifice." Car ce consentement au sacrifice, en vérité il n'était pas dans son esprit.

Mme de Kerhouarn regarda sa fille, et une lueur d'espoir brilla dans ses yeux.

—Je vais te révéler le motif de mon insistance. Pas plus que toi je n'aime ce notaire. Mais il y a entre lui et moi une complicité morale, une faute que j'ai commise sans le savoir, et qui me livre à lui.

Yvonne ouvrit de grands yeux, ne comprenant plus cette fois. Une faute ? Est-il donc des fautes que l'on puisse commettre inconsciemment.

Elle se sentait allégée d'un poids écrasant ; elle respirait. Sa mère n'était plus coupable à ses yeux, et, n'étant plus une coupable, elle ne pouvait être qu'une victime, peut-être même une martyre. Si odieux que fût le secret qui allait se dévoiler, elle se sentait heureuse à cette seule pensée que sa mère était encore digne de son estime, de son amour. Ses bras se tendirent dans un appel de tendresse, et Mme de Kerhouarn, obéissant peut-être elle-même à un sentiment plus doux, vint tomber palpitante sur le sein frémissant de sa fille.

En ce moment la porte du salon s'ouvrit et Pierre entra. Il s'avança vers les deux femmes et demanda :

—M. Henri Guyon désire savoir si madame la comtesse peut le recevoir ?

Ce fut un instant de stupeur, presque de confusion. Mme de Kerhouarn avait répété :

—Monsieur Henri Guyon ?

Il semblait que ce nom ne lui apprît rien. En l'entendant, Yvonne s'était brusquement détournée, car une rougeur brûlante avait empourpré ses traits, de la gorge aux cheveux. Dominant son trouble, elle se rapprocha de sa mère, tandis que Pierre expliquait :

—Oui, monsieur Guyon, — madame sait bien : le propriétaire du Castel-Blanc et du yacht la "Mouette" qui est rentré avant-hier soir à Binic ?

Cela ne renseignait pas mieux la veuve, car elle regarda longuement Yvonne, en balbutiant :

—Nous ne connaissons pas ce monsieur Guyon. Qu'est-ce qu'il peut nous vouloir ?

Pour Yvonne, elle avait déjà trouvé le mot de l'énigme. Ne savait-elle pas par Marie-Jeanne que le patron de la "Mouette" avait promis à son ami, le mécanicien Armand Raingault, de faire lui-même auprès de Mme de Kerhouarn la démarche de politesse que comportait l'annonce de son mariage ? Dès lors elle était fixée. Henri Guyon venait demander à Mme de Kerhouarn la main de Marie-Jeanne.

Elle ne se trompait pas.

Quelques minutes s'écoulèrent avant que Pierre, soulevant de nouveau la portière du salon, annonçât...

—Monsieur Henri Guyon.

Le patron de la "Mouette", le maître du Castel-Blanc entra avec l'aisance et l'allure d'un grand seigneur. Il s'inclina respectueusement devant les deux dames.

— Monsieur, — commença Mme de Kerhouarn, — vous m'excuserez si je vous demande tout d'abord de vous faire connaître.

—Rien n'est plus juste, madame, — répondit Henri. — Je n'ai pas à vous rappeler mon nom, mais simplement à y ajouter que je suis en quelque sorte votre voisin, puisque j'habite le vieux manoir de la Pierre des Guëllo, que dans le pays on dénomme le Castel-Blanc.

Mme de Kerhouarn daigna sourire.

—Ah ! c'est vous, monsieur, qui êtes le maître de cette admirable demeure, et qui l'avez réparée, il y a deux ans, avec tant de goût ?

—C'est moi, madame, — répondit modestement le marin, et je suis flatté d'avoir votre approbation pour les travaux que je fais exécuter. Vous passez en effet, pour mieux qu'une femme de goût, pour une véritable artiste, et votre éloge est de ceux qui me vont le plus droit au coeur.

Le compliment n'était qu'une politesse réciproque. Il obtint le résultat désiré en prédisposant favorablement l'interlocutrice. Montrant un siège, elle reprit :

—Et... qu'est-ce qui me vaut aujourd'hui l'honneur d'une visite ? Est-ce un désir de bon voisinage ?

Guyon avait attendu qu'Yvonne se fût assise à côté de sa mère. Alors, prenant son siège, il répondit gaiement :

—Je vous avouerai, madame, que je viens à vous en ambassadeur. Je vis d'ordinaire en sauvage, et n'ai que peu de rapports avec mes voisins. L'aimable accueil que vous me faites en ce moment me prouve que j'ai le plus grand tort de négliger les devoirs de la vie sociale.

—En ambassadeur, dites-vous ? — s'exclama Mme de Kerhouarn. — De quel message êtes-vous donc chargé ?

—Je l'exposerai brièvement, madame. Mon ami, monsieur Armand Raingault, officier mécanicien à bord de mon yacht, a eu l'extrême joie de voir ses démarches agréées par une jeune personne que les bienfaits de votre famille ont faite tributaire de votre bienveillance. C'est donc au nom de madame Raingault, et pour déférer à son désir respectueux envers vous, que j'ai l'honneur de vous demander pour lui la main de mademoiselle Marie-Jeanne Pleurien.

La demande était faite. La formule avait été aussi cérémonieuse que correcte.

Un pli se creusa entre les deux sourcils de Mme de Kerhouarn. Il était évident qu'elle accueillait la démarche d'Henri Guyon avec défaveur.

—Ah ! — fit-elle, sans essayer de dissimuler son mécontentement, — les choses en sont à ce point ! C'est bien aimable à monsieur Raingault de s'être souvenu qu'il devait quelques égards au toit sous lequel habite sa future. Peut-être aurait-il pu s'en souvenir plus tôt. En tous cas, laissez-moi m'étonner que ce monsieur n'ait pas eu recours à l'intervention de sa mère, — car il a encore sa mère, si je ne me trompe, — au lieu de vous employer comme intermédiaire.

Un vague plissement du front indiqua qu'Henri avait senti ce frôlement à fleur d'épiderme.

—Madame, — répliqua-t-il, — je serais désolé que le choix de l'"Intermédiaire", comme vous dites, pût nuire à l'objet de ma visite, et je suis prêt à céder la place à une personne plus autorisée ou plus agréée. Souffrez donc que je vous offre mes excuses pour le dérangement que je vous ai causé, et que je me retire.

Il s'était levé et, repoussant sa chaise, saluait pour prendre congé. Mme de Kerhouarn le retint vivement.

—Je vous en prie, rasseyez-vous, monsieur, insista-t-elle.—Je serais désolée que vous crussiez devoir donner à mes paroles un sens qu'elles ne sauraient avoir, et, s'il me faut vous exposer toute ma pensée, j'ajouterai que nul ambassadeur, pour employer vos propres expressions, ne pouvait m'être plus sympathique.

—En ce cas, madame,—appuya Henri, —j'oserai vous demander la réponse la plus conforme aux voeux de la personne qui m'envoie.

Il y eut une pause de quelques secondes, pendant laquelle la châtelaine du Bois-d'Amour fut visiblement partagée entre deux sentiments opposés. Elle répondit enfin :

(A suivre)

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer gratis notre livre "Le Guide des Inventeurs." Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques, Montréal.

LA DÉNONCIATION DES TRAITÉS

OPINIONS DE LA PRESSE CONTINENTALE

PROTECTIONNISME ANGLAIS

Le traité de commerce conclu, le 30 mai 1865, entre l'Union douanière allemande et la Grande-Bretagne, a été dénoncé il y a quelque temps par le gouvernement anglais. Il cessera d'être en vigueur dans un an à partir de ce jour.

C'est là une grande victoire pour les idées de M. Chamberlain, qui devient ainsi le personnage le plus en vue, le véritable homme d'Etat dirigeant de l'autre côté de la Manche.

En apparence, il ne s'agit que de permettre au Dominion de faire profiter la mère-patrie des réductions de droits votées en sa faveur, réductions auxquelles s'opposaient les clauses du traité avec l'Allemagne. Mais le commerce anglais avec l'Allemagne étant d'une tout autre importance que celui avec le Canada, ce n'est pas pour un objet relativement aussi insignifiant que les hommes d'Etat au pouvoir en Angleterre se sont décidés à une démarche aussi grave, capable d'envenimer les rapports déjà tendus qui existent entre la Grande-Bretagne et l'Empire allemand. En prenant cette initiative, ils veulent bien plutôt, dans la réalité, réaliser le grand problème de l'union de l'Angleterre avec ses colonies, qui a été l'objet de sérieuses discussions pendant le séjour des premiers ministres, à Londres, à l'occasion du jubilé ; or, cette union douanière, destinée à favoriser l'industrie et le commerce britanniques a pour fin la protection de fait sur un Empire immense.

C'est là la réalisation de l'idée impériale, telle que l'ont rêvée les partisans de la "Greatest Britain", et elle mérite d'attirer l'attention de tous ; car ses conséquences peuvent être incalculables pour le commerce et l'industrie du reste du monde.

Désormais, le sophisme de ceux qui mettaient sans cesse en avant la fidélité de l'Angleterre aux principes économiques du libre-échange ne saurait plus être célébré, pas plus que celui de l'indépendance qu'elle laissait à ses colonies à l'égard des produits de la métropole. Il ne sera plus permis d'opposer à ceux qui veulent réserver le domaine colonial à l'industrie de la mère-patrie l'exemple des Anglais ouvrant leurs frontières toutes grandes à la concurrence étrangère. Après avoir fait de la protection hypocrite, l'Angleterre est en train, en effet, de faire le premier pas vers la protection ouverte et les idées qui avaient inspiré le pacte colonial.

Seulement, il n'est pas sûr que toutes les colonies, dotées du "self government" acceptent facilement ce pas en arrière, les colonies australiennes surtout ; car, comme le fait remarquer la "Gazette de la Croix", pas trop mécontente en qualité d'organe agrarien, si l'Allemagne exporte pour 98 millions de marcs de marchandises dans les colonies anglaises, ces mêmes colonies exportent dans les Etats allemands pour 363 millions de marcs. Et il n'y a guère de doute qu'à Berlin on ne réponde à la déclaration de guerre qui vient d'être faite par un relèvement très considérable des droits sur les produits coloniaux anglais. C'est alors que les autres nations auront à examiner si elles n'auraient pas à prendre des mesures de protection, pour se défendre à leur tour contre l'inondation qui en serait la conséquence, de telle sorte qu'il ne serait pas absolument impossible que la grande idée de la Fédération impériale, chère à M. Chamberlain et aux amis et partisans de la "Greatest Britain", n'aboutit, en fin de compte, à rendre plus difficile la situation déjà embarrassée du commerce et de l'industrie anglaises.

("République Française.")

PROTECTIONNISME FORCE

Nous n'avons guère considéré jusqu'ici la dénonciation du traité de commerce anglo-allemand qu'au point de vue des relations des cabinets de Berlin et de Londres, et nous nous sommes contentés de constater que les hommes d'Etat britanniques, consciemment ou inconsciemment, peu importe, venaient de faire un nouveau pas vers le protectionnisme, pas qui sera certainement suivi de bien d'autres.

Pour que la fédération impériale et le Zollverein que l'on veut y annexer se fissent dans le libre-échange, il aurait fallu, en effet, que les colonies anglaises dotées du "self governement" fussent orientées dans cette direction, et c'est précisément le contraire qui se produit: or, il n'y a pas apparence qu'elles renoncent à un état de choses qui répond si bien à leurs intérêts et à favoriser à un si haut point leur développement.

Pour réaliser le plan de M. Chamberlain et le retour au pacte colonial, ce n'est donc pas le protectionnisme colonial qui doit aller au libre-échange anglais, mais le libre-échange anglais au protectionnisme colonial. A cet égard, dans les conciliabules qui ont été tenus à Londres entre M. Chamberlain et les premiers ministres des colonies britanniques, ces derniers, sauf sir William Whiteway, pour Terreneuve, et sir Wilfrid Laurier, pour le Dominion, ont été d'une netteté qui ne laisse rien à désirer.

Il ne saurait, en effet, en être autrement quoique sir Wilfrid Laurier ait transformé la faveur faite à l'Angleterre d'une question de réciprocité en une question de préférence, ce qui a jeté les esprits dans un certain trouble au Canada. Par la clause préférentielle insérée dans le tarif, le Dominion offre, sans doute gratuitement, à la Grande-Bretagne une diminution de 25 p. c.; mais s'il n'a rien demandé en retour, il est évident que les colonies du Cap ou d'Australie ne témoigneront pas d'un égal désintéressement et exigeront en compensation une protection équitablement calculée pour leurs produits; protection qu'il sera impossible de leur refuser si l'on ne veut voir tout le Zollverein projeté faire naufrage.

Limité au Canada, il n'aurait, en effet, qu'une importance d'autant plus négligeable qu'il n'y répond nullement à un violent mouvement de l'opinion publique, le retour de sir Wilfrid Laurier et de ses amis ayant été dû beaucoup plutôt au concours des orangistes protestants qu'à leurs vertus propres, vertus qui vont se trouver fortement amoindries maintenant que la question scolaire de Manitoba est sur le point d'être définitivement résolue, grâce au bienveillant concours que les libéraux ont rencontré auprès du Vatican.

L'importance que l'on attache actuellement à Londres à cette création d'un marché privilégié dans les colonies nous indique suffisamment que l'on ne se fera pas trop prier pour accepter une évolution de ce genre, et c'est évidemment le motif pour lequel, avant les fêtes jubilaires, certains organes les plus autorisés du libre-échange, l' "Economist" en tête, s'étaient montrés d'une froideur presque hostile au généreux cadeau que désirait faire le Parlement d'Ottawa à la Grande-Bretagne. Ils sentaient bien que, la porte une fois ouverte à une situation privilégiée, tout le protectionnisme passerait par là. L'emballement des fêtes jubilaires a pu leur faire perdre un peu de vue ce côté de la question, mais les faits se chargeront de leur en rafraîchir le souvenir.

Il y a plus: cet essai de fédération impériale, constituée économiquement plus que politiquement, ne saurait manquer d'avoir pour effet de développer les intérêts antagonistes existant entre l'Angleterre et ses colonies. C'est une question de ce genre qui a été la cause de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis; il ne faudrait pas être très surpris si des difficultés de même ordre précipitaient l'indépendance des colonies australiennes ou de l'Afrique du Sud, où le loyalisme britannique est d'une tout autre nature que dans le Dominion.

C'est donc un très dangereux cadeau, en somme, qu'à la demande de sir Wilfrid Laurier, "l'orateur à la langue d'argent", comme on dit à Ottawa, M. Chamberlain fait à son pays; car si la protection douanière, avec la constitution d'un marché aussi étendu, peut temporairement arrêter la décadence de l'industrie et du commerce britanniques et les protéger contre la concurrence redoutable et de plus en plus active de l'Allemagne, par contre la résurrection du pacte colonial entre contrées d'intérêts aussi différents par leur nature et leur situation que l'Australie, le Cap et le Royaume-Uni, ne saurait manquer d'être le ferment de conflits contre lesquels sera impuissante toute l'habileté et toute la souplesse des hommes d'Etat britanniques. D'où l'on est amené à penser que les fêtes jubilaires pourraient être une apothéose... sans lendemain.

"République Française".

LA DENONCIATION DU TRAITE DE COMMERCE ANGLO-ALLEMAND

C'est un fait d'une importance capitale que le "Moniteur de l'empire allemand" vient de porter à la connaissance du monde. La dénonciation du traité de commerce anglo-allemand ne portera ses effets pratiques que dans un an d'ici, à dater du 30 juillet 1898 ; elle n'en constitue pas moins d'ores et déjà, et cela sous une infinité de rapports divers, un acte politique d'une très haute portée.

A l'envisager tout d'abord au point de vue de ce qui en a été sûrement le motif immédiat et principal, c'est un véritable triomphe pour le gouvernement libéral du Canada et spécialement pour son chef, sir Wilfrid Laurier. A peine arrivé aux affaires sur la crête d'une puissante vague électorale et au nom d'un programme de libre-échange et d'abaissement du tarif, le nouveau ministère s'était empressé de s'acquitter de ses engagements d'une façon qui faisait singulièrement honneur à l'intelligence politique de ses membres.

Tout en procédant, avec cette modération qui est un devoir, à la revision des droits excessifs du tarif protectionniste, sir Wilfrid Laurier et ses collègues avaient su faire un coup de maître en associant la cause du libre-échange canadien, jadis légèrement suspecte à cause des coquetteries de certains de ses champions avec l'idée de la fusion avec la grande république américaine, à la cause de l'empire britannique. Ils offrirent à tout pays qui accorderait au Canada des avantages prononcés équivalents, après examen, un tarif de faveur, portant, la première année, une réduction de 12½ p. c. l'année suivante de 25 pour cent sur les droits existants.

Cette offre s'adressait, en principe et en apparence, à tout venant. En fait, elle avait été calculée pour ne s'adresser efficacement qu'au Royaume-Uni, auquel elle aurait assuré le bénéfice d'un traitement de faveur et d'une espèce d'union douanière fondée sur la réciprocité, s'il ne s'était trouvé un obstacle tout au moins apparent.

Les adversaires de l'ingénieux projet du ministère affirmèrent qu'il se heurtait à l'existence de deux traités encore en vigueur entre la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Belgique, en vertu desquels, d'après la clause de la nation la plus favorisée, ces deux pays avaient droit à tout régime de faveur accordé à leur cosignataire. A cela, sir Wilfrid Laurier, sir Richard Cartwright et leurs collègues répondaient tout d'abord en contestant absolument l'applicabilité de ces traités en l'espèce.

D'après eux, le Canada faisait partie intégrante de l'empire britannique, un arrangement de la nature de celui qu'ils proposaient présentait un caractère purement "municipal", et ne tombait nullement sous le coup d'une disposition visant exclusivement des conventions d'Etat indépendant à Etat indépendant. Le gouvernement du Dominion s'était résolu à épuiser les degrés de juridiction pour faire établir cette interprétation, et il avait chargé de plaider sa cause devant le conseil privé, ce modeste tribunal qui est le dernier ressort et la cour suprême de l'empire, plusieurs légistes éminents, parmi lesquels M. Blake, le prédécesseur de sir Wilfrid Laurier à la tête du parti libéral canadien, actuellement député nationaliste d'Irlande à Westminster.

En dépit de sa confiance dans les arguments qu'il avait à mettre en œuvre, il ne pouvait se dissimuler que les précédents ne fussent contre lui et il risquait fort de voir sa grande entreprise avorter ou de devoir accorder à l'Allemagne et à la Belgique des privilèges dont l'Angleterre seule eût dû profiter. Aussi, dans les entrevues que le premier ministre eut avec M. Chamberlain au Colonial office, dût-il vraisemblablement préparer une meilleure solution.

La dénonciation du traité allemand est une gracieuseté de l'Angleterre à sa fille aînée, afin de lui marquer sa reconnaissance de l'offre de la réciprocité commerciale et de lui faciliter l'établissement de ce système. A ce point de vue, c'est l'un des premiers pas—et par conséquent les plus importants — dans la voie nouvelle au bout de laquelle il y aura tôt ou tard, sinon la réalisation de cette chimère, la fédération impériale, du moins le resserrement des liens de l'unité morale par l'harmonie des intérêts matériels.

Il y a quelque vingt ans, c'eût été une innovation qui eût fait scandale, quelque chose comme l'abandon des principes sacro-saints du "free trade." En effet, bien que les traités de commerce ne figurent pas dans l'évangile du libre-échange, qu'ils en contredisent plutôt certaines prémisses essentielles, ils n'en sont pas moins devenus, depuis 1860, depuis que Cobden eut négocié avec Napoléon III, l'instrument propre de la réalisation graduelle de l'idéal de la liberté commerciale. Les plus strictes économistes admettent cette dérogation utilitaire aux principes de la science et voient dans ces conventions l'une des ancres de sûreté du système, dans leur abandon progressif l'un des triomphes de la réaction.

Il faut qu'en dépit des apparences, celle-ci ait fait singulièrement brèche dans le corps de place des doctrines orthodoxes en Angleterre pour que l'opinion accueille si docilement, voire si favorablement cette nouvelle atteinte à l'œuvre des manchestériens. A vrai dire, la presse insiste sur le peu d'importance comparative du trafic qui peut être affecté par ce changement. Les exportations de l'Angleterre en Allemagne ne forment pas une proportion très forte de ses exportations totales et elles ne se sont point accrues relativement depuis quarante ans. Elles formaient 9,3 0-0 du total en 1854 ; elles sont montées quelque temps à 11 0-0 ; elles sont redescendues à 7,8 0-0 dans la période quinquennale 1889-94.

La réciproque n'est pas tout à fait exacte au point de vue allemand. En 1895, les 722 millions de francs d'importations de l'Angleterre en Allemagne formaient 13,6 0-0 du total des importations et les 847 millions de francs d'exportations de l'Allemagne en Angleterre ne formaient pas moins de 19,8 0-0 du total des exportations.

Aussi la presse allemande prend-elle fort mal la dénonciation du traité de commerce. Elle parle couramment de représailles. Elle emploie les menaces. Elle fait entrevoir une guerre commerciale, une lutte de tarife.

Ce n'est pas tout. Au point de vue politique, il est hors de doute que ce nouvel incident ne contribuera pas à rapprocher des esprits depuis quelque temps sans cesse en proie à une défiance mutuelle. L'histoire des dix-huit derniers mois, depuis le fameux télégramme impulsif de l'empereur au président Krüger, est celle de malentendus incessamment renouvelés, de polémiques irritantes, bref, d'une mésintelligence croissante.

Il est permis de croire que la dénonciation du traité de commerce, avec tout ce qu'elle pourra provoquer, ne servira pas précisément les intérêts de la concorde et de l'entente mutuelle.

—"Le Temps."

OCCASION POSSIBLE, PERIL EVENTUEL

La dénonciation du traité de commerce qui liait l'Angleterre à l'Allemagne n'est pas sans susciter dans le monde commercial français, quelques préoccupations. Cet acte ne serait-il pas l'indice d'un affaiblissement des idées libérales depuis si longtemps déjà en honneur, chez nos voisins ? S'apprêteraient-ils, eux aussi, à sacrifier à l'esprit de protection ? Ne voudraient-ils recouvrer leur pleine indépendance en matière de tarifs que pour utiliser à leurs tour la ressource de la douane ? Se seraient-ils laissé prendre à ce mirage ?

La question est pour la France d'un intérêt capital ; il suffit, pour s'en rendre compte, de voir quelle place tiennent, dans l'ensemble de notre commerce avec l'étranger, nos échanges avec l'Angleterre. Pendant l'année 1896, ces derniers ne se sont pas élevés à moins de 1,544 millions et demi, alors que le total de nos ventes et de nos achats au dehors n'a pas dépassé 6 milliards 495 millions. Ainsi, nos affaires avec nos voisins d'outre-Manche représentent, à elles seules, 23.07 p.c. de nos importations et de nos exportations réunies. Eh bien ! malgré son importance, ce chiffre ne donnerait encore qu'une idée imparfaite de l'état réel des rapports commerciaux existants entre l'Angleterre et la France. Il faut, pour les apprécier à leur juste valeur, décomposer ces éléments généraux ; il faut rechercher à quelles sommes correspondent respectivement nos achats et nos ventes.

En 1896, nous avons exporté en Angleterre pour 1 milliard 33 millions de produits. Or, le montant total de nos ventes à l'étranger n'a été, pendant cette même année, que de 3 milliards 55 millions. L'Angleterre absorbe donc 33 81 pour 100 de la totalité des produits que nous vendons à l'étranger. C'est le meilleur de tous nos clients. Les produits anglais importés en France n'ont pas, en revanche, excédé, l'année dernière, 511 millions, soit 14.-85 pour 100 de nos importations, qui sont parvenues, on se le rappelle, à 3 milliards 440 millions. On sent quelle perturbation jetterait dans notre production nationale le triomphe du protectionnisme en Angleterre. Si la dénonciation du traité anglo-allemand avait la signification qu'a eue chez nous la dénonciation de nos traités, de commerce, on ne serait trop fondé à redouter une crise singulièrement grave.

Pour l'instant, il ne semble pas, toutefois, qu'on soit en face de ce danger. La raison de la rupture du traité de commerce anglo-allemand est toute spéciale. En fait, bien loin qu'elle trahisse des tendances protectionnistes, elle serait plutôt un hommage aux pudoctrines du libre échange. On sait comment la décision prise par l'Angleterre se rattache au succès du parti libéral au Canada. L'avènement au pouvoir de sir Wilfrid Laurier a marqué, dans ce pays, le triomphe des libre-échangistes. L'un des premiers soins de sir W. Laurier et de ses amis a été de faire abaisser dans des proportions considérables les tarifs douaniers. Cette réduction devait bénéficier naturellement, en premier lieu, à l'Angleterre, dont le Canada se considère, malgré sou administration autonome, comme faisant partie intégrante : d'autre part, elle devait également bénéficier à tout pays accordant au Canada des avantages équivalents. C'est ici qu'une difficulté a surgi.

L'Allemagne nantie, comme la Belgique, d'un traité de commerce avec l'Angleterre, ne s'est nullement montrée disposée à consentir des concessions pour être admise à profiter des taxes réduites. Elle prétend pouvoir en jouir de plein droit, par ce seul fait que l'Angleterre se les voit appliquer. Le traité de commerce anglo-allemand n'assure-t-il pas, en effet, à l'Allemagne, au regard de l'Angleterre, le régime de la nation la plus favorisée ? Dès lors, si l'Angleterre venait à faire des concessions au Canada, c'est à l'Allemagne, indirectement, qu'elle les ferait ; et, de même, si le tarif canadien est abaissé, il l'est au titre anglais, et, à ce titre, il doit encore profiter aux Allemands. Voilà la thèse. Qu'elle fût au-dessus de tout débat, on ne l'a pas pensé partout ; mais, exacte ou non, elle menaçait de conduire à des discussions auxquelles il était bien simple de couper court; il n'y avait qu'à dénoncer le traiter qui occasionnait le conflit.

C'est ce qui a eu lieu. Le Canada devient, par suite, maître de diminuer ses droits de douane sans, pourtant, faire aller ses faveurs à qui se refuserait à les reconnaître. Quant à l'Angleterre, elle appuie, par son énergique mesure, le parti libéral canadien. Elle n'a, pour le faire, à répudier aucun de ses principes. Les traités de commerce ont pu être pour elle, un moyen ; jamais ils ne furent un principe. Le principe, c'est la liberté des échanges. Aux yeux de l'école économique libérale d'Angleterre, une nation s'enrichit aussi bien en achetant à aussi bas prix que possible qu'en vendant le mieux possible. Les produits s'échangent contre des produits. Si l'on peut en importer beaucoup à bon marché, c'est tout profit pour le pays. Point n'est besoin pour cela de traités de commerce. Seulement, vis-à-vis d'Etats mal détachés des vieilles erreurs protectionnistes, un traité de commerce peut être une garantie. Il offre une certaine sécurité. L'Angleterre libre-échangiste s'est ralliée, dans ces conditions et sous ces réserves, aux traités de commerce. On juge si elle les abandonne volontiers lorsqu'ils risquent, comme dans le cas du Canada, de devenir un obstacle à des réductions de tarifs.

Voilà précisées autant qu'elles nous ont paru pouvoir l'être actuellement, la signification et la portée de la dénonciation du traité anglo-allemand. Est-ce à dire que la France puisse se désintéresser de cette question ? Il n'en est rien. Deux considérations principales nous commandent, au contraire, d'y prêter la plus sérieuse attention.

Il pourrait se faire, tout d'abord, que nous eussions avantage à tâcher de tirer parti des modifications survenues ou qui se préparent au Canada. Sans doute, nous n'entretenons qu'un commerce médiocre avec cette terre jadis française et qui a gardé si pieusement, non point seulement la langue de la patrie d'autrefois, mais, en outre, le culte de la France. L'année dernière, c'est à peine si nos échanges avec le Canada ont monté à 6 millions ; 3,-800,000 francs à l'importation ; 2,200,-000 francs à l'exportation. Ce sont là des chiffres absolument dérisoires. Mais pourquoi n'aurions-nous pas l'ambition de les dépasser ? Pourquoi n'essayerions-nous pas d'avoir notre part du trafic nouveau que va permettre la politique plus libérale de sir W. Laurier ?

Hier même, le discours si éloquent qu'il a prononcé à l'hôtel Terminus, le premier ministre du Canada a fait allusion directe aux relations plus étroites, aux échanges plus actifs qui pourraient et qui devraient exister entre le Canada et la France. Sir W. Laurier a fait appel à l'initiative de notre commerce. Notre ministre des finances, qui assistait au banquet offert à sir W. Laurier, aura certainement à cœur de redire cet appel à ses collègues du cabinet. L'initiative de nos commerçants ne demande qu'à s'exercer mais est-elle encouragée comme elle mériterait de l'être ? N'est-ce point entraver par une législation douanière peu faite pour ouvrir à nos marchandises l'accès de marchés lointains ? L'invitation du Canada devrait être saisie avec empressement. C'est affaire de négociations intelligentes, de concessions réciproques sagement dosées. La rupture du traité anglo-allemand est une de ces occasions qu'il n'est point permis de laisser échapper.

D'autre part, il serait puéril de se dissimuler que, se produisant au lendemain des fêtes inoubliables de l'empire britannique, le témoignage si éclatant de sympathie donné au Canada par l'Angleterre est de nature à suggérer bien des réflexions. Aux rêves du panaméricanisme on a pu voir opposer, dans certains milieux, une conception non moins grandiose et peut-être moins chimérique qui, tout en dominant le monde, saurait au besoin se suffire à elle-même. L'une des conséquences néfastes des théories protectionnistes auxquelles la France a si malheureusement cédé, c'est d'avoir favorisé l'éclosion de ces rêves. Des Anglais n'ont plus uniquement pour idéal une plus grande Angleterre ; ils entrevoient des combinaisons qui, si elles venaient à prévaloir, laisseraient une place singulièrement humiliée au commerce de nations comme la France. Nous rejetterions-nous sur nos colonies ? Avant qu'elles se soient développées au point de nous valoir, à elles toutes, une clientèle comparable à celle que nous fournit l'Angleterre, que d'années auraient dû s'écouler ! Et, en attendant, que seraient devenues nos industries ? Par quelles souffrances n'aurait point passé notre agriculture !

Pour n'être qu'éventuel, ce péril n'en est pas moins digne d'être médité. Au seuil du vingtième siècle, de redoutables problèmes se posent. Tandis que les politiciens s'occupent de misérables querelles, les destinées du pays se jouent. Il s'agit de savoir si la France, non pas même conservera son rang, mais continuera de compter. Quelle puissance commerciale aura-t-elle ? Quels marchés sera-t-elle parvenue à retenir ?... Mais que fait-elle pour élargir les siens et pour garder ceux qui menacent de lui être ravis ? Elle restreint ses horizons. Est-ce là préparer l'avenir ? L'heure est grave. Ou nos hommes d'Etat, fût-ce en sacrifiant leurs théories personnelles, sauront mettre ça profit, dans l'intérêt de la France, la rupture du traité anglo-allemand ; ou bien cette occasion sera perdue, le protectionnisme engendrera le protectionnisme, et nos successeurs, en face d'unions formidables d'où les aura exclus notre imprudence, n'auront plus qu'à gémir sur l'isolement de la France et sur l'irrémédiable décadence de notre commerce. — Le "Temps".

Le "Moniteur", de Bruxelles, dit :

"Par une communication officielle du 29 juillet 1897, le gouvernement de Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande a dénoncé le traité de commerce et de navigation conclu le 21 juillet 1862 entre la Belgique et la Grande-Bretagne.

"Le gouvernement du Roi a donné acte de cette dénonciation.

"Aux termes de l'article 25 du traité, celui-ci demeurera obligatoire jusqu'au 29 juillet 1898.

"En notifiant la dénonciation dont il s'agit, le gouvernement de Sa Majesté Britannique a fait savoir qu'il était disposé à entrer en négociation avec le gouvernement du roi pour la conclusion d'un nouveau traité".

Le "Journal de Bruxelles" publie cette note :

"Le gouvernement anglais vient de dénoncer le traité de commerce et de navigation conclu le 23 juillet 1862 entre la Belgique et la Grande-Bretagne. Il a dénoncé en même temps le traité de commerce intervenu le 30 mai 1865 avec le Zollverein.

"Il n'est pas sans intérêt d'indiquer la portée réelle de l'acte ainsi posé par le cabinet de Londres.

"On se rappelle les paroles échangées récemment au sein des chambres belges à propos de la situation privilégiée que le nouveau tarif douanier du Canada fait à l'Angleterre, dont les importations sont soumises à des droits inférieurs de 1-8 à ceux perçus sur les provenances des autres pays.

"Il a été constaté, lors de la discussion du budget des affaires étrangères à la Chambre des représentants et au Sénat, que l'application de ce régime différentiel était contraire à l'article 15 de notre traité de commerce avec l'Angleterre, qui stipule que "les produits d'origine ou de manufacture belge ne seront pas grevés dans les colonies britanniques d'autres ou de plus forts droits que ceux qui frappent ou frapperont les produits similaires originaires de la Grande-Bretagne.

"Une clause analogue figure dans le traité germano-britannique du 30 mai 1865, mais ces deux actes — de date déjà ancienne on le voit—sont les seuls traités de commerce de l'Angleterre qui interdisent ainsi aux colonies d'accorder aux produits douanier plus favorable que celui appliqué aux importations des autres pays.

"Le but de la dénonciation qui vient d'avoir lieu est de mettre fin à cet engagement contractuel, et les deux gouvernements entreront sans doute prochainement en négociation pour la conclusion d'un nouveau traité qui viendra se substituer à l'acte de 1862 le jour où celui-ci aura cessé d'être obligatoire.

"Il est à remarquer que les traités de 1862 et de 1865 n'ayant qu'une durée minima de 10 ans, l'Angleterre avait la faculté depuis de longues années déjà, d'en faire cesser les effets moyennant une notification faite un an d'avance.

"Pendant une année donc, nos relations commerciales avec l'ensemble des colonies anglaises continueront à être réglées par la stipulation précitée du traité du 23 juillet 1862."

M. Lorand, dit la "Gazette de Liège", a demandé à interpeller le ministre des affaires étrangères au sujet de cette dénonciation.

"La statistique officielle du commerce de la Belgique avec les pays étrangers pour 1896 constate avec l'Angleterre un mouvement, à l'importation de 343,030,000 francs pour le commerce spécial (l'on sait que le commerce dit général comprend les marchandises de transit, tandis que le commerce spécial ne s'entend que des marchandises consommées dans le pays); à l'exportation 564,104,000 de commerce général et 291,202,000 de commerce spécial.

"La différence entre l'importation et l'exportation du commerce spécial est donc 291 millions 202,000 —205,618,-000 — 85,584,000 fr. que nous exportons en Angleterre de plus que ce que nous recevons de ce pays".

La "Norddeutsche", de Berlin apprend que l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, en transmettant la dénonciation du traité de commerce anglo-allemand, a fait en même temps des propositions pour la négociation d'un nouveau traité.

L'ADRESSE DU CLERGE CANADIEN A Mgr BRUCHESI

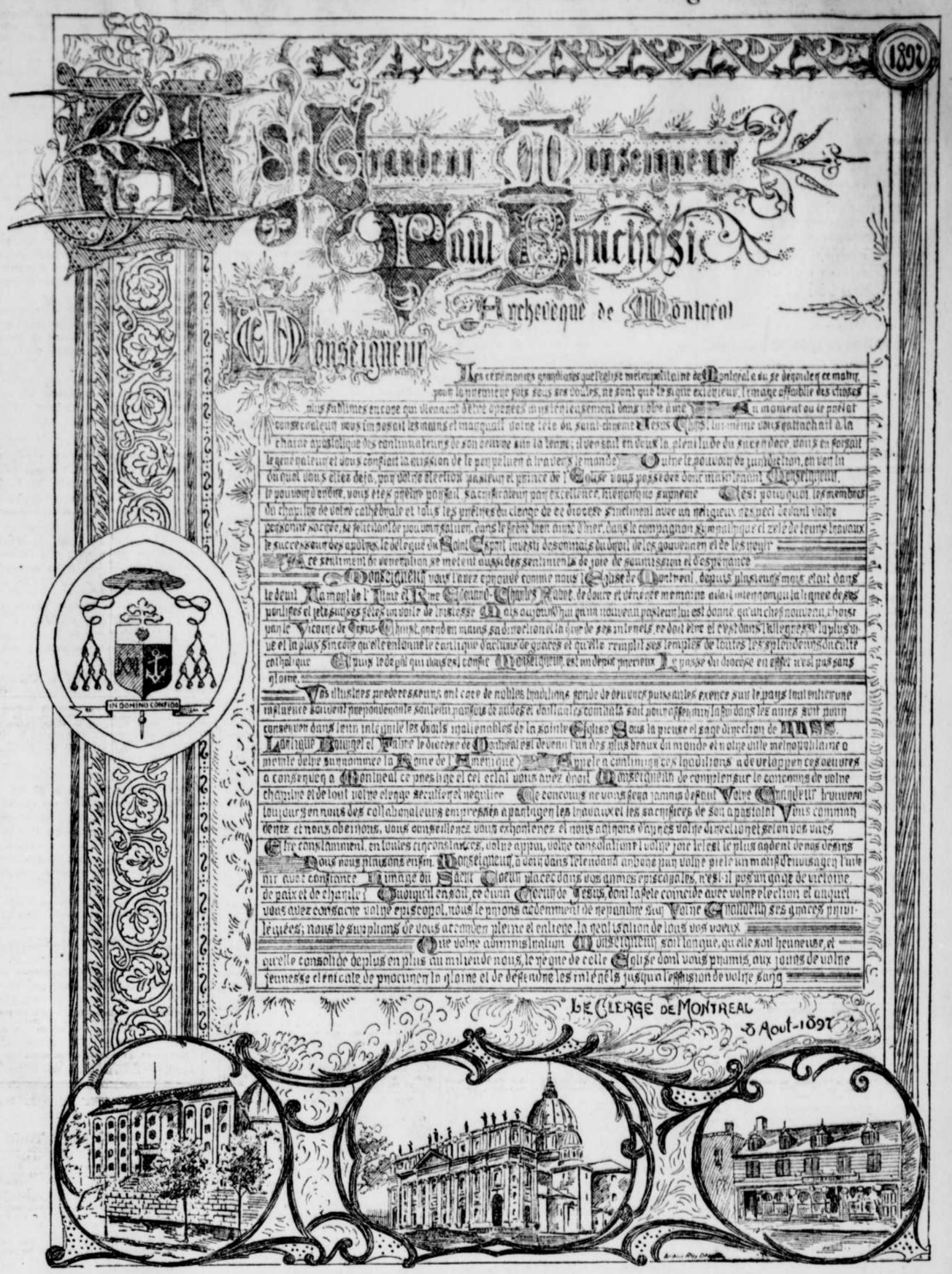

Nous reproduisons l'adresse présentée dimanche dernier, à Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, par le clergé de Montréal. Cette adresse est artistiquement faite et fait honneur à notre jeune artiste, M. Arthur Roy, rue Berri, 128.

C'est un parchemin de 24 x 31 pouces, sur lequel se voient, dessinés à la plume et à l'aquarelle, les armes de Sa Grandeur, le palais archiépiscopal, la cathédrale et la maison où naquit Mgr Bruchési. Avec ses couleurs de missel, ses lettres gothiques et ses rosaces variées sur fond d'argent, ce tableau est une superbe pièce d'enluminure.

POUR RIRE

Une mine de Caviar

Ce n'est pas seulement dans le domaine des sciences dites physiques que l'esprit humain peut rencontrer matière à ébaudissement : le champ des phénomènes naturels nous réserve également bien des surprises.

Non, la nature n'a pas dit son dernier mot. Mille de ses secrets sont encore inviolés et nos petits-neveux verront des choses que nous ne soupçonnons même pas.

Salut donc aux hardis pionniers de la civilisation qui n'hésitent pas à s'arracher à la vie confortable des cités pour aller conquérir, au prix de mille périls, des ressources nouvelles et d'inconnus bienfaits !

Encore un coup de chapeau, si vous voulez bien, à ces intrépides explorateurs et arrivons au cœur de notre sujet.

Lisez-vous régulièrement les journaux de Californie ?

Vous ne lisez pas, me répondez-vous, les journaux de Californie.

Vous avez le plus grand tort, car dans un de ces journaux, vous auriez pu lire le récit de la découverte d'une mine de caviar récemment effectuée dans un îlot des îles Hawaï.

Voilà, je pense, qui n'est pas banal.

Il est vrai qu'on découvrit, voilà tantôt dix ans, une carrière de charcuterie dans une gorge des Montagnes Rocheuses, mais le fait n'était pas autrement surprenant.

J'en donnai ici même une explication assez raisonnable, s'en souvient-on ?

C'est, en été, chaleur torride, grande sécheresse, incendie spontané d'un forêt de cent mille et quelques milles carrés.

Des troupeaux entiers de bêtes de toutes sortes s'enfuient affolés et viennent se précipiter dans un immense abîme de rochers nus où ils croient trouver quelque fraîcheur.

Profonde erreur, car tous ces animaux périssent, sans tarder, d'asphyxie et sont cuits, mijotés, comme dirait une ménagère, à l'étouffée.

Mille petites plantes sauvages, thym, serpolet, genévrier, etc., parfument ce pâté, qu'une épaisse couche de graisse, remontée à la surface, protège.

A l'heure qu'il est, cette carrière de charcuterie est en pleine exploitation et les actions de cette excellente affaire, émises à 5 dollars, en valent actuellement 170.

La formation de notre mine de caviar n'est pas de cause plus mystérieuse.

Dans une petite crique d'un îlot assez difficile à aborder, des poissons femelles attirés par l'odeur des lavandes sauvages qui y croissent en abondance, ont contracté, depuis des millions d'années, l'habitude de venir pondre leurs œufs.

A mer basse, ces œufs se trouvent cuits et même boucanés par un soleil d'autant plus ardent qu'il est réverbéré par des rochers fort blancs.

Ce qui se passe pour le guano s'est passé pour ces amas d'œufs accumulés depuis des siècles et formant une mine qu'on aura beaucoup de peine à épuiser.

Le goût de ce produit naturel ressemble à s'y méprendre, au meilleur caviar du Volga et est appelé à figurer sur les tables les plus aristocratiques.

L'affaire va être prochainement mise en actions de 25 francs.

Les administrateurs ont bien voulu me charger de représenter leurs intérêts. MM. les souscripteurs devront se hâter s'ils ne veulent point manquer un placement de tout premier ordre et qui fait déjà sensation sur les grands marchés financiers.

ALPHONSE ALLAIS.

—Extraction gratuite des dents tous les lundis. — F. Paquette, chirurgien dentiste, 249 St Laurent. — Procédés modernes. 215—1-e—n

—Si vous voulez avoir un bon brandy, demandez le "Paulhiac", le meilleur brandy importé. En vente chez tous les épiciers.

N. QUINTAL et FILS,
204-n Seuls agents pour le Canada.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne - - { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire { $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 7 AOUT 1897

LUNDI	53,066
MARDI	52,654
MERCREDI	52,843
JEUDI	53,234
VENDREDI	53,329
SAMEDI	63,859
TOTAL	328,985

Circulation moyenne par Jour
SEMAINE FINISSANT LE
7 AOUT 1897
54,831

MONTREAL, 14 AOUT 1897.

LA DENONCIATION DES TRAITES

La dénonciation par le gouvernement anglais des traités passés entre la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Belgique a bouleversé, le mot n'est pas trop fort, le monde politique du continent européen.

La presse s'est emparée de cette question avec une ardeur qui prouve toute l'importance qu'elle attache à cette modification apportée par la Grande-Bretagne dans ses rapports avec deux grandes contrées manufacturières comme l'Allemagne et la Belgique.

L'opinion des journaux allemands que le câble nous a, du reste, déjà transmise, est trop intéressée pour être utilement citée et celle des journaux anglais que nous avons déjà donnée était émise sous l'empire d'un enthousiasme jubilaire et impérialiste qui leur ôtait quelque peu de leur valeur au point de vue économique. Par contre, l'opinion des journaux français, moins directement intéressés, devait plus que celle de tout autre presse continentale, renfermer des considérations particulièrement instructives pour le Canada.

C'est à ce titre que nous publions dans une autre page de ce numéro, quatre articles de fond empruntés aux deux principaux journaux parisiens, placés respectivement, aux antipodes de la question économique.

De la "République française", organe du premier-ministre Méline, surnommé le McKinley français, nous publions : les deux articles "Protectionnisme anglais" et "Protectionnisme forcé".

Du "Temps", organe de l'école libre-échangiste, nous donnons les deux articles : "La dénonciation du traité de commerce anglo-allemand" et "Occasion possible, péril éventuel".

Constatons tout d'abord que ces articles parlent du Canada avec une connaissance exacte de sa situation politique et de sa législation qui montre combien les temps sont changés depuis le jour où un journal parlait du pont Victoria "reliant Halifax à Sarnia".

Nous enregistrons cette connaissance parfaite qu'ont les journalistes français des affaires du Canada, avec d'autant plus de satisfaction que nous avons tout à gagner à voir notre pays et nos institutions discutés par des personnes qui se donnent la peine de les étudier.

Le "Temps" et la "République française" sont tous deux d'opinion que la dénonciation des traités est une mesure indiquant un changement d'orientation dans la politique libre-échangiste du gouvernement anglais et qu'elle n'est que la première étape vers un système de protection plus ou moins déguisée.

Mais ce point est le seul sur lequel ces deux organes français semblent s'accorder, car ils diffèrent du tout au tout sur les conséquences qu'entrainera cette dénonciation des traités de commerce.

La "République Française" prévoit une crise semblable à celle d'où est sortie l'indépendance des Etats-Unis ; le "Temps", par contre, signale à ses lecteurs et à la France, la possibilité de la formation d'un zollverein britannique qui dominerait le monde, se suffirait à lui-même et ruinerait l'industrie et le commerce des concurrents anglais, en les tenant dans l'isolement.

Nous ne croyons pas à la réalisation de ces deux pronostics extrêmes ; mais, en face de la politique économique adoptée par le parti républicain aux Etats-Unis, nous serions assez disposé à croire à un zollverein britannique traitant avec les grandes puissances commerciales en vue de mettre un frein à la politique douanière agressive et insolente des Etats-Unis.

Pour nous, la dénonciation des traités belge et allemand n'a pas la portée politique qu'on lui attribue en France. Nous n'y voyons qu'une mesure prise pour éviter à la Grande-Bretagne les ennuis d'un conflit créé par les obligations imposées, sans les avoir consultées, à des colonies auxquelles le Parlement Britannique avait accordé une indépendance commerciale absolue.

Cette dénonciation des traités n'amènera aucune perturbation dans les rapports entre la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Belgique ; elle ne peut que rendre à l'Angleterre et à ses colonies cette liberté de traiter entre elles avec les étrangers que ces traités entravaient.

Les intérêts extra-coloniaux de la Grande-Bretagne, d'une part et les intérêts que les colonies ont à rester en bonnes relations avec les grands pays consommateurs pèseront d'un grand poids dans toute discussion qui précèdera la formation d'un zollverein britannique.

Le zollverein allemand né surtout d'un besoin politique, ne saurait être invoqué pour démontrer la nécessité et l'utilité d'un zollverein britannique.

Les Etats allemands formaient un groupe compact ayant les mêmes besoins, les mêmes intérêts, les mêmes ressources et trouvaient dans l'union des éléments de succès qui manqueraient certainement à des colonies disséminées sur tous les points du globe, sous toutes les latitudes et ayant des aspirations, des ressources et des besoins absolument différents.

Si toutes ces colonies sont d'accord, ou devraient être d'accord sur les avantages qu'elles seraient appelées à retirer d'un tarif préférentiel anglais en leur faveur, elles sont par contre très divisées sur l'utilité d'accorder un tarif préférentiel au profit des produits de la mère-patrie.

La divergence des opinions exprimées sur les conséquences de la dénonciation des traités s'explique facilement par le fait que cette dénonciation met fin à un régime économique sur lequel reposait les relations de presque toutes les puissances sans avoir donné naissance à une nouvelle entente.

Elle aura eu, cependant, pour effet immédiat de faire prendre rang au Canada parmi les états indépendants et de forcer l'attention du monde entier sur notre pays.

On ne saurait nier l'importance de cette première victoire et des avantages réels que nous pourrons tirer de notre nouvelle situation si nos gouvernants se montrent assez sages pour en tirer tous les bénéfices que ce premier succès nous permet d'espérer.

INFORMATIONS

On s'occupe beaucoup de la démonstration qui se fera en l'honneur de sir W. Laurier, à son retour au Canada. Personne ne discute l'opportunité de cette démonstration, qui répond certainement au sentiment populaire. Le peuple a hâte d'acclamer un représentant qui lui a fait si grand honneur à l'étranger. Sir W. Laurier a tous les titres pour mériter une réception qui fasse époque dans les annales de notre cité. C'est pourquoi il importe que certaines maladresses ou petitesses ne viennent pas entraver l'enthousiasme populaire et refroidir une effervescence générale qui ne demande qu'à éclater joyeusement. On a proposé que que la réception de sir W. Laurier soit une réception nationale et c'est une idée à laquelle nous souscrivons avec plaisir. Nous sommes convaincus qu'il serait très désirable de ne pas donner de tournée politique à cette démonstration. Aussi, est-il à regretter que les clubs militants, les clubs d'organisation électorale, aient dès le début accaparé le mouvement pour y mettre en vedette des candidats ou des candidats en expectative. Le maire d'Ottawa a convoqué une assemblée de citoyens pour organiser la réception de sir W. Laurier, dans la capitale. Ne serait-il donc pas possible d'en agir de la même façon, ici, sans que ceux qui désirent voir et saluer le premier ministre à son arrivée aient à passer par les fourches caudines d'officiers de réception entachés de vigoureuses préventions politiques. C'est un écueil qu'il eût pourtant été facile d'éviter dans les conditions présentes, cette fête n'aura de national que le nom, puisque l'on ne peut voir, dans les comités nommés, aucun nom étranger au parti politique dont sir W. Laurier est le chef. Nous croyons qu'il reste encore suffisamment de temps pour réparer cette faute et pour que tous les citoyens qui désirent participer à la démonstration, dans le rang qui leur est dû, puissent le faire sans avoir à exécuter des courbettes devant de jeunes mouches du coche en quête de notoriété. Le conseil de ville se réunit lundi et discutera l'à-propos de présenter une adresse à sir W. Laurier. Nous espérons qu'il n'y aura pas de voix discordantes et que l'accord sera général sur ce point. La ville de Montréal se doit de saluer dignement le chef du pays, qui nous revient chargé d'honneurs et de dignités. Personne ne songera sûrement à renouveler la bien inutile protestation qui se produisit en 1893, à l'occasion de la visite de sir John Thompson, lorsqu'il revint de la conférence de Paris, sur les difficultés de Behring. En même temps, la municipalité pourrait, ce nous sembl, prendre l'initiative d'un élargissement du cercle de la réception qui semble très restreint. Pourquoi, par exemple, le conseil de ville de Montréal, de la métropole, ne prendrait-il pas l'initiative de descendre à Québec dans un grand "steamboat", avec une délégation représentative des citoyens de Montréal, sans distinction de parti, pour le ramener ensuite dans la capitale financière et commerciale du Canada ? Ce serait évidemment préférable à l'emploi du "John Pratt", un petit remorqueur sans aménagement, sans espace, où sir W. Laurier n'aura pendant une journée que la compagnie du seul ministre de stravaux publics, compagnie fort intéressante, sans doute, mais insuffisante pour mettre M. Laurier parfaitement au courant de l'état des esprits, au Canada, dans les circonstances présentes.

En résumé, nous souhaitons que la démonstration en l'honneur de sir W. Laurier, soit aussi générale et aussi grandiose que possible. Nous voulons qu'on mette tout le monde à même de s'y associer et d'en prendre sa large part. Que la démonstration soit nationale de fait et pas seulement de mot.

* * *

Nous avons donné hier, le compte-rendu le plus complet que nous ayons trouvé du banquet de l'Hôtel Terminus.

Tous les journaux de Paris ont consacré un large espace à cet événement et voici plusieurs passages significatifs empruntés au "Figaro" à l'article de M. Maurice Leudet.

"Ce n'est pas en arrivant à minuit au journal que je puis rendre compte, comme je le voudrais, de la belle manifestation franco-canadienne qui a eu lieu hier soir, à l'hôtel Terminus, en l'honneur de sir Wilfrid Laurier.

"Les orateurs ont été si éloquents, si séduisants que nous ne pouvions les quitter; ils ne nous en voudront pas si l'heure tardive nous contraint de leur faire très petite mesure.

. . . .

"Tous les yeux sont tournés vers le premier ministre du Canada qui porte la plaque de grand officier de la Légion d'honneur: on reconnait en lui un descendant de la vieille France chevaleresque avec sa figure ouverte, le regard franc, point provoquant, mais symbolisant la bravoure sans ostentation et la noble fierté sans l'insupportable orgueil qui ne convient qu'aux âmes médiocres.

. . . .

"Au dessert, M. Cochery, ministre des finances, lève son verre en l'honneur de la reine d'Angleterre, et sir Wilfrid Laurier porte la santé du Président de la République. Puis M. Cochery se lève de nouveau pour prononcer un court discours où il fait l'éloge du premier ministre du Canada. Il est applaudi, quand il déclare que sir Wilfrid Laurier est de la race de ces grands Français du dix-huitième siècle qui ont préparé la Révolution française.

"Sir Wilfrid Laurier répond. Tout le monde maintenant est debout. Sir Wilfrid Laurier est l'objet d'une magnifique ovation. Le succès de sir Wilfrid Laurier a été énorme.

. . . .

"M. Herbette s'est levé pour boire aux femmes canadiennes-françaises et à lady Laurier et a caractérisé très justement la manifestation de l'hôtel Terminus en l'appelant une "fête de famille française".

. . . .

"Après quelques mots du docteur Péan, M. Emile Gautier, du "Figaro", au nom de ses camarades de la presse, a pris la parole.

"Emile Gautier a terminé en buvant au Canada, qui prouve, en la réalisant, la possibilité et la fécondité de l'entente entre la race anglaise et la race française.

"On a encore prononcé d'autres toasts, et M. Lucien Paté—c'est lui, je crois—a récité de jolis vers. Ils étaient de circonstance, car il s'échappait de tous ces discours, et particulièrement de celui du premier ministre du Canada, je ne sais quel parfum d'idéal et de poésie.

* * *

Un journal parisien, je ne sais plus lequel, a comparé dans son compte-rendu du banquet, de la Chambre de Commerce anglaise de Paris, l'éloquence de sir W. Laurier à celle de Jules Favre.

Puisque ce nom, qui se présente rarement sous notre plume au Canada, est aujourd'hui cité, il sera intéressant sans doute pour nos lecteurs, de lire dans une fort jolie étude parue dans le "Figaro" sur un livre nouveau de M. Munier-Jolain paru récemment à Paris, chez Marescq, "La plaidoirie dans la langue française" un portrait de Jules Favre orateur, qui permettra de juger de la justesse de la comparaison:

A la différence de son glorieux émule, Lachaud, Jules Favre, estimait que le culte de la forme est une condition nécessaire de l'éloquence. Mais, au prix de quel travail impeccable ? Il ne commettait pas une fausse note. Il avait commencé par écrire jusqu'à trois et quart fois la même plaidoirie. Il débitait par coeur, grâce à une merveilleuse mémoire, ce qu'il avait préparé. A ses débuts, pour vaincre le sommeil, il s'agenouillait, dit-on, sur le carreau de sa chambre et écrivait sur une chaise, faisant et refaisant sa phrase, suivant le précepte de Boileau, "la polissant sans cesse et la repolissant."

Sa parole parfois était coupée par une sorte de son rauque. C'était un défaut voulu. Je ne sais s'il se l'était permis pour chercher le mot qui ne se présentait pas à sa mémoire un moment rebelle, ou pour préparer la phrase qu'il allait dire.

Cet homme, dont les traits du visage semblait disgracieux, était vraiment beau à l'audience. Tous ceux qui ont assisté à l'affaire Orsini ne peuvent oublier l'effet qu'il produisit.

A ce moment, l'avocat n'était pas enfermé derrière une table. Il y avait un espace libre entre cette table et la barre. La barre, en bois massif, figurait une moulure en saillie, une sorte de corniche renversée. La main posée sur cette moulure, le corps droit, ne perdant rien de sa haute taille, Jules Favre parlait. Sa voix puissante n'avait aucune intonation criarde. Elle était harmonieuse comme une belle musique. Son opulente chevelure semblait la crinière d'un lion. Qui aurait pu résister à un pareil souffle ?

Jules Favre, qui pendant de nombreuses années, avait écrit et appris par coeur, avait fini par se laisser aller à l'improvisation. Il n'avait plus besoin de se préoccuper du style. Sa pensée se formulait comme dans un moule. Il n'était plus l'esclave de la forme. La phrase sortait de sa bouche toute parée, sans effort, avec une grâce inouïe ou une admirable vigueur.

On voit qu'il était difficile de trouver un modèle dont la comparaison fût plus élogieuse pour notre premier ministre.

* * *

Sir W. Laurier a été nommé grand' croix de St-Michel et St-Georges, en Angleterre.

En France, il a reçu la plaque de grand officier de la Légion d'honneur.

A Rome il lui sera sans doute offert quelque dignité dans l'ordre de St-Grégoire.

A-t-on remarqué combien il est curieux qu'il n'ait rien à offrir en échange?

On sait qu'en général les diplomates en voyage emportent une cargaison de croix et de plaques qu'ils échangent contre celles qui leur sont offertes. Tout le monde se souvient de la scène de "Nitouche" où se distribuent les Saint-Olaf.

Mais M. Laurier a les mains absolument vides. Que donner?

La médaille de la Confédération?

On n'en fait plus.

Il y a bien le Mérite Agricole mais c'est un ordre provincial spécial à M. Marchand.

Que reste-t-il alors?

Rien.

A moins qu'on ne donne une collection de timbres-postes.

Il y aura deux catégories:

Aux grands personnages comme le duc d'York on donne la collection complète. Aux autres la collection d'une piastre vingt.

Absolument comme on mesure les démonstrations.

Pour le prince de Galles la flotille de Montréal a été jusqu'à Sorel; pour sir W. Laurier, elle n'ira qu'à Verchères.

Allez dire après cela que le Canadien n'est pas un peuple formaliste.

* * *

La "Semaine Commerciale" de Québec publie sous le titre " To be or not to be" un article très insidieux où sous un couvert doré et gracieux, elle cherche à donner à Montréal un croc-en-jambe sérieux. Ah ! c'est dit d'une façon charmante, avec toute la délicatesse que notre excellent confrère sait mettre à ses articles, mais enfin ça y est. La "Semaine Commerciale" de Québec se lamente des rumeurs funestes et funèbres qui circulent sur le compte de la ligne Petersen et Tate; et déplore qu'il lui soit si difficile de trouver des capitaux et elle insinue, oh, si délicatement :

"Nous avons raison de croire que, si le gouvernement canadien relevait les entrepreneurs de la condition suivante insérée après coup dans le contrat : "quatre navires de pas moins de 100 pieds de long, d'un tirant d'eau ne dépassant pas "vingt-cinq pieds et six pouces" avec plein chargement et prêts à prendre la mer," cela suffirait pour sauver la situation."

Pour notre confrère, sauver la situation, cela veut simplement dire avoir des steamers qui ne remonteront pas jusqu'à Montréal et qui s'arrêteront à Québec.

Et alors s'écrie la "Semaine Commerciale" :

"Devons-nous perdre tout cela, et renvoyer la ligne rapide aux calendes grecques, pour le caprice d'avoir des steamers de 10,000 tonneaux, ne tirant que 25½ pieds d'eau ? La question est tellement sérieuse que pas un seul Canadien ayant à coeur l'avancement du pays, ne devrait trouver à redire si le gouvernement, usant de ses pouvoirs discrétionnaires, télégraphiait à Londres qu'il se désiste de la condition des 25½ pieds, puisque c'est là la pierre d'achopement qui menace de faire sombrer le projet de service rapide.

"Les Montréalais eux-mêmes devraient patriotiquement se désister de ce dispositif, qui n'a été inséré que par un surcroit de précaution après tout inutile."

Evidemment, notre confrère n'a pas grande confiance dans sa proposition, et ne se fait guère d'illusion sur la réponse de Montréal qui n'a pas dépensé des millions pour son port dans le but de voir arrêter à Québec le trafic océanique.

Nous ne citons cette proposition que pour donner l'éveil au Board of Trade et à la Chambre de Commerce de Montréal ; il importe qu'ils aient l'oeil et veillent que la modification en question, que l'effacement de la clause du contrat ne se fasse pas à leur insu.

La prudence est mère de sûreté .

* * *

Nous publions dans une autre colonne une lettre de M. David Russell, de la "Canadian Carbide Calcium Co." En face des puissantes raisons et des preuves indiscutables d'une simple coïncidence, que nous soumet M. Rusell, nous croyons qu'il n'est que juste de retirer les remarques que nous avons faites à l'égard de l'hon. M. Blair en cette circonstance.

* * *

Le "Nord", de St Jérôme, publie une foule de maximes très chrétiennes alignées, pour édifier ses lecteurs et leur tracer une ligne de conduite possible dans l'existence.

Voici une de ces maximes, que nous recommandons à la méditation des vieux libéraux :

Quand tu trouveras la compagnie de certaines personnes indigne de toi, songe à ton ange gardien qui subit la tienne sans se plaindre.

* * *

A la dernière séance de la Société de statistique de Paris, M. Yves Guyot a communiqué un important travail sous ce titre : "Note sur l'industrie et le commerce de la France", où il a essayé de réunir en quelques pages tous les renseignements importants sur la matière.

Tout d'abord, au point de vue de la répartition de la population agricole et de la poulation industrielle, M. Yves Guyot fait une constatation intéressante. La population industrielle et commerçante de la France est de 6,733,000 personnes actives, tandis que la population agricole n'est que de 6,535,000. Les résultats du dénombrement prouvent donc qu'à peu de chose près il y a égalité.

Si nous prenons pour l'industrie et le commerce d'un côté tous ceux qu'on peut considérer comme salariants et d'un autre côté tous ceux qu'on peut considérer comme salariés, ouvriers et employés, on trouve pour les premiers 1,963,000, pour les seconds 4,769,000. Il y a deux salariés pour un salariant et beaucoup de ces salariés font partie de la famille du salariant.

M. Yves Guyot établit, par périodes quinquennales, des comparaisons très intéressantes du commerce extérieur de la France, de 1855 à 1896. L'ensemble du commerce extérieur de la France, avec les pays étrangers est de 90 p. c., et avec les colonies de 10 p. c. Le commerce spécial total, en 1896, a été de 7,200 millions, soit de 187 francs par tête ; c'est à une ou deux unités près le même chiffre que celui de l'Allemagne.

Si l'on examine le commerce par pays de provenance et de destination, on constate que le Royaume-Uni importe en France 510 millions et exporte de France 1,030 millions ; la Belgique 282 et 501, l'Allemagne 307 et 339, les Etats-Unis 313 et 224. Ces quatre nations absorbent 61 p. c. des exportations françaises. L'Angleterre compte à elle seule pour 30 p. c.

M. Yves Guyot examine ensuite les objets que la France achète et ceux que la France vend.

Si l'on compare le prix des marchandises que la France importe et celui des marchandises qu'elle exporte, nous trouvons à l'importation 22,619,000 tonnes valant 3,799 millions de francs, soit 167 fr. la tonne.

A l'exportation 7,274,000 tonnes valant 3,401 millions de francs, soit 467 francs par tonne, il y a donc entre le prix de la tonne importée et le prix de la tonne exportée une différence de 300 francs. La tonne à l'exportation vaut 179 p. c. en plus que la tonne à l'importation.

Dans l'exportation française, les objets fabriqués ne représentent que 14,68 p. c. comme quantité, tandis qu'ils représentent 56,25 comme valeur.

Tels sont quelques-uns des documents que nous relevons au passage dans le travail de M. Yves Guyot, qui est de nature à abréger bien des recherches pour les statisticiens, les économistes, les industriels et les négociants.

LA MORT FAUCHANT LES BEBES

Le Lactated Food donne la vie et fortifie

Nous sommes dans une des saisons de l'année où la mort fauche dru dans les rangs des bébés et des jeunes enfants. C'est l'époque où les mères doivent exercer le plus grand soin dans le choix de la nourriture du bébé. De la nourriture saine et convenable pendant les temps très chauds permettra au bébé de traverser sans encombre les dangers de cette saison.

Les mères heureuses et sages se servent du Lactated Food pour leurs enfants. Cette nourriture scientifique contient tous les éléments nutritifs importants du lait maternel; c'est une nourrice parfaite; le meilleur reconstituant de la chair et un sauveur.

Les mères dans tout le Canada, disent hautement les qualités du Lactated Food et ne se servent d'aucune autre préparation. C'est la seule nourriture préparée qui ait obtenu des endossements sans réserve de médecins. Le Lactated Food sauve la vie des bébés.

Livraison additionnelle de la Compagnie dans la Banlieue, chaque Mercredi et Samedi

Les voitures de la Compagnie livreront les marchandises achetées à ses magasins aux gens qui demeurent sur le bord du lac jusqu'à la Pointe Claire, chaque mercredi et chaque samedi, partant à 7.45 a.m.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Rue Notre-Dame — Le plus grand Magasin de Montréal — 14 Aout

Le magasin qui augmente plus rapidement que n'importe quel autre magasin à Montréal, aujourd'hui.

Spécial pour Lundi

BLOUSES DE DAMES

Le record de la Saison
— EN FAIT DE —
Blouses de Dames Demain
— CHEZ —
CARSLEY

BLOUSES
A la mode pour Dames
Valeur régulière *55 cts*
DEMAIN....
29 cts
Chez Carsley.

Indiennes à Blouses

L'immensité de ce stock est difficile à réaliser. Venez vous-même juger de la grande quantité de marchandises placées sur nos comptoirs, tables et fixtures. C'est riche et magnifique aux prix étonnamment bas de la semaine dernière.

Lisez les Prix

200 pièces d'indienne à fond pâle avec grands et petits dessins de chalit, valant 10c la verge. Lundi 5½c.

195 pièces de riches percales, nouvelles nuances de rose, bleu, jaune, rouge, vert, dessins de Dresde et frisonnés, la plupart des magasins vendaient cette ligne 1½c. Lundi 6½c.

95 pièces d'élégant caméléon en riche effet shot. Dans ce lot se trouve une grande quantité de jolies crêponnettes, couleurs pâles avec raies brillantes, ordinairement vendu 10c. Lundi 6½c.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Crêpons qui se lavent

135 pièces de crêpons français à la mode, en rose, bleu, mauve, rouge, noir, jaune, etc., avec raies blanches et de couleurs de fantaisie. On vendait ce lot 15c la vg. Lundi 9½c.

Une grande table au centre, remplie de jolis crêpons français, de couleurs, aussi sur fond noir, avec patrons frisonnés de fantaisie ou blanc, mauve, etc., valeur régulière 20c. Lundi 12c.

110 pièces de jolies mousselines Dimmity, fond blanc, avec raies de couleurs de fantaisie, valeur régulière 25c. Lundi 15c.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Toile Damassée

Toile damassée non blanchie, 52 pouces, nouveaux dessins, 24c.

Toile damassée non blanchie, 58 pouces, beau tissu, 31c.

Toile damassée non blanchie, 60 pouces, qualité spéciale, 31c.

Toile damassée non blanchie, tissée au métier à la main, 72 pouces, valeur extra, 55c.

Toile Damassée Blanchie

Toile damassée blanchie, 52 pouces, dessins spéciaux, 25c.

Toile damassée de belle qualité, 62 pouces, bon tissu, 38c.

Toile damassée blanchie, splendide qualité, 62 pouces, 47c.

Toile damassée blanchie, qualité extra, nouveaux dessins, 72 pouces, 75c.

Etoffes à Robes de Couleur

18 pièces de nouveau carreauté à robes, 40 pouces de largeur, valeur régulière 15c. Lundi 7c.

25 pièces d'étoffes à robes foncées de fantaisie, double largeur, spéciales pour costumes de voyage, valant 35c. Lundi 18c.

18 pièces de nouvelles serges diagonales Shot dans toutes les plus nouvelles combinaisons, valeur régulière 38c. Lundi 21c.

12 pièces de damas à robes, couleurs et dessins les plus nouveaux, valeur régulière 60c. Lundi 39c.

Etoffes à Robes Noires

15 pièces de Mohair à robes noir et de fantaisie, splendides dessins et petits patrons, valant 60c. Lundi 39c.

21 pièces d'Etoffes à robes noires fleuries, nouveaux dessins, jolis effets, valeur régulière 35c. Lundi 23c.

14 pièces de Crépons noirs de fantaisie, avec patrons carreautés et rayés, très chic, importés pour être vendus 70c la verge. Lundi, 49c.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Sailors en Paille pour Damas

5 caisses de nouveaux sailors blancs, pour dames, valeur régulière, 15c. Lundi 9c.

250 sailors blancs, brun et bleu marin, pour dames, ordinairement vendus 25c. Lundi 15c.

500 chapeaux de paille de fantaisie, pour enfants, ordinairement vendus de 40c à 75c, à écouler Lundi à 5c chacun.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Coton à Drap aux prix de la Fabrique

8 caisses de Coton blanc uni à drap, de belle qualité, valeur 23c. Lundi, 16c.

6 caisses de splendide coton à drap, croisé, 8-4, celui ordinairement vendu 25c. Lundi, 18c.

Batiste Blanche Lansdowne

15,000 verges de belle Batiste blanche, faite spécialement pour sous-vêtements de dames, etc., valant 12c la verge. Lundi, 8c.

5,500 verges de coton blanc à oreiller, valeur régulière 12c la verge, Lundi, 8½c.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame. — MONTREAL — 192 à 194 rue St Jacques

LA VENTE LA PLUS SERIEUSE

Dont Montréal ait jamais été Témoin

Cette circulaire ne contient pas seulement des paroles, mais **DES FAITS REELS.** Il nous faut liquider le stock complet contenu dans le soubassement où nous allons faire de grandes réparations pour y installer le plus grand département de **Tapisseries du Dominion.**

Pendant toute une semaine durera cette vente unique. Chaque jour apportera des attractions nouvelles. Avec des prix semblables la chose sera facile. **Ceci contient une faible idée des réductions que nous ferons :**

FERBLANTERIES

Terrine en ferblanc toujours vendu 7c. Spécial 2½c.
Boiler No 9 très pesant, toujours vendu 65c. Spécial 29c.
Une grande quantité de Chaudières à l'eau, toujours vendu 15c. Spécial 5c.
Gobelet de 3 pintes, toujours vendu 6c. Spécial 3½c.
Et quantité d'autres lignes.

EPICERIES

Sucre granulé, de 9 à 10 hrs, 2 à 3, et 8 à 9 p.m., 3½c.
Sucre brun, de 9 à 10 hrs, 2 à 3, et 8 à 9 p. m., 2½c.
Farine d'avoine de l'ouest, 10 qrts à être vendu 2c.
Fèves blanches, 10 qrts à être vendu 1½c.
Cocoanut ¼ lb. au paquet 2½c.

Le plus grand Bargain de tous les Bargains

200 caisses de Savon de Buanderie de 4c. Spécial 1c.
300 caisses de Savon de Buanderie de 6c. Spécial 3½c.
400 caisses de Savon de Buanderie de 5c. Spécial 2½c.

Rappelez-vous bien que vous n'aurez jamais la chance d'acheter de telles valeurs de Savon à de tels prix. Ces prix sont pour une semaine seulement.

IMITATION DE VERRE COUPE

Sucrier en verre coupé, bon marché à 25c. Spécial 5c.
Beurrier en verre coupé, bon marché à 25c. Spécial 5c.
Pot au lait en verre coupé, bon marché à 25c. Spécial 5c.
Plateau à fruit en verre coupé, bon marché à 15c. Spécial 3c.

VEERERIES

Verre à whisky, jamais vendu moins de 5c. Spécial 2c.
Verre à bière, jamais vendu moins de 6c. Spécial 3c.
Grand verre à bière valant 10c. Spécial 5c.
Lampe complète, pied en bronze, valant 40c. Spécial 16c.

Le plus grand tumulte règnera pendant toute une semaine. Voici une faible idée des prix dont la marchandise se donnera : . . . .

Flanellettes de 27 pcs, valant 6c, pour une semaine 3½c.
Flanellettes de 36 pcs, valant 8c, pour une semaine, 4½c.
Coton blanc de 36 pcs, valant 8c, pour une semaine 4½c.
Toile à rouleau, valant 6c, pour une semaine 3½c.
Coton carreauté, valant 6c, pour une semaine 4c.
Etoffes à jupon, valant 18c, pour une semaine 6½c
Mousseline à rideaux, 45 pcs de large, valant 20c, pour 5c.
Batiste fleurie pour robes, dessins de choix, de 15c, pour 6c.
Mousseline Organdi, de 15c. Spéciale 7½c.
Mousseline Agra de 20c. Spécial 7½c.
Doublure à robe double largeur, de 10c. Spécial 4½c.
Chiffon gauffré en soie de 25c et 35c. Spécial 5c.
Plissé avec bord en dentelle de 25c. Spécial 5c.
Broderie de toutes largeurs de 10 à 15c. Spécial 5c.
Un choix immense de dentelles valant 15c et 20c. Spécial 5c.
Dentelle de paille de 25c et 40c. Spécial 5c.
Bonnet de broderie pour enfants, de 75c à $1. Spécial 25c.
Bonnets de broderie pour enfants, de 25c à 50c. Spécial 5c.
Epinglettes en or plaquées de 25c. Spécial 5c.
Studs avec brillants, de 25c. Spécial 5c.
Peignes de face avec or et argent, de 40c. Spécial 5c
Savon glycérine, 3 morceaux par boites de 15c. Spécial 3c.
Ornements de cheveux, de 25c. Spécial 5c.
Gants de taffetas, de 25c à 35c. Spécial 5c.
Un lot de chapeaux de dames, de 50c à 75c. Spécial 1c.
Chapeaux garnis, de $2.50. Spécial 29c
Toute la balance de pièces de tapis tapestry, de 25c, 35c et 50c. Spécial 17c.
Toute la balance de pièces de Prélarts, de 25c, 35c et 50c. Spécial 16c.

Des milliers et des milliers d'autres lots seront disposés sur des tables à des prix qui causeront une surprise générale. Un tel brouhaha ne s'est jamais encore vu. Une opportunité semblable ne se présentera jamais.

E. LEPAGE & CIE.,

951, 953, 955 Rue St Laurent. Coin Ave Duluth.

Portes ouvertes de 8.30 à 9.30 P.M., sans interruption.

LA BANQUE D'EPARGNE

De la Cité et du District de Montréal

AVIS

Le et après le premier septembre prochain, l'intérêt alloué sur les dépôts sera calculé sur la balance minimum de chaque mois, c'est-à-dire, l'intérêt ne commencera à courir que du premier jour du mois civil suivant immédiatement le jour du dépôt, jusqu'au premier jour du mois civil pendant lequel les deniers seront retirés.

HENRI BARBEAU, Gérant.

Montréal, 31 juillet 1897. 227—23

R. & O. RICHELIEU ONTARIO NAV. CO.

COURSES DE YACHT Internationales

LES 14, 16 ET 17 AOUT

Deux bateaux d'observation partiront chaque jour du quai de Lachine à l'arrivée du Train du chemin de fer Grand Tronc de 9 a.m.

Billets *$1.00*

Nombre limite.—A vendre au bureau des billets de la ville.

Des rafraichissements légers seront fournis.

H. FOSTER CHAFFEE,
Agent des passagers de la ville,
128 Rue St Jacques,
En face du Bureau de Poste.
Téléphone 1731. 149—n

LIGNE DOMINION

Steamer de la malle Royale
SERVICE DE LIVERPOOL
via LONDONDERRY

Steamer.	De Montréal.	De Québec.
Labrador, 31 juillet,	(ch. jour)	1er juillet, 9 a.m.
Ottoman, 7 août,	"	7 août, 2 p.m.
Vancouver, 14 août	"	15 août, 9 a.m.
Scotsman, 28 août	"	28 août, 2 p.m.

R. M. S. "CANADA" fera voile de Boston le 7 août et le 11 septembre.

Prix du passage, 1ère classe $52.50 à $90.00, 2ème classe, $34 à $36.25, entrepont pour Liverpool, Londres, Londonderry, Queenstown, Belfast et Glasgow, $22.50 et $23.50.

Salon au milieu du navire, lumière électrique, ponts spacieux pour la promenade. Pour plus amples renseignements, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie ou à

DAVID TORRANCE & CO.,
17 rue St Sacrement, Agents généraux.
Montréal. 214—n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

De Montréal à Québec et les endroits sur le bas du St Laurent

Les convois partent de Montréal à 7.50 hrs a.m., chaque jour, à 4 hrs p.m., et à 11.15 hrs p.m. chaque jour excepté le dimanche.

Le convoi de 4 hrs p.m. est un nouveau convoi avec char parloir qui arrive à Québec à 10.40 hrs p.m. ; le convoi de 7.50 hrs a.m. se rend directement à Halifax, mais le convoi qui part de Montréal le dimanche matin ne se rend qu'à Rimouski. Le convoi de 11.15 hrs p.m. se rend jusqu'à Petit Métis. (Le convoi du samedi soir ne se rend qu'à Québec).

SPECIAL POUR PLACES D'EAU SUR LE GOLFE ST-LAURENT

Un convoi hebdomadaire spécial pour hommes d'affaires, partira de Montréal chaque vendredi à 8.45 hrs p. m., pour Cacouna et les gares jusqu'à Petit Métis; ce convoi se rendra à Cacouna assez tôt pour le déjeuner samedi matin ; pour revenir ce convoi spécial partira de Cacouna chaque dimanche à 7.30 hrs p. m., et Québec à 11.55 hrs p. m., arrivant à Montréal à 7.20 hrs a. m. les lundis.

Service direct pour Portland et Old Orchard Beach

Les convois partent de Montréal à 7.50 hrs a.m. chaque jour, excepté le dimanche, et à 8.45 hrs p.m. chaque jour.

Le convoi de 8.45 p.m. arrive à Old Orchard Beach à 7.38 hrs a.m.

Bord de la mer et montagnes Blanches Spécial

Le plus beau Train de Passagers qu'il y ait au monde

Quitte la gare Bonaventure tous les vendredis à 9 p.m., et se rend directement à Portland et Old Orchard Beach, sans changement, arrivant à Portland à 7.15 a.m. et Old Orchard Beach à 8 a.m.

Au retour, le convoi spécial du Bord de la Mer quitte Old Orchard Beach tous les dimanches à 7.55 p.m., et Portland à 9 p.m., pour Montréal, arrivant à 8.05 a.m. lundi, quittant Montréal pour Chicago à 9.15 a.m. tous les lundis, arrivant à Toronto à 6.25 p.m. et à Chicago à 10.00 a.m. mardi.

Excursions hebdomadaires aux Rapides du St Laurent

Départ de Montréal, chaque dimanche, à 9.00 a.m., arrive à Cornwall à 10.45 a.m. Départ de Cornwall à 1.00 p.m. via les bateaux de la Cie de Navigation R. & Ontario, passant par les lacs St-François et St Louis, et par les Rapides du Coteau, des Cèdres, de Split Rock, des Cascades et de Lachine, arrivant à Montréal à 6.30 le même soir.

Prix Aller et Retour $2.50

Billets au No 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

NOUVELLE ROUTE POUR LES

SOURCES CALEDONIA

DIRECT A L'HOTEL

Des trains quittent Montréal, (gare de la rue Windsor) les jours de semaine, à 8.50 a. m. et 6.15 p. m.

Arrivant aux Sources Calédonia à 12.35 p. m. et 8.50 p. m.

RECOLTE DU MANITOBA

Journaliers de Ferme demandés

Des billets seront vendus pour n'importe quel endroit de l'ouest, jusqu'à Saltcoats, Moosejaw et Estevan, dans le

MANITOBA ET L'ASSINIBOIA

— POUR —

$14.00 LE 17 AOUT, 1897

On peut se procurer des billets pour revenir au point de départ primitif pour $14, pourvu que les passagers aient travaillé sur la ferme pendant au moins un mois.

Ligne de Bateaux du Pacifique Canadien

" S. S. ALBERTA "

Part de Windsor les samedis, jusqu'au 28 août inclusivement, vers 3 hrs p.m., (étalon horaire de l'est), arrêtant à Sarnia et arrivant au Sault Ste Marie, Ont., vers 5.30 p.m., le dimanche, à Fort William, à 4.30 p.m., le lundi.

L'express de l'ouest partant de Montréal (gare Windsor) à 9 p.m., les vendredis, correspond avec ce bateau, à Windsor.

Pour billets et renseignements, s'adresser au

Bureau des Billets de la ville et du Télégraphe
129 Rue St Jacques
(Voisin du Bureau de Poste)

BULLETIN POLITIQUE

Une session probable du parlement fédéral à l'automne

L'HON. M. BLAKE VIENT PASSER QUELQUES MOIS AU CANADA

Les catholiques du Manitoba attendent prochainement le rapport de Mgr Del Val

Le "Journal" d'Ottawa parlant des améliorations que l'on fait aux trottoirs, etc., à la Côte du Parlement, dit : "Si la prochaine session est convoquée avant les neiges, les députés reconnaîtront difficilement la place qu'ils ont quitté il y a quelques semaines." Ces lignes donnent l'impression qu'il y aura une session à l'automne, et, comme le reporter politique du "Journal" est supposé être dans les confiances du gouvernement, il sait vraisemblablement que le sujet a été discuté et qu'il le sera après le retour à Ottawa de sir Wilfrid Laurier. Il est certain que peu après la prorogation des Chambres, il a circulé une rumeur annonçant qu'une session serait convoquée à l'automne pour traiter les bills du plébiscite et celui du cens électoral, et afin que le vote pût être pris, s'il y avait lieu, avant la prochaine session régulière du parlement. Il ne paraît pas probable que nous ayons une session à l'automne, mais des choses encore moins probables se sont déjà produites.

LA FIEVRE DU KLONDYKE

L'inspecteur Strickland, de la police montée du Nord-Ouest, dans le district de l'Yukon, est arrivé de Lakefield, près de Peterboro-où il a pris des vacances. Pendant sa visite, M. Strickland dit que 200 personnes au moins, la plupart de jeunes cultivateurs, sont venus lui demander des renseignements sur la région du Klondyke. M. et Mme Strickland sont partis pour Regina ; M. Strickland se rendra aussitôt à son poste, dans l'Yukon.

MORT DE L'INSPECTEUR DES POSTES DE LONDON

Le département des postes vient d'être informé de la mort de Daniel Spry, inspecteur des postes dans le district de London. Il était au service des postes depuis l'administration MacKenzie. Quoique la position ne soit vacante que depuis quelques heures, on dit qu'elle est déjà promise à M. John Cameron, du "London Advertiser", qui avait demandé la position de maître de poste de London.

LA TAXE DE 10 P.C. SUR LE TRAFIC ETRANGER

Sir William Van Horne était à Ottawa, hier, et il a eu une entrevue de deux heures, avec le ministre de l'intérieur. La coïncidence de la présence de M. Wainright, dans la capitale, fait croire que le Grand Tronc et le Pacifique s'efforceront de décider le gouvernement à prendre des mesures pour atténuer la menace du département du trésor des Etats-Unis d'imposer une taxe additionnelle de 10 p. c. sur le trafic étranger et le commerce entre les Etats. Le président du Pacifique et l'assistant gérant général du Grand-Tronc sont partis hier soir, pour Montréal.

LES DROITS SUR LES PROVISIONS ES MINEURS

En réponse au département du trésor des Etats-Unis, le département des douanes a fixé quelle quantité de provisions les mineurs qui s'équipent à Seattle ou à San Francisco peuvent entrer dans l'Yukon sans payer de droits. L'exemption couvre cent livres de nourriture, de couvertures de lit, de vêtements en usage et d'ustensiles de cuisine.

L'HON. M. BLAKE

L'"Advertiser, de cette ville, annonce que l'honorable Edward Blake, député de South Longford, s'est embarqué pour le Canada, hier. M. Blake passera d'abord un mois à la Malbaie, après quoi il viendra visiter ses amis de London et de Toronto. On croit que l'ancien chef libéral demeurera au Canada jusqu'à la fin de l'année.

LE RAPPORT DE Mgr DEL VAL

Les catholiques du Manitoba s'attendent que le rapport de Mgr Merry del Val, sur la question des écoles, soit rendu public dans trois semaines.

LES ELECTIONS DU MANITOBA

On affirme sur renseignements dignes de foi que le premier ministre Greenway fera les élections provinciales l'été prochain. Ce sera un appel au peuple sur la question du chemin de fer Winnipeg-Duluth. On dit qu'il y a division parmi les membres du cabinet sur ce projet, mais le premier ministre semble déterminer à le mener à bonne fin.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

Un rapport préparé au bureau des statistiques, à Washington, montre que la valeur des marchandises importées au Canada et exportées de là aux Etats-Unis pendant l'année dernière, lesquelles étaient passibles du droit spécial de 10 p. c. d'après l'opinion récemment émise par l'attorney général, était de $1,960,740.

En 1894 la valeur des marchandises étrangères entrées aux Etats-Unis en passant par le Canada protégées par le sceau consulaire a été d'environ $6,000,000. On est maintenant à considérer la question de l'évaluation du droit de dix pour cent sur cette classe de marchandises.

SOYEZ PRUDENTS

C'est une précaution sage que d'avoir toujours à la maison un flacon de Baume Rhumal, en cas de rhume, grippe ou bronchite. On en obtient des résultats surprenants. En vente partout, 25 cts. 2 q h

BAZAR AU PRECIEUX SANG

Le bazar des religieuses du Précieux-Sang, à Notre-Dame de Grâces, s'ouvrira le 14 du courant. Les tramways du "Park and Island Co." passent devant le monastère. 238—2

—Les inventeurs qui désirent obtenir un brevet d'invention, peuvent s'adresser à F. Charles Laberge, ingénieur et expert, No 66 rue St Jacques. Examen gratis. 73-n

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur, 7 rue St Laurent. 110-n

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre "Le Guide des Inventeurs." Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques Montréal.

LA COLONIE SYRIENNE

Va présenter ses hommages à Mgr Bruchési

UNE ADRESSE ENLUMINEE

Ecrite en poésie arabe avec traduction française

La colonie syrienne de Montréal, le R. P. Chamy en tête, s'est rendue hier soir à l'archevêché de Montréal présenter ses hommages à Mgr Bruchési en même temps que l'adresse suivante, enluminée et écrite en vers arabes.

Voici la traduction de cette adresse :

Monseigneur,

Dieu répand ses grâces sur toutes ses créatures, et le temps, pour lui est toujours le présent.

Quelle est donc la mystérieuse raison pour laquelle ceux-ci s'élèvent tandis que ceux-là s'abaissent.

Dans ses enseignements sublimes, Dieu fait Homme dit : "Lorsque vous serez réunis deux ou trois en mon nom je serai au milieu de vous." A plus forte raison, doit-il être au milieu de tout un peuple l'implorant ; et ne serait-ce point une des significations de ces mots : "Vox Populi vox Dei."

Heureux le peuple jouissant de la liberté gouvernée par des lois justes. La corruption, ni l'autorité brutale n'ont de prise sur lui.

Les cieux rayonnent, la terre triomphe la paix règne, quand la voix de Dieu désigne elle-même leurs pasteurs aux nations.

La Providence marque l'homme que ses vertus ont fait monter ; les vertus sont les degrés de l'échelle qui élève jusqu'à la gloire.

Ce sont ses vertus qui ont mis Joseph sur les degrés du trône d'Egypte ; ce sont ses vertus qui ont permis à Moïse d'approcher de l'Auguste Majesté divine ; ce sont ses vertus qui ont fait de Pierre le successeur de Notre Seigneur Jésus-Christ, le chef de son Eglise.

C'est à vos vertus, Monseigneur, que nous devons de vous voir élevé à un si haut degré que vous en êtes devenu Vous-même Successeur des Apôtres.

A votre ardeur évangélique, à votre zèle apostolique, qui ne reconnaît un second Paul luttant vaillamment pour le triomphe de la sainte Eglise.

O vous, qui passez en cette ville, arrêtez-vous, voyageurs, hommes d'affaires, gens de toutes nations, et contemplez la prospérité de ce peuple, exaltez la justice, la liberté dont il jouit, bénissez le Ciel du Pasteur qui le régit.

Et toi, peuple, fléchis les genoux devant ce prince de l'Eglise, afin qu'il te bénisse ! remets ta destinée entre ses mains et repose-toi sur lui.

Et vous, Monseigneur, vos vertus éprouvées, votre prudence, votre zèle sans limite et votre science profonde, vous ont rendu digne des honneurs qui s'amoncellent sur votre tête.

Lors de son couronnement, Napoléon put dire que le ciel même avait pris part aux réjouissances publiques ; avec plus de raison, le dirons-nous de vous, Monseigneur ! Le soleil éclaira de ses rayons, tout le jour de votre sacre.

Et moi, Monseigneur, pour exalter vos mérites et rendre les sentiments de mon âme, j'emprunterai à l'arabe imagé sa poésie ravissante ; je n'éprouve qu'un regret, c'est de n'avoir pu vous glorifier selon que vous le méritez.

Agréez ce faible tribut de notre filial respect, réjouissez-vous de ce que le Très Haut a opéré en vous, et vivez selon nos souhaits aussi longtemps que les petits oiseaux chanteront les hymnes du Seigneur.

C'est à Dieu que nous demandons avec instance de vous garder à votre diocèse : car, c'est par des personnes comme vous, Monseigneur, que le bon Dieu se glorifie dans sa gloire.

Vos très humbles et très obéissants serviteurs,

KATTINI MALOUF, FRERES.

M. Nagyb Kattini Malouf a fait la lecture de l'adresse en arabe ; M. Espère Kattini Malouf en a fait la lecture en français, et M. Abraham Kattini Malouf, étudiant en médecine à l'université Laval, a présenté un chant de musique byzantine, paroles et musique de sa composition.

En réponse à l'adresse Mgr Bruchési a exprimé son regret de ne pouvoir adresser la parole dans la langue de ses visiteurs. Lors de son sacre, il avait donné sa bénédiction à tous les fidèles présents et absents de son diocèse. A cette bénédiction était aussi attachée celle de Sa Sainteté Léon XIII et tous se trouvaient donc à l'avoir reçue. Saint Paul écrivit, lors de la primitive église, qu'il n'y avait plus de Grecs ni de Gentils, c'est-à-dire que tous les chrétiens étaient des frères. Il en est de même pour Sa Grandeur, Elle ferme les yeux sur les nationalités et la colonie syrienne lui est aussi chère que les membres de sa propre race.

Les Syriens ne lui sont pas des étrangers. Mgr Fabre, de regrettée mémoire, l'avait chargé d'aider le bon P. Chamy dans son ministère. Maintenant qu'il est évêque il espère être en mesure de faire pour eux plus qu'il n'a fait par le passé.

Le R. P. Chamy est un homme véritablement zélé. Il espérons que le temps de ses épreuves est passé et que c'est une ère nouvelle qui commence pour lui. Que ses ouailles suivent ses paternels conseils et évitent tout trouble pénible. Il se trouve dans notre colonie syrienne des gens qui ne partagent pas notre foi. Que leurs compatriotes essaient par leur charité et leur bon exemple de leur ouvrir les yeux à la vérité. De cette manière, tous obtiendront le bonheur suprême. Tels sont les voeux que Sa Grandeur formule pour les Syriens de Montréal.

Monseigneur a terminé la cérémonie en accordant à tous sa plus abondante bénédiction.

A PROPOS D'AGRICULTURE

Pour vendre facilement ses produits—Valeur nutritive du fromage—Fuyez les dettes—Tenez constamment de l'eau à la portée des vaches laitières.—Les patates séchées. — Pour détruire la moutarde et les chardons.

Certains cultivateurs ont-ils des volailles, des oeufs, du beurre, des légumes à vendre qu'ils savent toujours où les placer avantageusement; ils ont un marché tout prêt, ils ne peuvent suffire aux nombreuses demandes qui leur arrivent. Comment cela se fait-il? —Parce que ces cultivateurs ont su par leur honnêteté, par un soin scrupuleux à ne vendre que des produits de première qualité,se créer des pratiques dans nombre de familles. Ces familles préfèrent quelquefois attendre et même payer plus cher que d'acheter de personnes qu'elles ne connaissent pas.

Trois choses sont indispensables aux cultivateurs qui veulent se faire des pratiques privées. La première, c'est une parfaite honnêteté, vendre toujours ce qu'il y a de mieux, ne pas être trop ambitieux, c'est-à-dire ne pas surcharger; car personne, si riche qu'il soit, n'aime à payer plus cher des produits qu'il peut se procurer à des prix raisonnables ailleurs. Pour se créer des pratiques il ne faut pas faire comme certains cultivateurs que nous connaissons qui ne se font pas scrupule d'employer mille petites ruses pour faire peser plus leurs produits ou les faire paraître meilleurs qu'ils ne sont réellement. Ces fraudes sont toujours découvertes et la réputation d'un cultivateur qui, au fond, n'est pas malhonnête, est perdue à tout jamais. Une couple d'oeufs gâtés dans un panier de beaux, quelques fruits ou légumes de qualité inférieure peuvent faire perdre une pratique fort payante à un cultivateur qui n'a pas été particulier dans le choix des produits qu'il met en vente. Le cultivateur qui veut se faire des pratiques devrait toujours mettre son nom sur les paniers, les boîtes, etc., qui contiennent ses produits et cela pour prouver qu'il n'a pas honte de ce nom qui doit passer partout pour celui d'un parfait honnête homme.

La deuxième chose que doit observer le cultivateur pour pouvoir écouler facilement ses produits chez des pratiques privées, c'est la propreté. Le cultivateur qui vient vendre doit, cela va sans dire, être propre sur lui, mais de plus ses effets doivent l'être aussi, l'empaquetage doit être fait proprement d'une manière attrayante. Non seulement le cultivateur qui tient à détailler ses produits agricoles dans les familles doit avoir une réputation de grande propreté, mais il est nécessaire que cette bonne réputation soit partagée avec les membres de sa famille; si tout le monde sait que l'homme est très propre, mais que la femme n'est guère particulière, la vente des produits agricoles à des pratiques privées en souffrira au lieu d'augmenter.

Pour se créer une bonne clientèle, l'honnêteté et la propreté ne suffisent pas au cultivateur, il faut y ajouter la régularité, la ponctualité, il faut que les pratiques puissent compter absolument sur le cultivateur qui les pourvoit, autrement il s'en suivrait des désagréments qui feraient qu'on planterait là bien vite un cultivateur négligent, qui viendrait vendre dans un temps où l'on a besoin de rien ou qui ne se montrerait pas quand on a besoin de lui.

* * *

Nous trouvons dans le "Farm Stock and Home" les paroles suivantes que tous devraient méditer, car elles contiennent une bonne vérité:

"L'on ne comprend pas assez la valeur nutritive de plusieurs aliments destinés à l'homme, c'est pourquoi il y a tant de maladies, de mortalités, de faibles constitutions. Prenom le fromage, par exemple, cette nourriture devrait remplacer dans bien des cas le lard et autres viandes. Pendant les chaleurs, l'on mange trop de viande généralement, le lard produit surtout la chaleur dans le système humain, et il nous semble, que durant l'été, il y a toujours assez de chaleur; l'on devrait garder le lard pour les rigueurs de l'hiver. Durant la guerre de sécession qui désola les Etats-Unis de 1860 à 1865, il périt des milliers d'hommes par le fait qu'on les avait nourris presque exclusivement au lard.

Une chose nous surprend toujours, c'est que l'on fasse quantité d'expériences pour savoir quelle nourriture convient spécialement à tel ou tel animal et qu'on n'en fasse guère pour savoir quelle nourriture conviendrait le mieux à l'enfant pour en faire un homme d'une constitution forte, vigoureuse, capable de faire avantageusement les combats de la vie. Si l'on était plus particulier dans la nourriture que l'on consomme, il y aurait beaucoup moins de valétudinaires, de pulmonaires, d'affligés de toutes sortes.

Pour obtenir une vigoureuse constitution il faut beaucoup de protéine et l'une des meilleures sources, l'une des plus économiques de ce principe vital est le bon lait et le fromage.

* * *

Le cultivateur qui va au marché vendre une charge et qui donne au marchand ou à un autre pour payer ses dettes, le produit de cette vente et s'en retourne à la maison les mains vides, n'est pas un homme lirbe. C'est un esclave que les dettes enchaînent; il travaille continuellement pour les autres; ce sera pour lui une bien dure tâche de briser chaînon par chaînon, la lourde chaîne qui l'enserre, celle-là est bien plus facile à prendre qu'à enlever. La plupart du temps, celui qui la porte succombe à la peine.

Cultivateurs, mes amis fuyez donc les dettes par dessus tout; il fait si bon d'être indépendant, et nul autre que vous ne peut l'être plus facilement.

* * *

Un cultivateur nous disait l'autre jour: "J'ai fait cet été une expérience qui m'a surpris. J'ai tenu dans la cour où je trais mes vaches, une auge toujours remplie d'eau fraîche; c'est étonnant comme mes vaches y boivent, cependant mon pâturage est abondamment pourvu d'eau courante; depuis l'installation de cette auge mes vaches ont augmenté. Cette expérience me prouve plus que jamais l'absolue nécessité qu'il y a pour le cultivateur qui veut réussir en industrie laitière de tenir constamment de l'eau fraîche à la portée de ses vaches laitières souvent quelques-unes de mes vaches traversent le ruisseau sans boire et rendues à la cour, elles boivent abondamment. Je ne puis m'expliquer pourquoi elles agissent ainsi,mais je m'aperçois bien que depuis qu'elles ont toujours de l'eau elles augmentent en lait".

* * *

Nous voyons dans un journal d'agriculture français que l'on commence à utiliser les patates sur une grande échelle en les faisant sécher, dans cet état elles peuvent se conserver indéfiniment. Les patates sont lavées, pelées et coupées par tranches à la machine; l'on met ces tranches dans une forte saumure pendant vingt minutes, ceci a pour effet de leur donner plus de solidité et de conserver leur couleur; ensuite l'on fait sécher ces tranches sur des claies spéciales à une température de 194 degrés Fahrenheit; elles diminuent beaucoup de volume naturellement et deviennent très dures. Il n'y a qu'à mettre ces tranches de patate dans l'eau pendant douze à quinze heures pour qu'elles reprennent tout à fait leur premier état et ont le même goût des patates fraîchement cueillies.

* * *

L'on a fait en France des expériences qui démontreraient qu'une solution de sulfate de cuivre, couperose bleue,détruit la moutade et les chardons sans nuire au bon grain; l'on a fait dissoudre 5 lbs de sulfate de cuivre dans 100 lbs, dix gallons d'eau et l'on a arrosé les champs avec cette solution, en employant un peu plus de 200 gallons à l'acre. Une seule application a suffi pour détruire la moutarde et les chardons sans faire de dommage à l'avoine ou au blé du printemps dans lesquels ces mauvaises herbes croissaient.

—Un marchand insouciant s'en va à la ruine. Son voisin qui ne dort pas s'arrange pour avoir en magasin les marchandises en demande, et en s'efforçant de n'offrir jamais aux clients des articles qu'il sait ne pas leur convenir.

EXPOSITION DE MONTREAL

19 au 28 aout 1897

Pour un dîner ou un lunch splendide ne manquez pas de visiter le restaurant Stanley, en face de l'estrade de la Bande.

ALFRED CHARRON,
Propriétaire,
14, 18 St-Hubert.

LA PRISE DU MAMELON VERT

JOURNAL D'UN OFFICIER

9 juin 1855.

Nous avons eu la nuit dernière, à la droite de nos attaques, une affaire très chaude : l'enlèvement du "Mamelon Vert" et des "ouvrages blancs". Le général Canrobert voulait éviter cette série de combats meurtriers, qui finiront par nous faire prendre Sébastopol, mais sans détruire l'armée russe ; tandis qu'une victoire remportée sous les murs de Simtéropol nous rendait d'un seul coup maîtres de la Crimée et terminait la guerre ! Ne pouvant décider les Anglais à sortir de leurs camps, il a bien fallu se résigner à procéder par assauts successifs.

Jusqu'à présent nous n'avons dû nous occuper que des ouvrages de contre-approche, c'est-à-dire extérieurs à l'enceinte bastionnée de la place, et déjà, pour les enlever, nous avons fait des pertes énormes. Au combat d'hier soir, trois à quatre mille hommes ont été couchés par terre ; et à l'avant-dernier, du côté des attaques de gauche, nous comptions déjà près de trois mille tués ou blessés ! Si cela continue, nous perdrons bien trente à quarante mille hommes avant d'en finir avec ces intrépides assiégés. Ce n'est plus de la guerre, c'est une boucherie.

En effet, voici comment les choses se passent. Une division d'infanterie de sept à huit mille combattants, renforcée de troupes de réserve, se masse derrière les parallèles les plus rapprochées des ouvrages que l'on doit attaquer. A un signal donné, après un feu d'enfer dirigé contre la défense, tout le monde sort pour ainsi dire de dessous terre ; officiers et soldats s'élancent pêle-mêle contre ces retranchements ennemis. Si, malgré l'audace et la valeur des assaillants, on ne réussit pas une première fois, l'on revient précipitamment se terrer derrière les parallèles ; puis on repart sous une fusillade et une mitraillade épouvantables, sans s'occuper des morts ni des blessés. On finit par arriver, comme cela s'est passé dans la journée d'hier, mais pas toujours : il n'est de certain que le nombre considérable des victimes. L'officier ne joue là qu'un rôle secondaire, et l'art militaire n'y est pour rien : c'est affaire de courage des soldats et d'élan. Sous ce rapport, les nôtres ne le cèdent à ceux d'aucune armée. Une faible distribution d'eau-de-vie et de café avant le combat et quelques bonnes paroles que nos officiers savent si bien trouver dans leurs âmes guerrières, il n'en faut pas plus pour rendre les Français capables des efforts les plus héroïques !

Cette attaque du Mamelon Vert ayant eu lieu sur un théâtre fort restreint, deux divisions au plus y ont été engagées : aussi nous n'avons pas eu à nous en mêler ; mais quelle n'a pas été mon anxiété pendant cette formidable canonnade, qui a duré la moitié de la nuit, sachant mon frère Alfred et un de mes cousins germains dans cette bagarre ! Heureusement que, ce matin, j'ai pu être rassuré sur leur compte. Toutefois, j'ai fait une perte très sensible : le brillant Lavarande, que j'avais connu à Zaatcha, à Narah, et que je voyais presque chaque jour ici, car il était un de nos fidèles. La veille de sa mort, le général Canrobert disait au jeune officier général, commandeur de la Légion d'honneur : "Je n'ai jamais oublié l'inscription gravée sur la porte du cimetière de Senlis : "Hic arguantur vanitatis proceterita" (c'est ici que toutes les vanités de ce monde auront à rendre leurs comptes). C'est par cette porte qu'il nous faudra passer tous, un peu plus tôt, un peu plus tard", ajoutait-il. Et la conversation se traînait sur ce terrain peu gai, comme vous le voyez, sans se douter qu'au sanglant drame du lendemain notre digne et vaillant ami devait en être la plus intéressante victime... Il a été coupé en deux par un boulet de canon.

Avant cette affaire importante du 7 juin, nous avions pénétré dans la jolie vallée de Raïdar, qu'occupaient les Russes. La division Canrobert et la cavalerie du général Morris avaient été chargées de cette facile expédition. Partis de nuit encore cette fois, nous avions surpris les postes ennemis, qui se sont repliés successivement à notre approche. Nous sommes entrés par une belle route dans une vallée délicieuse, avec des villages, des maisons de postes abandonnés, et nous avons traversé les bois du prince Woronzoff, en visitant une jolie maison de plaisance, sorte de rendez-vous de chasse, avec le regret de ne pouvoir y rester ; enfin, nous sommes arrivés vers les dix heures du matin, à un village tartare (Baïdar) dont les habitants, bien sales et fort laids, nous ont apporté dans des charrettes du vin pour toute la colonne expéditionnaire. A l'avenir, nous occuperons toute cette vallée, qui nous fournira mille ressources, des fourrages pour nos chevaux, du bois pour l'hiver, et qui nous ouvrira un chemin pour Simféropol.

Omer-Pacha, toujours désireux de nous être agréable, nous a encore offert à déjeuner, cette fois au monastère St Georges. Le repas était servi sous les arbres séculaires de ce lieu célèbre en Crimée, et d'où l'on jouit d'une vue étrange de la mer Noire par des apparitions de roches aux formes bizarres et sombres, se dressant non loin du rivage. Rien n'était prêt pour le déjeuner, comme il arrive d'habitude : aussi nous fut-il permis de visiter la chapelle où se chantaient les offices de l'Eglise grecque.

C'est là que j'ai été témoin d'un fait unique peut-être au monde. Je me suis trouvé auprès des généraux Canrobert et Omer-Pacha, assistant à un " Te Deum " et aux prières chantées par l'archimandrite et les moines du monastère pour le succès des armées russes et la plus grande gloire de leur empereur, et cela pendant que nos canons tonnaient contre leur ville !... C'était un dimanche. Comme le matin, nous avions rempli dans nos camps, où se disait la messe, nos devoirs religieux envers le Dieu des armées que nous invoquions, nous ne pouvions trouver mauvais que les Russes en fissent autant.

Ce même jour, les officiers prisonniers à la suite de l'enlèvement du mamelon Vert ont été invités aux différentes tables d'officiers français. A voir la cordialité qui règne à ces réunions, le désir que l'on a d'être agréable à ces étrangers, on ne se douterait pas que l'on est en guerre avec eux. Rien ne prouve davantage les sentiments de sympathie qui règnent entre les deux peuples. Aujourd'hui ils apprennent à s'estimer pour s'accorder et s'entendre sur les questions que nous réserve l'avenir. Toute cette guerre n'est qu'un sacrifice fait à l'alliance anglaise, si indignement méconnue par l'opposition du temps du roi Louis-Philippe, qu'elle osait appeler tyran !... Je crains bien que ce ne soit qu'un sacrifice inutile, et qu'une fois la paix faite, tout ne soit, plus tard, à recommencer !

CANROBERT A LA PRISE DE NARAH

Vers les neuf heures du matin, nous étions maîtres de Narah, le feu fut aussitôt mis aux maisons. En un clin d'oeil, une ceinture de flammes environna la ville et, en empêchant nos troupes d'y rester, sauva beaucoup de gens qui avaient cherché un refuge dans la mosquée. Cependant il ne se fit qu'un trop grand massacre des habitants. Une fois le soldat animé par le sang, rien ne l'arrête ; la vengeance trouve alors son excuse. Quelques-uns moins inhumains, ramenaient vers ceux de leurs camarades qui n'avaient pu prendre part au pillage des femmes et des enfants, mais en petit nombre, car il en était resté fort peu au milieu des assiégés.

On remarqua une jeune fille bien digne de pitié ; elle était d'une beauté singulière, et le fin tissu de sa robe blanche dénotait une naissance élevée. Une balle l'avait frappée en pleine poitrine, et elle s'était traînée sur la plate-forme d'un rocher isolé pour éviter l'incendie qui dévorait sa maison. Il fut impossible de la secourir : on l'aperçut de loin se débattant dans les angoisses de la mort et tombant, après d'affreuses souffrances, sans avoir proféré un seul cri. Un pauvre Kabyle, plus heureux, échappa miraculeusement à une mort presque certaine. Il avait été fait prisonnier, et se trouvait gardé à vue au milieu d'une compagnie de soldats.

Observant ce qui se passait près de lui, il profite d'un moment favorable et se sauve à toutes jambes, mais non sans essuyer le feu de plus de trente hommes qui tirent sur lui presque à bout portant sans pouvoir l'atteindre. D'autres durent leur salut à l'humanité des chefs, entre autres, le "taleb" de Menah, qui s'était glissé dans les rochers à la suite de nos soldats pour être témoin du combat, et qui, pris pour un ennemi, faillit, malgré ses innocentes lunettes de maître d'école, périr victime de sa curiosité.

Jusqu'à trois heures du soir, on occupa une partie des troupes à la destruction des villages et des fertiles jardins qui avaient été la richesse des Kabyles de Narah. La prise de la ville fut annoncée par vingt et un coups de canon qu'on dirigea contre les maisons pour en activer l'incendie. Cette décharge, retentissant dans ces hautes montagnes, portée au loin par leurs bruyants échos, annonçait à tout le pays notre victoire, qui fut saluée par les acclamations de notre petite armée.

Quand tout fut fini, les trois colonnes redescendirent ensemble les pentes qui conduisaient au camp par le chemin direct de Menah, emmenant avec elles un convoi de nos morts et de nos blessés. Ces soldats qui avaient passé une partie de la nuit à marcher, la matinée à combattre et à vaincre, la journée à tuer, incendier et dévaster, rentraient silencieux, comme si la fatigue de cette longue marche et le souvenir des cruelles émotions d'une pareille lutte eussent comprimé dans leurs coeurs ces explosions de joie, qui suivent ordinairement le succès et qui rendent les troupes si bruyantes et si gaies.

En arrivant au camp, à la nuit, chacun pensait à prendre un repos bien nécessaire; mais le temps et les ressources ne permettaient point ce repos dont le soldat goûte si bien en pareils moments l'influence réparatrice, heureux encore si son tour de service ne l'oblige pas à veiller aux avant-postes et aux grand'gardes pour ceux qui dorment dans le camp après une journée d'épreuves et de combat.

Le lendemain, on enterra les morts, parmi lesquels se trouvaient deux officiers, tués des premiers à l'assaut de Narah. On acheva de détruire les plantations; peut-être aurait-on mieux fait de les confisquer au profit de nos alliés de Menah, et on fit sauter les bockhaus, dernières traces matérielles de la défense. Vers quatre heures du soir, la neige commença à tomber abondamment et couvrit toutes les terres. Un peu plus tôt, nous étions prisonniers dans ces montagnes infranchissables, et la saison rendait impossible ce coup de main si glorieux pour nous, si nécessaire pour la paix.

Nous avions eu l'heureuse chance de profiter du dernier beau jour. C'est ainsi que la Providence joue constamment le grand rôle dans les vicissitudes de la guerre; ce n'est pas sans raison qu'en invoquant sa toute-puissance on l'appelle le Dieu des armées.

Nous fûmes retenus par le mauvais temps jusqu'au 10 janvier. Le colonel Canrobert en profita pour régler les affaires de Menah et du pays vaincu. Depuis notre succès, tous les principaux chefs étaient à ses pieds. Il n'en abusa pas pour leur imposer de dures conditions. Ceux-ci le remercièrent: "Tu es fort, lui disaient-ils, tu es généreux, sois béni!" Dans l'intention de les tenter, le colonel leur dit: "Mais si je me trouvais seul avec un faible bataillon, séparé de mon armée, que me feriez-vous?" Tous se turent. Un seul, plus hardi et plus franc, se jeta à ses pieds et lui dit: "Seigneur, pardonne ma franchise, mais nous ne pourrions alors surmonter notre instinct et nous t'égorgerions!" En faut-il plus pour faire comprendre et excuser les cruelles représailles auxquelles nous étions si souvent entraînés?

Le 9,on voulut reconnaître la route directe qui ramène à Batna par Tagourt, en franchissant les versants des montagnes occidentales de l'Oued Abdi, et qui avait été suivie par le colonel Carbuccia à sa dernière expédition; mais la route avait disparu sous la neige. Nous étions forcés de redescendre la vallée jusque dans le Sahara.

Le 10 janvier au soir, nous campions à Tilioukache, après avoir traversé le matin la jolie ville de Menah, dont les habitants, depuis longtemps en rivalité avec les gens de Narah, s'étaient montrés favorables à nos armes. La population féminine, si remarquable, là, par sa beauté, et curieuse comme partout, se montrait aux fenêtres, aux balcons pour nous voir passer.

Le "taleb", qui avait failli payer bien cher la curiosité de voir comment les Français s'y prenaient pour enlever une position comme Narah, était à son école, où il se contentait d'apprendre à lire aux enfants. Un "taleb", selon les Arabes, n'est pas un homme; qu'a-t-il à se mêler aux guerrier?

Une mère disait un jour à son mari: "Notre fille veut à toute force goûter du mariage; c'est une rage, une frénésie, mais comment faire?" (Les guerriers, les jeunes gens de la tribu étaient en razzia, en guerre . "Comment faire? dit le père, donnons la au "taleb" en attendant que nous puissions la donner à un homme".

CHARLES BOCHER.

QUATORZE ANNEES DE TERREUR

Mais le remède du Dr Agnew pour le cœur soulage en 30 minutes et trois bouteilles operent une guérison quand les meilleurs médecins se déclarent impuissants.

Voici ce que dit Mme J. Cockburn, de Starkworth, Ont. : "J'ai beaucoup souffert de maladie de coeur pendant quatorze ans : j'endurais constamment de fortes douleurs dans la région du coeur. Très souvent, les spasmes étaient si affreuses que je devenais inconsciente. Mes membres enflaient et devenaient complètement froids. Pendant ces quatorze années, je reçus les soins des meilleurs médecins, sans obtenir de soulagement. Ayant vu une annonce du remède du Dr Agnew, pour le coeur, je résolus de l'essayer, et je n'en avais pas encore pris la moitié d'une bouteille que j'étais beaucoup mieux. J'éprouvai les effets bienfaisants de ce remède en moins de 30 minutes. J'en pris trois bouteilles, elles me firent plus de bien que n'importe quel remède ou médecin. Je puis consciencieusement le recommander à toutes les personnes souffrant de maladie de coeur."

En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, et chez le Dr J. G. Lavioletta, 1606 rue Notre-Dame.

John Murphy & Cie

Mercerie pour Hommes

Chances d'aout

20 POUR CENT D'ESCOMPTE sur les vêtements de fête et d'été, vestes, sweaters, robes de bain, robes de toilette, costumes de bicyclistes, etc., etc.

GRANDES REDUCTIONS SUR LES CRAVATES
Cravates four in hands, ne changeant pas au lavage, 10c. Pour 2½c.
Cravates de toutes sorte, nouvelle marchandise, ne changeant pas au lavage, 20c. Pour 6½c.
Cravates en soie, marchandise toute nouvelle, 50c. Pour 25c.

CHEMISES NEGLIGEES
Un assortiment considérable et varié, aux prix réguliers des manufacturiers.
Chemises en flanellette, valeur régulière 65c. Pour 49c.
Chemises en flanellette avec bandes, $1. Pour 69c.
Chemises de batiste anglaise, $1.25. Pour 89c.
Chemises en satin de Lustoline, valeur $1.25. Pour 95c.
Chemises en cotonnade en tout, $1. Pour 69c.

BON MARCHE—Collets, manchettes et chemises blanches, chemises de nuit, mouchoirs, parapluies, cannes, pardessus imperméables, etc., etc.

GANTS! GANTS!—Gants de qualité supérieure à bas prix, d'un fini et d'un ajustement parfait. Un assortiment considérable où l'on peut choisir des gants en kid, pour dames, des meilleures qualités, des derniers goûts et des plus belles couleurs, à 75c, $1.00, $1.25, $1.50, $1.75 et $2.00 la paire.
Gants en kid de première qualité, pour hommes, à 75c, $1.00, $1.25, $1.50 et $2.25 la paire.

GANTS REPARES GRATUITEMENT
Nous répondons promptement aux ordres par la poste.

SOUVENS HISTORIQUES
EPEES-BAIONNETTES FRANÇAISES dont se sont servi les soldats français à la guerre Franco-Prussienne, (comme celles exposées dans les vitrines de LA PRESSE). Ornement unique pour salle, librairie ou tabagie (salle à fumer). La vente se fait rapidement à 99c. La valeur est de $7.00.

John Murphy & Cie.

2343 rue Ste-Catherine, coin de la rue Metcalfe.

TELEPHONE 3833 127—n—E X 12 CONDITIONS COMPTANT

Colonial House

Square Philippe

DEPARTEMENT DES

Mercerie pour Hommes

NOUS allons offrir la balance de notre assortiment de chemises en batiste colorée, a devant empesé ou non empesé, pour hommes, à 20 p.c. d'escompte. Nous avons aussi un grand assortiment d'articles pour le cou, de tous les goûts et qualités, pour hommes, à 20c ; le prix régulier est de 35c à 50c.

Nos Chemises Blanches à $1.00

ne peuvent être égalées sous le rapport de la qualité et de la façon. Elles sont faites de coton d'une qualité supérieure. Devants en toile et boutonnières faites à la main et garanties.

Chemises Blanches pour Hommes

Faites à ordre par un bon tailleur de chemises. Satisfaction garantie sous tous rapports.

Henry Morgan & Cie

MONTREAL

....Beauté du Buste....

Le corset Modele P. & A. donne la beauté au buste et procure le confort—Fait en pur acier fin et en coutil francais, il est léger—Fini artistique et supérieur, il est approuvé par les meilleures modistes—Il plaît toujours.—Prix $1.00, vainnt le double.—Demandez-le—C'est le nouveau modèle qui jouit le plus de la faveur des élégantes. 231-mjs-n

OU OBTENIR DE BONNES

Valises ou Sacs

Valises pour Academies, Colleges, Couvents et Ecoles—Pour Professeurs et Etudiants, Maitres et Ecoliers, Pretres et Laiques, Superieures et Eleves, Institutrices et Enfants . . . . .

Sacs d'Ecoliers—toutes grandeurs.

Les prix des Valises sont maintenant tres modiques.

L'endroit pour se les procurer

J. EVELEIGH & CO

Fabricants de Valises et Sacs

Fabrique, angle des rues VITRE et STE ELIZABETH, 13,14,17,19,21

Magasin, 245 rue ST-JACQUES

LE FAISEUR DE PLUIE DE PROFESSION

L'arrosoir.....
...de Pelouses

"TWIN COMET"

Est précisément un tel bienfaiteur ; il arrose une superficie quatre fois plus considérable qu'on peut en arroser avec n'importe quel autre arrosoir ;il est pourvu de trois bras tournants et d'un museau qui tourne lentement. *Prix $5.00.*

GARTH & Co.

536-542 Rue Craig 207—n

BOITELLE

Le père Boitelle (Antoine) avait dans tout le pays la spécialité des besognes malpropres. Toutes les fois qu'on avait à faire nettoyer une fosse, un puisard, à curer un égout, un trou quelconque, c'était lui qu'on allait chercher.

Il s'en venait avec ses instruments de vidangeur et ses sabots, et se mettait à la besogne, en geignant sur son métier. Quand on lui demandait alors pourquoi il faisait cet ouvrage répugnant, il répondait avec résignation :

—Pardi, c'est pour mes êfants qu'il faut nourrir. Ca rapporte plus qu'autre chose.

Il avait en effet quatorze enfants. Si on s'informait de ce qu'ils étaient devenus, il disait avec un air d'indifférence :

—N'en reste huit à la maison. Y en a un au service et cinq de mariés.

Quand on voulait savoir s'ils étaient bien mariés, il reprenait avec vivacité :

—Je les ai pas opposés. Je les ai opposés en rien. Ils ont marié comme ils ont voulu. Faut pas opposer les goûts, ça tourne mal. Si je suis ordureux, mé, c'est que mes parents m'ont opposé dans mes goûts. Sans ça, j'aurais devenu un ouvrier comme les autres.

Voici en quoi ses parents l'avaient contrarié dans ses goûts.

* * *

Il était alors soldat, faisant son temps au Havre, pas plus bête qu'un autre, pas plus dégourdi non plus, un peu simple pourtant. Pendant les heures de liberté, son plus grand plaisir était de se promener sur le quai, où sont réunis les marchands d'oiseaux. Tantôt seul, tantôt avec un pays, il s'en allait lentement le long des cages où les perroquets à dos vert et à tête jaune des Amazones, les perroquets à dos gris et à tête rouge du Sénégal, les aras énormes qui ont l'air d'oiseaux cultivés en serre avec leurs plumes fleuries, leurs panaches et leurs aigrettes, les perruches de toute taille qui semblent coloriées avec un soin minutieux par un bon Dieu miniaturiste, et les petits oisillons sautillants, rouges, jaunes, bleus et bariolés, mêlant leurs cris aux bruits du quai, apportent dans le fracas des navires déchargés, des passants et des voitures, une rumeur violente, aiguë, piaillarde, assourdissante, de forêt lointaine et surnaturelle.

Boitelle s'arrêtait, les yeux ouverts, la bouche ouverte, riant et ravi, montrant ses dents aux kakatoès prisonniers qui saluaient de leur huppe blanche ou jaune le rouge éclatant de sa culotte ou le cuivre de son ceinturon. Quand il rencontrait un oiseau parleur, il lui posait des questions ; et si la bête se trouvait ce jour-là disposée à répondre et dialoguait avec lui, il emportait pour jusqu'au soir de la gaieté et du contentement. A regarder les singes, aussi il se faisait des bosses de plaisir, et il n'imaginait point de plus grand luxe pour un homme riche que de posséder ces animaux ainsi qu'on a des chiens et des chats. Ce goût-là, ce goût de l'exotique, il l'avait dans le sang comme on a celui de la chasse, de la médecine ou de la prêtrise. Il ne pouvait s'empêcher, chaque fois que s'ouvraient les portes de la caserne, de s'en revenir au quai comme s'il s'était senti tiré par une envie.

* * *

Or, une fois, s'étant arrêté presque en face devant un ara monstrueux qui agitait ses plumes, s'inclinait, se redressait, semblait faire les révérences de cour du pays des perroquets, il vit s'ouvrir la porte d'un petit café attenant à la boutique du marchand d'oiseaux, et une jeune négresse coiffée d'un foulard rouge, apparut, qui balayait vers la rue les bouchons et le sable de l'établissement.

L'attention de Boitelle fut aussitôt partagée entre l'animal et la femme, et il n'aurait su dire vraiment lequel de ces deux êtres il contemplait avec le plus d'étonnement et de plaisir.

La négresse ayant poussé dehors les ordures du cabaret, leva les yeux et demeura à son tour éblouie devant l'uniforme du soldat. Elle restait debout, en face de lui, son balai dans les mains comme si elle lui eût porté les armes, tandis que l'ara continuait à s'incliner. Or, le troupier, au bout de quelques instants, fut gêné de cette attention, et il s'en alla à petits pas, pour ne point avoir l'air de battre en retraite.

Mais il revint. Presque chaque jour il passa devant le café des "Colonies", et souvent il aperçut à travers les vitres la petite bonne à peau noire qui servait des bocks ou de l'eau-de-vie aux matelots du port. Souvent aussi, elle sortait en l'apercevant ; bientôt même, sans s'être jamais parlé, ils se sourirent comme des connaissances ; et Boitelle se sentait le coeur remué en voyant luire tout à coup, entre les lèvres sombres de la fille, la ligne éclatante de ses dents. Un jour enfin, il entra, et fut tout surpris en constatant qu'elle parlait français comme tout le monde. La bouteille de limonade dont elle accepta de boire un verre demeura, dans le souvenir du troupier, mémorablement délicieuse ; et il prit l'habitude de venir absorber, en ce petit cabaret du port, toutes les douceurs liquides que lui permettait sa bourse.

C'était pour lui une fête, un bonheur auquel il pensait sans cesse, de regarder la main noire de la petite bonne verser quelque chose dans son verre, tandis que ses dents riaient plus claires que le yeux. Au bout de deux mois de fréquentation, ils devinrent tout à fait bons amis, et Boitelle, après le premier étonnement de voir que les idées de cette négresse étaient pareilles aux bonnes idées des filles du pays, qu'elle respectait l'économie, le travail, la religion et la conduite, l'en aima davantage, s'épris d'elle au point de vouloir l'épouser.

Il lui dit ce projet, qui la fit danser de joie. Elle avait d'ailleurs quelque argent, laissé par une marchande d'huîtres, qui l'avait recueillie quand elle fut déposée sur le quai du Havre par un capitaine américain.

Ce capitaine l'avait trouvée, âgée d'environ six ans, blottie sur des balles de coton, dans la cale de son navire, quelques heures après son départ de New-York. Venant au Havre, il y abandonna aux soins de cette écaillère apitoyée, ce petit animal noir caché à son bord. Il ne savait par qui ni comment. La vendeuse d'huîtres étant morte, la jeune négresse devint bonne au café des "Colonies".

Antoine Boitelle ajouta :

—Ca se fera si les parents n'y opposent point. J'irai jamais contre eux, t'entends ben, jamais ! Je vas leur en toucher deux mots à la première fois que je retourne au pays.

* * *

La semaine suivante, en effet, ayant obtenu vingt-quatre heures de permission, il se rendit dans sa famille qui cultivait une petite ferme à Tourteville, près d'Yvetot.

Il attendit la fin du repas, l'heure où le café baptisé d'eau-de-vie rend les coeurs plus ouverts, pour infermer ses ascendants qu'il avait trouvé une fille répondant si bien à ses goûts qu'il ne devait pas en exister une autre sur la terre pour lui convenir aussi parfaitement.

Les vieux, à ce propos, devinrent aussitôt circonspects, et demandèrent à Antoine des explications. Celui-ci ne cacha rien d'ailleurs que la couleur de son teint.

C'était une bonne, sans grand avoir, mais vaillante, économe, propre, de conduite, et de bon conseil. Toutes ces choses-là valaient mieux que de l'argent aux mains d'une mauvaise ménagère. Elle avait quelques sous d'ailleurs, laissés par une femme qui l'avait élevée, quelques gros sous, presque une dot, quinze cents francs à la Caisse d'épargne. Les vieux, conquis par ses discours, confiants d'ailleurs dans son jugement, cédaient peu à peu, quand il arriva au point délicat, et riant d'un rire un peu contraint :

—Il n'y a qu'une chose, dit-il, qui pourra vous contrarier : elle n'est point blanche.

Ils ne comprenaient pas et il dut expliquer longuement avec beaucoup de précautions, pour ne point les relancer, qu'elle appartenait à la race sombre dont ils n'avaient vu d'échantillons que sur les images d'Epinal.

Alors ils furent inquiets, perplexes, craintifs comme si on leur avait proposé une union avec le Diable.

La mère disait : "Noire ? Combien qu'elle l'est. C'est-il partout ?"

Il répondait : "Pour sûr ; partout, comme t'es blanche partout, toi !"

Le père reprenait : "Noire ? C'est-il noir autant que le chaudron ?"

Le fils répondait : "Pt'être ben un p'tieu moins ! C'est noir, mais point noir à dégoûter. La robe à m'sieu l'curé est ben noire et allie n'est pas pu laide qu'un surplis qu'est blanc."

Le père disait : "Y en a-t-il de pu noires qu'elles dans son pays ?"

Et le fils, convaincu, s'écriait :

—Pour sûr !

Mais le bonhomme remuait la tête.

—Ca doit être déplaisant ?

Et le fils :

—C'est point pu déplaisant qu'autr'chose, vu qu'on s'y fait en rin de temps.

La mère demandait :

—Ca ne salit point le linge plus que d'autres, ces piaux-là ?

—Pas pus que la tienne, vu que c'est su couleur.

Donc, après beaucoup de questions encore, il fut convenu que les parents verraient d'abord cette fille avant de rien décider, et que le garçon, dont le service allait finir d'autre mois, l'amènerait à la maison afin qu'on pût l'examiner et décider en causant si elle n'était pas trop foncée pour entrer dans la famille Boitelle.

Antoine alors annonça que le dimanche, 22 septembre, jour de sa libération, il partirait pour Tourteville avec sa bonne amie.

* * *

Elle avait mis pour ce voyage chez les parents de son prétendu ses vêtements les plus beaux et les plus voyants, où dominaient le jaune, le rouge et le bleu ; de sorte qu'elle avait l'air d'être parvolée pour une fête nationale.

Dans la gare, au départ du Havre, on la regarda beaucoup et Boitelle était fier de donner le bras à une personne qui commandait ainsi l'attention. Puis, dans le wagon de troisième classe où elle prit place à côté de lui, elle imposa une telle surprise aux payeans que ceux des compartiments voisins montèrent sur leurs banquettes pour l'examiner par-dessus la cloison de bois qui divisait la caisse roulante. Un enfant, à son aspect, se mit à crier de peur, un autre cacha sa figure dans le tablier de sa mère.

Tout alla bien cependant jusqu'à la gare d'arrivée. Mais lorsque le train ralentit sa marche en approchant d'Yvetot, Antoine se sentit mal à l'aise, comme au moment d'une inspection quand il ne savait pas sa théorie. Puis, s'étant penché à la portière, il reconnut de loin son père qui tenait la bride du cheval et sa mère venue jusqu'au treillage qui maintenait les curieux.

Il descendit le premier, tendit la main à sa bonne amie, et, droit comme s'il escortait un général, il se dirigea vers sa famille.

La mère en voyant venir cette dame noire et bariolée en compagnie de son garçon demeurait tellement stupéfaite qu'elel n'en pouvait ouvrir la bouche, et le père avait quelque peine à maintenir le cheval que faisaient cabrer coup sur coup la locomotive et la négresse. Mais Antoine, saisi soudain par la joie sans mélange de revoir ses vieux, se précipita, les bras ouverts, bécotta la mère, bécotta le père, malgré l'effroi du bidet, puis se tournant vers sa compagne que les passants ébaubis considéraient en s'arrêtant, il s'expliqua :

—La v'là. J'vous avais ben dit qu'à première vue elle est un brin détournante, mais sitôt qu'on la connaît, vrai de vrai, y a rien de pu plaisant sur la terre. Dites-y bonjon, qu'a ne s'émeuve point.

Alors la mère Boitelle, intimidée elle-même à perdre la raison, fit une espèce de révérence, tandis que le père ôtait son chapeau, en murmurant : "J'vous la souhaite à votre désir." Puis sans s'attarder, on grimpa dans la carriole, les deux femmes au fond sur des chaises qui les faisaient sauter en l'air à chaque cahot de la route, et les deux hommes par devant, sur la banquette.

Personne ne parlait. Antoine, inquiet, sifflotait un air de caserne ; le père fouettait le bidet et la mère regardait de coin, en glissant des coups d'oeil de fouine, la négresse dont le front et les pommettes reluisaient sous le soleil comme des chaussures bien cirées.

Voulant rompre la glace, Antoine se retourna.

—Eh bien, dit-il, on ne cause pas ?

—Faut le temps, répondit la vieille.

Il reprit :

—Allons, raconte à la p'tite l'histoire des huit oeufs de ta poule.

C'était une farce, célèbre dans la famille. Mais comme sa mère se taisait toujours, paralysée par l'émotion, il prit lui-même la parole, et narra, en riant, beaucoup, cette mémorable aventure. Le père, qui la savait par coeur, se dérida aux premiers mots ; sa femme bientôt suivit l'exemple ; et la négresse elle-même, au passage le plus drôle, partit tout à coup d'un tel rire si bruyant, roulant, torrentiel, que le cheval excité fit un petit temps de galop.

La connaissance était faite. On causa. A peine arrivé, quand tout le monde fut descendu, après qu'il eut conduit sa bonne amie dans la chambre pour ôter sa robe qu'elle aurait pu tacher en faisant un bon plat de sa façon destiné à prendre les vieux par le ventre, il attira ses parents devant la porte, et demanda, le coeur battant :

—Eh ben, qué que vous dites ?

Le père se tut. La mère plus hardie déclara :

—Alle est trop noire ! Non vrai, c'est trop. J'en ai les sangs tournés.

—Vous vous y ferez, dit Antoine.

—Possible, mais pas pour le moment.

Ils entrèrent et la bonne femme fut émue en voyant la négresse cuisiner. Alors elle l'aida, la jupe retroussée, active malgré son âge.

Le repas fut bon, fut long, fut gai. Quand on fit un tour ensuite, Antoine prit son père à part.

—Eh ben, pé, qué que t'en dis ?

Le paysan ne se compromettait jamais.

—J'ai point d'avis. D'mande à ta mé.

Alors Antoine rejoignit sa mère et la retenant en arrière :

—Eh ben, ma mé, qué que t'en dis ?

—Mon pauv'e gas, vrai, alle est trop noire. Seulement un p'tieu moins, je ne m'opposerais pas, mais c'est trop. On dirait Satan.

Il n'insista point, sachant que la vieille s'obstinait toujours, mais il sentait en son coeur entrer un orage de chagrin.

Il cherchait ce qu'il allait faire, ce qu'il pourrait inventer, surpris d'ailleurs qu'elle ne les eût pas conquis déjà comme elle l'avait séduit lui-même. Et ils s'en allaient tous les quatre à pas lents à travers les champs, redevenus peu à peu silencieux. Quand on longeait une clôture, les fermiers apparaissaient à la barrière, les gamins grimpaient sur les talus, tout le monde se précipitait au chemin pour voir passer la "noire" que le fils Boitelle avait ramenée. On apercevait au loin des gens qui couraient à travers les champs comme on accourt quand bat le tambour des annonces de phénomènes vivants. Le père et la mère Boitelle, effarés de cette curiosité semée par la campagne à leur approche, hâtaient le pas, côte à côte, précédant de loin leur fils à qui sa compagne demandait ce que les parents pensaient d'elle.

Il répondit en hésitant qu'ils n'étaient pas encore décidés.

Mais sur la place du village, ce fut une sortie en masse de toutes les maisons en émoi, et devant l'attroupement grossissant les vieux Boitelle prirent la fuite et regagnèrent leur logis, tandis qu'Antoine, soulevé de colère, sa bonne amie au bras, s'avançait avec majesté sous les regards élargis par l'ébahissement.

Il comprenait que c'était fini, qu'il n'y avait plus d'espoir, qu'il n'épouserait pas sa négresse ; elle aussi le comprenait ; et ils se mirent à pleurer tous les deux en approchant de la ferme. Dès qu'ils y furent revenus, elle ôta de nouveau sa robe pour aider la mère à faire sa besogne ; elle la suivit partout, à la laiterie, à l'étable, au poulailler, prenant la plus grosse part, répétant sans cesse : "Laissez-moi faire, madame Boitelle", si bien que le soir venu, la vieille touchée et inexorable, dit à son fils : "C'est une brave fille tout de même. C'est dommage qu'alle soit si noire, mais vrai, alle l'est trop. J'pourrais pas m'y faire, faut qu'alle r'tourne, alle est trop noire !"

Et le fils Boitelle dit à sa bonne amie :

—Alle n'veut point, alle t'trouve trop noire. Faut retourner. Je t'accondirai jusqu'au chemin de fer. N'importe, t'élige point. J'vas leur parler quand tu seras partie.

Il la conduisit donc à la gare en lui donnant encore bon espoir, et après l'avoir embrassée, la fit monter dans le convoi qu'il regarda s'éloigner avec des yeux bouffis par les pleurs.

Il eut beau implorer les vieux, ils ne consentirent jamais.

Et quand il avait conté cette histoire que tout le pays connaissait, Antoine Boitelle ajoutait toujours :

—A partir de ça j'ai eu de coeur à rien, à rien. Aucun métier ne m'allait pu, et r'sieus devenu ce que j'sieus, un ordureux.

On lui disait :

—Vous vous êtes marié, pourtant ?

—Oui, et j'peux pas dire que ma femme m'a déplu puisque j'ai eu quatorze êfants, mais c'n'est point l'autre, non, pour sûr, oh non ! L'autre, voyez-vous, ma négresse, alle n'avait qu'à me regarder, je me sentais comme transporté.

GUY DE MAUPASSANT.

DEVINETTES

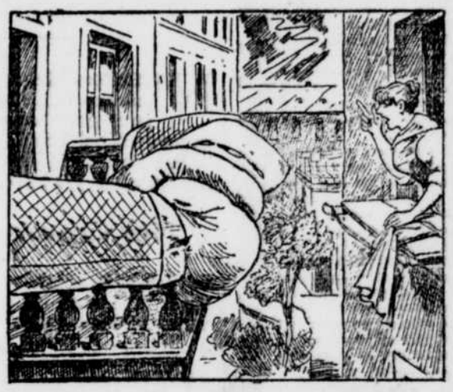

Cette somnanbule va certainement tomber ; elle s'est couchée sur la balustrade du balcon.

Où est-il cet affreux caniche qui a mange la confiture ?

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

MINE PLUS ABORDABLE QUE LE KLONDYKE

LISEZ :—Je, soussigné, viens de découvrir un trésor dans l'Onguent Bouchonnet. J'y ai trouvé la guérison complète d'un mal qui m'a fait souffrir pendant plusieurs années, sans pouvoir obtenir aucun soulagement. J'entendis parler de cette cure merveilleuse des "Hémorroïdes" par l'onguent Bouchonnet. Je m'en suis servi aussitôt et une seule boîte a suffi pour me guérir. Ma petite fille, Albertine, âgée de trois ans, a été également guérie par deux applications. Avec mes remerciements, je suis votre dévoué, J. Bte Roy, capitaine de barge. En vente dans toutes les pharmacies, $1.00 la boîte. 211—mjs—n

A. V. ROY

Ingenieur des Arts et Manufactures
(Ecole Centrale de Paris)
Membre de la Société des Ingénieurs Civils de France.
TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUCS, PONTS, INSTALLATIONS D'USINES, BREVETS D'INVENTIONS, EXPERTISES.
Consultations Techniques.
Spécialité de questions minières et d'Exploitations Métallurgiques.
(Chambres 5 et 6)
Tél. Bell 2487. 16 RUE ST-JACQUES
169—mjs—n

COMMENT Sont Vos ROGNONS ?
Les Pilules - Asperge
DU
DR HOBBS
Ont guéri des milliers de gens atteints de
FAIBLESSE DE DOS
Elles guérissent en soulageant les rognons et en chassant du sang l'acide urique et autres impuretés. Elles guérissent le Rhumatisme, le Mal de Dos, la Névralgie, le Diabète, l'Hydropisie, les Maladies de la Vessie, la Faiblesse des Femmes, etc.
"J'ai fait usage de vos Pilules-Asperge contre la maladie des rognons et elles m'ont procuré un grand soulagement. Je les recommanderai fortement à ceux qui souffrent de maladie de rognons." Miss E. STEELE, Thorold Road, Ste Catherine, Ont.
Pilules-Asperge du Dr Hobbs
POUR LES ROGNONS
HOBBS REMEDY Co., Proprietaire, Chicago
230—yosw

Gratuitement

Votre vue vous donne-t-elle entière satisfaction ?
Peut-être que vous pouvez voir mieux tout en faisant moins d'efforts.
Ca ne vous coûte rien pour le savoir.
Nous offrons les services d'un opticien compétent gratuitement.
Vous êtes certains d'être bien reçus si vous vous adressez à lui.
Henry Birks & Fils
BIJOUTIERS,
....Square Philippe....

EMBROCATION IMPERIALE
RHUMATISMES, LUMBAGO, RHUMES, FOULURES, PLAIES, ROIDEURS ETC.
"Depuis nombre d'années, j'ai souffert beaucoup d'esquinancie, chaque hiver, et je ne pouvais recevoir aucun soulagement. L'hiver dernier, cependant, on me recommanda de faire usage de votre Embrocation Impériale, et en me rendant à ces avis, je fus plus que satisfaite du résultat. Ma gorge fut aussitôt soulagée, de sorte que ce fut le premier hiver pendant lequel je ne fus pas malade. Je puis avec joie rendre témoignage de l'efficacité de votre Embrocation Impériale. Votre dévoué, (signé) A. JENNINGS, fabricant de voitures, camions, etc., 52 rue King. 239—1

Poudre à Pâtisserie COOK'S FRIEND
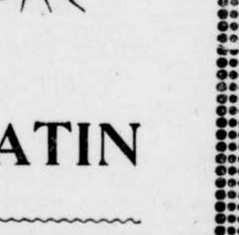

Ingrédients les plus purs, scientifiquement préparée, tout à fait convenable pour l'usage de la cuisine. En vente chez tous les épiciers. qh

A DES
BAS PRIX EXCESSIFS

Venez chez nous de bonne heure lundi matin. Les portes du magasin s'ouvrent à 9 heures. Naturellement si c'était une vente ordinaire toutes les heures seraient également bonnes, mais celle que nous annonçons ici étant de la plus haute importance, à cause des bargains, nous insistons pour que vous veniez faire votre choix le plus vite possible. Si vous ne venez pas de bonne heure d'autres le feront et auront le meilleur choix. Chaque article dans le magasin est en vente à une forte réduction de prix. .. ..

SOYEZ CHEZ NOUS, A NEUF HEURES, LUNDI MATIN

La Grande Vente Annuelle
— DE —
COUVERTURES de LIT

Nous ne nous rappelons pas avoir jamais vendu les couvertes à des prix aussi bas, et nous engageons fortement notre clientèle et nos amis à profiter de cet extraordinaire bon marché, et d'en acheter pour plusieurs années à venir.

Couvertes de berceau en flanellette blanche, valant 30c pour 15c.

Couvertes en flanellette blanche 5-4, valant 75c pour 30c.

Couvertes en flanellette blanche 10-4, valant 90c pour 50c.

Couvertes en flanellette blanche 11-4, valant $1.50 pour 99c.

Couvertes en laine blanche, 7-4, valant $1.95 pour $1.30.

Couvertes en laine blanche, 9-4, valant $2.50 pour $1.65.

Couvertes en laine blanche, 11-4, valant $3.05 pour $2.00.

Couvrepieds, bonne grandeur, 2 caisses, valant $1.25 pour 60c.

Couvrepieds, grandeur extra, 3 caisses, valant $2.00 pour 99c.

Les propriétaires d'hôtels et de maisons de pension, sont particulièrement intéressés à cette vente qui leur fera faire une économie d'argent assez forte.

Costumes, Jupes, Blouses-Chemise et Collerettes

Ceci vous intéresse

65 costumes Blazer, pour dames, en crash rayé, valant $2.50 réduits à $1.19.

23 costumes Eton, en crash de Belfast, garnis de braid, valant $5.25 réduits à $2.79.

19 costumes Blazer, en serge bleu-marin, valant $6.00 réduits à $2.99.

70 jupes en crash de qualité supérieure, valant $2.00 réduites à $1.19.

45 jupes en piqué blanc, valant $2.00 réduites à $1.19.

125 jupes en serge française pure laine, noire et bleu-marin, doublées de percale, valant $3.50 réduites à $1.89.

40 douzaines de blouses en dimity, bien fines et manches nouvelles, valant 75c réduites à 37c.

18 douzaine de blouses en lawn et en batiste, dessus élégants, valant $1. réduites à 59c.

110 collerettes golf en tweed reversible, pure laine, valant $3.00 réduites à $1.79.

85 Reefers pour fillettes, de 5 à 10 ans, faites de serge bleu-marin, valant $2.50, réduites à $1.29.

75 robes en lawn blanc pour bébés, garnies de broderie, valant $1.50 réduites à 59c.

Chapeaux garnis, Spécialité pour la semaine prochaine, garnis de chiffon, d'ailes, de roses, de ruban, etc., au prix merveilleusement bas, de 99c.

Sailors garnis et non garnis, à 10c et 25c.

RUBANS

On nous fera des remerciements.

Rubans soie fantaisie, couleurs : blanc, crème, cramoisi, bleu, rouge, lavande, vert, brun, tan, bleu-marin, hélitrope, orange, maïs, bleu klondike, noir, sont dans l'assortiment.

1er lot, valant 15c, réduit à 7½c.
2e lot, valant 20c, réduit à 10c.
3e lot, valant 25c, réduit à 15c.
4e lot, valant 30c, réduit à 19c.
5e lot, valant 50c, réduit à 25c.

Etoffes à Robes ....et Soies

Comparez-les si vous pouvez.

Mohair anglais, qualité de laine supérieure, lustre brillant, 42 pouces de largeur, valant 39c pour 19c.

25 pièces en plus de la même qualité de mohair noir, que nous avons vendu en si grande quantité cette semaine, le prix était de 43c, lundi 20c.

10 pièces de serge noire, 42 pouces de largeur, considérée partout à bon marché à 59c, chez nous, lundi, 39c.

Brillantine unie en bleu-marin, gendarme et grenat. Delaine soie et laine rayée, en cramoisi et blanc, vert et blanc, bleu et blanc, héliotrope et blanc, aussi crème, valant 39c, réduite à 19c.

1 lot d'étoffes à robes de tous genres, choisies parmi le stock, valant de 35c à 49c, pour 19c.

1 lot Soie pongée rayée, valant 30c pour 14c.

1 lot Soie Surah, valant 30c pour 14c.

ETOFFES LEGERES COTONS et TOILES

C'est remarquable

Mousseline fantaisie et guillaume français, garantis de couleur, valant 15c pour 5c.

Nouvelle toile Agra rayée et fleurie, valant 18c pour 6c.

Coton blanc, 36 pouces, valant 7c pour 4c.

Coton jaune, 36 pouces, valant 7c pour 4c.

Toile à rouleau, valant 7c pour 3¾c.

Toile à nappe blanche, 54 pouces, valant 30c pour 20c.

Toile à nappe écrue, 54 pouces, valant 29c pour 20c.

Grandes serviettes de toilette, valant 18c pour 7½c.

Articles Divers

Bas coton, unis noirs, pour dames, valant 15c pour 5c.

Bas cachemire à côtes, pour enfants, valant 20c pour 10c.

Corps à côtes, pour dames, valant 15c pour 8c.

Corps à côtes, pour dames, valant 5c, pour 2¾c.

Cravates fantaisie pour dames, valant 15c pour 9c.

Blouses blanches pour garçons, valant 75c pour 28c.

Pantalons en étoffe bleu-marin, pour garçons, valant 25c pour 20c.

Chemises négligées et en Oxford, pour hommes, valant 95c pour 48c.

Le Grand Centre des Bargains, BOISSEAU FRERES

Coin des rues St-Laurent, Ste-Catherine et St-Charles-Borromée

LANGAGE DES FLEURS

Petite fleur que j'ai cueillie
Sur le sol foulé par ses pas ;
Petite fleur, quand il m'oublie,
Ne m'oublie pas.

"Myosotis", fleur de la constance, tu resteras, en dépit du siècle morose et incrédule, le symbole de l'amour fidèle. Comme le "lilas" signale le réveil de la nature et veut dire : "Première émotion d'amour".

Quelle charmante idée que d'avoir donné aux fleurs des devises ! N'est-il pas tout naturel qu'elles aient leur langage ? Les oiseaux ont bien le gazouillement qui réjouit la nature... Le parfum émanant des corolles est un chant silencieux : il trouble les sens et murmure au coeur de douces choses.

Les femmes, amies des fleurs, devraient connaître à fond ce que disent les "acacias" : "Affection pure" ; ce que balbutie "l'aubépine" : "Doux espoir" ; elles feraient une différence entre la "rose rouge", "amour de la patrie", et la "rose jaune" qui symbolise "l'Amour conjugal".

Les jeunes filles ont leurs fleurs de prédilection. Le "muguet", dont les clochettes perlées annoncent le "retour du bonheur". La "belle de jour", "Hilarité" ; la jacinthe", Aménité". Le blanc "jasmin" dont le parfum vous captive signifie "Amabilité" ; ainsi que lui, le charme retient auprès des personnes aimables. La "rose blanche", "Candeur", le "bluet", "Clarté" et le "seringa", "Amour fraternel", sont encore des fleurs juvéniles : les chères "marguerites", "Innocence", et les "lys" encensoirs purs, de blanc satin aux pistils d'or.

La "violette" (modestie) est la parure de la jeunesse et de l'âge mûr, car la vertu qui le représente est de tous les âges.

Mesdames, ne mettez jamais de "géranium" pourpre sur vos chapeaux,laissez-le orner vos parterres, il veut dire "Bêtise" ; le "géranium rose", lui, est le symbole de la "Mélancolie". La "balsamine" aux teintes variées qui garnit si bien les jardins est une "Impatiente", et le "basilic" parfumé, qui veut dire "roi" en grec, par ironie sans doute, signifie "Pauvreté". En Orient, on regarde le basilic comme une plante souveraine et toutes les maisons en possèdent au moins un pied. Le "réséda", "vos qualités surpassent vos charmes", ne devrait-il pas être le "crest" de vos armoiries féminines ? Le "fusain", arbrisseau très commun dans nos climats et d'apparence banale, a une durée qui le fait grandement apprécier ; sa devise est plus touchante encore, car elle dit : "Votre image est gravée dans mon coeur". Le "glaïeul", aux fusées multicolores, fait merveille dans un bouquet, et cependant il murmure "Indifférence". Que de brillantes relations mondaines sont semblables aux glaïeuls ! 'L'héliotrope" est le symbole des fiancés : "Amour éternel", sa couleur sombre l'éloigne pourtant des parures, et puis, il se fane aussitôt qu'il est cueilli. — Méfiez-vous de ceux qui vous offrent des "campunules" : ce sont des flatteurs. La "capucine" est une "flamme d'amour" ; elle monte, monte, enlace arabesques et balcons... mais ne dure pas plus d'une saison : c'est un "flirt" et non une flamme.

La "pervenche" est la fleur de "l'amitié inébranlable". Tous les bouquets de fête devraient en contenir, mais la pervenche est une sauvage... et ne l'attint pas qui veut.

La "renoncule", apportée en France par Louis XI, "brille de mille attraits". Cette devise me semble exagérée, puisque la renoncule n'a aucun parfum... Mais, au fait, sont-ce toujours les belles âmes qui captivent les hommes, et des attraits factices ne font-ils pas plutôt leur conquête ?

Les travailleurs ont pour symbole la "digitale", jolie fleur au calice pointillé, dont l'extrait calme les errements de coeur. Ainsi qu'elle, sa devise "le travail" tempère le coeur et l'empêche de s'égarer dans de folles passions. La "menthe", très peu appréciée parmi les fleurs brillantes, représente la "vertu", la sagesse". Le "dahlia", "abondance stérile" est cependant une plante très appréciable dans un jardin. A côté de lui les "boules de neige", "refroidissement", font très bien... dans un massif : ils n'auraient pas leur raison d'être dans un bouquet. Mais cueillez la "pivoine" que l'on est parvenue à parfumer. La pivoine a la plus charmante des devises : "La beauté est au coeur et non sur le visage."

Tandis que nous sommes au jardin, admirons les fleurs du "sorbier" qui veulent dire "prudence", et le "houx" "défense". Le "gui", fleur d'hiver très choyée, alors qu'on n'a plus de verdure à mettre dans son salon signifie "liaison dangereuse". Oh ! oh ! il faut nous mettre en garde contre le gui. La "clématite", qui étoile nos charmilles, est la fleur de l' "attachement", et la "primevère" est le symbole du printemps. Le printemps, jeunesse de l'année ; la jeunesse, printemps de la vie ! Le "pavot" et le "sommeil" ne font qu'un ; mais le "lierre", on ne l'oublie pas, a une devise héroïque : "Je meurs où je m'enlace." Le "buis", l'humble buis, qui le croirait, symbolise la vaillance ; de même que le "thym", qu'on cueille en l'honneur des ragoûts, représente une "émotion spontanée" ; ah ! mon pauvre thym, pensera-t-on jamais à t'offrir, surtout lorsqu'on ressent cette émotion dont tu parles ?—à moins que ce ne soit le cordon bleu tremblant que sa sauce ne brûle ?

L' "orchidée" est une fleur luxueuse: elle symbolise l' "élégance". Le "volubilis" aux clochettes multicolores, si fragiles, s'écrie malgré cela : "Comptez sur mon dévouement". L' "hortensia" est une beauté froide ; le "camélia" orne la boutonnière de nos danseurs et signifie "constance, durée". La "jonquille" "languit d'amour" et la "fougère" "a confiance en vous". Les fruits du groseiller disent : "Vous êtes mon bonheur" et la fleur de "grenadier" symbolise "la réunion de deux coeurs", c'est la fleur des fiançailles. Le "myrthe" "amour chrétien", est souvent placé dans les églises un jour de mariage.

LUCIOLE.

CHANSON

Peut-être n'avons-nous plus
Le coeur aussi tendre :
Mais les Passés révolus
Nous ont fait entendre
Tant de cris de malheureux
Qui d'amour souffrirent,
Que de l'amour songe-creux,
Nos lèvres sourirent.

Nous avons aimé pourtant.....
Autant que possible ;
Mais nous étions, c'est patent,
Une triste cible
Aux traits de l'Eros vainqueur
Des anciennes âmes,
Et notre regard moqueur
Emoussait ces flammes.

La source est tarie en nous
Des grandes souffrances,
Des beaux sanglots à genoux
Gonflés d'espérances.
L'indifférence aux doigts vieux
Congelant nos moelles,
Nous fit un ciel pluvieux
Et désert d'étoiles.

Car nous avons hérité,
—Faiblesse et puissance, —
D'un cerveau désenchanté
Dès notre naissance.
Pas d'Eden, et pas d'Enfer ;

La plate grand'route !
Nous n'avons jamais souffert ;
— Ni joui sans doute.

LOUIS MARSOLLEAU.

L'AVEUGLE

Il venait tous les jours s'asseoir au pied de l'escalier Boisgérard, sur une chaise de paille à dossier cassé qu'il apportait lui-même, accrochée à son bras.

Je le voyais arriver au bas de la rue, —une large route provinciale, sans boutique,—qui tournait à grands circuits entre deux murs de cailloux, débordés de verdures. Il avait au moins quatre cents verges à marcher sans changer de trottoir, sans franchir de ruelles transversales. Et il parcourait cette distance très vite, serrant de près le mur, le bâtonnant à petits coups réguliers.

Au coin de l'escalier, il s'arrêtait court, calait sa chaise avec des précautions infinies, puis s'asseyait enfin, les pieds dans de bons sabots de bois fourrés de paille, la main qui portait la sébile réchauffée d'un gant de tricot rouge, à un seul doigt, lequel donnait à son avant-bras l'aspect d'une pince de homard.

Il n'avait ni chien ni tableau. Sa clientèle, c'étaient les bonnes gens qui montaient l'escalier, surtout le public des enterrements. De loin, il devinait l'approche des convois, à la cadence caractéristique des pas derrière le roulement léger des corbillards. Il se levait alors, ôtait son feutre, faisait très dévotement un signe de croix. Presque toujours un monsieur ganté de noir se détachait du cortège, venait jeter un sou dans la sébile.

Il disait merci. Il ne se rasseyait qu'après le défilé de la famille et des voitures.

Comme il était brave homme et point geigneur, toutes les bonnes gens qui passaient d'habitude lui disaient un mot à la rencontre.

—Ça pique, ce matin, père Francis ?

Et il répondait en souriant :

—Mais oui, ça pique. Ça pique plus qu'hier, monsieur Boissel.

Car il mettait beaucoup d'amour-propre à reconnaître les gens à la voix, à les interpeller congrûment par leur nom.

Chaque jour, vers midi, sa femme lui apportait la soupe dans une gamelle d'étain, étraitement fermée d'un couvercle. Déjà vieille, elle montrait des bras de laveuse doux à voir et fanés comme du velours blanc.

Elle causait un instant avec son homme, debout, les mains sur les hanches. Puis, quand il avait fini de manger, elle brossait longuement le paletot, blanchi au frôlement des murailles. Ensuite, amicalement, à la façon des gens de campagne et des prêtres, ils frottaient l'une contre l'autre leurs joues ridées.

Deux fois par jour je passais devant le père Francis, à la descente, à la montée, pour me rendre à mes consultations de l'hôpital. Souvent je lui donnais un sou. Il finit par reconnaître mon pas, et comme chaque fois, au passage, il me saluait d'un : Bonjour monsieur le docteur ! nous liâmes connaissance. Quand je montais la côte, vers midi, en été, le chapeau à la main, un peu essoufflée, à cause de mon asthme, je m'arrêtais pour faire avec l'aveugle un bout de causette.

C'est ainsi qu'il me conta son histoire. Il avait ravaillé trente ans dans la serrurerie. Il gagnait gros, et comme les enfants n'étaient pas venus, on vivait bourgeoisement. La femme n'exerçait aucun métier.

Un matin, il avait trouvé sa vue moins bonne. Cela avait marché de mal en pis, très vite. Au bout de deux ans, sur ses yeux, la nuit s'était faite profonde. Alors comme on n'avait point d'économies, il fallut acheter une sébile, tendre la main aux passants, tandis que la femme, courageusement, se mettait à laver chez des pratiques.

—La pauvre, qui avait des mains si tendres ! disait l'aveugle avec un soupir. Cette nécessité de laisser peiner sa femme semblait d'ailleurs le seul chagrin du père Francis. Il parlait de son infirmité en souriant. Il répondait aux consolations avec une bonne humeur, jamais lasse :

—Bah ! monsieur, je ne m'ennuie pas tant que vous le croyez !

Machinalement, puis avec une attention professionnelle, tandis qu'il causait, je regardais ses yeux où la flamme de vie était depuis tant d'années éteinte. L'un des deux semblait perdu. L'autre apparaissait couvert d'une blancheur laiteuse qui troublait la limpidité de l'iris.

Je demandai :

—Voyez-vous des "mouches" ?

—Oh ? que oui, répondit-il, elles volent en tas autour de moi. C'est comme un essaim.

—Et avez-vous consulté quelqu'un pour vos yeux ?

—Pas depuis quatre ans.

—Savez-vous ce que vous avez ?

—Une cataracte.

—Si vous avez confiance en moi, je pourrai vous rendre la vue.

Il devint tout rouge et tourna la tête vers moi avec un sourire inquiet ; on eût dit que j'avais là mon outil dans ma poche et que j'allais l'opérer séance tenante.

Il demanda, toujours timide :

—Ça ne sera pas dangereux ?

—Que risquez-vous, puisque votre cécité est complète ?

Puis, comme il se taisait, j'ajoutai :

—Voyons, vous n'avez pas peur, vous un ancien serrurier ?

Alors il mit sa main dans ma main et me dit :

—Je viendrai vous voir quand vous voudrez.

Ils étaient chez moi tous les deux le surlendemain, dans leurs vêtements des dimanches, lui très crâne, elle si chancelante, qu'il fallut tout de suite l'asseoir, lui faire respirer des sels.

Je reconnus à l'examen de l'ophtalmoscope que les opacités siégeaient dans le cristallin. C'était bien là vraiment une cataracte lenticulaire si mûre que je comptais m'en débarrasser très facilement par voie d'extraction linéaire.

J'avais fait asseoir l'aveugle en face de la fenêtre, en bonne lumière sous le jour blanc des rideaux. Mon garçon de service lui maintenait solidement la tête. La bonne femme nous regardait faire, les jambes flageolantes ; ses regards allaient de mes yeux au cystitome et m'interrogeaient.

Comme j'installais l'écarteur à ressort qui ouvre les paupières, le père Francis bougonna.

—Bon courage, mon ami, lui dis-je, le plus douloureux est fait.

L'oeil était bien immobile, je saisis mon instrument et ponctionnai la cornée en dedans de sa circonférence. Puis, rapidement, à l'aide de la curette, j'enlevai les débris du cristallin. La lumière inonda l'oeil.

Le bonhomme poussa un cri. A ses pieds à genoux sa femme était tombée. Sans voix, elle levait sur lui sa pauvre face ridée.

Je lui criai :

—C'est bien ! Levez-vous.

Elle ne bougea pas. Elle resta là les yeux fixés sur son homme, cherchant dans cet oeil depuis tant d'années éteint l'éveil promis de la lumière.

Lui d'abord avait rejeté son buste en arrière, reculé comme sous un heurt en pleine poitrine.

Le jour qui le baignait illumina sa face transfigurée. Quelques secondes il demeura muet, la bouche entr'ouverte. Puis, lentement, son visage s'inclina, tandis que ses mains cherchaient, pour la bénir, la tête de la femme agenouillée.

Mais au moment de toucher les cheveux gris, ses mains se relevèrent, dans un geste de navrante surprise, tout le visage se détendit, des larmes parurent, descendirent lentement sur les joues, et l'opéré murmura d'une voix brisée :

—Ah ! chère ! comme tu as vieilli !

HUGUES LE ROUX.

Il y a des gens qui ne sont jamais contents de rien. Voici la note qu'on peut lire dans un journal publiant la liste des brevets d'invention récemment pris :

"Appareil activant le feu dans les incendies de théâtres ou autres."

Qu'est-ce qu'il lui faut donc à cet inventeur, qui trouve qu'on ne grille pas assez vite ?

Fragment de conversation pris sur le boulevard :

— Eh bien, comment t'en es-tu tiré avec X.... ?

—Il— voulait, disait-il, me laver la tête ; mais, quand il a vu que je le prenais de haut, il s'est empressé de me passer de la pommade dans les cheveux.

TOILETTE DE PROMENADE

Cette toilette est combinée de manière à utiliser, avec avantage, un châle de vieille dentelle, que l'on pose sur un fond de jupe en taffetas blanc. Ce fond de jupe est en partie recouvert par un haut volant de mousseline de soie blanche quatre fois bouillonné. La tunique de dentelle est entourée d'un bouillonné de même mousseline ; elle retombe en pointe par devant et par derrière et s'ajuste à la taille par six pinces. Le corsage en mousseline est entièrement froncé ; le dos est d'une seule pièce et le devant est fermé au milieu, entre les fronces. Doublure ajustée, en taffetas blanc, fermée au milieu du devant. Fichu croisé, en dentelle, encadré d'un bouillonné de mousseline. Manche d'une seule pièce entièrement bouillonnée sur une doublure plate, à coude. Volants de mousseline, ourlés d'un bouillonné, formant jockey. Col droit drapé de mousseline, surmonté d'une ruche bouillonnée. Ceinture drapée en mousseline. Grand chapeau de paille (biscuit) retroussé de côté d'une " amazone " blanche et d'une plume noire, attachée par un chou de velours piqué d'un bouton de strass.

LE NID DE FRELONS

Mme Lechanteur, veuve d'un commerçant honorablement connu dans le quartier des Halles, avait quitté Paris au début de l'été, avec sa fille, frêle et délicate enfant de quatorze ans, un peu triste, toujours un peu malade, et pour laquelle le médecin avait recommandé un séjour de plusieurs mois au grand air, en pleine vie champêtre.

—De préférence la Bretagne, avait-il ajouté. Et pas tout à fait sur la côte, à cause des vents.

Après avoir longtemps et vainement cherché un endroit qui lui plût et convînt à sa fille, elle avait fini par trouver, à trois kilomètres de la ville d'Auray, sur les bords du Loch, une maison charmante et très ancienne, moitié ferme, moitié château, enfouie dans la verdure, et cependant ayant vue sur la rivière, par une large échappée dans les bois. Ce qui la décida, c'est qu'il n'y avait pas de landes alentour, de ces landes mornes, comme elle en avait vu dans la campagne de Vannes et le pays Gallo, et qui lui serraient le coeur de tristesse et de peur vague. Et puis, le gardien qui l'accompagnait dans la visite domiciliaire lui avait fait remarquer, en ouvrant les volets, que, du salon, aux heures du flot, on voyait passer des lougres, des goëlettes, et toutes les chaloupes du Bouno, petit port de pêche située près de là, au confluent du Loch et de la rivière de Sainte-Avoye. Elle s'installa donc à Toulmanach. Ainsi se nommait la propriété.

Avant de partir de Paris, Mme Lechanteur avait congédié ses domestiques se disant qu'en Bretagne elle en aurait autant qu'elle en voudrait, de tous les genres, et à meilleur compte. Sur la foi de quelques histographes romantiques, elle avait même émis cette opinion:

—En Bretagne, ce sont des gens vertueux et qui ne mangent rien; des domestiques d'avant la Révolution!

Cependant, au bout d'un mois, quel doute votre fille, cette belle demoiselle!... Bonjour, mademoiselle!

Mme Lechanteur examina Mathurine. Celle-ci avait un aspect avenant, propre, l'air doux, le visage souriant, les yeux un peu étranges. Elle portait la coiffe des femmes d'Auray. Un petit châle violet, à franges, couvrait ses épaules; une coquette guimpe de fine lingerie ornait son corsage. Sans doute l'examen fut favorable, car Mme Lechanteur demanda avec sympathie:

—Alors, ma fille, vous désirer entrer ici comme cuisinière?

—Mais oui, madame! avec une belle dame comme madame! avec une belle demoiselle comme mademoiselle! Moi, j'aime les bons maîtres.

—Vous avez été dix ans chez Mme Créac'hadic?

—Dix ans, oui, madame! Une bien bonne dame!... Et très riche!... Elle avait un râtelier en or... Le soir, elle le mettait dans un verre d'eau, pour qu'il baigne... C'était très joli, très riche... Madame a sans doute un râtelier en or?

—Non, ma fille! répondit en souriant Mme Lechanteur. Que savez-vous faire en cuisine!

Mais les yeux de Mathurine étaient fixés sur le parquet, obstinément... Tout à coup, elle se baissa, s'agenouilla, et ramena au bout de ses doigts un fragment d'allumette.

—C'est une allumette, ça madame!... C'est très dangereux!... Ainsi, madame, au Guéméné, une fois un homme avait posé une allumette près d'un paquet de tabac... L'allumette prit feu, le tabac prit feu, la maison prit feu... Et l'on a retrouvé l'homme brûlé, sous les cendres, avec deux doigts de moins. C'est très vrai, ce que je dis à madame... Ce n'est pas un conte!...

—Oui, ma fille, mais que savez-vous faire en cuisine?

—Madame, je prends deux oreilles de cochons, deux pieds de cochon, du persil haché... Et je fais cuire longtemps, longtemps!... C'est un commandement de marine qui avait été au Sénégal qui m'a appris cela.. C'est très doux. Et ça cuit, madame, comme du beurre, comme de la paille... C'est très doux!

Et regardant autour d'elle.

—Oh! mais l'habitation est très jolie, ici... Il y a du bois!... Seulement je tiens à prévenir madame que les bois sont dangereux... Il y a des bêtes dans les bois... Ainsi, madame, ce que je dis à madame est très vrai, ce n'est pas un conte... ainsi, mon père, un soir...

—Est-ce que vous n'avez jamais été malade? interrompit Mme Lechanteur, inquiète de ces propos incohérents.

—Jamais, madame.. Ainsi la sonnette de Mme de Créac'hadic,—une grosse sonnette,—m'est tombée sur la tête... C'est très vrai, ce que je dis à madame... Eh bien, je n'ai rien eu à la tête... Et c'est la sonnette qui n'a plus sonné!... Ce n'est pas un conte.

Elle parlait d'une voix douce et chantante. Et cette douceur, et ce chantonnement tranquillisaient un peu la pauvre veuve, malgré le décousu et l'incompréhensible verbiage de la bonne. Et puis elle était lasse de jouir du plaisir de la campagne, d'avoir quelqu'un qui pût garder, elle absente, la maison. Justement, ce jour-là elle avait projeté de faire une excursion en rivière, de visiter le golfe si gai du Morbihan, les dolmens de Gavrinis, l'île aux Moines. Elle avait loué un bateau qui l'attendait... L'heure de la marée passait... Elle engagea Mathurine. Et après lui avoir donné des ordres pour le dîner, elle partit.. On verrait plus tard.

* * *

Il était huit heures du soir, quand, délicieusement fatiguées et ravies de leur promenade, elles débarquèrent non loin de leur propriété, masquée à cet endroit par une élévation verdoyante de la rive.

—Comme ça sent le roussi! fit-elle.

En même temps, au-dessus des arbres, dans le ciel, elle vit une colonne de fumée épaisse et noire qui montait. Et il lui sembla entendre des clameurs des cris, des appels, sinistres de voix humaines.

—Mais que se passe-t-il donc? se demanda-t-elle prise d'angoisse... On dirait que c'est à Toulmanach.

Vite, elle escalada la rive, coupa par les bois, courut... Quelque chose rougeoyait entre les feuilles... Les clameurs se rapprochaient... les cris se faisaient plus distincts. Et, tout à coup, aveuglée par la fumée, étourdie, bousculée, elle se trouva dans la cour et poussa un cri d'horreur. De Toulmanahc, il ne restait plus rien, plus rien, que des murs effondrés, des poutres embrasées, des cendres rouges qui crépitaient et fumaient.

Calme, souriante, avec sa coiffe blanche, son petit châle violet et sa guimpe bien propre, Mathurine était auprès de sa maîtresse.

—C'est très curieux, madame, dit-elle. C'est un nid de frelons... Mon Dieu oui, un nid de frelons!

Et comme Mme Lechanteur restait là, muette, les yeux fixes, ne comprenant pas, Mathurine reprit de sa voix chantante:

—C'est un nid de frelons.. C'est très vrai! Quand madame a été partie, j'ai visité la maison... Je suis montée au grenier... Un bien beau grenier qu'avait madame... Dans un trou de la charpente, il y avait un nid de frelons. C'est très méchant, cela, madame; cela pique, ces petites bêtes... Au Guéméné, quand on trouve un nid de frelons, on les enfume... Et ils meurent tous. Et ils ne piquent plus... Alors j'ai apporté un fagot... j'ai mis le feu au fagot... le fagot a mis le feu à la charpente... la charpente a mis le feu à la maison qui était très vieille... Et voilà!.... Il n'y a plus de nid de frelons, il n'y a plus de maison... Il n'y a plus rien!...

OCTAVE MIRBEAU.

LES VIEUX CHATS

Comme ils sont tristes, les matous,
De n'être plus sur les genoux
Qui leur faisaient un lit si doux ;

Qu'ils regrettent les longues veilles,
Où les doigts secs des bonnes vieilles
Taquinaient leurs frêles oreilles ;

Lorsque assises au coin du feu,
En rêvant au beau housard bleu
Qui reçut le premier aveu,

Les tricoteuses de mitaines
Evoquaient les amours lointaines,
Le temps heureux des prétentaines,

Alors les minets adorés,
Arquant leurs dos gras et fourrés,
Prenaient des airs enamourés ;

Ils avaient des façons béates
De se lustrer au bout des pattes
En rêvant aux mignonnes chattes ;

Ou comme des sphinx accroupis,
Ils ronronnaient sur les tapis,
Laissant aux rats de longs répits.

Fi des rats maîtres ! Les maîtresses
Leur faisaient de longues paresses
Pleines de lait et de caresses.

Le bon mou qu'on allait manger
Cuisait avec un bruit léger.
Fallait-il donc se déranger ?

Mais, ô revers inévitables !
Des héritiers peu charitables
Ont proscrits les chats de leurs tables.

Les voilà bohêmes ; souvent,
Par les nuits de neige et de vent,
Ils grelottent sous un auvent ;

Ombres étiques et funèbres,
Ils profilent dans les ténèbres
Leurs dos échancrés de vertèbres ;

Et quand ils voient passer, en bas,
De bonnes femmes à cabas,
Qui trottent menu d'un air las,

Le bon goût des crèmes sucrées,
Où trempaient les croûtes dorées,
Revient à leurs lèvres sevrées.

Et les vieux chats, d'un air dolent,
Hantés par un cruel relent,
Font le gros dos en miaulant.

RAOUL GINESTE.

Mademoiselle Lizzie V. Donahue

Son Cas avait bafoué tous les médecins

Rendue à la Santé par les Pilules Rouges du Dr Coderre

Le vieil axiome qui dit qu'il faut avoir été malade pour jouir de la santé est plein de vérité.

Endurer des souffrances intolérables jusqu'à ce que la vie soit devenue un fardeau, voir ses forces vitales diminuer chaque jour, en être réduit à ne considérer la vie que comme une série de jours de tortures et se sentir un beau jour arraché à l'étreinte de la mort, se voir en pleine voie de guérison, une telle expérience ne doit-elle pas procurer une somme de satisfaction bien supérieure à tout ce que peut ressentir une personne qui n'a jamais été ainsi malade ?

La lettre ci-jointe démontre bien la vérité de notre avancé sur ce point :

Mlle LIZZIE V. DONAHUE.
16 Pleasant St., Lowell, Mass.

La Cie Chimique Franco-Américaine,

Messieurs.—Je prends vos Pilules Rouges du Dr Coderre depuis deux mois et je ne puis m'empêcher de vous écrire tellement je suis heureuse du bien qu'elles m'ont fait et afin que d'autres personnes puissent en bénéficier aussi.

Depuis longtemps, ma santé laissait beaucoup à désirer. Je perdais des forces tous les jours, ma figure devenait pâle et languissante, et j'avais des douleurs au dos et au côté telles que ma vie n'était plus devenue qu'un supplice continuel.

Je dus à la fin me mettre au lit et me placer sous les soins d'un médecin. Il me fit un peu de bien, mais ne pouvait me guérir ; il semblait bafoué par ma maladie. Une amie me conseilla les Pilules Rouges du Dr Coderre ; je suivis son conseil—le résultat fut magique, dépassant mes plus chères espérances.

Je suis en parfaite santé grâce à vos remedes et je ne manque jamais de recommander les Pilules Rouges à toutes mes connaissances malades comme moi.

Vous pouvez publier cette lettre si vous le voulez ; je vous en donne la permission.

Bien à vous, LIZZIE V. DONAHUE.

Lorsque l'efficacité d'un remède est démontrée d'une manière aussi directe, ne semble-t-il pas qu'il serait curieux, pour le moins, que les personnes souffrantes ne le rechercheraient pas pour recouvrer la santée perdue ?

Nous demandons aux femmes souffrantes, un instant de réflexion sur ce point. Nous leur demandons de relire attentivement la lettre de Mlle Donahue parce que son cas s'applique à des milliers de femmes. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont un remède sûr et infaillible pour les maladies des femmes—nous ne disons pas essayez-les—peut-être vous guériront-elles—mais—essayez-les *elles vous guériront, c'est sûr.*

Nous avons l'expérience et savons comment traiter les maladies de femmes—et les guérir.—Tous les jours nous recevons des lettres de femmes reconnaissantes, louant les Pilules Rouges qui les ont rendues à la vie heureuse de la santé.

Nous avons un médecin français spécialiste qui répondra à toutes les lettres qui lui seront adressées vous donnant la manière prompte et sûre de vous guérir.

Les Pilules Rouges du Dr Goderre sont en vente partout, 50 cents la boite, 6 boîtes pour $2.50, mises à la poste sur réception du prix.

Adressez : LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, Département médical, boîte B. P. 2306, Montréal, Canada.

PUNAISES ! PUNAISES !

Si vous voulez débarrasser cette maison de cette peste épouvantable, servez-vous du.....

Une application les fera disparaître completement
15,000 bouteilles vendues la saison derniere

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS
25c LA BOUTEILLE,

Ou chez JOHN T. LYONS, angle des rues Craig et Bleury, Montreal

mjs-n

POUR TEINDRE A LA MAISON

SAVON

MAYPOLE

Couleurs non changeantes

Ne tache pas les mains

239—s—n k P

Une dame d'un âge moyen, demeurant près de Sharpsburg, Ky., raconte qua c'est en lisant dans un journal de l'endroit qu'elle vit pour la première fois une annonce des

RIPANS TABULES

Et c'est après avoir lu "cette annonce," dit-elle, " que j'ai réussi à obtenir du soulagement. Je souffrais constamment de dyspepsie depuis deux ans et je désespérais d'obtenir une guérison. Après avoir essayé un grand nombre de remèdes sans succès, je succombai à une maladie grave. Les Ripans Tabules m'ont sauvé, et il n'y a que ceux qui ont été en proie à des troubles digestifs douloureux et qui ont été privés des mets exquis que l'on voit souvent sur les tables, qui peuvent apprecier mieux la valeur d'une Ripans Tabule."

Un paquet d'un nouveau genre contenant DIX RIPANS TABULES dans un carton de papier (sans verre) est maintenant offert en vente dans quelques pharmacies—A CINQ CENTS. Cette sorte à bas prix est offerte afin de permettre aux personnes pauvres et économes de s'en procurer. On peut s'en procurer par la poste une douzaine de cartons à cinq cents (120 tabules) en envoyant quarante-huit cents à THE RIPANS CHEMICAL Co., No 10 Spruce St., New York, ou un seul carton (DIX TABULES) vous sera envoyé pour cinq cents.

DEPECHES ETRANGERES

JUSTE RETRIBUTION

Jersey City, 14 — Les époux Stuttgen, qui tiennent un débit dans Ocean avenue, à Jersey City, occupent une chambre située directement au-dessus du débit. Vers 4 heures du matin, la femme Stuttgen, entendant du bruit, a éveillé son mari et lui a dit : "Il y a des voleurs en bas." Stuttgen s'est levé en toute hâte et, s'armant d'un revolver, il est descendu à pas de loup dans la salle du débit. A la lueur du reverbère qui se trouve en face, dans la rue, il a aperçu derrière le comptoir un homme en train de forcer le tiroir-caisse pendant qu'un autre individu cherchait à s'introduire dans la pièce par le vasistas au-dessus de la porte d'entrée. "Les mains en l'air ou je tire", a crié Stuttgen en braquant son revolver sur le voleur le plus rapproché de lui.

A ces mots, l'individu, qui enjambait le vasistas a promptement sauté dans la rue et s'est esquivé. Celui qui était à l'intérieur a levé aussitôt les bras en l'air, mais en même temps il s'est laissé glisser derrière le comptoir, de façon à se mettre à l'abri, et il a cherché à se dérober en se trafnant sur les mains et les genoux. Stuttgen a fait le tour du comptoir et, apercevant vaguement une masse noire qui remuait, il a renouvelé sa sommation. Ne recevant pas de réponse, il a fait feu ; le voleur a poussé un cri et a roulé sur le plancher ; il avait reçu la balle dans le ventre et avait été tué sur le coup. Le débitant a prévenu la police, qui a commencé par le mettre en état d'arrestation ; puis le cadavre du voleur a été transporté dans un établissement de pompes funèbres, où personne ne l'a reconnu. C'est un homme d'environ 45 ans, grand et maigre, ayant le teint très brun avec une forte moustache rousse. Dans ses poches on a trouvé plusieurs fausses clefs et une reconnaissance de mont-de-piété pour un sac engagé dans Bowery pour $2.

EXECUTION D'UN MEURTRIER

Dannemora, N.-Y., 14 — Le nommé Frank Conroy, condamné à mort pour avoir assassiné sa femme, à Ogdensburg, au mois de mai de l'année dernière, a été électrocuté à la prison de Clinton, à Dannemora, N.-Y. Après être allé chercher fortune à Montréal, où il n'avait pas réussi, Conroy était revenu à Ogdensburg et avait fait à sa femme une terrible scène de jalousie. Comme elle repoussait avec indignation ses accusations, il s'était emparé d'un couteau à découper et lui avait tranché la gorge en présence de leurs deux petites filles. Aussitôt le crime commis, Conroy était allé se constituer prisonnier, déclarant qu'il était prêt à subir le châtiment qu'il avait mérité.

Le condamné a fait preuve jusqu'au dernier moment de beaucoup de calme et de courage. Accompagné de deux prêtres, il s'est rendu sans être soutenu à la pièce où se font les exécutions, les yeux fixés sur le crucifix et en récitant des prières. Un courant électrique de 1,840 volts a été appliqué pendant 4 secondes et réduit ensuite à 250 volts. Les médecins qui assistaient à l'exécution ont constaté la mort du suplicié 4 minutes et demie après le premier contact.

UN DRAME A BROOKLYN

Brooklyn, 14 — Sorti la semaine dernière de la prison de Sing Sing, où il venait de purger une condamnation, le nommé William Morris s'est présenté chez sa femme qui, depuis son incarcération, tenait une pension bourgeoise dans Greeve avenue, à Brooklyn. Il a voulu reprendre la vie commune ; la femme a refusé. Il a insisté, mais elle n'a rien voulu entendre. Une violente querelle s'est alors engagée entre les deux époux, et Morris, au comble de la fureur, a sorti un revolver de sa poche, et a fait feu sur sa femme, qui a été atteinte au bras droit.

Mme Morris s'est sauvée dans la rue en apelant au secours. Des voisins sont accourus, parmi lesquels le docteur Atwood, et on a ramené la blessée chez elle. Dans le salon, gisait au milieu d'une mare de sang, on a trouvé le cadavre de Morris qui s'était tiré deux balles dans la tête. Mme Morris, après avoir subi un premier pansement, a été transportée à l'hôpital Homoepathic ; sa blessure n'est pas grave.

SCENE SANGLANTE

Boston, 14 — La prison de Charlestown, un des faubourgs de Boston, a été le théâtre d'une scène sanglante dans laquelle plusieurs personnes ont été blessées. Un nommé Everett Willis était venu voir son frère Herbert, condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour meurtre, et qu'il est autorisé à visiter une fois par mois. Les deux frères étaient assis dans un coin du parloir, où se trouvaient plusieurs visiteurs et où se promenaient le geôlier Darling et un gardien nommé Whitham. Tout à coup Whitham a vu Everett Willis sortir un revolver de sa poche et le passer à son frère ; puis Everett et Herbert ont bondi sur Darling avec l'intention évidente de lui enlever ses clefs. Whitham a couru au secours du geôlier et les deux Willis, en le voyant approcher, ont fait feu de leurs revolvers. Darling est tombé avec une balle dans la cuisse, ce que voyant, Whitham a tiré à son tour, mais sans atteindre les deux frères.

En entendant les détonations, d'autres gardiens sont arrivés et ont échangé plusieurs coups de feu avec les deux frères. Finalement, Everett Willis a été mis hors de combat par deux balles dont l'une l'a atteint au cou, et Herbert a reçu deux balles dans la tête. Il a été transporté à l'infirmerie de la prison, où son état est considéré comme très grave ; quant à son frère, on l'a envoyé à l'hôpital général du Massachusetts ; sa vie n'est pas en danger. Des trois ou quatre gardiens blessés dans la lutte avec les Willis, Darling est le plus sérieusement atteint, la balle lui ayant traversé la cuisse de part en part.

UNE CHASSE AU TRESOR

Paris, 14 — Le "Bulletin de la société des ingénieurs civils de France" conte une curieuse chasse au trésor dans les profondeurs de l'Océan. L'an dernier, le vapeur "Cathertun", allant de Sydney à Hong Kong, toucha sur une roche sous-marine, et coula, à environ six kilomètres de la côte de la Nouvelle-Galles du Sud, dans la baie de Seal Rocks. Le navire avait à son bord 45,000 dollars en or (225,000 francs) : c'est un joli denier. Les compagnies d'assurances n'hésitèrent pas à confier à un spécialiste de Sydney, le capitaine John Hall, le soin de repêcher le contenu du galion.

Le capitaine, après quelques sondages, reconnut que le coffre-fort était situé à 50 m. 32 au-dessous du niveau de la mer ; c'est presque la limite extrême à laquelle puissent descendre des scaphandriers ; passé 55 mètres, ainsi que l'a montré M. Hersent dans ses expériences de Bordeaux, le scaphandrier est asphyxié ou aplati.

M. John Hall trouva cependant des scaphandriers disposés à tenter l'aventure ; ils descendirent et accrochèrent contre la paroi du "Cathertun" des saucissons de dynamite que l'on fit exploser. L'explosion fit un trou dans l'épave et défonça le coffre-fort ; mais le trou était trop petit pour qu'un scaphandrier pût y passer. Deux plongeurs descendirent donc alternativement avec des épuisettes comme celles dont on se sert pour pêcher des crevettes à Trouville, et par le trou, ils firent la pêche aux dollars, de quart d'heure en quart d'heure, en se relayant. En quatorze jours, malgré les courants et les difficultés dont on peut se douter, le sauvetage du précieux métal était terminé. Il y a là une opération maritime originale et instructive à la fois.

PRIS A SON PROPRE PIEGE

Travaux militaires suspendus par suite du tarif Dingley

Washington, 14 — A moins que le département du trésor ne soit amené à donner une autre interprétation à la loi, du tarif, le gouvernement se trouvera dans une impasse.

La pierre, importée pour la construction du brise-lames de Buffalo, l'un des ouvrages les plus considérables du gouvernement, est soumise aux droits, d'après l'opinion des fonctionnaires de la trésorerie. Cette décision a arrêté les travaux.

Le département de la guerre a passé un contrat avec MM. Hughes, Frères et Bangs, pour l'exécution des travaux. Selon le contrat du gouvernement, la pierre nécessaire doit être importée des carrières canadiennes, situées de l'autre côté du lac Erié, du côté nord, et déposée près du brise-lames de Buffalo.

La trésorerie consultée en premier lieu, avait décidé que le tarif ne s'appliquait pas à ce cas particulier et que l'importation du matériel requis, pouvait se faire en franchise. Et voilà qu'aujourd'hui, au moment où les travaux commencent, le percepteur de Buffalo notifie le département de la guerre que les droits doivent être payés et que pas un bloc de pierre du Canada n'entrera librement aux Etats-Unis.

La difficulté, c'est que les ingénieurs du gouvernement n'ont pas d'argent pour satisfaire le rigide fonctionnaire de la trésorerie, et tout travail sera suspendu jusqu'à ce que les droits soient payés ou que le département du trésor ait changé d'avis.

La suspension des travaux causerait des pertes énormes au gouvernement, d'abord, et ensuite aux entrepreneurs, qui ont leurs ouvriers, et leurs outils de constructions tout prêts, sur les lieux, pour remplir les conditions de leur contrat. De forts dommages seront sans doute réclamés. Le général Wilson a proposé divers arrangements, qui n'ont pas encore été acceptés.

On peut se faire une idée de l'importance de cette épineuse question en songeant que le droit à payer s'élèvera à plus d'un quart — peut-être, à un demi million de dollars.

—Le choix sur 45 pianos maintenant offerts en vente, aux entrepôts de Nordheimer, 213 rue St Jacques, avant de changer de commerce, pour la moitié du prix primitif et aux conditions les plus faciles.

La liste comprend des pianos des plus célèbres manufactures ; chaque piano est garanti en bonne conditions. C'est une occasion dont tous ceux qui ont l'intention d'acheter un piano devraient profiter.

NOUVELLES DE QUEBEC

Mort d'un pèlerin—Sir Charles Tupper pris a partie par le "Chronicle." — Le tramway électrique. — Achat important de l'échevin Savard.

(Dépêche spéciale)

Québec, 14 — Un pèlerin du nom de Turner, venant d'Oegoode, est mort subitement sur le convoi se rendant à Ste-Anne de Beaupré.

—Dans une note de rédaction, ce matin, le "Chronicle", organe des conservateurs anglais de ce district, reproche à sir Charles Tupper, ses critiques contre la politique fiscale de sir Wilfrid Laurier, ajoutant que depuis plusieurs années le parti conservateur a demandé ce que M. Laurier a obtenu, à savoir l'abolition des traités allemand et belge.

—L'hon. M. Parent a eu, jeudi, une entrevue avec le Dr Borden, ministre de la milice, au sujet de certaines améliorations à faire à l'esplanade et aux fossés.

—La compagnie de tramway électrique, dit M. H. J. Beemer, ne construira pas, d'ici à quelque temps, une ligne indépendante de Québec au Château-d'Eau, à la Jeune Lorette. M. Beemer est d'opinion que les recettes sur une telle ligne ne seraient pas suffisantes pour compenser la dépense considérable qu'entraînerait sa construction. L'idée semble être de demander à la compagnie du chemin de fer Québec et Lac St-Jean, la permission de se servir de sa ligne de Québec à Lorette.

—L'enquête du coroner dans l'affaire du mousse est commencée, hier. La séance a été peu importante. Le coroner s'est contenté d'assermenter les jurés et d'établir l'identité du cadavre par deux des membres de l'équipage qui sont actuellement en prison. L'idée du coroner est d'entendre d'abord le capitaine du navire avant les autres membres de l'équipage.

—L'échevin Savard a acheté hier, le terrain du haras de Québec, pour la somme de six mille piastres. Il est plus que probable que ce terrain va être converti en un lieu d'amusement public avant longtemps.

AVEZ-VOUS JAMAIS FAIT DU SAVON ?

Si vous avez jamais fait vous-même du savon, vous pouvez apprécier pourquoi le "Baby's own soap" savon qui est fait purement avec des graisses "végétales" est si bon pour les peaux délicates et celle des enfants.

Aucune graisse animale entre dans la confection du "Baby's own" qui a toutes les qualités du savon de Castille le plus pur et porte en outre un parfum faible mais exquis, qui donne à la peau un arôme très agréable.

C'est la pureté reconnu du "Baby's Own Soap" qui a causé la Société des Dames du Canada, dont Son Excellence la comtesse d'Aberdeen est présidente, de recommander ce savon pour l'usage des bébés.

LE NOVUM TESTAMENTUM

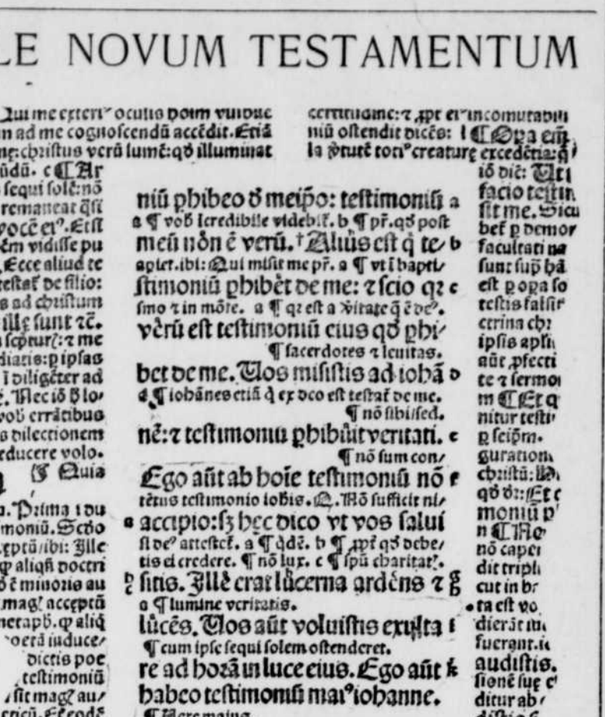

Livre imprimé en 1507.

Le "Novum Testamentum", par Nicolai de Syra, dont nous reproduisons une partie de page, est un produit de l'imprimerie première. Publié en 1507, 30 ans environ après que Caxton eût introduit l'imprimerie en Angleterre, ce bouquin éveille l'attention de tous les collectionneurs qui s'y connaissent. La publication marque le commencement d'une ère nouvelle, l'ère de l'imprimerie qui semble avoir atteint un degré de perfection en ces temps. Il y a 400 ans, l'art de l'imprimerie n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, on imagine à quel travail de patience il a été soumis. Rien n'y manque : chaque mot du texte est accompagné d'une centaine de mots d'explication, ce qui exaspère les lecteurs, qui veulent avant tout lire un texte simple et net. Mais de Syra a écrit ce livre pour les écoliers et non pour les savants, ce qui explique la présence de tant de mots. Ce livre est complet en lui-même ; il comprend tout le nouveau testament, une introduction des imprimeurs, une préface de Strabo, un prologue de saint Hiéronymus et des commentaires très détaillés ainsi que quelques pages dirigées contre les juifs, par l'auteur, Nicolai de Syra.

Nicolai, qui est un Juif converti, a vécu deux cents ans avant l'impression de son livre. Il naquit dans la ville de Lyre, près Evreux, en 1270, et mourut à Paris, en 1340. C'était un capucin de l'ordre des Cordeliers, théologien éminent et spécialement commentateur des Saintes Ecritures. Ses connaissances étaient universelles et sa familiarité avec les langues grecques et hébraïques, le firent passer pour un des plus grands érudits de son époque.

NOUVELLES D'OTTAWA

L'enquête du pénitencier de St Vincent de Paul—Nouvelle gare du Pacifique—Une bonne mesure pour les bucherons canadiens.

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 14 — Le rapport final des commissaires enquêteurs du pénitencier de St Vincent de Paul, n'a pas encore été transmis à Ottawa. Le département de la justice n'a reçu jusqu'à présent, que des fragments de se rapport, et rien n'en sera rendu public par les employés du département, que lorsqu'ils auront été autorisés à le faire, par le ministre. Et celui-ci, n'en fera rien avant d'avoir soumis tout le rapport du conseil.

—M. le chevalier Drolet a passé deux ou trois jours à Ottawa, cette semaine. Il a eu plusieurs entrevues avec M. Tarte. Il est question de sa nomination comme sénateur.

—La compagnie du Pacifique a réussi à acheter suffisamment de terrain, sur la rue Besserer, et près du canal, pour lui permettre de construire une gare tout près de celle du Canada Atlantic, au centre de la ville. Les achats ont été faits très secrètement et très habilement, par différents agents, les vendeurs ne sachant pas qu'ils vendaient à la compagnie du Pacifique. De cette façon, les prix payés ne sont pas surfaits.

—L'honorable monsieur Sifton veut nommer son frère, juge à Prince Albert, en remplacement du juge McGuire, qui va dans le district du Yukon.

—La décision du gouvernement d'Ontario d'empêcher les ouvriers américains d'être employés sur les terres de la couronne, aura pour effet d'augmenter les gages des bûcherons canadiens.

UNE INVASION DE TRAMIS

Il y en avait 15,000 sur la route en Canada

Port Huron, Mich., 14 — Les employés des compagnies du Grand Tronc et du Pacifique Canadien affirment que le Canada est envahi par une armée de "tramps".

Pas moins de 15,000 de ces vagabonds seraient échelonnés sur la route entre Montréal et le Tunnel St Clair, près Sarnia.

Un grand nombre de trains de fret ont été déjà visités par les "tramps", des marchandises ont été volées, et les autorités des deux lignes canadiennes s'occupent de se protéger contre les habitués des grands chemins.

DOUBLE DIVORCE

M. Edward Langhtry veut obtenir le divorce à son tour

Londres, 14 — Mme Langtry, la fameuse actrice anglaise, a obtenu le divorce, il y a déjà quelque temps, contre son mari, devant les tribunaux de San Francisco. M. Edward Langtry vent à son tour obtenir le divorce de la Jersey Lilly. Il était à Londres hier, et a chargé ses avocats de commencer les procédures.

M. Langtry ne veut pas reconnaître le divorce prononcé à San Francisco et intente un procès à sa femme, sans s'occuper des cours américaines.

Ce sera un procès sensationnel.

RAPPORT DE PATENTES

Nos lecteurs trouveront ci-après le seul rapport complet de brevets d'invention accordés cette semaine à des inventeurs canadiens par le gouvernement des Etats-Unis. Ce rapport est préparé spécialement pour ce journal par MM. Marion et Marion, 185 rue St-Jacques, Montréal.

Nos:—

587,781—John Bond, Porte allumettes et coupe-cigares combinés.

587,708—Annie E. Conety, Panier à ouvrage.

587,716—Hattie E. Evans, Kincardine, Can., Appareil pour couper la corde.

587,709—Louis A. Garchey, Appareil pour manufacturer les imitations de pierre.

587,827—William A. Hudson, Cigarette.

587,885—Léopold Landau, Bouchon.

587,751—John McMurtrie, Montréal, Bouchon et tire-bouchon combinés.

588,078—Alexander M. Moylan, Enveloppe.

587,852—David J. O'Gilvie, Appareil pour faire l'encre à imprimer.

588,115—Israel L. Rose, Lampe pour bicycle.

588,021—Sydney H. Short, Appareil pour contrôler les moteurs électriques.

588,027—William Stephenson, Morris, Canada, Semoir.

588,030—Henry A. Swan, Porte-balai.

587,903—Harriet H. Wines, Appareil pour presser le citron et le râper.

587,904—Nelson Witts, Engin rotatoire.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

Seulement que 25 cts la bouteille

LE QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent naturellement. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez toutes les pharmaciens. 82—mj s—a

LE CORSET P.C.

LONG WAIST

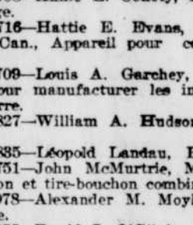

Corset Fin de Siècle, celui que toute femme doit porter.

PRIX : de 50 cts à $2.50

84—mjs

Celebre **Sel de Coleman**

Sans égal pour la laiterie, la table et la ferme. Prompte livraison garantie.

CANADA SALT ASSOCIATION
CLINTON, ONT.

COMPTES en SOUFFRANCE !

Nous avons des moyens particulièrement efficaces pour assurer la perception des comptes en souffrance. EPROUVEZ-NOUS.

R. G. DUN & CIE
L'AGENCE MERCANTILE, MONTREAL
A. C. MATTHEWS, Gérant.
Boîte B. P. 2389 111-6-jas

MUNYON'S HOMOEOPATHIC REMEDIES

Un remède séparé pour chaque maladie. Ils sont agréables au goût, tout à fait inoffensifs et agissent presqu'instantanément, permettant à tout le monde de se guérir. Rhumatisme, catarrhe, dyspepsie, maladies des nerfs, maladies des poumons et du foie, hémorroïdes, névralgie, mal de tête, asthme et maladies particulières aux femmes, guéris d'une manière prompte et certaine. Peu importe la maladie dont vous souffrez, demandez votre pharmacien, une fiole des remèdes de Munyon et guérissez-vous vous-même. Nous répondons personnellement aux gens qui nous demandent des conseils médicaux, et ce gratuitement.

2144 Rue Ste Catherine. y

Bains...

Bains Turcs..
Bains Russes
Bains Privés.

Le plus grand bain du continent, où se trouve l'eau la plus pure qu'on puisse trouver dans le monde.

Bains..... Laurentiens

Coin des rues... Craig et Beaudry

Jours des Dames :

Le lundi matin et le mercredi après midi.

339—1

AVIS—Avis est par le présent donné que Robert Auguste Baldwin Hart, de la Cité de Montréal, dans le district de Montréal, de la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la prochaine session, pour obtenir son divorce d'avec sa femme, Catherine Cacouna Buntin, résidant actuellement à Cornwall, dans l'état de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, pour adultère et désertion.

LAFLEUR & McDOUGALL,
Solliciteurs pour le requérant

151—s—n

5c FUMEZ LE NOUVEAU CIGARE D'UNION 5c

Manufacturé par E. N. Cusson & Cie, Montréal. Afin d'éviter les contrefaçons, chaque cigare est imprimé "SOHMER" comme sur cette vignette. 78—aj

40 PRIMES SUPERBES !

LE SAVON **"Queen's"**

Laundry Bar

Rend le linge blanc comme la neige et sans le brûler, et lui donne un arôme de foin d'odeur. Non seulement c'est le meilleur savon de buanderie et pour usage de famille, mais en échange d'étiquettes les propriétaires offrent des primes superbes. Ecrivez pour leur catalogue que l'on envoie franco.

The Albert Toilet Soap Co.,
168 Rue McCord, MONTREAL

PUNAISES ! PUNAISES !

Si vous voulez débarrasser votre maison de cette peste épouvantable, servez-vous du..... **Poison à Punaises Liquide de Lyons**

Une application les fera disparaître complètement | Si votre pharmacien ne l'a pas, téléphonez 1544 et nous vous l'enverrons porter. | CHEZ TOUS LES PHARMACIENS 25c LA BOUTEILLE.

Ou chez JOHN T. LYONS, angle des rues Craig et Bleury, Montreal

mjs-n

DURANT LA SEMAINE DE L'EXPOSITION

Ne manquez pas de venir visiter le magasin de . . .

ARCHAMBAULT FRERES,

1453 RUE STE-CATHERINE, coin de la rue Montcalm

BELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE VENANT D'ETRE RECUES

Nouvelles Etoffes à Robes,
Nouvelles Garnitures,
Nouveaux Patrons,

Nous défions la compétion pour l'assortiment et les prix.

POUR CLORE LA SAISON

Cotonnades et Mousselines pour Robes, réduites de 40 à 50 pour cent
Job de Matinées No 12½ et 13, valant 50 et 60c, réduites à 25 et 35 cents,
Job de Tweeds, bas prix incroyable. 400 paires de Couvertes en Flanellette, 40 cents la paire. Coupons de Net à Rideaux, Coupons d'Indiennes, Coupons d'Etoffes à Robes, Etc., Etc., Etc.

Venez voir nos marchandises, examinez notre stock, même si vous n'avez rien à acheter, c'est aucun trouble pour nous de montrer notre marchandise.

Archambault Frères.

VENTE ENORME--TERRIBLE COUP DE BALAI

Grande Vente Sans Réserve de la balance du Stock de Banqueroute . . . . . .

LeBLANC & DAOUST

1935—RUE NOTRE-DAME—1935

Lequel nous sacrifierons au prix ridicule d'achat, à 40c dans la piastre. En plus nous avons reçu une foule énorme de JOBS de toutes sortes, tels que : Indiennes, Etoffes à Robes, Parasols Noirs, Matinées, Bas, Corsets D. & A., etc., etc.—Nous vous donnons ci-dessous la liste de nos prix.

Grand Job

300 pièces crépponnettes valant 10c, réduit à 4c
50 pièces indienne valant 15c, réduit à..... 7c
40 doz essuiemains valant 9c, réduits à 4½c
C'est une chance extraordinaire que nous avons eue d'acheter ces marchandises à des prix si bas.

Matinées

20 doz matinées échantillons valant de 30c jusqu'à $1.75, que nous vendons à 25 p.c. d'escompte.
16 doz matinées, job, avec collets et poignets blancs, valant 55c, réduit à 29c.
Ces matinées sont faites dans les derniers goûts.

Tweeds et Serges

Nous offrons en vente la balance de nos tweeds et serges au prix de la faillite, 40c dans la piastre, en achetant ici, vous épargnerez plus de la moitié du prix de votre habillement.

Il y va donc de votre avantage de venir nous voir.

Etoffes à Robes et Cachemires

10 pièces Cachemire noir, job, valant 50c, réduit à..... 29c
10 pièces Cachemire noir, job, valant 75c, réduit à 44c
40 pièces Cristaline fleurie noire, valant 50c réduite à..... 25c
19 pièce de Tweed à costume, couleurs fixes, 60c..... 38c
27 pièces Etoffes fantaisie, valant 45c, réduite à..... 25c
Drap Soleil valant 90c, réduit à.... 50c

Ces marchandises sont vendues à des prix incroyables, c'est juste la moitié de leur valeur.

Parasols

17 douzaines de Parasols en Soie, valant $1.75, réduits à.....$1.00
1 lot de Parasols à 35c, 50c, 75c, valant le double
24 douzaines de Parasols échantillons, valant de 75c à.....$3.00

Nous vendons à 35 pour cent d'escompte.

Si vous aviez besoin d'un Parasol ne manquez pas cette occasion.

Corsets D. & A.

Nous venons d'acheter un job considérable de Corsets, valant $1.00, que nous offrons à..... 47c
Nous offrons les Corsets D. & A. valant 50c à..... 35c
Valant 35c à..... 19c

Bas ! Bas ! Notre Spécialité

Nous achetons nos bas directement de la manufacture, ce qui nous permet de les vendre à 30 pour cent moins cher.
60 douzaines de bas de fil valant 25c, pour.....12½c
35 douzaines de bas de cachemire valant 20c, pour.....12½c
1 lot bas job, valant 45c, ponr..... 25c

Cela vous paiera de voir nos bas avant d'acheter ailleurs.

Un lot de broderies (job). Nous les offrons à 50c dans la piastre, vû que nous en avons un gros lot et que la saison est avancée.
50 pcs valant 9c, à..... 5c
25 doz corps et caleçons pour hommes, valant 49c, à..... 19c
Peau de soie noire, valant $1.60, ponr..... 95c
Soie pongée valant 35c, pour..... 19c

Remarquez que ce n'est pas la soie ordinaire qui se vend toujours à 25c, mais la meilleure.

E. Z. LeBLANC & CIE 1935 RUE NOTRE-DAME
Vis-à-vis de la rue Dupré - - - MONTREAL

UNE FOLLE

Trouvée agenouillée devant l'autel de la vierge et chantant à haute voix

A l'église Saint-Jacques

Une femme du nom de Albina Therrien a été trouvée jeudi soir, agenouillée devant l'autel de la Vierge, et chantant à haute voix, par le sacristain de l'église St Jacques, rue St Denis. La malheureuse qui est folle, a été aussitôt livrée à la police et conduite au poste. Examinée par le docteur Bouchard, qui a déclaré qu'elle avait perdu la raison, Mme Therrien a été écrouée en prison, en attendant le résultat de l'enquête. La pauvre femme, paraît-il, vient d'une paroisse du comté de Montcalm, et aurait été envoyée à Montréal, par sa famille, qui voulait s'en débarrasser, et la faire interner à l'asile de la Longue-Pointe, aux frais de la ville.

M. le surintendant Hughes s'informe de la vérité de ces faits, et s'ils sont vrais, l'infortuné sera renvoyée sans tarder chez ses parents.

LES CHINOIS EN APPEL

Le juge Wurtele prend leur cas en délibéré

Hier après-midi, a eu lieu la discussion entre MM. H. O. St Pierre et O. Desmarais, devant l'honorable juge Wurtele, sur le cas de Long Kai Long, mis en état d'arrestation et envoyé en prison, sous le nom de Long Wing.

Le prisonnier demande pour cette raison sa mise en liberté. Il a été assermenté deux de ses compatriotes, qui ont juré avoir connu le prisonnier dans l'Empire du Ciel, et il s'est toujours appelé de son vrai nom, jamais Long Wing.

Deux autres requêtes, d'habeas corpus, ont été prises en faveur de Tom Hop Lee et de Hun Chung Sing.

Ces causes ont été prises en délibéré et jugement sera rendu sur icelles, vendredi prochain.

UNE JEUNE FILLE TUE SA COMPAGNE

Prise de désespoir elle se suicide

Montpelier, Vt, 14—Maud Young, une jeune fille de 16 ans et Jennie Meyers, âgée de 19 ans, était en visite chez Mme Jane Leek. On les a vues pendant quelque temps en conversation dans une chambre latérale. Tout à coup on entendit le bruit d'une détonation et Maud Young se précipita dans la maison en criant: "J'ai tué Jennie". En même temps elle se logea une balle dans la tête et expira presque sur le champ.

Les jeunes filles étaient très bonnes amies et on ne peut attribuer qu'à un accident en premier lieu, la fatale occurence.

UN INCIDENT DE LA GREVE AUX ETATS-UNIS

La reine des grévistes à la tête d'un bataillon féminin

Pittsburg, Pa., 14 — Les grévistes ont une reine dans la personne de Mme Emma Haas. Hier, cette reine, sans possessions territoriales, s'est mise à la tête d'une quarantaine de femmes et a paradé sur le chemin qui conduit à Plum Creek. Elle portait une couronne de fleurs sur la tête et tenait un drapeau entre ses mains. Un grand nombre de bannières étaient aussi déployées, portant les inscriptions suivantes :

"Nous représentons les droits de la femme."

"Soixante-neuf centins ou la mort."

"L'union nous sauve, la division nous perd."

"Ce que nous voulons, c'est du pain et du beurre."

Cette troupe d'un nouveau genre a proféré de violentes menaces contre les législateurs.

On est parvenu avec peine et misère à tranquiliser les grévistes féminins et à les renvoyer chez eux.

ALLEMAGNE ET CANADA

Le tarif de faveur

Berlin, 14 — Le "Reichzanzeiger" a annoncé, hier, que le gouvernement canadien maintenait le tarif de faveur envers l'Allemagne jusqu'au 1er août 1898.

L'Allemagne jouira ainsi des mêmes privilèges que la Grande-Bretagne pour toutes ses marchandises exportées au Canada.

Les droits additionnels prélevés jusqu'ici sur les marchandises allemandes seront remboursés.

AU GESU

A l'occasion de la première ordination par Sa Grandeur Mgr Bruchési au Gésu, dimanche le 15 courant, le choeur chantera la messe solennelle de Fr. de Riga. Tous les membres du choeur sont priés de se rendre à la tribune de l'orgue à 10 hrs précise.

ALLIANCE NATIONALE

Lévis, août 1897.

Au Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale, Montréal.

Messieurs,

J'accuse réception d'un chèque de $1,000, en paiement du certificat que possédait mon époux dans la société de bienfaisance "l'Alliance Nationale". Je vous remercie bien cordialement pour la promptitude avec laquelle vous avez fait ce règlement, et je vous félicite de la manière habile dont vous conduisez les affaires de cette belle et bonne société, qui est une source de bienfaits dans les malheurs.

Votre bien obligée,
CORINNE HAMEL

DENTISTE BERNIER

60 rue St Denis. Porte voisine de l'église Anglicane. — Téléphone 6379. Procédés modernes. ljs—n

QUE LES MERES SE LE DISENT

Le Sirop Calmant du Dr Fred J. Demers, est une merveille pour rendre aux enfants le sommeil calme, naturel, et la dentition facile. En vente partout. 213—m j s—n

LE BROMA

Ouvre l'appétit, aide la digestion et donne des forces aux personnes faibles et déprimées. 10,12,14

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre "Le Guide des Inventeurs" Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques, Montréal.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MASSACHUSETTS

SALEM—Le 6 septembre prochain aura lieu à Salem, un grand banquet offert par les Canadiens-français de cette ville à sir Adolphe Chapleau, lieutenant-gouverneur de Québec et à l'honorable Pothier, lieutenant-gouverneur du Rhode-Island. C'est une pensée toute patriotique qui a donné naissance à ce projet et il n'y a nul doute que les Canadiens répondront en grand nombre à l'invitation qui leur est faite d'y participer. A une époque où de graves questions s'agitent parmi nous et semblent vouloir refroidir l'esprit de patriotisme, une réunion comme celle-là aura des effets très salutaires.

NORTHAMPTON—Mamie et Estelle Lapointe, âgées respectivement de 10 et 12 ans, se sont noyées la semaine dernière, dans le Mill River Lake. Les deux fillettes étaient à jouer sur la grève quand l'aînée tomba à l'eau. Sa soeur tenta de lui porter secours mais elles fut entraînée dans le lac et toutes deux furent noyées. Les deux jeunes filles et leur mère étaient en visite chez Mme Henri Lapointe, la grand' mère des victimes. Elles venaient de Fort Dodge, Ia., et étaient ici depuis deux semaines seulement.

—Le révérend père Lehy, S. J., a été de nouveau nommé supérieur du collège Ste-Croix, pour la prochaine année scolaire. M. T. A. Rousseau, S. J., sera professeur de physique et de mécanique; M. V. H. Rochfort, S. J., professeur de chimie, et M. Auguste Girard, S. J., professeur de français. Ce dernier vient d'être transféré du collège Ste-Marie, de Montréal. M. M. L. Fortier, S. J., a été transféré du collège Ste-Croix à la maison jésuite de Woodstock, Maryland.

WORCESTER—M. Alexandre St-Pierre, demeurant 5, rue Montréal, s'est noyé accidentellement, au lac Quinsigamond, vendredi. M. St-Pierre était un vieillard de 70 ans.

SPRINGFIELD—Exilina Brault, de Gardner, a intenté devant la cour supérieure de cette ville, à Charles Bessette, de West Springfield, une action au montant de $10,000 pour rupture de promesses de mariage. Bessette a épousé il y a quinze jours la fille d'un citoyen en vue de West Springfield.

ATTLEBORO—Les travaux de construction de la ligne de tramways, qui reliera Attleboro à Norton, commenceront bientôt.

HOLYOKE. — La "Presse" de Holyoke, Mass., publie la proclamation suivante :

" E PLURIBUS UNUM."

Proclamation de la douzième convention Canadienne-française et Américaine de l'Etat du Connecticut.

Compatriotes, —

Rien aujourd'hui ne démontre plus l'énergie du caractère et la vigueur de l'âme des Canadiens-français du Connecticut que ces seuls mots : douzième convention. Comme cette période glorieuse, qui a commencé avec notre première réunion nationale en 1885, s'assimile avec l'histoire de notre race Comme elle rappelle sous bien des rapports les dangers de Jacques Cartier, les périls de Champlain, les sacrifices de Marquette, les luttes de 1835 à 1837 ! Toujours et partout, quelle immuable persévérance, quel pénible travail, quelle merveilleuse patience dans la longue attente de jours meilleurs pour la nationalité.

Nous avons certes bien raison d'être fiers de nos assises annuelles, au même titre que nous sommes orgueilleux de nos sociétés et de nos paroisses canadiennes. Celles-ci, par leur patriotisme ardent, leur aide effectif, leurs délégations intelligentes, ont heureusement cimenté l'union qui fait la force ; celles-là, par leurs résolutions unanimes, leur action directe, leur influence féconde, ont établi cette vérité : que les Canadiens-français ne sont pas de ceux qui passeront jamais sous les fourches caudines de l'assimilation à outrance, et de l'anéantissement des qualités particulières à leur nationalité. Bien plus, nos congrès ont prouvé au monde que nous aimons trop notre patrie actuelle, pour permettre que l'élément canado- américain devienne la fondation, en quelque sorte, d'une cité lacustre, au-dessus de laquelle les promoteurs du pansaxonnisme et de l'intolérance pourront voguer nonchalamment, sans apercevoir le vaste et brillant horizon de la véritable grandeur de l'Union américaine.

Toujours nous demeurons français et catholiques, parce que sans ces qualités nous serons invariablement de médiocres citoyens américains.

On l'a dit bien des fois, les vingt-cinq ans qui suivront 1896 décideront du sort de notre race au Connecticut. Or, s'il fut un temps où nous devons redoubler d'ardeur et de courage, où la nationalité requiert avec le plus d'insistance les efforts réunis de toutes nos associations canadiennes, c'est assurément pendant la période difficile que nous traversons actuellement. Au reste, les intérêts mêmes des sociétés et des congrégations canadiennes-françaises sont menacés. Nous le demandons, quel avenir peuvent espérer nos organisations nationales en face de la dissolution graduelle des éléments qui les distinguent ? Est-ce que, isolées, une société ou même deux ou trois sociétés, pourront opposer une digue efficace au flot envahisseur de la métamorphose projetée par nos ennemis ? Nous ne le croyons pas, et, malgré nos souhaits, nous ne pouvons attendre le triomphe, sans une lutte des plus obstinées et la centralisation de nos forces dans les conventions.

Au demeurant, nous n'avons aucune raison de nous décourager : l'heure d'une victoire complète sonnera un jour qui ne peut longtemps se faire attendre, et alors, les destinées providentielles, qui sont réservées aux Franco-américains, et dont on a si souvent dit tant d'admirables choses, seront la juste récompense d'un patriotisme et d'un cinisme approuvés :

Aussi, levant nos yeux pleins de reconnaissance,
Vers Dieu qui, de là-haut, nous guide et nous bénit,
Que de nos coeurs ce cri du psalmiste s'élance :
"Non fecit taliter omni nationi."

Imbu de ces sentiments, le comité exécutif que vous avez honoré, lors de la belle convention de Willimantic, en le chargeant de l'organisation de votre prochaine assemblée conventionnelle, est heureux de vous convoquer tous à Meriden, les 1er et 2 septembre, 1897, où les questions suivantes vous seront soumises :

1. Le clergé national et l'intervention laïque dans les choses religieuses ; conseils pratiques pour continuer à demander toujours des prêtres canadiens-français dans les centres canadiens, et, par ce moyen, conserver la foi de nos ancêtres.
2. La langue française et la langue anglaise dans nos écoles et dans nos familles ; moyens à prendre pour augmenter les ouvrages canadiens et français dans nos bibliothèques publiques.
3. Nationalisme et américanisme ; sont-ils compatibles ? Bien-être du véritable Canadien-français sur le sol du Connecticut et bienfaits de la naturalisation.
4. Nos associations nationales et l'avenir des Canadiens-français de l'Etat : avantages réciproques d'une union plus intime de nos sociétés avec nos conventions.
5. Les conventions ; nécessité d'imprimer les minutes de nos réunions annuelles, afin que nous soyons au courant de l'histoire de notre race au Connecticut.
6. La presse ; comment récompenser les journaux sympathiques à l'égard des Canadiens-français du Connecticut et payer la dette de reconnaissance qui leur est due.
7. Rapports complets des sociétés et centres canadien-français.

La convention s'ouvrira par une messe solennelle à l'église St-Laurent ; les délibérations auront lieu dans la salle publique de l'hôtel de ville. Pourront prendre part aux discussions : les membres du clergé et les représentants de la presse ; trois délégués de chaque société St-Jean-Baptiste, de bienfaisance, de naturalisation, littéraire, union canadienne, paroisse ou centre canadien, etc.

Nous prions messieurs les secrétaires de nos associations nationales, d'envoyer les noms de leurs délégués au secrétaire du comité exécutif, une ou deux semaines avant la convention.

Selon la coutume, établie depuis la convention de Putnam, nous demandons très respectueusement à toutes les organisations canadiennes-françaises, de remettre au trésorier la somme de six dollars pour défrayer les dépenses du prochain congrès. Les frais de la réception aux délégués sont tous à la charge du comité local, qui n'épargnera absolument rien pour honorer convenablement les représentants de notre peuple.

Comité exécutif : Wilbrod L'Heureux, président, Meriden ; Arthur O. Baribault, M.D., 1er vice-président, New Haven ; F. X. Norbert, 2ème vice-président, Meriden ; Octave Lanouette, secrétaire, Meriden ; Alexandre Commette, secrétaire adjoint, Bridgeport ; Olivier Guyrard, trésorier, Meriden ; J. B. Vallée, trésorier adjoint, Waterbury.

Meriden, Conn., 15 juillet, 1897.

CHICOPEE. — Le 22 août, à 7.30 heures du soir, aura lieu la soirée littéraire et musicale donnée par le cercle Montcalm, à l'occasion de l'installation du portrait de son patron.

—M. Fred. Fontaine a eu beaucoup de trouble dernièrement. Il a acheté à la vente du shérif, à Springfield, le 19 juin, deux blocs, l'un en bois et l'autre en brique, pour $6,280. Avant cette vente ces bâtisses appartenait à Mme Langlois, qui demeurent dans le bloc de la rue Market.

Les bâtisses étaient hypothéquées pour $5,800 ; la taxe de l'eau se montant à $116.56 et plusieurs autres petites dettes se montant à quelques centaines de dollars, n'étaient pas payées, et c'est à cause de ces dettes que les bâtisses ont été vendues. Après son achat, M. Fontaine donna avis à Mme Langlois de quitter la maison ; elle répondit que la propriété lui appartenait et elle refusa de partir. M. Fontaine est allé dans un des magasins des bâtisses et Mme Langlois lui a ordonné de sortir disant qu'elle le tuerait s'il ne sortait pas. M. Fontaine mit la cause entre les mains de l'avocat Moriarty, de Springfield.

SPRINGFIELD. — La société St Vincent de Paul, de l'église St Joseph, aura un pique-nique, près de la ligne de l'Etat du Connecticut, au profit des pauvres de la paroisse.

—Lundi dernier, a été célébré par le Rév. L. G. Gagnier, à l'église St Joseph, le mariage de M. Henry N. Provost à Mlle Rose Fortin.

ALDENVILLE. — On parle beaucoup de bâtir une chapelle catholique à Aldenville. Cette ville s'est agrandie beaucoup depuis quelques années, et les résidents, dont beaucoup sont Canadiens, sont obligés d'aller ou à Chicopee Falls, ou à Willimantic, pour aller à l'église. Si la chapelle est bâtie, la paroisse sera déservie par les prêtres de Chicopee.

CONNECTICUT

DANIELSON—Le docteur C. J. Leclaire vient d'être nommé au poste de notaire public par le gouverneur de l'Etat. Tous ses compatriotes se réjouissent de cette nomination importante.

MERIDEN—Le comité de la convention des Canadiens-français qui aura lieu ici, les deux premiers jours de septembre, prend les arrangements voulus pour la réception des délégués des sociétés de l'Etat. Le comité n'épargne rien pour rendre le séjour aussi agréable que possible à nos compatriotes qui viendront nous faire visite.

Il y aura une grande exposition ici, au mois de septembre. Le comité est activement à l'oeuvre pour rendre cette exposition aussi attrayante que possible.

NEW HAVEN—Le rév. P. Cartin, de l'église St-Laurent, a eu un grand bazar la semaine dernière, au Casino Miller Sawn Rock. Les recettes ont été au profit de l'église.

—Mme Elizabeth F. Dillon poursuit la Traction Company au montant de $5,000 de dommages pour blessures infligées le 13 juillet dernier, en descendant d'un tramway électrique. Vers 7 heures du soir, en face de la manufacture Buck le, la plaignante fit arrêter le char pour en descendre, mais le char repartit avant qu'elle pût descendre et elle fut jetée par terre et reçut des blessures assez graves.

WATERBURY—Le rév. Arthur L. McMahon, O. P., missionnaire en Terre Sainte, est en visite chez son père, M Patrice McMahon, de la rue Walnut.

—A l'assemblée de la société des Dames Sainte-Anne, dimanche dernier, a eu lieu l'élection des officiers avec le résultat suivant: Mme Louis Jolicoeur, présidente; Mme Thomas Lambert, vice-présidente; Mme Louis Courtemanche, secrétaire, Mme Eloi Jetté, trésorière.

WILLIMANTIC. — A une assemblée du comité de paroisse il a été décidé de convoquer en assemblée les Canadiens-français de Willimantic pour dimanche prochain, le huit août, à une heure de l'après-midi, dans la salle de la société St Jean-Baptiste, pour choisir des délégués à la convention de Meriden et pour discuter toute question qui pourrait se présenter concernant la paroisse. Par ordre du comité : I. Martin, N. Bacon, C. H. Girard, M. D.

—Voici les noms des délégués qui ont été choisis par nos différentes associations, afin de les représenter à la prochaine convention de Meriden :

Société St Jean-Baptiste, à sa séance mensuelle du 1er août 1897 : Alp. Chagnon, Le Paulhus, Théo. Potvin.

Paroisse. — A une assemblée tenue le 8 : C. H. Girard, M. D. ; A. D. David, M. D. ; J. A. Martin.

Club Lafayette — A une assemblée tenue le 8 : Hon. Dion, Hon. Paulhus, Nap. Bacon, père.

VERMONT

ST-JOHNSBURY. —Au nombre de ceux qui ont obtenu des brevets d'invention du gouvernement de Washington durant la semaine qui vient s'écouler se trouve P. D. Dupont, de cette ville ,inventeur d'une machine pour bander les roues.

Hautement recommandés par les juges aux expositions universelles et pour leur pureté par les chimistes. LA BIERE ET LE PORTER DE LABATT DE LONDON. 24—ns—w

TUTTI FRUTTI D'ADAMS
FACILITE LA DIGESTION

Quelques marchands essaient de faire passer des imitations dans le but de faire de plus gros profits. Voyez à ce que la marque de commerce "Tutti Frutti," soit sur chaque paquet à 5c. Conservez les coupons pour obtenir les livres les plus nouveaux et prix. 81—n

VENTE SPECIALE DU LUNDI
— A LA —
MAISON HAMILTON
- 25c -

Vous pourrez choisir parmi les effets ci-dessous mentionnés, et des centaines d'autres, pour lundi seulement à 25c. Inutile de vous dire qu'ici, quand nous annonçons des marchandises, nous les avons en stock ; pour le prouver, les milliers de personnes qui se sont présentées à nos comptoirs, lundi dernier, s'en sont retournées satisfaites. Il en sera de même pour celles qui viendront lundi. Cette vente commencera lundi matin, à 8 hrs a.m. précises, et se continuera jusqu'à 6 hrs p.m. Que tous ceux qui veulent avoir le meilleur choix viennent dans la matinée.

Départements	ARTICLES.	Prix régulier.	Prix pour Lundi.
A	Bon prélart Belge, 2 verges de large	35c vg. carrée	25c vg. carrée
B	Chaudrons en acier émaillé blanc	85c	25c
C	Demandez une livre de notre thé noir ou notre café moulu	40c	25c la livre
D	Sets en cristal, 4 morceaux	35c	25c le set
F	Grands paniers à marché	45c	25c chacun
H	Bottines d'enfants, cuir solide	38c	25c la paire
L	Gants noirs ou tan pure soie	39c	25c la paire
N	Nouveaux bows en soie avec collets doubles	75c	25c chacun
O	Mouchoirs en soie ourlés, pour dames	15c	6 pour 25c
P	50 pouces de magnifiques dentelles très fines	50c à $1.00	25c
Q	Célèbres parfums de Gellé & Frères, Paris	5c la bouteille	6 pour 25c
R	Beau choix de ceintures en cuir	50c à 75c	25c chacune
W	Galon pour couvrir les coutures	7c la pièce	6 pour 25c
X	Célèbres doublures noires de Ferguson, couleur garantie	45c la verge	25c la verge
Y	19 pcs d'Etoffes à Robes, fini Tweed, couleurs nouvelles	50c la verge	25c la verge
Z	Beau Cachemire noir, pure laine, 44 pouces de large	40c la verge	25c la verge
A B	75 chapeaux en paille de fantaisie, pour dames	$1.00 à $1.50	25c chacun
A C	Corps par côtes, laine macco, collet et poignets garnis	25c chacun	2 pour 25c
A D	Magnifiques Fleurs françaises	$1.00	25c chacune
A E	Nets à voiles pure soie	50c la verge	25c la verge
A F	Un lot d'ornements en jais coupé	75c	25c
A G	500 vgs belle Flanelle saxonne, blanche, 26 pcs large	40c la verge	25c la verge
A H	12 pcs de beau coton blanc, américain, 2¼ verges de largeur, pour draps	35c la verge	25c la verge
A J	Seersuckers anglais, bonne valeur	8c la verge	6 vgs pour 25c
A K	80 pcs de Soies pâles ou foncées pour matinées	45c la verge	25c la verge
A L	10 pcs de Tweed Halifax	50c la verge	25c la verge
A M	Vestes de dames, couleurs assorties, valant jusqu'à	3.75	25c chacune
A O	Matinées de dames, en percale américaine	75c	25c chacune
A P	Un beau choix de bonnettes en mousseline pour bébés	65c	25c chacune
A Q	Blouses en Duck de fantaisie pour garçons	50c	25c chacune
A R	Oreillers en laine	40c	25c chacun
A S	45 pièces de rideaux en dentelle Nottingham	45c	25c la paire
A T	Bon tapis Tapestry, jolis dessins, etc., etc., etc	45c	25c la verge

Nous aurons une infinité d'autres lignes que nous donnerons à 25c. Ici, nous nous efforçons d'offrir des lignes que nous avons, d'autres maisons, peu scrupuleuses, peuvent vous offrir les mêmes valeurs, à des prix plus bas mêmes, mais quand vous vous présentez pour avoir ces marchandises on vous répond : "Tout est vendu"—et l'on vous offre les mêmes lignes à des prix plus élevés, c'est-à-dire au prix régulier. Ici, nous avons notre devise : "Agir franchement"—et nous nous en trouvons bien et espérons que le publie nous en tient cômpte par son assiduité d'assister à nos ventes spéciales.

☞Tout ordre par la malle qui nous arrivera assez tôt sera rempli aux mêmes prix, pourvu qu'il nous reste encore de ces mêmes lignes quand nous recevrons l'ordre.

LA MAISON HAMILTON
Rues Ste-Catherine, Peel et Carré Dominion.

DE..... Kalamazoo

Nous venons de recevoir de Kalamazoo, Mich. (célèbre par sa production de Celeri) un assortiment de préparation de Céleri de Dunkley . . . . . .

Céleri haché de Dunkley, 45c la bouteille,
Salade de Celeri de Dunkley, 45c la bouteille,
Celery Salt de Dunkley, 20c la bouteille.

— Aussi, de la même maison —

Pêches et Prunes en conserves, en jarres en verre, à 50c la jarre d'une pinte

AMERS D'ERABLE DE PENSYLVANIE
Un tonique parfait.

Célèbre Brandy aux abricots, de Morrell.
Célèbre Brandy au gingembre.
Célèbre Branby aux cerises.
Célèbre Brandy aux pêches.
Célèbre Brandy aux oranges.

Si vous voulez avoir des crevettes fraîches, achetez les crevettes Barataria de Biloxie, Miss., E. U. A.

LAGER "BOHEMIAN" DE KING
De la Continental Brewing Co., Boston, $1,35 et $1.55 la douzaine.

PERFECTION SCOTCH

Peter Dawson, de Dufftown, district de Glenlivet, est le premier distillateur du "PERFECTION WHISKY" ce n'est pas un mélange de perfection supposé comme il en est offert. Nous avons les qualités suivantes :

Perfection de Dawson, 90c la bouteille,
Perfection de Dawson. Spécial $1.00 la bouteille.
Perfection de Dawson Spécial L., $1.25.
Old Curio de Dawson, $2.00.

Dufresne & Mongenais
221—RUE ST JACQUES—221

Excellent Vieux Rhum de la Jamaique

CONSIGNATION—Les soussignés offrent au commerce une consignation de rhum de qualité supérieure, venant directement de la Jamaique, en barriques. Le produit de plusieurs états de l'Ile. Les expéditeurs ont donné ordre de la vendre promptement.
238—2 WALTER R. WONHAM & SONS, Montreal.

PARC AMHERST
CONFORT DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE

Vous pouvez acheter un ou plusieurs lots dans cette subdivision populaire, en payant une petite somme comptant et la balance par légers paiements mensuels. Un beau lopin de terre pour

$75, $80, $85, $90, $95, $100
En montant suivant la localité.

Bâtissez-vous une MAISON et ne payez plus LOYER.
☞Conditions spéciales aux acheteurs qui bâtissent immédiatement.

CONDITIONS LIBERALES, ACCES FACILE,
TITRES PARFAITS, LOCALITE SALUBRE

Prenez les chars de la rue St-Denis et de St-Henri pour vous rendre sur le terrain, où nos agents seront le dimanche et tous les jours de la semaine.
Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, au bureau principal.

145 RUE ST-JACQUES.
BON SABLE A VENDRE. TELEPHONE 2078
C. C. E. BOUTHILLIER, Sec.-Trés.

Mine d'Or DE..... Klondyke

MONTREAL-LONDON GOLD and SILVER DEVELOPMENT COMPANY, Ltd

DIRECTEURS

Wm. Strachan, Ecr., Président.
Hon. A. A. Thibaudeau, Ecr., Vice-Président.
S. H. Ewing, Ecr., Vice-Président de la banque Molson-R. Wilson-Smith, Ecr., Maire de Montréal.
T. G. Roddick, Ecr., M. D., M. P.
W. J. Withall, Ecr., Vice-Président de la banque de Québec.
Robert Bickerdike, Ecr., ex-Président du Board of Trade.
F. L. Beique, C. R. Montréal.
Robert Jaffray, Ecr., Président de la Globe Printing Company, Toronto.

Parts, 24c au pair. Absolument non-cotisables

Cette compagnie a ete formee dans le but d'acquerir des proprietes auriferes et autres terrains miniers et dans le but de placer a la portee de tous une occasion unique de se procurer une part des plus riches gisements d'or du monde. Une expedition, sous le commandement de M. Wm. McIntosh, dont l'habilete est bien connue, a ete organisee par la compagnie et est deja en route pour les placers auriferes du grand Klondyke. Il n'y a pas de doute que cette expedition arrivera sur la scene des operations en temps propice de la saison. Il est egalement certains que tres peu d'autres partis bien equipes pourront atteindre le Klondyke avant l'hiver.

Comme tous les journaux quotidiens du pays ont ete remplis de renseignements authentiques sur la richesse fabuleuse de cette region aurifere, il est inutile de s'arreter sur ce sujet. Quelques-uns des rapports sont cites ici.

Quelque merveilleux que soient cependant ces renseignements, ils sont supportes par des preuves substantielles et ne laissent aucun doute. Le resultat du travail d'un mineur pendant une saison a atteint la valeur de $165,000, et des centaines d'autres ont amasse des sommes tres considerables quoiqu'au-dessous de celle-ci. Tous merveilleux que sont ces rapports, nous avons de bonnes raisons pour croire que l'on nous cache encore une grande partie de la verite, et que ces rapports memes seraient grandement surpasses si toute la verite etait connue.

"Le correspondant du "New-York Herald", au cours d'un article publiee dans ce journal, dit : "On annonce que les rapports qui nous sont arrives par le dernier courrier, de Fort Cudahy, et qui sont maintenant en la possession du gouvernement, sont de nature a eclipser completement les informations des miniers qui sont revenus. Il est reconnu qu'on a decouvert des placers qui surpassent de beaucoup en richesse les merveilleux gisements du Klondyke. Ces derniers se trouvent plus eloignes que le Yukon. Si ces sondages demontrent que les rapports des officiers du gouvernement sont exacts, il y a la la plus grande mine d'or qu'on ait jamais decouvert.

C'est la derniere occasion que le public aura de souscrire pour un interet dans une expedition au Klondyke, les operations commencant cette annee. La liste de souscription est maintenant ouverte et sera fermee aussitot qu'un montant suffisant aura ete souscrit. Prix actuel des parts, 24 centins chacune, en bloc ou en lot de pas moins de 100, payables 6 centins par part au moment de l'application, la balance en trois versements de 6 centins chacun quand les directeurs en font la demande, avec un intervalle d'au moins un mois entre les demandes.

Les cheques doivent etre faits payables a S. H. Ewing, tresorier. Chaque directeur et actionnaire a achete des parts, valeur au pair, 24 centins. Aucune part n'a ete vendue a un prix plus bas.

BLANC D'APPLICATION POUR PARTS
The MONTREAL-LONDON GOLD and SILVER DEVELOPMENT Co., Ltd.

Je souscris par les présentes pour.....
parts à 24 cents chacune, se montant à.....
.....piastres et j'inclus.....
piastres, étant un quart de ce montant, les valeurs devant être payables tel que stipulé.
.....
Signature.
.....
Adresse.
.....1897.

Remplissez le blanc ci-dessus et envoyez-le aux courtiers de la Compagnie.

CLARENCE J. McCUAIG & CIE
COURTIERS
Tél. 923. 1759 Rue Notre-Dame, Montréal

La Courroie Lancashire

A été l'origine des courroies de poil de chameau et autres et a

Soutenu sa Réputation Pendant 36 ans

Vingt-quatre des plus hautes récompenses internationales. Le gouvernemeet anglais le Bureau de la Guerre, l'Amirauté, le Bureau Colonial et des Indes, les Gouvernements Etrangers, les Chemins de Fer, etc., se pourvoient de cette célèbre marque.

D. K. McLaren, 24 CARRE VICTORIA MONTREAL
SEUL AGENT POUR LE CANADA

SPORT

PROGRAMME DES AMUSEMENTS POUR AUJOURD'HUI

Pointe-Claire — Courses internationales de yachts, 11 heures. Trains du Grand Tronc, 9.05 et 10.30 heures. Montreal Park and Island, service de 10 minutes à Lachine, et steamers Cultivateur, Terrebonne et Dutchess of York.

Pointe-Claire — Régates, train du Grand Tronc, 8.00 heures, retour 11.30.

A Montréal—Partie de crosse, ligue intermédiaire, 3 heures, Shamrocks vs Sherbrooke, terrain des Shamrocks, Mile End.

A Montréal—Partie de crosse. Policiers et Pompiers, 3 heures, ancien terrain du National, rue Ste-Catherine ouest.

A Ottawa—Partie de crosse, Capitals vs Cornwall.

A Ottawa—Partie de crosse, Capitals vs Cornwal.

A Toronto—Partie de crosse, Toronto vs Tecumsehs.

A Montréal—Courses au Parc Lépine, 2.30 heures.

Ste-Rose—Pique-nique des maitres-plombiers. Trains du Pacifique Canadien 9.30 a. m. et 1.45 p. m., gare Dalhousie.

DIMANCHE

A Montréal—Partie de crosse. Deuxième équipe du National vs Voltigeurs, Parc Lépine, 3 heures.

A Sorel—Partie de baseball. Le National vs Sorel. Vapeur Terrebonne.

LA RAME

21e COURSES ANNUELLES DU CLUB DE NATATION DE MONTREAL

A L'ILE STE HELENE, SAMEDI, LE 21 AOUT 1897

A 2.30 heures p.m.

Trois juges à être nommés sur le terrain par le président.

Programme :

1. Course 50 verges, garçons moins de 12 ans seulement, 2 prix.

2. Course de 100 verges, Green Junior, moins de 15 ans. 2 prix.

Nota — Le "Green Junior" est ouvert à tous les membres du club dans la limite d'âge voulue, et qui n'ont jamais gagné de premier prix dans une course de club ou course ouverte.

3. Course de 220 verges, Green Senior, 2 prix.

Le "Green Senior" est ouvert à tous les membres du club qui n'ont jamais gagné un premier prix dans une course de club ou course ouverte, excepté comme junior.

Le gagnant dans une course junior — green ou autre — est éligible pour le Green Senior.

Un handicap ne compte pas comme "course" excepté que pour le "scratch."

4. Course de 100 verges pour le champion amateur du Canada. Ouverte à tous les amateurs canadiens, 1er prix, médaille d'or.

5. Course de 220 verges, champion junior, moins de 15 ans, 2 prix.

6o. Concours de plongeon. Une série de cinq plongeons devant consister : 1o du tremplin à angles droits avec le quai. 2o en courant du tremplin parallèle. 3o en courant du bout du quai. 4o plongeon du haut de la balustrade. 5o plongeon du haut du mât, 2 prix.

7. Course de 440 verges — ¼ de mille—Handicap Senior. 2 prix.

Distribution des prix par le président, Augustin Comte, à la fin du programme.

CONDITIONS

Toutes les entrées devront être faites au secrétaire ou au gérant, avant une heure, sur le terrain, le jour des courses, la quatrième course exceptée.

Les entrées pour le championnat du Canada, la quatrième course, devront être faites au secrétaire, M. F. B. Irwin, 43 Parc Belmont, pour le 21 août.

Les entrées pour les courses handicap devront être faites le ou avant le 21 courant. Courses ouvertes aux membres du club seulement. Tous les compétiteurs devront être membres depuis le ou avant le 1er août 1897.

Celui qui aura gagné deux prix est hors de concours.

Tous les membres devront exhiber leurs billets au bureau. Les non-membres seront admis sur paiement de 25 cents.

La décision du referee devra être finale dans tous les cas.

BONET HOP A LAPRAIRIE

Le club Nautique de Laprairie, qui a donné de si belles fêtes, chaque semaine, depuis le commencement de l'été, va clore mercredi prochain sa longue série de bonnet hop, par une soirée extraordinaire destinée à rejeter dans l'ombre tout ce qui a eu lieu jusqu'ici. Comme ce sera le dernier de la saison, tous ceux qui ont assisté aux fêtes précédentes, tous ceux qui ont été en rapport avec le club, tous les membres et leurs amis voudront se réunir une fois de plus dans la maison où ils ont passé tant d'heures agréables et qui leur laissera un si bon souvenir.

Les directeurs du club dont on connait l'infatigable activité, sont déjà à l'oeuvre pour faire les préparatifs de ce grand bonnet hop. On peut donc être certain à l'avance du succès de cet événement.

LACROSSE

LA PARTIE DE CETTE APRES-MIDI

Cette après-midi, le club Sherbrooke fera un nouvel effort pour vaincre l'équipe des jeunes Shamrocks, sur leur terrain, dans une partie pour le titre de champion. Shiner White sera le referee et George Carpenter et D. McAllister seront les umpires.

Le secrétaire Odell dit que le club Sherbrooke donnera du fil à retordre aux différents clubs de la ligue avant la fin de la saison. Les Nationals doivent rencontrer l'équipe de Sherbrooke dans quinze jours sur le propre terrain de cette dernière et un grand nombre d'admirateurs de notre club se rendront cette après-midi sur le terrain des Shamrocks, pour voir les Sherbrookes aux prises avec les jeunes Shamrocks et s'assurer si réellement le National court aucun danger d'être battu dans sa dernière rencontre de la saison.

POLICIERS vs POMPIERS

On ne devrait pas oublier que c'est cette après-midi qu'a lieu la partie de crosse entre la police et les pompiers. Les deux équipes qui se sont entrainées avec ardeur à cette rencontre, feront de grands efforts pour éclipser tout ce qui a été fait dans les années précédentes. La lutte sera vivement contestée et bien sage serait celui qui pourrait prédire le résultat. La partie aura lieu sur l'ancien terrain du National sur la rue Ste Catherine ouest, et commencera à 3 heures.

NATIONAL vs CAPITALS

Les Jeunes Capitals ont proposé dernièrement au National de jouer le six septembre, la partie de détail pour le titre de champion. Les directeurs du National ont refusé cette offre. Le National, à l'assemblée de la ligue intermédiaire qui aura lieu la semaine prochaine, demandera des explications au sujet de la partie Québecs-Jeunes Capitals qui a été remise. Les directeurs veulent savoir si les clubs avaient des raisons graves d'en agir ainsi et ils demandront copie de la correspondance échangée entre les clubs à ce sujet :

LA PARTIE DE CROSSE DE DEMAIN AU PARC LEPINE

Ainsi que nous l'avons annoncé, hier, la seconde équipe du club le National, qui est composée exclusivement de Canadiens-français, se mesurera demain avec l'équipe du club Voltigeur.

Le capitaine St Denis a grande confiance en ses hommes et se dit certain de la victoire. Le club Voltigeur, néanmoins, fera de grands efforts pour emporter une nouvelle victoire, car c'est un fait reconnu que les Voltigeurs ont remporté un grand nombre de victoires depuis le commencement de la saison.

A propos de la partie de dimanche au Parc Lépine, un certain journal dont l'exactitude dans les faits n'est pas le fort, et qui dissèque chaque ligne de "La Presse," pour tâcher d'y découvrir une légère erreur, annonçait pompeusement dans son premier article de sport " qu'une partie de baseball aurait lieu entre les Royals et les Canadas et non pas entre les Mascottes, tel qu'annoncé dans "La Presse." or, comme question de fait, "La Presse" annonçait hier la partie de crosse qui aura lieu dimanche au Parc Lépine. Il est bien vrai de dire que l'on voit une paille dans l'oeil du voisin, alors que l'on a une poutre dans le sien propre.

SILVERS STARS ET ABERDEEN

Voici les noms des joueurs composant les deux équipes qui joueront aujourd'hui une partie de crosse à Ste-Rose au pique-nique des Maitres-Plombiers :

Aberdeens — G. Young, J. O'Brien, E. Jones, C. McClinchy, H. Diplock, F. Reid, G. Park, E. Lamer, T. Cooper, W. Owden, S. O'Brien, P. Drake, T. Stockwell, capitaine.

Silver Stars—L. Hay, P. Foley, J. Foley, J. Duboy, J. Ryan, E. Robinson, L. Kirtner, H. Haggerty, A. Roy, J. Stuart, J. Smith, J. Smith, P. Fagan, F. Brown, capitaine.

BASE-BALL

LE NATIONAL A SOREL

Le club de baseball le National, se rendra, dimanche, à Sorel, pour rencontrer le club de ce nom. On sait que les Sorelois sont renommés pour leur club de baseball, qui a remporté des victoires innombrables, sur les meilleurs clubs amateurs de Montréal.

Le National va s'efforcer de vaincre ces redoutables joueurs; on peut cependant prédire que la victoire sera chaudement disputée et que le club qui l'obtiendra aura droit à de grandes félicitations.

On peut presque dire que le club Sorel est invincible sur son terrain. Presque chaque lutte est une nouvelle victoire qu'il ajoute à sa longue liste.

Les deux clubs désirent se rencontrer depuis longtemps, de sorte que les voeux de tous les joueurs seront comblés, dimanche, ainsi que probablement ceux de beaucoup d'amateurs de baseball qui attendaient avec impatience une partie entre deux des plus célèbres clubs amateurs.

Goyer, sera, ce jour-là, dans la boite pour le National, et l'on s'attend à ce qu'il fasse battre l'air aux joueurs de Sorel. Dans tous les cas, le score ne sera guère élevé, car si les joueurs de Sorel ne peuvent frapper les balles de Goyer, les Sorelois sauront, par leur magnifique jeu, au champ, empêcher les hommes du National de faire de trop nombreuses courses autour des buts.

LIGUE NATIONALE

Washington, 14—Les joueurs de Washington ont gagné la partie, hier, en dépit de grosses erreurs, parce que les visiteurs ne pouvaient frapper les balles de Swain, tandis que celles de Payne ont été frappées facilement. Assistance, 1,000. Score :

		R.	H.	E.
Washington	20000302x—	7	12	3
Brooklyn	001110000—	3	4	3

Batteries — Swain et McGuire ; Payne et A. Smith.

New-York, 14—Les New-Yorks ont gagné la partie sur Boston dans la première et dans la quatrième inning, hier, mais ils ont continué de faire des courses autour des buts dans la sixième et la septième inning. Les balles de Klobedanz ont été faciles à frapper et les two base hits des New-Yorks ont été nombreux. Long, le short stop était mal en train et a fait quatre grosses erreurs ; McCreery, l'ancien fielder des Louisville, a joué un jeu superbe et est devenu immédiatement le favori de la foule. Bill Clark a aussi très bien joué ; il a entr'autre saisi au vol deux balles difficiles. Score :

		R.	H.	E.
New-York	20405300x—	14	15	1
Boston	001400010—	6	12	5

Batteries — Sullivan et Warner ; Klobedanz et Bergen.

Philadelphie, 14—Nops, le pitcher a joué, hier après-midi, une partie superbe et les champions lui ont accordé un secours admirable. En face de cette combinaison, Philadelphie n'a pu rien faire ; les joueurs locaux ont réussi dans la dernière inning à éviter un blanc. Score :

		R.	H.	E.
Philadelphie	000000001—	1	6	3
Baltimore	122000120—	8	17	0

Batteries — Fifield et McFarland ; Nops et Clarke.

Cincinnati, Ohio, 14—La partie d'hier entre les Cincinnati et les Chicagos a été l'une des meilleures qui se soient jouées ici cette année. Clark Griffith, le pitcher des Chicagos a tenu les hits des Cincinnati assez séparés pour les rendre inutiles. Score :

		R.	H.	E.
Cincinnati	000000000—	0	6	2
Chicago	000101000—	2	9	2

Batteries — Rhines et Peitz ; Griffith et Kittridge.

Cleveland, Ohio, 14—Les Clevelands ont gagné une partie très vivement contestée, surtout parce qu'ils ont pu frapper presqu'en même temps. Turner a été frappé à l'arrière de la tête par une balle lancée par le pitcher, dans la troisième inning. La blessure est dangereuse. Score :

		R.	H.	E.
Cleveland	30010200x—	6	13	1
St-Louis	000211100—	5	12	0

Batteries — Wilson et Zimmer ; Hart et Murphy.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Boston	64	29	688
Baltimore	59	30	662
Cincinnati	58	31	651
New-York	53	36	595
Cleveland	49	43	532
Chicago	46	50	479
Louisville	42	52	447
Philadelphie	43	53	446
Pittsburg	41	51	445
Pittsburg	41	51	445
Brooklyn	38	53	446
Washington	36	55	395
Saint-Louis	25	71	260

MONTREAL SUCCOMBE A BUFFALO

Buffalo, 14—Montréal a perdu, hier, la dernière partie de la série par un score presqu'égal. Les joueurs de l'équipe locale firent dans la première et la troisième inning presqu'assez de courses autour des buts pour gagner la partie. Après ce temps, McFarland les tint en échec. Brown a aussi joué une belle partie. Le home run de Clymer a été le point saillant de la partie. Score :

BUFFALO

	A.B.	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
Gilboy, l.f.	5	2	3	1	0	0
Grey, r.f.	4	2	3	0	0	2
Clymer, c.f.	4	1	2	1	0	0
Wise, 2b.	4	1	2	3	3	0
Creminger, 3b.	3	0	0	3	3	1
Field, 1b.	3	0	1	10	1	0
Sullivan, s.s.	3	0	0	1	3	0
Urquhart, c.	4	0	1	7	1	0
Brown, p.	4	0	0	1	0	0
Total		6	12	27	11	3

MONTREAL

	A.B.	R.	B.H.	P.O.	A.	E.
Shannon, s.s.	4	1	2	3	3	0
Lynch, l.f.	5	1	1	1	0	0
Shearon, r.f.	5	1	2	2	0	1
Dooley, 1b.	4	0	1	9	0	0
Richter, c.f.	5	0	1	3	0	0
Henry, 2b.	4	0	0	2	3	0
Smith, 3b.	4	0	0	1	3	0
McNamara, c.	4	0	0	2	0	0
McFarland, p.	4	2	2	1	1	0
Total		5	9	24	10	1

Score par innings :

Buffalo .20300010x — 6

Montréal .210000101—5

SOMMAIRE

Courses gagnées—Buffalo, 1 ; Montréal, 1.
Two-base hits—Gilboy, Shearon, 2.
Home runs—Clymer.
Passed balls—Urquhart.
Buts sur 4 balles — Par Brown, 2 ; par McFarland, 2.
Joueurs frappé par balle lancée par le pitcher—Sullivan.
Struck out—Par Brown, 2 ; par McFarland, 2.
Laissés sur les buts—Buffalo, 7 ; Montréal, 8.
Double plays—McFarland à Shannon à Dooley ; Shannon à Henry à Dooley.
Buts volés—Grey, Clymer, Field, 2 ; Lynch, Dooley, Richter.
Temps—1.30.
Umpires—Zahner et Berger.

Valleyfield, 14—Il vient de se fonder ici un nouveau club de baseball bien décidé à faire son chemin et à suivre l'exemple glorieux de ses ainés les Electrics. Le nouveau club portera le nom de "Electric Pets". La batterie des Pets se compose de Paquette et de Gamelin qui, tous deux, ont fait leurs preuves et se sont révélés joueurs très habiles. Le nouveau club attend maintenant les adversaires ; il est prêt à les rencontrer.

LE BICYCLE

LE MONTAGNARD

Le programme pour la semaine prochaine est le suivant :

Lundi soir, 16 août, à 8 heures précises — Blue Bonnet.

Mercredi, 18 août, à 8 heures précises — Sault au Récollet.

Comme le temps des chaleurs est maintenant fini, les membres du club devront tous être présents à chaque sortie. L'assistance, aux dernières sorties, n'ayant pas été nombreuse, étant due sans doute aux grandes chaleurs que nous avons eues, les membres devront prendre leur revanche, et montrer au public que le club de bicycle Le Montagnard n'est pas mort, comme certaines personnes l'ont prétendu; que, bien au contraire, le club existe toujours et qu'il marche de succès en succès. Les membres se soucient guère des bavardages faits par ces gens-là, qui sont jaloux des succès obtenus par le club.

Il a été décidé que le club prendrait part au "Inter Club Road Race" et espère faire bonne figure.

Les membres du comité sont priés d'être présents à la sortie de lundi soir, il y a des affaires importantes à régler. Il a été décidé que les courses auront lieu à la fin du mois.

En foule, Montagnards, à la sortie de lundi soir.

PROCHAINE ARRIVEE D'UN CELEBRE BICYCLISTE FRANCAIS

New-York, 14 — Gaston Rivière, le fameux bicycliste français qui a gagné la récente course Paris-Bordeaux et qui détient le record de France pour les plus longues distances, a câblé hier à Dixie Hines, qui sera son gérant en Amérique, qu'il s'embarquera pour les Etats-Unis, où il rencontrera tous les coureurs sur longues distances.

COURSES DE PERTH

Perth, Ont., 14 — Le temps était beau et la piste rapide, mais un vent violent a été un obstacle pour les coureurs. Au delà de 500 personnes ont assisté aux courses qui ont commencé à 2.30 heures.

Un mille, novice — 1, E. C. Blackburn, Perth ; 2, Wilson, Perth.

Un mille, ouverte, amateur — 1, A. E. Axton, Brantford ; 2, E. Washburn, Smith Falls.

Un mille, ouverte, professionnel — 1, A. McLeod, Toronto ; 2, T. B. McCarthy, Toronto.

Deux milles, amateur—R. E. Axton, Brantford, 1; W. Tuff, Montréal, 2.

Un demi mille, ouverte, amateur — 1, F. Wilson, Ottawa ; 2, H. F. Carman, Morrisburg.

Deux milles, professionnel — 1, T. B. McCarthy; 2, Angus McLeod.

Un mille, handicap, amateur — 1, F. Wilson ; 2, H. F. Carman.

Un mille, championnat du comté de Lanark — 1, W. E. Washburn, Smith Falls ; 2, H. M. Taylor, Perth.

ATHLETISME

PIQUE-NIQUE DES MAITRES PLOMBIERS A STE-ROSE

Le premier pique-nique annuel de l'Union des Plombiers et Poseurs d'Appareils à vapeur de Montréal et des environs a lieu aujourd'hui à Ste-Rose. Plusieurs membres sont partis ce matin par le train qui a laissé la gare à 9.30 heures et un grand nombre partent par le train de 1.45 heure. Un orchestre a été engagé pour la circonstance et tout promet un succès éclatant. Plusieurs prix sont offerts pour des courses, des concours pour lancer des poids et des palets, pour des parties de crosse.

Le prix des billets est de 50c pour adultes et de 25c pour les enfants.

Voici le programme complet des jeux :

No 1—Palets, 1er, $9 ; 2e, $6 ; 3e, $3.
No 2—Lancer un poids de 16 livres, pour membre de l'Union, 3 prix.
No 3—Lancer un poids de 16 livres, pour apprentis membres de l'Union, 3 prix.
No 4—Lancer un poids de 56 livres, ouvert à tous, 3 prix.
No 5—Course d'un demi-mille, pour membres de l'Union, 3 prix.
No 6—Course d'un demi-mille, toute personne voulant concourir dans cette dernière course devra fournir un certificat, comme étant dans le métier depuis plus de 3 ans.
No 7—Saut avec course, ouvert à tous, 3 prix.
No 8—Course d'un demi-mille, ouverte aux commis et teneurs de livres, qui sont employés chez des plombiers, 3 prix.
No 9—Course d'un demi-mille, pour charretiers employés chez des plombiers, 4 prix.
No 10—Course de 50 verges, pour femmes des membres, 6 prix.
No 11—Course pour garçons de 12 ans et au-dessous, 50 verges, 3 prix.
No 12—Course pour jeune filles âgées de 12 ans et au-dessous. 5 prix.
No 13—Course dans des sacs, 100 verges, ouverte à tous, 3 prix.
No 14—Course d'un demi-mille, ouverte aux ferblantiers et couvreurs, 3 prix.
No 15—Course d'un mille, ouverte à tous, 3 prix.
No 16—Course de 100 verges, ouverte aux membres du comité et aux officiers de l'Union, 7 beaux prix.
No 17—Course d'un quart de mille, ouverte aux maitres plombiers, 3 prix.
No 18—Long saut, ouvert aux membres de l'Union, 3 prix.
No 19—Partie de crosse entre les Aberdeen et Silver Stars pour un trophée en argent de la valeur de $10.
No 20—Tug of War, entre l'Union des poseurs d'appareils à vapeur : 1er prix, une coupe en argent devant être gagnée annuellement ; 2e prix, une boite de cigares.
No 21—Course à trois jambes, 100 verges, ouverte à tous, 6 prix.
No 22—Course pour jeunes filles, 75 verges, 4 prix.
No 23—Course de 50 verges pour hommes gras, 2 prix.
No 24—Course de 100 verges pour hommes mariés, membres de l'Union, 3 prix.
No 25—Course de 150 verges, ouverte aux membres de l'Union, qui sont employés dans le métier depuis plus de 25 ans, 3 prix.

Les officiers de l'Union sont : MM. A. Verville, président ; J. A. Peard, vice-président ; J. Donaldson et D. Rochon, secrétaires-correspondants ; W. P. Burns, secrétaire-financier ; E. G. Manhire, trésorier ; E. Kavanagh, sergent d'armes ; A. C. Barber, W. Crowder, W. N. Désormeau, A. Thériault, et A. Savard, gardiens.

Les messieurs suivants ont la charge des différents comités.

Réception—MM. A. Verville, A. Pelletier, J. A. Peard et A. C. Barber.

Jeux—MM. J. W. P. Burns, B. Thériault, A. Savard, W. J. Gardiner, J. Griffin, C. Scanlan, J. Gardiner et E. St-George.

Danse—MM. W. N. Désormeau, E. Kavanagh, A. Thibeault, A. Thériault, J. A. Peard, J. Gooley et J. Donaldson.

Chemin de fer—MM. J. O'Hara, M. Foley, A. McGillivery, A. Thibeault et W. A. Rousseau.

Imprimerie—J. Gooley, C. G. Manhire, A. Savard, E. Rousselle, et J. Donaldson.

Qu'on se rende en foule prendre le train de 1.45 heure pour Ste-Rose.

CHEVAUX COUREURS

COURSES AU PARC LEPINE

Le programme arrangé par M. J. B. Lépine, pour le second jour de ses courses de chevaux coureurs est décidément une amélioration sur jeudi et l'on peut certainement s'attendre à une après-midi de grand sport. Il y a quatre courses au programme, y compris une course en épreuves.

Les directeurs offriront une course avec obstacles, d'un mille, de consolation et on est presque certain d'avoir six ou sept concurrents. Les autres courses pour la journée sont celles d'un mille et d'un quart de mille, pour chevaux nés et élevés dans la province. Dans la course au clocher pour les fermiers, on pourra voir tous les bons chevaux qui ont rendu la course de jeudi dernier si intéressante et comme les poids seront changés on peut s'attendre à des surprises intéressantes. Il y a avec cela, la course de cinq furlongs, en épreuves. On s'attend à plusieurs nouvelles entrées et la course sera tout ce qu'il y aura de plus intéressant.

BILLARD

ROCHON VICTORIEUX

Le concours de billard entre Michaud et Rochon, pour une série de 1000 points en 4 parties, s'est terminé hier soir et le résultat a été une victoire pour Rochon. Il a réussi à faire ses 1000 points, tandis que son adversaire n'a pu en amasser que 941. La moyenne de M. Rochon a été de 3 1-1000, ce qui dépasse le record pour les amateurs.

M. Michaud a fait une série de 33 points, mais ses vaillants efforts n'ont pas eu tout le succès qu'il en attendait.

NOTES DE BASEBALL

Une grande partie de baseball sera jouée dimanche à 2 heures p. m. à Maisonneuve entre le club Longueuil et celui de la ville Maisonneuve.

Le club Laval a joué une partie de baseball avec le club Varsity et l'a défait par un score de 9 à 0. Voici le score par inning :

Laval .400200300—9
Varsity .000000000—0

Batterie : H. Masson et J. Desjardins.

Le club jeune St Denis lance un défi au club jeune Laurier, pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche à 2 heures, sur leur terrain, entre les rues Chambord et Lasalle, près de la rue Mont Royal. Pour toutes autres informations, s'adresser à Alph Bérubé, capitaine, 249 St Christophe.

Le club St Albert lance un défi au club Belmont, pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche, sur le terrain du St Albert. Pour informations, s'adresser à A. Demers, 1779 rue St Hubert.

Le club Villeroy, du Boulevard St Denis, lance un défi au club St Laurent, pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche, sur le terrain du Villeroy. Pour informations, s'adresser à D. Ouimet, 1710 rue St Hubert.

LES THEATRES

UN SUPERBE ISOLEMENT

Pendant la prochaine saison, l'Académie de Musique occupera une position de " superbe isolement," car il sera le seul théâtre à Montréal où seront représentés les meilleures productions anglaises et américaines.

Il n'y aura aucune production de second ordre, car le motto de MM. Sparrow et Jacobs, au sujet de l'Académie est : "Le meilleur ou rien." La pièce d'ouverture sera le grand drame de Sutton Vane : " Straight from the Heart," présenté par une excellente compagnie, un succès de Londres, qui a été répété à New-York pendant la dernière saison et qui a été unanimement reconnu par la presse comme le plus grand spectacle dramatique dont New-York avait été le témoin depuis plusieurs années. Il y a au delà de cent personnes dans la pièce et la mise en scène et les costumes sont tout ce qu'on peut se procurer de mieux avec de l'argent chez les grands artistes. Un grand souffle de patriotisme traverse "Straight from the Heart" et rend la pièce très intéressante. L'Académie est en bon ordre pour l'ouverture de la saison théâtrale, qui aura lieu lundi soir, 23 août et qui s'annonce comme devant être très brillante.

L'établissement est neuf, élégant et confortable, et la direction est déterminée à surpasser ce qu'elle a fait l'an dernier pour rendre le nom de ce théâtre synonime des meilleures productions théâtrales. Les directeurs croient que Montréal est prêt à les aider dans leur dessein d'amener ici les troupes les plus dispendieuses et ils sont disposés à risquer leurs capitaux dans cette entreprise. Ils ont engagé un grand nombre de troupes parmi lesquelles plusieurs viennent pour la première fois ici. Dans le répertoire, se trouvent un bon nombre des principales nouvelles pièces annoncées pour la prochaine saison à New-York et dans lesquelles paraitront plusieurs acteurs favoris des habitués de théâtre de Montréal. L'Académie ne sera jamais en arrière sous le rapport des pièces. La seule chose que les directeurs demandent, est l'encouragement auquel ils ont droit et qu'ils feront tout leur possible pour continuer à mériter.

En police correctionnelle :
Un témoin comparait, légèrement ému.
— Jurez-vous de dire toute la vérité, rien que la vérité ?
—Oui, m'sieu le président, mais vous m'frez ben servir un verre de vin ?
—Pourquoi cela ?
—Dame, mon président, pour que la vérité elle ne soye pas altérée.

DIMANCHE PROCHAIN

Grande attraction au Parc Sohmer.

LE JEU D'ECHECS

Montréal, 14 août 1897.

Les communications concernant les Echecs et les Dames doivent être adressées comme suit : "Les Echecs, bureau de "La Presse," Montréal.

Les salles du Cercle Saint Denis, No 1689 rue Sainte Catherine, sont ouvertes tous les soirs, mais les soirées de réunion pour les joueurs d'échecs sont les lundi, mercredi et samedi soirs, ainsi que le dimanche après-midi. Tous les joueurs d'Echecs sont invités à visiter la salle.

PROBLEME No 418

Composé par M. Emile Pradignat, France

Noirs — 6 pièces

Blancs — 6 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

PROBLEME No 419

Concours de "Bolton Cricket and Football Field"

1er prix ex-oequo — M. W. Gleave

Noirs — 3 pièces

Blancs — 5 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

SOLUTION DU PROBLEME No 416

Blancs	Noirs
1 D 7 C	1 1

2 Mat selon le coup des Noirs.

SOLUTION DE L'ETUDE No 417

Solution de l'auteur

Blancs	Noirs
1 P 6 R !	1 P 5 F
2 F 3 FD échec	2 F pr F
3 P 7 R	3 F 6 F échec
4 R pr F	4 P 6 F
5 P fait D échec	5 R 7 D. Ici l'auteur fait erreur en supposant que les Blancs peuvent gagner la partie doit être nulle.
6 D 7 D échec	6 R 8 F !
7 R 5 R	7 P 7 F
8 D 5 CD. Si 8 R 4 R, R 8 C; 9 D 5 CD échec, R 8 T; 10 D 4 TD échec, R 8 C; 11 D 3 CD échec, R 8 T; 12 D pr P pat.	8 R 8 D
9 D 3 CD	9 R 7 D
10 D 2 TD	10 R 6 F ! Si 10 R 8 D, les Blancs gagnent par 11 R 4 R, P fait D; 12 R 3 D, etc.

Les Noirs font nulle.

Si le Roi Blanc était une case plus près du Pion, les Blancs gagneraient.

Cette étude est néanmoins fort intéressante. Les Noirs font nulle à la condition du sacrifice mutuel des Fous. Si, au premier coup, les Blancs jouent F 7 R, la seule réponse des Noirs pour annuler est : F 4 TD !

PARTIE D'ECHECS

Jouée en consultation au club des Echecs de St Pétersbourg, Russie.

Gambit Evans accepté

Blancs MM. Saburoff et Tschigorine	Noirs MM Alapin et Schiffers
1 P 4 R	1 P 4 R
2 C 3 FR	2 C 3 FD
3 F 4 FD	3 F 4 FD
4 P 4 CD	4 F pr PC
5 P 3 FD	5 F 4 TD
6 Roquent	6 P 3 D
7 P 4 D	7 F 2 D
8 D 3 CD	8 D 2 R
9 P pr P	9 P pr P
10 T 1 D a.	10 T 1 D
11 T 5 D	11 F 3 CD
12 F 5 CD	12 C 3 FR b.
13 F 3 TD	13 D 3 R
14 CD 2 D !	14 C 4 TD
15 D 4 CD	15 C pr T c.
16 P pr C	16 D 3 D
17 D 2 CD	17 F pr P échec
18 R pr F	18 D 3 CD échec
19 C 4 D	19 F pr F
20 D pr F échec	20 P 3 FD d.
21 D 2 R	21 T pr P
22 T 1 CD	22 D 2 FD e.
23 C 5 FR	23 P 3 FR
24 C 4 R	24 P 4 CD f.
25 D 4 CR	25 R 1 D
26 F 7 R échec g.	26 R 1 F
27 D pr P	27 TR 1 D
28 D pr PF	28 C 5 FD h.
29 F pr T	29 T pr F
30 D 6 R échec	30 D 2 D
31 C (4 R) 6 D	31 C pr C
32 C pr C échec	32 R 2 F
33 D pr D échec	33 T pr D
34 C 4 R	34 R 3 C
35 R 2 R	35 R 4 T
36 P 4 CR	36 T 2 CR
37 P 5 CR	37 P 4 FD
38 P 4 TR	38 P 5 FD
39 P 5 TR	39 P 3 TD
40 T 1 CR	40 R 5 T
41 P 6 CR	41 P pr P
42 T pr P	42 T 2 TD
43 T pr P échec	43 abandonnent.

NOTES

NOTES PAR M. TSCHIGORINE

a. D'après moi, la plus forte continuation de l'attaque. Dans les gambits, il ne faut pas, en général, se dépêcher a regagner le pion du gambit.

b. Dans la partie par télégraphe, Paris a joué ici : D 3 R. Le coup du texte a été analysé dans mes commentaires de cette partie, mais je n'ai pas indiqué la plus forte continuation : 13 F 3 TD combiné avec 14 CD 2 D !

c. Nos adversaires ont examiné le coup : 15 P 4 FD; M. Alapin le considère comme meilleur. Je ne trouve pas qu'il soit sûr, quoiqu'il soit difficile d'en donner des preuves irréfutables.

d. Après 20 D pr D; 21 C pr D, T 2 D; 22 P 6 D ou P 4 FD, la partie des Blancs est incontestablement la plus forte.

e. Ne serait pas meilleur : D 1 D; 23 P 4 FD, D 5 TR échec; 24 R 1 F, T pr C; 25 D pr P échec, R 1 D; 26 C 3 FR.

f. Pour prévenir C de 5 F à 6 D échec, suivi de P 4 FD.

g. Les Blancs peuvent gagner de différentes manières, le texte est la suite la plus simple. Moins fort serait 26 C 5 FD à cause de D 2 FR.

h. Si 28 T de 1 à 2 D; 29 C de 5 F à 6 D échec, R 1 C; 30 D 8 R échec.

—De la "Stratégie."

Jouée à Orillia, lors du championnat du Canada.

Gambit de la dame refusé

Blancs Révd Geo. Grant	Noirs Prof Mayor
1 P 4 D	1 P 4 D
2 P 4 FD	2 C 3 FR
3 C 3 FD	3 P 3 R
4 F 5 CR	4 F 2 R
5 P 3 R	5 Roquent
6 C 3 F	6 C 3 F
7 F 3 D	7 P 3 TR
8 F 4 T	8 C 6 CR
9 F pr F	9 C pr F
10 P 3 TR	10 C 3 F
11 C 6 R	11 C 1 R
12 P 4 F	12 P 3 FR
13 C 3 FR	13 C 3 D
14 P 5 FD	14 C (3 D) 4 F
15 R 2 F	15 P 4 R
16 P 4 CR	16 P 5 R
17 F pr P	17 C pr PR
18 R pr C	18 P pr F
19 C pr P	19 C 4 D échec
20 R 2 F	20 C pr P
21 R 3 C	21 P 4 F
22 C 2 F	22 P pr P
23 P pr P	23 F 3 R
24 C 5 R	24 D 4 D
25 C 3 T	25 D 7 C échec
26 R 4 T	26 P 4 C échec
27 C pr P	27 D 7 F mat

CHUTE GRAVE

Hier soir, vers 6 heures, est arrivé un accident assez grave au réservoir de la rue McTavish, Joseph Dupré, domicilié au No 220 rue Shaw, employé depuis longtemps au réservoir, est tombé d'une hauteur assez élevée et s'est infligé des contusions graves à la tête et au dos. Il a été transporté à l'hôpital Général. Aux dernières nouvelles, il prenait beaucoup de mieux.

UN PLAISANT ACCUSE

Son procès l'amuse énormément

Jusqu'au moment de sa condamnation

Une cause amusante a été plaidée hier après-midi en cour du recorder. Le prévenu, un nommé Ovide Meunier, qui se disait agent d'assurance, était accusé d'avoir causé du désordre rue Ste Elizabeth, en injuriant sa maitresse de pension qui ne voulait plus le recevoir chez elle. Meunier pendant tout le procès, a montré qu'il avait les nerfs d'une extrême sensibilité. A chaque déclartion des témoins, il était secoué par des éclats de rire bruyants, nerveux.—Après quelque temps, sa bonne humeur gagna toute l'audience et ce ne fut qu'à grande peine que les huissiers purent maintenir l'ordre. Le recorder suppléant dut menacer l'accusé de le faire enfermer dans les cellules pour l'empêcher de faire ses démonstrations tapageuses.

Depuis une heure, Meunier amusait ainsi à ses dépens toute l'assistance, lorsque le magistrat le condamna à $10 d'amende ou à un mois de prison, et à donner des cautionnements pour garantir qu'il garderait la paix pendant un an, ou à un autre mois. Cette sentence eut l'effet d'une douche d'eau froide sur le prévenu qui, devenu sérieux, regardait d'un air irrité les assistants qui riaient de sa tête.

Meunier n'avait pas d'argent et il a été envoyé en prison.

NOUVELLES DE FRASERVILLE

Un grand projet — Une excursion — Un pèlerinage

Fraserville, 12 — M. L. J. Forget, courtier, de Montréal, et gendre de M. A. R. Macdonald, autrefois surintendant de l'Intercolonial, à la Rivière du Loup, est à fonder une compagnie pour construire ici un nouvel et magnifique hôtel, à la Pointe de la Rivière du Loup.

L'hôtel serait en bois, mesurerait 150 pieds de long et serait érigée sur l'extrémité de la Pointe aujourd'hui partiellement couverte de cabanes de sauvages, venus de Lorette, près Québec. — C'est un vaste et splendide terrain qui serait converti en jardins spacieux et en une pelouse où l'on établirait toutes sortes de jeux propres à délasser les touristes tout en développant leurs forces physiques.

M. Forget a eu une entrevue avec M. Clément Dansereau, propriétaire de la Pointe, à propos du prix du terrain.

Cette entreprise donnerait un nouvel essor au mouvement toujours croissant des touristes vers les bords enchanteurs de la Pointe.

—Des touristes en villégiature à Kamouraska, sont venus avant-hier à la Pointe, au nombre de 36. Les dames et les hommes âgés étaient en omnibus et les jeunes gens étaient en bicycles.

Tous ces touristes étaient les hôtes de sir Alexandre Lacoste, qui, après les avoir conduits à la Rivière du Loup, leur a fait visiter Cacouna et les a ensuite ramenés à la Pointe, où un somptueux diner leur a été servi à l'hôtel Bellevue.

On remarquait parmi les visiteurs : lady Lacoste, Milles Lacoste, MM. Paul et Alexandre, leurs frères ; les membres de la famille Garneau, d'Ottawa ; ceux de la famille Eugène Globensky, de Montréal, et le major Larin, de Québec.

Après leur visite à la Pointe, nos visiteurs ont regagné Kamouraska, où se trouvent l'hon. Joseph Royal, le juge Pelletier, l'hon. A. R. Angers et une foule d'autres.

—Dimanche prochain, dans la soirée, un pèlerinage partira de la station de Trois-Pistoles, sur l'Intercolonial et arrêtera à toutes les stations, en route pour Québec et Ste Anne de Beaupré.

—Le bazar qui vient de se terminer ici au profit de l'hôpital tenu par les Soeurs de la Providence, a donné une recette de près de $13,000.

—La supérieure de l'hôpital, Soeur Octave, vient d'être rappelée à Montréal, après 8 ans passés ici ; elle est remplacée par Soeur Stéphanie, ancienne supérieure.

—Sir Hector Langevin et l'hon. Thomas Chapais sont en villégiature à Fraserville, chez M. le juge Cimon.

—L'hon. Horace Archambault est chez son beau-frère, M. Pelletier, marchand de Trois-Pistoles.

—M. L. O. Hétu, N. P., de Montréal, est à Cacouna.

—Avant-hier soir, à Cacouna, il y avait, au couvent, une très jolie soirée dramatique et musicale organisée par Mme. Oscar Lanctôt, de Montréal. Acteurs et musiciens ont été chaleureusement applaudis par la foule qui encombrait la salle.

COMMERCIAL HOTEL, RIVIERE DU LOUP

Derniers arrivés :

R. C. Welch, Toronto ; J. M. Blanchet, Lévis; George Rowack, Londres, Angleterre ; G. A. Jones, Québec ; Louis H. Taché, Montréal ; Louis Lefebvre, Montréal ; Mlle N. Theane, Montréal ; Mlle M. N. Carry, Montréal ; Mlle L. Grace, Montréal ; Mlle M. Emerson, Montréal ; Emile LeBel, Trois Pistoles ; A. G. Menor, Holyoke, Mass. ; J. A. Marin, M. D., Holyoke, Mass. ; Barrette, Montréal ; J. Norris, Montréal ; J. J. Kearney, Montréal ; X. Lavallée, Montréal ; M. J. Pettigrew, Québec; Mme M. J. Pettigrew, Québec ; B. Pettigrew, Québec ; Mlle E. Desjardins, St André ; T. Lavallée, Montréal ; Jam. M. Lavallée, Montréal ; capitaine A. Talbot, Québec ; L. P. Normandin, Montréal; David L. Hamilton, Lévis ; Alphonse Pouliot, Lévis ; Jos. Boivin, Lévis; Chs Castonguay, Lévis ; A. E. Belleau, Lévis ; E. G. St Jean et dame, Montréal ; Alfred Carrier, Lévis ; M. J. C. Walsh, Montréal ; M. L. Bussière, Montréal ; M. F. A. Bussière, Montréal ; Mme F. A. Bussière, Montréal ; Mlle M. Bussière, Montréal ; Mlle V. Bussière, Montréal ; M. H. Bussière, Montréal ; M. J. Bower, Montréal ; Mme J. Bower, Montréal; Mlle C. Beaulieu, Cacouna ; Mlle B. Kent, Montréal ; Mme J. McCrory, Montréal ; Mlle M. Laberge, Montréal ; Mme Théo. Proulx, Chicago ; Mme M. J. Walsh, Montréal; M. D. Walsh, Montréal; J. Burns, Québec ; G. R. Danyon, Rimouski ; Révd B. J. Watters, Détroit, Mich.; Révd J. G. Aylward, Port Lamblin, Ont. ; James Burns, Québec ; H. Raymond, Isle eVrte ; Velagnit, Lévis ; D. Gagnon, Montréal ; Auguste Pacaud, Bauce ; U. H. Plamondon, Arthabaska ; Gaston Drainville, Montréal ; D. K. Clark, Halifax ; William Ide, Ottawa ; T. Moffat, Ottawa ; A. B. Moffat, Ottawa ; Z. Laliberté, Québec ; J. R. Chalouet, Québec.

MANSION HOUSE, CACOUNA

Cacouna, — Derniers arrivés au Mansion House : — De Montréal, M. W. F. Leclerc, M. J. A. Dawson, Mlle C. Dawson, M. et Mme Jos Lambert, Mlle Lambert, M. J. Quinn, M. E. Barry, M. et Mme P. J. Carroll, Mlle F. Carroll, Mlle F. Hudson, M. F. Gravel, Mlle M. M. Leslie, M. G. C. Carpenter, Mlle K. Carpenter, Mlle S. Carpenter, Mlle M. Emerson, Mlle M. McCarry, M. E. Rankin, M. A. C. Rankin, M. S. Rankin, M. G. Larivée, Mlle Keanes, M. D. N. Germain, M. G. Biron, Mlle Biron, M. Small, Mlle E. G. Small, M. W. J. H. Small, révérend T. H. Filiatrault, révérend W. Hébert.

De Québec, M. et Mme Ed. Foley, M. Pacaud, M. J. Lefaivre, M. J. B. O. Boisseau, M. H. Batt et enfants, Mlle H. Batt, Ottawa. M. T. Proulx, Chicago, M. J. G. Goldbery, Vancouver, C. A., Mlle E. L. Brice, Sherbrooke; A. Boulanger, Fraserville; révérend B. J. Waters, Détroit ; Révd J. T. Aylward, Port Lambton, Ont. ; M. A. Pacaud, Beauce ; M. et Mme W. B. Smith et famille, Granby ; M. J. D. Kellock, Mme B. Armour, Perth, Ont.

—Les visiteurs de l'exposition devraient faire l'inspection de l'entrepôt de C. W. Lindsay, 2366 rue Ste-Catherine, lequel comprend l'assortiment le plus considérable et le plus varié de pianos neufs à Montréal, sortis des fabriques américaines et canadiennes.

UN CONSEIL SUPREME DE L'EMPIRE

La présence des premiers ministres coloniaux aux fêtes jubilaires de Londres, a soulevé la question de la possibilité de la fédération impériale. L'union plus intime des nombreuses colonies de l'Empire britannique avec la mère-patrie, couvrant un huitième du globe habitable, est une grande idée, bien digne de l'ambition des hommes les plus distingués et doit en appeler aux sentiments patriotiques et à l'orgueil national d'une puissante nation.

En tenant compte des conditions économiques et autres, si différentes des diverses colonies entre elles, et avec la mère-patrie, il est évident que cette fédération doit différer absolument de toute forme de gouvernement existante aujourd'hui. Pour aucune considération, les institutions parlementaires de la Grande-Bretagne et de ses colonies ne doivent être affectées ou modifiées. Ce qu'il faut, c'est la création d'un corps représentatif additionnel, ayant un caractère fédéral, ayant le pouvoir et la volonté de rendre pleine justice à toutes les parties de l'Empire.

Elus par la population qu'ils représentent et possédant sa confiance, les premiers ministres si populaires des divers gouvernements constitueraient cette nouvelle organisation fédérale, ce conseil suprême de l'Empire. Ainsi composé des Présidents et de tous les Conseils Privés du royaume, aucun des grands corps de l'Etat ne saurait apporter autant de renseignements officiels, d'influence et d'autorité pour sa prospérité et son excellente administration.

Chaque année, pendant une semaine ou deux, une réunion aurait lieu à Londres pour l'expédition des affaires, sous la présidence du premier ministre d'Angleterre. Les fonctions du Conseil Suprême Impérial seraient en grande partie consultatives, les résolutions adoptées devant être soumises par chaque premier ministre à l'approbation du parlement dont il relève pour être exécutoires.

Comme conséquence 1o Les colons étant représentés par leurs premiers ministres et ayant ainsi voix dans le gouvernement de l'Empire, ne seraient plus seulement d'humbles sujets de Sa Majesté, mais seraient élevés à la dignité de citoyens. 2o Les hommes politiques les plus distingués de l'Empire se réuniraient annuellement en conseil pour étudier et adopter les meilleurs moyens d'étendre nos relations commerciales et autres et promouvoir les meilleurs intérêts du pays tout entier. 3o Les communications postales, télégraphiques, ferrées et maritimes, la défense militaire et morale, les traités et la législation commerciale, la monnaie, poids et mesures, la navigation et les brevets d'invention, la paix et la guerre, tous sujets de la plus haute importance, recevraient une sérieuse considération.

C'est ainsi que la fédération impériale, autant comme il est possible de la concevoir, sans une vive opposition de la part des colonies, aussi bien que de la mère-patrie, pourrait être constituée sans délai, et pourrait largement contribuer à la prospérité et aux aspirations des différentes parties du royaume de Sa Majesté britannique.

J. X. PERRAULT.

GRAVE ACCIDENT

La rencontré d'un ours en est cause

(Dépêche spéciale)

Coaticook, 14—Un nommé Joseph Laroche, citoyen de Coaticook, en revenant de St-Malo d'Aukland, dimanche dernier, a fait la rencontre d'un individu qui emportait dans sa voiture un ours enfermé dans une boite. Les mugissements que faisait entendre l'ours effrayèrent tellement son cheval qu'il devint impossible de le contrôler plus longtemps et le pauvre Laroche fut jeté violemment hors de sa voiture. Celle-ci le frappa sur la tête et lui enleva le cuir chevelu presque complètement.

Quelqu'un qui l'a vu, hier, nous assure qu'il va recouvrer la santé.

HABILLEMENTS SELECTS

Franchement, mon importation éclipse tout ce qu'on a vu sur le marché. Les modèles sont superbes. Le genre distingué et mes prix feront la joie de l'acheteur en quête d'économie. Je puis habiller le pauvre comme le riche, d'une façon également élégante et à des prix convenant à chacun. Mon assortiment est complet, immense, select; il faut le voir?

Pourquoi ne pas s'habiller comme il faut, chez nous, ça ne coûte pas plus cher. D'ailleurs ne connaissez-vous pas toute l'influence de l'habit en affaires comme au salon!...

M. MAYOTTE,
1594 rue Notre-Dame.

NOTES MARITIMES

Une dépêche reçue ce matin aux bureaux de la compagnie Beaver, annonce que le Lake Ontario, qui a quitté Montréal le 4 courant et la Pointe aux Pères le 5 courant, est arrivé ce matin à Torr Head et qu'il sera à Liverpool à dix heures, ce soir.

M. le Dr De Martigny et M. le Dr Mazurette, tous deux de Montréal, sont à bord du Lake Ontario.

Le Lake Huron, de la même compagnie, partira dimanche pour Liverpool, avec un grand nombre de passagers et un gros chargement de produits canadiens.

Le Vancouver, de la compagnie Dominion, quittera le port demain soir, avec un gros chargement de grains, fromage, beurre, oeufs, etc., pour Liverpool.

Le Cynthiana, de la même compagnie, arrivera ici vers le commencement de la semaine prochaine, avec des produits européens.

Le Devona, de la compagnie Thomson, est parti ce matin avec 137 chevaux, 391 têtes de bétail et 97 moutons, pour les vieux pays.

Le Bellona partira dimanche matin pour Leith, avec du bétail et un chargement général.

Environ 150,000 boisseaux de grains et 500 têtes de bétail ont été expédiés ce matin à bord du Crofsman, de la compagnie Johnston, pour Liverpool.

LE CANAL WELLAND

On a posé, hier, deux nouvelles portes à l'écluse No 6 du canal Welland. Les deux autres seront posées aujourd'hui et dès lors le canal sera réouvert à la navigation.

REMIS A FLOT

Halifax, N. E., 14—Le steamer Ardonmore, qui était échoué près du cap Sable, est arrivé ici hier. Il n'est pas considérablement endommagé et il n'y a pas eu nécessité de le remorquer.

DIVERS

L'Etolia est parti de bone heure, ce matin, pour Bristol, avec 300 têtes de bétail, 30,000 boites de fromage et environ 80,000 boisseaux de grains, en outre d'un gros chargement de marchandises diverses.

—La Parisian, qui a été signalé, hier matin, à la Pointe aux Pères est arrivé à Québec et sera ici de bonne heure ce soir. Il porte une cargaison générale et 200 voyageurs et a fait une traversée extrêmement rapide. C'est la première fois depuis longtemps que ce beau paquebot entrera dans notre port le samedi.

—Le Verbena, commandé par le capitaine Owens, est parti ce matin pour West Grimsby avec une cargaison de bois de service.

—Le Vancouver est parti ce matin au lever du soleil pour Liverpool, avec une soixantaine de passagers de première classe.

FUNERAILLES DE ROSEBLADE

Les funérailles de M. Thomas W. Roseblade, qui a été tué accidentellement mardi dernier, sur la voie du Grand-Tronc, ont eu lieu hier après-midi, à l'église St-Jude. Un grand nombre d'employés du Grand Tronc étaient présents.

Seule agence pour les célèbres

PIANOS GERHARD HEINTZMAN

J. W. SHAW & CO.,
2274 rue Ste-Catherine.

Un gros stock assorti de pianos neufs de 6 différents fabricants, caisses de tous genres et dessins, toujours en mains. Prix les plus bas et conditions depuis $10.00 par mois.

Nous avons plusieurs pianos qui ont peu servi, des fabricants suivants, que nous offrons à des conditions et prix spéciaux. Les suivants sont maintenant en stock et à vendre moyennant $5 à $10 par mois.

20 BARGAINS

$235—GRAND PIANO DROIT CABINET, caisse en noyer de fantaisie, n'a servi que quelques mois
$195—PIANO DROIT, caisse en noyer, en ordre parfait, aussi bon qu'un neuf.
$175—VOSE, BOSTON, grand piano carré, a coûté $450, en parfait ordre, n'a pas beaucoup servi.
$200—MASON & RISCH, droit, presque neuf, caisse de fantaisie, en parfait ordre.
$275—MASON & RISCH, piano droit, caisse de fantaisie en noyer, presque neuf, a coûté neuf, $425.
$190—WEBER, piano droit, beau son, garanti parfait sous tous rapports.
$100—ALLISON, piano droit, caisse de fantaisie en noyer, 7 octaves, beau son.
$140—PIANO DROIT, petit format, presque neuf, caisse en bois de rose foncé.
$125—HOOD, piano carré, en bon ordre, beau son, 7 octaves.
$225—CHICKERING, BOSTON, carré, belle caisse en bois de rose, en parfait ordre.
$65—PIANO DROIT COTTAGE, 7 octaves, caisse en noyer.
$40—MEAD, piano carré, beau son, caisse en acajou.
$25—PIANO CARRE, en bon ordre, caisse en acajou.
$60—HAZELTON, piano carré, pieds sculptés, beau son.
$150—FOX, carré, caisse en bois de rose, pieds sculptés, etc.
$250 — EVANS, grand piano carré d'orchestre, comme neuf.
$75—ORGUE BELL, 6 octaves, 9 jeux, belle caisse en noyer.
$45—ORGUE BELL, 10 jeux, caisse en noyer.
$40—MASON & HAMELIN, 6 jeux, caisse en noyer.
$55—ORGUE THOMAS, miroir dessus, 9 jeux, beau son.
$25—WOODS, orgue Boston, 5 octaves, beau son.

S'adresser de suite, pour avoir le meilleur choix, chez

J. W. SHAW & CO.,
2274 rue Ste-Catherine, à l'ouest de la rue Université.

Pianos à louer, pianos à échanger, pianos accordés et réparés. 249—1

Nouvelles des plus Importantes

Une foule de circonstances favorisent grandement les acheteurs à ce magasin, de ce temps-ci. La fin de la saison nous force à réduire nos prix plus bas que jamais. Cette saison est supposée être, pour le détailleur, une morte saison. Nous ne voulons pas de morte saison dans ce magasin. Nous avons réduit les prix tellement que tous s'apercevront de l'économie qu'ils feront en achetant maintenant. C'est le temps d'acheter des articles à bon marché. .. ..

Sets de croquet—Nous vendions un set de croquet, 4 boules, à 75c, mais ils sont tous vendus, et nous vendons nos sets à 6 boules, valant $1.00, pour 75c chacun.
Engins de pêche, à grandes réductions.
Ayant eu la chance d'acheter des bâtons de crosse pour petits garçons, à très bon marché, nous les offrons en vente à 10c chacun.
500 casseroles émaillées, valant 25c, pour 17c chacune.
250 plats à pouding, forme oblongue, valant 40c, pour 22c chacun.
940 théières émaillées, grandeurs assorties, valant 75c, pour 20c chacune.
Boyau de jardin, depuis 6c le pied.
Portes-écran, depuis 68c.
Engins de pêche, prix réduits de 25 pour cent.
Hamacs, de 33c à $4.00.
Congélateurs de crème à la glace, $1.35 en montant.
Poêles à pétrole, depuis 47c.
Filtres à eau, s'adaptant au robinet, 35c chacun.
Bouillottes à confitures, doublées en émail blanc,—le plus grand bon marché qui ait jamais eté offert.—Grandeurs de 6 pintes à 20 pintes. Prix 38c, 49c, 53c, 57c, 63c, 75c, 98c.
Divers articles de bicyclistes, réduits de 25 pour cent.

E. Cavanagh Co
Cor. NOTRE DAME & SEIGNEURS Sts

COURRIER DE QUEBEC

Les machines agricoles en faveur — Le pétrole dans la Gaspésie — Version des matelots dans l'affaire du mousse Greenall— L'Association Britannique—Arrivée à Québec d'une partie de ses membres—Exercices de tir—La presse des Cantons de l'Est.

(Dépêche spéciale)

Québec, 14—Près de 60 municipalités rurales de différentes parties de cette province ont donné avis à l'honorable commissaire de l'agriculture Dechêne, que c'est leur intention de faire l'acquisition de machines pour travailler aux chemins dont le nouveau gouvernement s'est occupé au grand avantage des cultivateurs.

—A propos de la question des récentes découvertes de mines de pétrole dans la Gaspésie, il est peut-être important de dire que le gouvernement Marchand a retiré des terrains à vendre pour des fins d'agriculture, des lots situés dans cette localité.

—Les matelots de la barque "Mary L. Burrell" pour témoigner dans l'affaire du mousse Greenall sont au secret. Ce sont quatre débardeurs de Sydney, C. B., qui se sont engagés sur le "Mary L. Burrell" pour prendre soin de la cargaison jusqu'au Saguenay. Arrivé à ce dernier endroit, ils prétendent que le capitaine refusa de leur payer le montant convenu pour les 14 jours de travail avant que le bâtiment fut complètement allégé, quoique dans l'opinion des matelots leurs services n'étaient plus requis après que le navire eût jeté l'ancre. Hier, ils réussirent à retirer leur argent et, sachant que le mousse Greenall était mourant sur un grabat d'hôpital de cette ville, ils se mirent en route pour Québec, afin de dénoncer les lâches traitements infligés au mousse. Ces matelots se nomment Chs. Newton, William Shields, Frank Morison et David Scott. L'un d'eux déclare qu'il a été maltraité par le second maître d'équipage, le même qui est accusé d'être la cause de la mort tragique du mousse. Les matelots n'ont rien à dire ni contre le capitaine Rice ni contre le premier maître d'équipage nommé Hall. Il appert que c'est le second maître d'équipage, un nommé Miller, d'origine allemande, de stature colossale qui, de temps en temps distribuait des mauvais traitements à quelques matelots et aux quatre enfants de Liverpool qui, comme la chose arrive souvent, avaient pris passage sur le navire sans la permission et hors de la connaissance du capitaine. Aujourd'hui, le coroner Belleau fait faire l'autopsie du cadavre du mousse Greenall. L'affaire continue à faire le sujet général de la conversation en ville. Les quatre matelots sont tout de même désappointés de se voir enfermés au secret.

—Le steamer "Parisian" arrivé, la nuit dernière, avait à son bord, un certain nombre de membres de la British Medical Association, qui se rendent à la convention qui aura lieu, à Toronto. Les autres membres arriveront par le "Scotsman" à la fin de la semaine prochaine.

—L'artillerie Royale de Québec fait actuellement l'exercice au tir à Québec.

—Les membres de l'association de la presse des Cantons de l'Est sont actuellement en voyage d'excursion à Québec.

UNE BAGARRE A ROCKLAND A PROPOS DE RELIGION

Le C. P. R. et le G. T. alarmés

Bagage des mineurs exempt de droit

Ottawa, 14—Une dépêche de Rockland, à 20 milles d'ici, dit ce qui suit : Un prédicant baptiste français du nom de Côté a tenu des assemblées en plein air en face de l'église baptiste pendant une semaine. Comme il y avait fort peu de monde à ces réunions, on résolut de distribuer des circulaires, espérant obtenir un meilleur résultat. A la circulaire on attachait une lettre adressée au curé, le Rév. M. Hudon et, lundi soir, il y avait de ces circulaires à la porte de chaque maison catholique. Mardi, le sang des colons canadiens-français était en ébullition. A la réunion du soir, ils se trouvaient en nombre, bien résolus de mettre un terme à la série des discours.

M. Côté et ses confrères ont dû chercher un refuge dans l'église où ils sont restés enfermés jusqu'au matin. L'un des Français convertis s'étant aventuré au dehors a été reçu par une pluie d'oeufs à l'eau de rose.

Cette affaire a créé beaucoup d'excitation ici et on craint de nouveaux troubles.

LA QUESTION DU TRANSPORT SOUS SCELLES

Le procureur McKenna n'a pas encore donne sa décision

Washington, 14—Le Procureur Général McKenna a dit au cours d'une entrevue, hier, qu'il pensait pouvoir donner sa décision sur la question de savoir si les marchandises importées des pays éloignés par voie du Canada, sont sujettes au droit de 10 p. c. mardi prochain.

Demain, a-t-il ajouté, je donerai une réponse aux compagnies du Boston et Maine et du Michigan Central Railway. Aucune autre compagnie n'a demandé de décision, de sorte qu'il est à supposer qu'elles n'en ont pas besoin. "Dans tous les cas je donnerai certainement ma décision avant de quitter la ville.

Les officiers du département du Trésor essaient en ce moment de déterminer quel est le montant de marchandises reçues par la voie du Canada, l'année dernière.

Les seuls chiffres qu'ils aient obtenus jusqu'à présent, sont ceux pour l'année 1894, et ils s'élèvent à plus de $8,000,000.

"Si le Procureur Général décide que ces marchandises importées aussi, sont soumises au droit extra de 10 p. c., a dit le secrétaire Howell, cette décision empêchera pratiquement le Pacifique Canadien de faire concurrence aux lignes américaines.

LA GREVE DES CHARBONNIERS

Mineurs et patrons aussi obstinés que jamais

Pittsburg, P. A., 14—De nouveaux appels de fonds ont été faits aux mineurs. Il est probable que leurs réserves sont déjà passablement diminuées et que bientôt la misère les forcera à reprendre l'ouvrage.

Les propriétaires de mines sont toujours décidés à résister aux demandes des mineurs mais là où ils peuvent continuer les travaux de mines, ils sont occupés à protéger leurs ouvriers avec le secours de la police ou des troupes.

Les mineurs de la mine de la Laughlin Iron and Steel Companies ont offert de verser dix pour cent de leurs revenus au fonds de la grève et la compagnie a proposé de doubler toute somme que les mineurs pourront verser, mais cela n'a pas satisfait les mineurs de l'est d'Ohio et, ce matin, le colonne en marche, partie de Cleveland, Lorain, et Wheeling a continué d'avancer drapeau en tête jusqu'aux usines de Laughlin.

Les mineurs à l'ouvrage ont refusé de se mettre en grève.

Les mines de Laughlin et Aetna sont les seules ici qui ne soient pas fermées.

LE PRESIDENT FAURE

Un anarchiste qui veut imiter Santo

Paris, 14—Un Italien du nom de Gallini, a été arrêté, hier, à la gare de Lyon, ici, pour avoir violemment menacé la France et déclaré avoir l'intention d'imiter Caesario Santo, l'assassin du président Carnot. La police n'a pas encore décidé si le prisonnier est un anarchiste ou un détraqué.

—Les marchandises sont annoncées dans ce journal, parce qu'elles sont à vendre en cette ville. Vous pouvez vous les procurer facilement, si vous laissez entendre que vous ne voulez pas de substitutions.

L'INSTITUT A LA CURE D'OR GRANT

650 Rue Notre-Dame-Est

Ci-devant l'institut principal de feu le Père Murphy. Le plus ancien, le plus grand et celui qui a obtenu le plus de succès au Canada. A guéri plus de victimes de l'intempérance que tous les autres réunis.

Traitement recommandé par le gouvernement.

GEORGE GRANT, Gérant.
Tél. 7086

COUR JEANNE D'ARC

Lundi prochain, grand pique-nique avec un programme superbe au Parc Sohmer.

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre "Le Guide des Inventeurs." Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques, Montréal.

LE CIRQUE WASHBURN

Peu de monde hier après-midi, foule le soir

Le cirque Washburn n'a pas attiré un grand nombre de spectateurs à la représentation d'hier après-midi. Il faut l'avouer, ce cirque n'est pas le nec plus ultra du genre et tout Montréal a certes eu maintes fois l'occasion de voir bien mieux.

L'apathie du public s'explique d'autant plus que déjà ce cirque s'est fait une réputation plus ou moins enviable à Québec.

Le propriétaire du cirque, M. Washburn, a été interviewé au sujet de la requête présentée au maire Smith de la part d'Irlandais et demandant que licence soit refusée aux directeurs du cirque de donner des représentations à Montréal. Les requérants se plaignaient du caractère insultant d'une des nombreuses affiches du cirque qui représentait un énorme singe-femelle appelée Mme Rooney. Ce nom est de l'irlandais le plus pur, mais a expliqué M. Washburn, ce ne sont pas les directeurs du cirque qui l'ont donné à l'animal. Le singe répondait à ce nom, il y a 9 ans, lors de sa vente au Parc Central, de New-York. Il n'est d'ailleurs nullement entré dans l'esprit des directeurs de faire aucune allusion blessante à la race irlandaise en nommant ainsi ce singe. Plusieurs des nôtres sont des Irlandais, a ajouté M. Washburn, et ils n'ont certes jamais songé à se formaliser de l'emploi de ce nom.

Le maire Smith, on le sait, n'a pu faire droit à la requête des Irlaidais, licence ayant été accordée depuis plusieurs jours déjà aux autorités du cirque par le maire suppléant Sadler. Néanmoins ordre a été donné d'envoyer un détachement spécial de constables sur les lieux, afin de préserver l'ordre.

Nous devons en toute justice dire que la représentation du soir a amplement racheté celle de l'après-midi. Les tentes étaient bondées de spectateurs et la représentation a fort bien marché. L'hippopotame de la ménagerie est le plus beau qu'il soit possible de voir.

NOUVELLES DE WINNIPEG

On demande 5,000 hommes pour la récolte—Le rendement promet — Le Northern Pacific.

Winnipeg, 14 — On demande au moins cinq mille hommes pour les récoltes du Manitoba. Les cultivateurs attendent avec beaucoup d'anxiété l'arrivée des excursions de Toronto, et de Montréal.

—Le corps de Laurie Turner, jeune homme de Winnipeg, qui s'est noyé la semaine dernière dans la rivière Rouge, a été trouvé à un mille du lieu du théâtre de l'accident.

—Les rapports de la récolte continuent à être très favorables. Le grain est maintenant prêt à être coupé et on n'attend que les hommes pour se mettre à l'oeuvre.

—E. McColl, agent des sauvages, a eu une attaque de paralysie, pendant qu'il était à Selkirk. Sa main droite est complètement paralysée et son état est critique.

—La nouvelle que les quartiers-généraux de l'embranchement du Manitoba du chemin de fer Northern Pacific seront transportés de Winnipeg à Grand Forkes a été une surprise pour les officiers du chemin ici. Bien que ces derniers n'aient entendu parler de rien, il est possible qu'il se trame quelque chose au bureau principal de St Paul. Le fait que les bureaux sont dans une position beaucoup plus commode à Winnipeg semble indiquer qu'aucun changement ne sera fait.

—M. R. B. Van Horne, fils de sir Wm Van Horne, est arrivé ici du Crow's Nest, où il était allé en inspection pour le tracé de la ligne. Il dit que les travaux avancent rapidement.

ANGLETERRE ET ETATS-UNIS

Ce que les Américains feraient pour l'Angleterre

Londres, 14 — Le "Daily News" publie, ce matin, le rapport d'une entrevue de l'un de ses reporters avec le sénateur George Gray, du Delaware. Le sénateur Gray se prononce en faveur d'un nouvel arbitrage pour régler définitivement la question des pêcheries de la mer de Behring.

Selon le sénateur Gray, les Etats-Unis n'entretiennent aucun sentiment hostile envers l'Angleterre. Dans le cas même où l'Europe se coaliserait contre l'Angleterre, les Etats-Unis seraient prêts à se ranger de son côté.

Le "Times" donne une autre version sur le sentiment américain.

L'honorable Amyas Stafford Northcoke, de Chicago, ne croit pas à l'hostilité systématique des Etats-Unis contre l'Angleterre, mais suivant lui, les Américains sont plutôt indifférents à l'égard des Anglais. Ils regardent les institutions britanniques comme surannées et la monarchie anglaise comme aussi décrépite que les autres monarchies d'Europe. La guerre, cependant, est peu probable entre les Etats-Unis et l'Angleterre, à cause des immenses intérêts en jeu pour les deux pays.

L'honorable Stafford Northcoke est le plus jeune des frères du comte Iddesleigh.

NOUVELLES D'OTTAWA

Dépêche spéciale

—M. T. Shaughnessy, vice président du C. P. R., a eu une entrevue avec le gouvernement, au sujet de l'état des travaux sur le chemin de fer de la Passe au Nid de Corbeau. Il nie qu'on ait employé des étrangers à la construction de ce chemin.

—On télégraphie de London, Ont., que les premiers chars sortis des ateliers du Grand Tronc, depuis la reprise des travaux en cette ville, ont été mis en service pour la vallée du Lehigh.

—L'inspecteur Strickland, de la police à cheval, vient d'arriver ici avec Mme Strickland. L'inspecteur rapporte que dans les campagnes des environs de Peterboro, un grand nombre de jeunes cultivateurs sont prêts à quitter leurs terres pour le Yukon.

—Sir William Van Horne, président du Pacifique Canadien, et M. Wainwright, assistant gérant du Grand Tronc, se sont trouvés ensemble à Ottawa. On croit que leur visite se rapporte à la question du transit aux Etats-Unis. Dans le cas d'une décision contraire de Washington, aux transports sous scelles consulaires, par les Etats-Unis, le trafic du Grand Tronc et du Pacifique seront également affectés et MM. Van Horne et Wainwright ont dû conférer avec le gouvernement à ce sujet.

—Le département fédéral des douanes, sur demande du département de la Trésorerie, à Washington, a déterminé quelle sera la quantité de bagage exempte de droits. L'exemption comprend 100 livres de vivres, couvertures, vêtements et ustensiles.

CANADIAN CALCIUM CARBIDE COMPAGNY

Nous recevons la lettre suivante, avec prière de publier :

Montréal 13 août 1897.

Monsieur le rédacteur de la "Presse".

Monsieur,

Comme vos numéros du 7 et du 10 courant, contiennent des articles, au cours desquels vous faites mention des attaques dirigées par le "Citizen", d'Ottawa, contre l'honorable M. Blair, et comme votre numéro du 10 courant commente d'une façon particulièrement sévère, les accointances de l'honorable ministre avec la Calcium Carbide Company, je désire attirer votre attention sur le "Citizen", d'Ottawa, du 10 août, dans lequel paraissent simultanément une correspondance adressée par moi, à ce journal, et un article de rédaction retirant toutes les accusations portées antérieurement.

La publication et la reproduction d'articles de ce genre causent un tort extrême à l'entreprise importante que je représente, d'autant plus qu'ils sont sans aucune fondation.

Par suite, et vue que le "Citizen" a déclaré avoir changé entièrement d'opinion : considérant aussi que je suis entièrement préparé à justifier de toutes les assertions que contient ma lettre, je vous serais obligé de retirer cette partie de vos remarques, qui a trait aux relations existant entre M. Blair et la Canadian Carbide Company, et qui ont motivé l'attaque personnelle dirigée contre lui.

Respectueusement à vous,

DAVID RUSSEL.

LA PETITE VEROLE

La maladie sévit par tous les Etats-Unis

D'après les rapports reçus au bureau provincial d'hygiène, il est évident que la petite vérole a fait son apparition ailleurs qu'à Montréal. Ainsi, chez nos voisins des Etats-Unis, on a enregistré :

	Cas.
Dans l'Alabama	8
Le Connectucut	1
La Floride	68
L'Illinois	2
L'Indiana	1
Le Massachusetts	12
Le Michigan	2
Le Missouri	3
L'Etat de New-York	28
L'Ohio	21
La Pennsylvanie	1
Le Tennessee	24

Là-dessus 32 malades ont succombé.

On voit qu'à Montréal, comme dans tout le Canada, nous n'en avons pas encore eu trop à nous plaindre de la terrible maladie.

Aucun cas nouveau ne s'est encore déclaré ici, et il y a tout lieu de croire que l'épidémie a été étouffée dès son origine.

LES ASTUCES DU PECHEUR

La pêche, c'est-à-dire la capture des poissons de mer et d'eau douce, est un de ces sports qui n'ont accompli aucun progrès depuis l'antiquité. Du temps de Pline le jeune et même de Pline l'ancien (ce qui ne nous rajeunit pas), les pêcheurs employaient des procédés identique à ceux d'aujourd'hui.

Pourquoi ce croupissement dans les vieux stratagèmes ? Je ne saurais dire, n'ayant point encore approfondi la question. Mais ce que je crois pouvoir affirmer, c'est que ce déplorable état de choses pourrait bien cesser prochainement.

Et cela, grâce aux efforts incessants et à l'imagination toujours en éveil d'un modeste et brave homme qui m'a prié de taire son nom (à cause de la police, je crois, car il a une bonne tête vénérable de forçat évadé).

Cet excellent gentleman habite une petite propriété sise au bord d'une rivière coquette, frais asile de toutes sortes de poissons.

Comme mon bonhomme est paresseux, tel défunt Fainéant lui-même, et que le lançage de l'épervier le fatigue, et que la ligne le rase très vite, et que patati, et que patata, et que, tout de même, il adore le poisson, ce type a imaginé un certain nombre de trucs forts ingénieux, ma foi, desquels je vais avoir l'honneur de vous citer quelques-uns.

Le coup de la poêle à frire :

Sur une manière de petit radeau de bois, notre industriel installe une poêle à frire à moitié remplie d'huile d'olive laquelle est aromatisée d'une goutte d'huile d'aspic.

Très friands de ce parfum, les poissons accourent (si j'ose m'exprimer ainsi) autour de la poêle, s'enhardissent bientôt et, finalement, bondissent dans l'huile où ils trouvent la mort, trépas d'autant plus rapide que le bonhomme n'hésite pas à transporter son récipient sur un feu relativement assez vif.

La pêche à la montre :

Ce sport se pratique la nuit. Vous prenez une de ces montres si fort à la mode depuis quelque temps et dont le cadran (grâce au sulfate de zinc) est lumineux par les plus épaisses ténèbres.

Cette montre, vous la mettez au fond d'un grand sac et vous immergez le tout dans votre rivière, en ayant soin de tenir à la main la corde qui s'attache au sac.

Les poissons, fort curieux de leur nature, ne tardent point à s'approcher et à pénétrer dans le sac pour voir l'heure qu'il est. Quand le sac est à peu près plein, ce que vous sentez à la traction de la ficelle, vous tirez à vous et le tour est joué.

Le faible espace qui m'est départi dans cette publication me contraint à écourter mon récit.

Je terminerai par une révélation dont l'importance n'échappera à nul de ceux dans la poitrine desquels bat un coeur de vrai pêcheur.

Mon bonhomme a réussi à apprivoiser le brochet et à le dresser aussi bien que n'importe quel chien de chasse. Grâce à lui, le brochet va devenir le faucon des rivières, de même que le faucon sauvage est le brochet des airs.

C'est ainsi qu'à force de patience, l'homme arrive à asservir la nature entière, et, de ses anciens ennemis, faire de fidèles serviteurs.

ALPHONSE ALLAIS.

RECEPTION VICE-ROYALE

Toronto, 14—Le cabinet provincial s'est occupé de la réception projetée par lord et lady Aberdeen aux savants anglais dont la convention s'ouvre mercredi. La réception aurait lieu le jeudi. Le cabinet a décidé de prêter les salles du Parlement pour cette réception. Les édifices seront décorés et illuminés.

Lord et lady Aberdeen sont attendus à Ottawa mardi.

LA REVOLTE AUX ILES PHILIPPINES

Madrid, 14—D'après une dépêche officielle reçue de Manille, îles Philippines, une sérieuse révolte a éclaté à la prison militaire de Papanga. Les efforts qui ont été faits pour maintenir l'ordre ont amené la mort de deux soldats espagnols et de 73 insurgés. Un grand nombre ont été blessés des deux côtés.

LA JUSTICE SOMMAIRE

Central City, Calo., 14—A deux heures une troupe d'hommes armés et masqués, de Russell Gulch a fait irruption dans la prison centrale de la ville et a demandé au geolier les clefs des cellules.

Ces individus voulaient s'emparer de quatre prisonniers accusés d'avoir assassiné un mineur. Sur le refus du geôlier de leur livrer les clefs, les vigilants se sont mis à tirer des coups de fusils à travers le grillage de la porte. Les quatre prisonniers ont échappé à la mort en se cachant derrière leurs matelas dans leurs cellules.

Les vigilants, pensant que tous les prisonniers étaient morts se sont retirés. Quatre des chefs de cette troupe ont été arrêtés.

On craint de nouveaux troubles.

LA GUERRE AUX ANARCHISTES

Londres, 14 — Depuis l'assassinat de M. Castillo, les autorités de Scotland Yard s'occupent des anarchistes.

Elles sont en communication constante avec la police de Paris, Rome et Madrid. Le nombre des détectives a été doublé, dans les ports de mer pour surveiller les nouvelles arrivées.

Demangeaisons et maladies cutanées de la peau guéries pour 35 cents.

L'onguent du Dr Agnew soulage en un jour et guérit les dartres, le herpès, la teigne, l'eczéma, le mal de barbe, les ulcères, les pustules et toutes les éruptions de la peau. Il soulage et fait disparaître comme par enchantement toutes les humeurs des bébés. 35 cents.

En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, et chez le Dr J. G. Laviolette, 1605 rue Notre-Dame.

MORT ETRANGE

Infortune d'une jeune Canadienne

Biddeford, Me., 14 — Toute une sensation a été créée, à Somersworth, localité voisine par la mort d'une jeune Canadienne, Mlle Rose Potvin. On croit que cette mort est due à un crime.

Mlle Potvin était une modiste très bien connue et fort estimée, qui a quitté Biddeford, pour aller s'établir à Somersworth, où elle a ouvert un magasin de modes fort achalandé.

Le président à un ignoble individu en blouse et en casquette :

—On vous a surpris en train de voler une redingote à l'étalage d'un magasin ....

—Mor. magistrat, c'était pour pouvoir inspirer confiance..... J'avais l'intention de fonder une société financière.

Un jour, Tamberlick, un des maîtres du chant, formula un axiome profondément vrai.

On parlait précisément des crises qui trop souvent sont, pour les artistes, la conséquence directe du "farniente," et Tamberlick, hochant la tête :

—C'est que, voyez-vous, dans notre métier, on se passe plus facilement de pain qu'on ne se passe de bravos.

QUATRE-VINGT PERSONNES SUR CENT

Souffrent plus ou moins de cette maladie si souffrante, le catarrhe—Des milliers de personnes qui ont été guéries témoignent en faveur de la poudre catarrhale du docteur Agnews; elles disent que c'est un merveilleux remède.—M. Alex. Edmondson, de Rosemuth, Ont, dit :

"J'ai beaucoup souffert du catarrhe, pendant plusieurs années. J'essayai tous les soi-disants remèdes contre cette maladie, sans jamais obtenir de soulagement. Ayant vu une annonce de la Poudre Catarrhale du Dr Agnew, je résolus de l'essayer, bien que je n'y eus pas beaucoup confiance, mais je fus grandement et agréablement désappointé, car la première dose m'apporta du soulagement, et aujourd'hui, je puis dire sans crainte qu'elle m'a guéri, j'en garde constamment à la maison, car nous trouvons qu'elle guérit promptement le rhume de cerveau. Elle soulage presqu'instantanément. Je n'hésite pas à proclamer que c'est le meilleur remède contre le catarrhe, et je le recommande fortement à toutes les personnes atteintes de cette maladie."

En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, et chez le Dr J. G. Laviolette, 1605 rue Notre-Dame.

LA GRANDE BERNHARDT

Est à la tête de sa profession

Elle parle du Céleri Composé de Paine

L'immortel "Sarah" provoque l'enthousiasme, l'admiration et la curiosité partout où elle paraît devant le public, et elle n'a pas rencontré encore son égale dans l'histoire du théâtre.

Sarah Bernhardt apprécie pleinement les avantages de la santé et de la force pour tous ceux qui sont dans la carrière théâtrale, et personne ne sait mieux qu'elle combien un système nerveux vigoureux est essentiel au succès artistique.

Consciencieuse et infatigable en tout ce qui regarde sa profession, elle s'est parfois trouvée nerveuse et affaiblie, mais quand des amis parvinrent à lui faire prendre le Céleri Composé de Paine, elle constata qu'elle avait découvert un trésor ineffable — un fortifiant et un tonique qu'elle ne peut trop hautement louer. Elle écrit ainsi :

"Je dois vous dire que selon vos instructions, j'ai pris du Céleri Composé de Paine, et je suis convaincue que c'est le plus puissant tonique pour les nerfs qu'il soit possible de trouver.—C'est avec le plus grand plaisir que je vous envoie ce sincère témoignage." k

BONNE CHANCE

Vous aurez bonne chance si vous possédez une bouteille de

ENGLISH VETERINARY EMBROCATION.

Quand votre cheval de prix a mal aux jarrets ou souffre de crevasses, etc., et que la belle jument de votre voisin a mal aux tendons.

[Seulement 50c la grosse bouteille

English Veterinary Embrocation Company

Boîte 516. - - En vente chez tous les Pharmaciens.

"J'ai employé votre "English Veterinary Embrocation" sur mes chevaux et j'ai entièrement guéri des p'ales sur le dos et aux jointures. Je garderai toujours à ma disposition une provision de ce remède et je le recommande sincèrement à ceux qui s'occupent de chevaux." Votre dévoué, A. Grant, maréchal-ferrant, No 9 petite rue Saint Antoine. 239—1

$50.00 DE RECOMPENSE

Une récompense sera payée pour l'arrestation et la preuve de culpabilité de celui qui, le 12 du mois courant, a volé le bicycle "Stearns No 1511, modèle "H". Les commerçants sont avertis de ne pas acheter cette machine.

S'adresser à la

DOMINION BURGLARY GUARANTEE CO.

239—2

LIGUE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE AU CANADA.

Une assemblée aura lieu à l'hôtel Windsor, chambre No 1, LUNDI, le 16 août, à 8 heures, pour faire des arrangements pour prendre part à la réception du Très Hon Sir Wilfrid Laurier, P. C., G. C. M. G., premier ministre, et à Sa Seigneurie Sir Donald Smith, G. C. M. G., premier vice président de la ligue pour Québec, à leur retour au Canada. Aussi pour adopter une résolution de regret au sujet du décès de feu M. Henry Lyman, président de la Ligue à Montréal.

Tous les membres de la Ligue, ainsi que ceux qui désireront en devenir membres, sont respectueusement invités à cette assemblée.

— Arch McGown, jr. 2e v. p. pour la Prov. de Québec. 239—1

AVIS TRES IMPORTANT aux Capitalistes et à ceux qui veulent avoir une résidence princière à la campagne.

Je vendrai, jeudi le 2 septembre 1897, à 11 heures de l'avant-midi, à Ste-Anne du Bout de l'Ile, comté Jacques-Cartier, au domicile de feu Eustache-Alexandre Rouleau, les lots de terre No 4 et 9 du cadastre officiel, appartenant à la succession du dit feu Eustache-Alexandre Rouleau. Ces deux lots de terre mesurent environ 130 arpents en superficie. Le lot No 4 ou la grande terre a front sur le lac des Deux-Montagnes et a le plus beau site de l'Ile de Montréal. La terre est en très bon ordre.

J. A. CHAURET, N. P.

11,14,16,21,23,27,30,31,1

Avis de Faillite

DANS L'AFFAIRE DE

ADELARD PARE,

Ste-Prudentienne ou Roxton Pond, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public au No 69 rue St-Jacques,

Mercredi, le 18 Août 1897, à 11 hrs a.m.

l'actif mobilier du failli comme suit :

Fonds de commerce	$587.58	
Mobilier du magasin et roulant	218.95	
		$ 806.53
Dettes de livres et billets recevables d'après liste		577.75
		$1,384.16

Conditions comptant.

Pour autres informations s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT, Cessionnaires
1709 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 12,14,17

La Grande Merveille Photographique du 19e Siècle !

Cinématographe Lumière

DE LYON, FRANCE.

Grande Réouverture au PALACE THEATRE

Coin des rues St-Laurent et Vitré — **SAMEDI SOIR, LE 14 AOUT** — *Pour la Saison 1897-98*

Venant d'arriver directement de Lyon, France, ***LES VUES ANIMEES*** les plus belles, les plus originales, les plus instructives, les plus comiques.

ATTENDUES SOUS PEU—Les ***Seules Vues Animées Officielles*** des Fêtes Jubilaires prises par le Cinématographe Lumière, à la demande spéciale de sa Majesté la Reine Victoria. QU'ON SE LE DISE !

Séance tous les jours. (Dimanches inclus.) L'après-midi et le soir.

10 cts—ADMISSION—10 cts X

PAR MARCOTTE FRERES

Vente Très Importante

—o: DE :o—

Magnifiques Meubles et Fournitures de Maisons

Nous avons reçu instruction des consignateurs de vendre à l'encan, sans réserve, une grande consignation de magnifiques sets de salon en brocatelle de soie, en turkish rug, peluche et en crin ; 15 magnifiques miroirs de toute grandeur, fauteuil en broche, chaises de fantaisie, splendides rideaux en dentelle, portières à chenille et pôles. Un grand lot de cadres et gravures, magnifiques sideboards et tables de salle à manger en chêne et en noyer noir, sets de chaises en noyer noir et en chêne couvertes en cuir, bibliothèques, bureaux, chaises d'offices, canapés en cuir, 35 beaux sets de chambres à coucher en chêne et en noyer noir et bois franc, dessus en marbre et unis, sommiers, matelas en crin et en laine, oreillers en plumes, sofas-lits, lits-corniches, un grand lot de tapis à la verge et au carré, 35 rouleaux de prélart anglais, etc.

AUSSI

Un piano cottage, un piano carré, 1 harmonium de seconde main, maison parfaite ordre, gazeliers en cuivre et bronzé, et beaucoup d'autres articles, le tout sera vendu sans réserve,

MARDI APRES-MIDI, 17 AOUT,

Au magasin 1693 et 1695 rue Notre-Dame.

Vente à 2 heures p. m.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

238—2

VENTE au COMMERCE

Les soussignés vendront aux enchères, à leurs salles, rue St Jacques, mercredi, 18 courant, à dix heures, sans réserve et en lots pour le commerce, un stock de marchandises sèches provenant d'une faillite et comprenant :

Tweeds, serges, beavers, meltons, étoffes pour robes et habillemnets, cotons, indiennes, corsets, couvertes, bretelles, canevas, doublures, parapluies, chemises, mouchoirs, foulards, dentelles, boutons, 2000 douzaines de corps et caleçons, faux-cols, cravates, bas, gants, etc.

Une grande quantité de hardes de confection, chapeaux, vestes, pantalons, habillements d'hommes et de garçons.

Aussi, 500 grosses de pipes de bois, $2000 de parfums et essences pour le mouchoir, une grande quantité de canifs, ciseaux, portemonnaies, brosses à hardes ,brosses à cheveux et à dents, articles de toilette et de fantaisie et autres marchandises.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

239—3

Avis de Faillite

Dans l'affaire de NARCISSE DESNOYERS, épicier, 1239 rue Demontigny, Montréal, failli.

Les soussignés vendront à l'encan public à la place d'affaires du failli, lundi le 16 août 1897, à 11 heures avant-midi, tout l'actif d'après l'inventaire, en bloc ou en détail, savoir:

Stock d'épiceries, provisions, cheval, voitures et ameublements	$439.38
Dettes de livres par liste	416.35
Loyer des prémisses à échoir, 1er mai 1898	212.50
Certificat dépôt de la Banque du Peuple	136.70
	$1,204.93

Le tout sera vendu pour argent comptant, le magasin sera ouvert pour inspection, samedi, le 14 août 1897. Inventaire et liste des dettes de livres en vue à nos bureaux.

BILODEAU & RENAUD, Cessionnaires.
15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTE FRERES, Encanteurs. 7 11 14

Avis de Faillite

Dans l'affaire de STANISLAS TOUPIN, épicier et boucher, 107 rue Brébeouf, Montréal, failli.

Les soussignés vendront par encan public, à la place d'affaire du failli, en bloc ou en détail, mardi le 17 août 1897, à 11 heures avant-midi, tout l'actif cédé, savoir :

Stock d'épiceries, provisions et viandes	$247.00
Ameublement d'échoppe, cheval, voiture	232.15
Dettes de livre, par liste	726.94
Loyer des prémisses à échoir, 1er mai 1898	85.00
	$1,291.09

Le tout sera vendu pour argent comptant ; le magasin sera ouvert pour inspection, lundi, le 16 août 1897. Inventaire et liste des dettes de livres en vue à nos bureaux.

BILODEAU et RENAUD, Cessionnaires,
15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 7.11.14

BOIS DE SCIAGE

....A VENDRE BON MARCHE....

On trouvera chez les Soussignés du

Bon Madrier, 3 pc. en Pin à $15.00

pour carrés de maisons, etc, ainsi que toutes espèces de bois sec, préparé ou brut, à très bas prix. Une visite est sollicitée avant d'acheter ailleurs.

THIBODEAU & BOURDON,
1203 Ste Catherine - - Coin Av. Papineau.
132—mjs—n—G

Maisons Neuves..

A VENDRE ou A LOUER

$2,200—RUE MANCE—6 chambres, bain et cabinet d'aisance. $400.00 comptant, la balance par paiements mensuels de $18.90 chacun, jusqu'à ce qu'elle soit payée.
45 RUE ST-JEAN, Tél. 2137.

$2,500—RUE ST-URBAIN — Cottage neuf en brique solide, 6 chambres, bain et cabinet d'aisance, fournaise Daisy, grande cour, $300 comptant, la balance $22.00 par mois jusqu'à ce qu'il soit payé.
45 RUE ST-JEAN, Tél. 2137.

$2,500—RUE CADIEUX—Joli cottage, façade en pierre semblable à celui sus-mentionné, avec fournaise Daisy, $500 comptant, la balance par paiements mensuels de $20.00 chacun, jusqu'à ce qu'il soit payé.
45 RUE ST-JEAN, Tél. 2137

$3,000—RUE MANCE — Cottage neuf, façade en pierre, 7 chambres bain et cabinet d'aisance, toutes les commodités modernes, y compris fournaise Daisy. Ce cottage est bon marché et vaut la peine d'être vu.
45 RUE ST-JEAN, Tél. 2137

$4,750—AVENUE DU PARC, cottage en brique solide, neuf, avec toutes les améliorations modernes, 4 belles chambres à coucher, bain et w. c., salon double, cuisine à extension, garde-manger. Le sous-sol est fini et divisé en buanderie, chambre des fournaises, dépense et chambre des serviteurs.
10,12,14 — 45 RUE ST JEAN, Tél. 2137

Quebec Steamship Co., Ltd.

RIVIERE ET GOLFE ST-LAURENT

Courses d'été dans des latitudes fraîches

LE SS. "CAMPANIA." 1700 tonnes

avec lumières et cloches électriques et tous les conforts modernes.

Partira de Montréal les Lundis à 2 hrs p.m., les 5 et 19 juillet, les 2, 16 et 30 août, pour Pictou, N. E., arrêtant à Québec, Pointe au Père, Gaspé, Percé, Summerside et Charlottetown, I.P.E. Les plus beaux voyages de la saison pour la santé et le confort.

J. G. BROCK & CO., Agents,
176-mjs-n — 211 rue des Commissaires

A L'ENCAN

Le joli cheval bai "**Hot Spur**"—un des chevaux les mieux connus de la ville, pour courses au clocher—avec magnifique wagon Kensington et beau harnais pesant, à vendre, **Lundi, le 16 Aout, à 2.30 hrs p.m.** On peut voir maintenant le cheval à nos écuries.

Montreal Horse Emporium,
T. W. FOSTER, Gérant et Encanteur.
Téléphone 2748. 238—2

A L'ENCAN

60 bons chevaux de trait, à nous consignés par Davis Bros., entrepreneurs, Rapides Lachine.

Tous ces chevaux sont de bonnes bêtes de trait et doivent être vendus sans réserve.

La vente commencera SAMEDI, LE 14, à 2.30 p.m., et sera continuée de jour en jour jusqu'à ce que tout le lot soit vendu.

MONTREAL HORSE EMPORIUM
T. W. FOSTER, gérant et encanteur,
RUE ST-PIERRE et McGILL
Tél. 2748. 238—2

Restaurant à Vendre

Ce magnifique restaurant "**Tunnel**" situé au coin des rues St-Louis et Berri, vis-à-vis de la nouvelle gare du C. P. R. Licence payée et bail assuré pour 3 années. Conditions avantageuses pour clore une succession, s'adresser à

ALEX. DESMARTEAU,
238—n — 1598 rue Notre-Dame.

AVIS de FAILLITE

In Re NAPOLÉON DORVAL et dame AMÉLIE DORVAL, tous deux de Montréal, faisant affaires en société pour l'exploitation de l'hôtel Vancouver, 119 rue Windsor, à Montréal, sous la raison sociale de Jos. Dorval, faillis.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue St Jacques, les biens des dits faillis, **Lundi le 16 Août 1897**, à 10 heures a. m.

1er Lot—Une fournaise à eau chaude avec 1,200 pieds de tuyaux, plus ou moins, étant à l'hôtel Vancouver.

2me Lot—Un lot ameublement, ustensiles de cuisine, etc., pour être vendu en bloc, étant aussi à l'hôtel Vancouver.

3me Lot—Un set de salon en crin, un sideboard, matelas, etc., pour être vendu en détail, étant au No 69 rue St-Jacques.

4me Lot—Un grand coffre-fort, en vue chez M. Ahern, rue St Jacques.

Le tout sera vendu pour argent comptant.

Inventaire en vue à nos bureaux. Pour autres informations s'adresser à

BROSSARD, PREVOST & GAGNON, Curateurs, 16 St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 6,14

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

JOSEPH LAPIERRE, Saint Antoine, Failli

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal ,

VENDREDI, LE 20 AOUT 1897, à 3 hrs p.m.

L'actif mobilier du failli, comme suit :

Marchandises sèches	$629.52
Epiceries	320.24
Chaussures	255.94
Ferronneries	477.29
Ameublement et roulant	116.00
	$1,798.99
Dettes de livres et billets recevables d'après liste	$1,785.70
	$3,584.69

Conditions : Comptant.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE et BENOIT, Cessionnaires,
No 1709 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 14,17,19

Province de Québec, }
District de Montréal. }

Municipalité de la ville d'Outremont

Aux habitants de la ville d'Outremont et toutes autres personnes intéressées.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le secrétaire-trésorier soussigné que par la résolution du Conseil de la ville d'Outremont, adoptée le onzième jour d'août courant (1897) toutes procédures se rattachant à l'homologation du rôle spécial de cotisations du coût des améliorations ordonnées par le règlement No 28 au sujet de l'élargissement du chemin de la Côte Ste Catherine, à partir de la rue St Louis, aux limites sud-ouest de la dite ville, tel qu'amendé par le règlement No 29 de ce Conseil, ont été renvoyées jusqu'à la prochaine réunion mensuelle du Conseil de la ville, le premier de septembre prochain (1897), à 8 heures p.m., quand tous les intéressés seront entendus et le dit rôle homologué avec ou sans amendements, comme le cas se présentera ; et que le dit rôle spécial de cotisations est archivé publique et ouvert à l'inspection de tous les intéressés pendant les heures de bureau fixées par le Conseil, à savoir : de trois à cinq heures durant l'après-midi les samedis.

Fait en la ville d'Outremont ce douzième (12e) jour d'août A. D. 1897.

14,21,28 — GEOERGES COOKE, Sec-trésorier.

DEPARTEMENT D'HYGIENE

Hotel de Ville

AVIS PUBLIC

Les docteurs Dazé et Coyle vaccineront gratuitement au Département d'Hygiène, à l'hôtel de ville, de 9 heures à midi, et de 2 à 5 heures de l'après-midi, tous les jours. Ils vaccineront aussi à leur bureau respectif comme suit :

Le docteur H. Dazé, No 392 rue St-André. Le docteur H. W. Coyle, No 62 rue Courcol, de 7 à 8 heures du soir tous les jours.

Les médecins suivants ont été nommés vaccinateurs publics, et vaccineront gratuitement à leur bureau respectif, de 9 à 10 heures de l'avant-midi, de 2 à 3 heures de l'après-midi et de de 7 à 8 heures du soir, tous les jours.

Le Dr Thérien, 1313 rue St Denis.
T. Lamarche, 462a rue Rachel.
G. E. Roy, 45 rue Moreau.
J. A. Barolet, 292 rue Craig.
J. Chevalier, 916 rue DeMontigny.
L. A. Gagnier, 1643 rue Ontario.
L. F. Wilson, 545 rue Wellington.
W. J. Reilly, 51 Ave. du Parc.
DeJersey White, 70 rue Cathcart.
J. J. Ross, No 637 Wellington.

Extraits des statuts revisés par la province de Québec.

Sec. 3088. Le père ou la mère de tout enfant né dans aucune des dites cités, à l'une des dites époques désignées dans les trois mois de calendrier après la naissance du dit enfant, ou, en cas de décès, de la maladie, de l'absence ou de l'incapacité du père ou de la mère, alors la personne chargée du soin, de l'entretien ou de la garde de l'enfant, à l'une des dites époques désignées dans les quatre mois de calendrier après la naissance du dit enfant, portera ou fera porter le dit enfant au médecin pratiquant présent, à l'endroit indiqué dans le quartier ou réside le dit enfant, suivant les dispositions de cette sub-section, pour qu'il soit vacciné, à moins qu'il n'ait été vacciné auparavant par quelque médecin pratiquant, légalement qualifié, et que la vaccination n'ait été dûment attestée ; et là-dessus, ou aussitôt après que la chose pourra être faite convenablement et avantageusement, le dit médecin pratiquant ainsi nommé, et il est par le présent requis de ce faire, vaccinera le dit enfant.

L. LABERGE, Médecin Officier de Santé.

Montréal, 5 août 1897. 231—10

AMUSEMENTS

Grande Excursion au Clair de la Lune

Lundi, le 16 Aout, par le vapeur PILGATE. Départ du quai Jacques-Cartier à 7½ hrs p.m. Il y aura un orchestre pour la danse. Admission....25c. 236—2

GRANDE EXCURSION A BERTHIER

Dimanche, le 15 courant, arrêtant à St-Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie. Départ du quai du bateau "Le Cultivateur" à 8 heures a.m. 236—6

Excursion, Dimanche

Le bateau "Ile Heron" fera un voyage de plaisir spécial, partant du quai de Lachine,

Demain, Dimanche, le 15 du Courant, à 3 heures p.m.

Passant à la Pointe Claire et par le lac St Louis, de retour vers 5.30 p.m. Les tramways électriques du Parc et de l'Ile se rendront directement au quai de Lachine et reviendront, correspondant avec le bateau. Billets, 25c. 239—1

SAUTEZ LES RAPIDES

Par le vapeur "Chateauguay"

Tous les Dimanches, à 4 hrs p.m.

Prix, de Lachine à Montréal, 25c

239—1

Le plus Beau et Select Voyage DE LA SAISON

A QUEBEC

........ET........

Ste-Anne de Beaupré

Par le vapeur Trois-Rivières

Samedi, 28 Aout 1897

Avec le bienveillant concours de la

Fanfare du 65ième Bataillon

QUI DONNERA CONCERT A BORD

Billets, aller et retour :

Québec $1.00
Ste-Anne de Beaupré 1.35

Billets en vente à ce prix jusqu'au 18 août. Après cette date les prix seront $1.50 et $1.75. Billets limités à 600.

Avec la bienveillante permission d'un haut ministre provincial nous avons eu le privilège, pour nos touristes seulement, de visiter l'intérieur des bâtisses du Parlement, à Québec, dimanche le 29.

Les repas seront servis par la Compagnie Richelieu à 35 cts, et les rafraîchissements à bord seront strictement tempérants.

Départ du quai Jacques-Cartier, samedi le 28 août, à 6.15 p.m. et laissant Québec pour le retour, dimanche à 5 p. m.

Billets en vente chez F. Benoit, marchand de nouveautés, 331 rue Ste-Catherine ; Arthur Gagnon & Cie, marchands de nouveautés, coin des rues St-Laurent et Ste-Catherine ; O. Beaudin, imprimeur, 1114 rue St-Laurent ; J. R. Lanoix, chapelier, 515 Avenue Mont-Royal ; H. A. Despocas, marchand de ferronneries, 1984 rue St-Jacques ; F. X. Chatillon, épicier, coin des rues Delisle et Dominion ; Chs Duquette, marchand de chaussures, 210 rue Centre.

Pour plan des cabines s'adresser à A. BRAZEAU, marchand de tabac en gros et en détail, 25 rue St-Laurent ; B. E. McGALE, pharmacien, 2128 rue Notre-Dame. 239—1

MAISONS D'EDUCATION

Mont St Bernard

Collège Commercial à Sorel, P. Q., sous la direction des Frères de la Charité

Cours commercial complet; classe d'affaires avec transactions pratiques. Eléments des sciences naturelles. Français, anglais et allemand. Situation exceptionnellement agréable et salubre. Pour conditions ou prospectus, s'adresser au

FRERE DIRECTEUR,
212—50 — Mont St Bernard, Sorel, P. Q.

The Montreal Business College

Et une école où l'on enseigne parfaitement l'anglais

SQUARE VICTORIA, MONTRÉAL, FONDÉ EN 1864.

Le collège commercial où l'on enseigne la sténographie, le plus grand et le mieux pourvu de tout ce qu'il faut, du Canada. Neufs professeurs experts. Enseignement individuel. Départements tout à fait théoriques et pratiques. Le bureau sera ouvert le 23 d'août et les classes seront ouvertes le 30 du courant. Ecrivez, venez ou téléphonez 2890, pour prospectus du Jubilé illustré.

233—n — J. D. DAVIS, Principal.

International Business College

Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend : la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavigraphie, l'anglais, le français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les cours du jour recommenceront LUNDI, le 23 AOUT. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours préparatoire est annexé au Collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus. (Téléphone 309). CAZA & LORD,
230—mjs—n — Directeurs.

ACADEMIE ST-JEAN-BAPTISTE, 786 Rue Sanguinet

—Cours commercial complet, français et anglais. La rentrée des pensionnaires aura lieu le 3 septembre.

J. A. JALBERT, C. S. V., Directeur.
10,12,14,17,19,21,24,26,28,30,1,2

COLLEGE LAVAL

Cours commercial donné par les Frères Maristes, à St-Vincent de Paul. Ile Jésus.

La rentrée des élèves aura lieu le 1er septembre.
7,14,19,21,26,28,30,31,1,4

College Sainte-Marie, Montreal

La rentrée aura lieu le 1er septembre à 7 heures p.m. précises. Les paiements seront rigoureusement exigés d'avance, selon le prospectus du collège.

A. D. TURGEON, S.J. Recteur.
Le 9 août 1897. 235—26

COLLEGE COMMERCIAL DE VARENNES.

Ce collège est dirigé par des prêtres séculiers, sous le contrôle de Mgr l'Archevêque de Montréal. Le français et l'anglais sont enseignés avec un égal soin sans négliger la calligraphie, la clavigraphie, la télégraphie et la sténographie. Mais avant tout, on s'applique à donner aux enfants une bonne éducation morale et religieuse, sans omettre les règles du bon ton et du savoir vivre.

CONDITIONS :

Pension et enseignement	$100 00
Enseignement seul	30 00
Lit complet	5 00
Lavage	8 00
Couchette, matelas, chiffonnier	2 00
Piano	20 00
Violon	15 00

Costumes :—Habit noir, forme carrée, fermant en croisant, (sack coat) avec deux rangs de boutons jaunes, culottes ou pantalons noirs et casquette. Il faut un habit pour se mettre au choeur.

Communications faciles par le bateau ou les chars.

La rentrée aura lieu le 7 septembre 1897.

JOS. COMTOIS, Ptre,
235—23 — Directeur.

Mademoiselle Lanctot

RUE DROLET, 28

. . . . Près du square St-Louis.

Ouvrira à sa résidence, des cours de français et d'anglais pour jeunes filles, LE 1er SEPTEMBRE PROCHAIN. **Enseignement Gradué, Pratique et Solide.**

Le nombre des élèves étant limité, prière de s'inscrire au plus tôt en s'adressant durant la matinée, de neuf heures à midi.

Mademoiselle Lanctot continuera aussi ses leçons particulières à domicile et se chargera, comme par le passé, de traduction et de rédaction de toutes sortes : Lettres, Adresses, Circulaires, Comptes-rendus, Requêtes, etc. 14,28,31

Lac St Jean, délicieux endroit de villégiature. Ecrivez à Alex. Hardy, Québec, pour guide illustré.

199—mjs

TEMPERATURE

Toronto, 14 — Beau et plus chaud aujourd'hui, pluies demain.

MONTREAL, 14 Aout 1897.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1642 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum	72
Même date l'an dernier	81
Aujourd'hui minimum	60
Même date l'an dernier	63

Degrés le baromètre aujourd'hui : 6 hrs a.m., 29.9- ; 12 hrs a.m., 29.97 ; 2 hrs p.m.,

LE SPORT

La Presse affichera cet après-midi à ses bureaux, et demain au coin des rues Ste-Catherine et Visitation, le résultat des parties de crosse jouées entre les Sherbrookes et les Jeunes Capitals, et entre les Capitals et les Cornwalls.

LA FETE DE L'ASSOMPTION

Demain on célébrera dans toutes les églises, la fête de l'Assomption de la sainte Vierge.

Voici à cette occasion le programme musical préparé par l'orphéon de Ste-Cunégonde:

Kyrie, Weegrand; Gloria, Weegrand; Credo, Leprevost; Offertoire, Ave Maria, Gounod; Sanctus, Peters; Agnus, Nicou Choron.

Solistes : MM. Dumont, Pagé, Bisaillon, Robert, Poirier, Thériault, Valiquette. Directeur, F. X. Thériault; organiste, J. B. Denis, le tout avec grand accompagnement d'orchestre.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Un homme scalpé

M. Anthime Lafleur, par l'entremise de ses avocats, MM. Madore, Guerin et Perron, réclame $1900 de la Commission du Hâvre.

M. Lafleur travaillait à bord d'un cure-môle de la défenderesse quand une chaîne se brisa, le frappa, lui enlevant la chevelure et lui brisant un bras et une jambe.

PORTE-MONNAIE DISPARU

Une dame Gosselin, demeurant au "Castor," rivière Ottawa, est venue se plaindre au bureau des détectives ce matin, que pendant qu'elle visitait la cathédrale hier après-midi, elle s'est fait voler son portemonnaie, contenant la somme de $4 ainsi que son billet de retour. Madame Gosselin qui revenait d'un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, s'était attardée à Montréal, afin de visiter les points d'intérêt de la ville.

NOUVELLE PAROISSE

Mgr Gravel, évêque de Nicolet, vient d'ériger canoniquement la nouvelle paroisse de "Notre-Dame du Bon Conseil," formée de parties de Ste-Clothilde, St Cyrille et Ste Perpétue. La paroisse est au milieu du bois. On y construit une église et dépendances qui seront à trois milles de la station de Carmel sur le chemin de fer du Drummond.

LE "JOURNAL"

On annonce pour demain l'apparition du premier numéro d'un nouveau journal du dimanche "Le Journal" que doit publier notre ancien confrère M. Denis Poitras.

ARRETE

Le jeune Duncan Lamont que l'on soupçonnait d'avoir commis le vol à la salle St. Stephens, rue St-Joseph, Lachine, le 11 juillet, et qui s'était enfui, a été arrêté par le chef de police Robert, de Lachine, hier après-midi, vers trois heures, chez sa soeur, rue Bridge, 68, où il s'était refugié. Son procès aura lieu ce soir.

EN VACANCES

M. Lemaistre, représentant de la maison Hodgson, Summer et Cie, part lundi pour quelques semaines autour du golfe.

EN BUVANT DU LAGER

M. Raphael Guilmot, commis de bar au Riendeau, a failli s'empoisonner, hier soir, en buvant un verre de lager, provenant d'une pompe à bière, encrassée de vert de gris. M. Guilmot passait sur la rue Ste Catherine, et ayant soif, entra dans un restaurant. Quelques minutes après avoir bu son verre de lager, M. Guilmot fut pris de douleurs dans l'estomac, et de vomissements, et se rendit chez lui de peine et misère. Un médecin fut aussitôt mandé, et prodigua ses soins au malade. Ce matin, M. Guilmot se portait mieux.

NOYE

Le corps d'une femme nommée Jane Hennessy a été trouvé dans les filets de M. Alex. Duncan, de Tide Head, près de Campbellton.

La défunte, qui était servante à Montréal, était partie pour aller se reposer dans sa famille. Sa famille demeure à l'Ile Bonaventure, et c'est sans doute en attendant le bateau qu'elle sera tombée en bas du quai et se sera noyée. La défunte avait sur elle une somme de $17, qui a été trouvée intacte. Elle était âgée d'une quarantaine d'années.

DEUX PRETRES DISTINGUES

Les paroissiens de St Patrice ont appris avec joie, le retour des RR. PP. Luke et James Callagham. Le premier revient de Rome, où il a obtenu le degré de docteur en théologie à l'Université de la Propagande. Le P. James revient de Baltimore, où il a occupé avec distinction, la chaire d'Ecriture Sainte au séminaire Ste Marie.

On ne sait pas encore si le Père James retournera à Baltimore, car les paroissiens de St Patrice tiennent énormément à le garder parmi eux.

POUR UNE BICYCLETTE

Les détectives Suthergill et Lamouche, munis d'un mandat de la cour de police, ont arrêté pour vol, au No 177 de la rue Ste Elizabeth, hier soir, un nommé Albert Fournier, 30 ans, chauffeur.

Fournier, paraît-il, s'est rendu avant-hier, chez MM. McFee et Loye, qui tiennent un dépôt de bicyclettes, rue Ste Catherine ouest, et a loué une machine pour une heure. Ne voyant pas revenir l'individu, l'un des associés s'est présenté hier après-midi, au bureau des détectives. Lorsque l'accusé Fournier a été arrêté, il avait encore la bicyclette en sa possession. Procès remis.

SIR WILFRID LAURIER

De grandes réceptions en son honneur à Québec, à Montréal et à Ottawa

GRANDE DEMONSTRATION A MONTREAL

Les amis du premier ministre à Quebec, presenteront a lady Laurier, un piano d'un grand prix

Le comité chargé de la réception qui doit être faite à sir Wilfrid Laurier, le 30 courant s'est réuni, hier soir, au St. Lawrence Hall.

M. Thomas Côté, président du Club National, était au fauteuil. On voyait dans l'assemblée de nombreux représentants des différents clubs libéraux de la ville, entre autres, MM. Alex. Mitchell, président du club Libéral; Edward Cavanagh, président du club libéral de l'ouest; A. Germain, C. R., président du club Geoffrion; Dr Lacombe, président du club Mercier; Elie Gauthier, président du club Laurier et J. Sauvageau, président du club des entrepreneurs libéraux. Le comité se compose de tous les officiers et ex-présidents du club National, ainsi que de MM. E. Goff Penny, M. P., R. Préfontaine, M. P., Robert Mackay, R. Bickerdike, J. P. B. Casgrain et Alphonse Racine.

M. Thomas Côté a donné les détails du contrat pour le feu d'artifice qui a été donné à MM. Hand et Cie., de Hamilton, Ont., et à M.Roibtaille de Montréal.

Les bateaux suivants de la compagnie Richelieu ont été nolisés pour la circonstance: le Trois-Rivières, le Berthier, le Bohemian, le Cultivateur, le Chambly, l'Hochelaga, le Laprairie et l'Hosanna.

Outre ces vaisseaux, le Filgate, les quatre remorquers de la commission du havre, le remorqueur James, du département des travaux publics, le yacht Monaco, de l'honorable M. Boyer, le Dama, la Jeanne et la Stella, prendront part à la démonstration. Le John Pratt rencontrera sir Wilfrid Laurier à Québec, le matin du 30. Le contingent de Montréal partira d'ici, à 6 heures du soir, pour rencontrer le John Pratt à Verchères. Des feux de joie seront allumés sur chacun des deux rives, d'où l'on lancera aussi des pièces pyrotechniques de toutes sortes, surtout à Boucherville, à l'Ile Ste Hélène, à l'Ile aux Millions. La place Jacques-Cartier sera brillamment illuminée. Là, les clubs libéraux rencontreront le premier ministre et l'escorteront jusque sur la rue Notre-Dame. On descendra la Côte St Lambert, puis on passera par les rues St Laurent, Ste Catherine et Peel, jusqu'au square Dominion, où une adresse de bienvenue sera probablement présentée à sir Wilfrid Laurier, par Son Honneur le maire Smith, au nom de la cité. Tous ceux qui figureront dans la procession porteront des flambeaux. Il a été permis à la milice de prendre part à la parade.

D'un autre côté, on se prépare aussi activement à Québec, afin de donner une réception chaleureuse au premier ministre. Un groupe nombreux de ses admirateurs s'apprêtent à offrir à lady Laurier un cadeau princier dès son arrivée dans la vieille capitale.

" La forme qu'ils se proposent de donner à leur démonstration, est aussi galante qu'inattendue, dit la "Semaine Commerciale." Ils se sont dit que, si l'homme a brillamment soutenu l'honneur du nom canadien en Europe, on ne devait pas oublier la femme accomplie qui le seconde si noblement dans l'accomplissement de ses devoirs d'homme public et qui a si dignement partagé, avec lui, les honneurs dont il vient d'être l'objet. Ils étaient sûrs au reste que cet hommage à Mme Laurier ne manquerait pas de toucher le premier ministre, et lui causerait même plus de plaisir qu'un banal dîner, dont le souvenir est bientôt effacé.

" Le cadeau destiné à Mme Laurier par les citoyens de Québec, sera quelque chose de durable, qui parlera tous les jours de Québec à ses heureux possesseurs, et qui le fera dans la plus belle et la plus universelle de toutes les langues. C'est un piano de grand prix, valant au moins $1,500, que les amis du premier ministre ont commandé à l'un des plus distingués fabricants canadiens, M. Gerhard Heintzman, de Toronto. L'épouse du premier ministre est elle-même une pianiste de premier ordre, et lorsque, dans le cercle de la famille, elle fera chanter le princier instrument, les soucis politiques s'enfuiront, à tire-d'ailes pour faire place à l'image pittoresque du vieux Québec. Le très honorable député de Québec-Est sera fier de dire aux étrangers qui le visiteront chez lui : "C'est un échantillon de l'art canadien, et un souvenir de mes électeurs."

" La présentation de ce royal cadeau se fera dans les salons de l'hôtel de ville, à une date qu'on fixera ultérieurement."

Comme ceux de Québec et de Montréal, les citoyens d'Ottawa se proposent de faire une grande réception à sir Wilfrid.

On lit à ce propos dans le "Citizen" : "M. Laurier aura une réception publique à son retour à Ottawa. Conservateurs comme libéraux seront heureux de lui souhaiter la bienvenue comme premier ministre, comme représentant officiel du pays aux yeux du monde extérieur et comme le principal citoyen de la capitale. M. Laurier a montré une grâce et une dignité parfaites au milieu des magnifiques cérémonies de la célébration du jubilé de diamant de la reine ; il a frappé l'imagination populaire en Angleterre et en France, et il a fait impression sur les chefs de l'opinion comme un homme remarquablement doué. Il est d'à-propos, alors, qu'il arrive au pays, chargé d'honneurs et jouissant d'une réputation, de mettre de côté les sentiments de parti et de lui faire une réception chaleureuse."

IL AVAIT FAIM

Un teneur de livres, âgé de 28 ans, et demeurant rue Murray, a été mis en état d'arrestation, par le constable Dice, pour avoir obtenu un repas sous de faux prétextes. Le lieutenant Ross, de la "Salvation Army Light House", rue de la Commune, se plaint que son homme s'est payé le luxe d'un dîner sans avoir de quoi solder la note, lorsque est venu le quart d'heure de Rabelais. On procède à l'enquête.

NOTRE EMINENT CALLIGRAPHE

Le professeur Lambert rouvrira ses classes, aux deux sexes de toute âge, pour l'enseignement de l'écriture courante très rapide, le 16 août, No 4 rue St Laurent.

SOLENNEL HOMMAGE

De toute la chrétienté à Jésus-Christ Rédempteur

Texte de la lettre du cardinal Jacobini

Il y a plusieurs mois que "La Presse " a annoncé qu'un comité international s'était constitué à Rome dans le but de susciter, à l'occasion de la fin du siècle, un solennel hommage à Jésus-Christ Rédempteur. Son Eminence le cardinal Dominique Jacobini, nommé président d'honneur par le Saint-Père, a écrit à tous les évêques de la chrétienté une lettre dans laquelle nous remarquons les passages qu'on va lire :

" Cette oeuvre de réparation pour tant d'injures qui ont été faites à Notre-Seigneur, de prières pour apaiser la colère de Dieu, cette oeuvre qui consacre le siècle nouveau par des louanges suprêmes au nom sacré du Christ, splendeur de gloire et figure de la substance divine, nous nous proposons de nous y appliquer et de nous y dévouer avec toute l'énergie possible.

" Toutes les forces s'uniront étroitement : démonstrations éclatantes de piété et d'expiation, travaux des hommes instruits, articles fréquents des bons journaux, témoignages publics d'amour au Pontife Romain. Ainsi, au milieu de l'enthousiasme universel, ce sera la voix des nations qui célébrera cette grande solennité. Ainsi resplendiront d'une nouvelle clarté l'étroite union des coeurs, la merveilleuse unité de l'Eglise et le parfait attachement des fidèles au Chef de la chrétienté.

" Et lorsque au-dessus du monde planera la Croix, en qui seule réside le salut, la société humaine sortira saine et sauve des périls d'une ruine imminente et le siècle nouveau s'ouvrira heureusement dans la paix et la prospérité."

On s'occupe maintenant, dans les cercles ecclésiastiques, d'organisation de comités dans le but de réaliser les vues exprimées dans le passage de cette lettre du cardinal et l'on cite le nom de l'honorable juge Pagnuelo comme devant être le président de la section laïque du comité de l'archidiocèse de Montréal.

D'OU VIENT LE CHARBON

Que dépense le chemin de fer du Pacifique

Les principaux marchands de charbon s'attendent à la fin prochaine de la grève aux Etats-Unis. Si tel est le cas, la grève n'aura pas eu pour effet d'effectuer un gros changement dans les prix du charbon fourni aux compagnies de chemin de fer, qui en avaient de très fortes réserves. De fait, le stock de charbon des grandes compagnies de chemin de fer comme le Grand Tronc ou le Pacifique, joue un rôle important dans les affaires de ces compagnies.

Le Pacifique dépense annuellement 750,000 tonnes de charbon dont 450,000 tonnes proviennent des mines canadiennes et la quantité de charbon canadien utilisé par cette compagnie augmente, dit-on, tous les jours.

La seule section de la voie du Pacifique alimentée de charbon américain est au centre. A Lethbridge même la compagnie se sert de charbon canadien.

Les mines de la Nouvelle-Ecosse fournissent plus de 200,000 tonnes de charbon à la compagnie.

Les gisements de l'Ile de Vancouver alimentent presque toute la partie ouest de la ligne.

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

ST-HENRI. — La date de l'ouverture du bazar annuel, au profit de l'Orphelinat de St Henri, est fixée au 28 août prochain.

Ce bazar promet d'être un véritable succès, si on en juge par les préparatifs qui se font actuellement et par l'activité toujours croissante des personnes qui ont bien voulu prêter leur concours distingué à cette oeuvre qui se recommande au public par son caractère éminemment philanthropique. Voici les noms de ceux qui font partie de l'organisation et qui ont gracieusement offert leur collaboration pour assurer le succès de l'oeuvre : Président, M. A. T. Constantin ; vice-président, M. J. Jacob. — Comité, MM. Coderre, avocat ; J. B. Cazelais, W. Labrèche et O. David ; secrétaires, MM. L. A. Picard, Desnoyers, Loiselle et Messier. Le service du "bar" sera sous les soins de M. H. Lauriault. MM. Larivière et Lemieux s'occuperont, l'un des roues de fortune et l'autre de l'admission à l'entrée du bazar.

Section des Dames : — Présidente, Mme Alfred Larivière ; vice-présidente, Mme Narcisse Bédard ; Mmes P. Trépanier, F. Rhéaume, J. Beauchamp, C. Lafleur et L. Delorme, assistantes.

Dames du concours : — Mmes Eug. Guay, Charles Lafleur et H. Delorme. Pour la section irlandaise, Mme Barman.

Mme A. Perrier sera chargée de la table des repas ; Mme A. Gratton, du service de la crème à la glace ; Mme A. Bourbonnais, du service des loteries, et Mme A. Couillard, de celui de la table des bonbons.

—Un individu du nom de Desgroseillers, a été arrêté hier après-midi, à St Henri, sur la voie du Grand Tronc, par le sous-chef Laparé.

Desgroseillers est accusé d'avoir volé un cheval et une voiture appartenant à un cultivateur de l'Ile Perreault, il y a de cela environ une quinzaine de jours. Cet homme était en compagnie d'un autre complice que l'on recherche activement. Celui-ci, paraît-il, aurait enlevé et séduit une jeune fille de 13 ans, nommée Brabant.

Cette affaire sera tirée au clair en cour de police de Montréal, où le mandat d'arrestation a été émis.

DEMAIN AU GESU

Mgr Bruchési fera sa première ordination

Demain, Mgr Bruchési fera sa première ordination dans l'église du Gésu, à neuf heures du matin.

Les RR. PP. Lamy, Hudon et Fox prononceront leurs derniers voeux, et les RR. PP. Monet, Grenier, Paré, Couture, Robichaud et Coffey, seront ordonnés prêtres.

Pour rehausser l'éclat des cérémonies, M. Alex. Clerk, a invité les membres des choeurs de la ville à se joindre à celui du Gésu pour chanter une messe en musique.

On exécutera le Kyrie, Gloria et Credo de la messe de F. Riga.

Le Sanctus, l'Agnus, selon les rubriques, seront en plein-chant.

CE VOL A L'HOTEL DE VILLE

On a constaté jusqu'ici la disparition de $1,200

L'ACCUSÉ ENCORE A SON POSTE

Il faudrait le fourrer en prison

La nouvelle annoncée uniquement dans la "Presse" hier, qu'une autre défalcation venait d'être commise par un employé du bureau du trésor, a créé une sensation bien motivée, dans les cercles municipaux. C'est le cinquième cas du genre qui se rencontre dans la même administration, depuis un an. C'est à croire que le trésor public est à la merci de ronds de cuir sans vergogne qui ne se gênent aucunement d'y puiser à deux mains, quand il leur en prend la fantaisie.

Ne serait-il pas temps de faire un exemple. Voici, quant à ce qui regarde le cas actuel, un messager qui perçoit des loyers pour un montant de $1,200. (C'est le chiffre connu jusqu'ici de la fraude, mais on continue l'enquête) et ce même messager n'est aucunement inquiété. Il était encore à ses fonctions ce matin, à l'hôtel de ville. Il aurait fallu le fourrer en prison tout de suite. Mais non, le coupable porte un nom anglais et c'est un protégé, dit-on. M Robb à qui le représentant de la "Presse" a parlé de la chose, aujourd'hui, a bien avoué qu'il faudrait sévir une bonne fois; mais on n'en agit pas plus.

Il a télégraphié, hier, à l'échevin Rainville à Old Orchard Beach, l'informant de ce qui vient de se passer et la président du comité des finances sera ici lundi. Il est très probable que l'on règlera en catimini la question comme on l'a fait déjà pour les cas précédents. On étouffera le scandale tant qu'on pourra, pour ne pas trop jeter l'émoi dans le public. On siégera à huis-clos et là tout s'arrangera à l'amiable. C'est de tradition. Avec des procédés aussi doucereux, avec des ménagements pareils pour les fripons on peut s'attendre à d'autres scandales.

CONVENTION POMOLOGIQUE

La 4ème réunion annuelle aux plaines de Stanstead

La quatrième convention d'été de la société pomologique et producteurs de fruits de la province de Québec aura lieu aux plaines de Stanstead les 18 et 19 courant. L'ouverture de la convention se fera le soir par le président, M. R. Brodie qui lira son adresse annuelle. Plusieurs travaux seront lus par le professeur Craig, d'Ottawa; J. C. Chapais, de St-Denis; Gilbert Wintle, de Como; W. Mead Patterson, de Clarenceville.

Durant l'après-midi du 18, le professeur F. A. Waugh lira un travail sur les primes américaines. MM. Norman E. Jack, de Châteauguay, le professeur Craig, R. Brodie, de St-Henri, R. W. Shepherd, de Como, W. Craig, jr. J. M. Fisk et C. P. Newman, liront également des travaux sur l'horticulture, l'aviculture, etc.

UN AVIS DE LONDRES

Aux émigrants qui veulent aller au Klondyke

Le bureau d'émigration à Londres vient de publier une circulaire mettant les chercheurs d'or en garde contre les dangers des mines du Klondyke. Il est conseillé à tous d'attendre au mois d'avril et mai prochains, quand la navigation sera probablement ouverte.

Rien que des gens éprouvés et capables d'endurer de longues privations et fatigues devraient aller au Klondyke. La circulaire donne également l'itinéraire des deux routes à suivre, décrit la richesse du sol et le mode d'extraire le précieux métal et réitère la recommandation de ne pas aller au Klondyke sans être pourvu de vivres et prêt à braver tous les dangers.

CHANGEMENT

Nouveau mode de payement des employés au Grand Tronc

Un changement important dans le système de payement des employés du Grand Tronc est à la veille de s'opérer. Il y a deux ans la compagnie envoyait plusieurs trains porter le salaire des employés à destination mais ce système fut aboli pour être remplacé par celui de payement par chèque. On a constaté depuis que le nouveau système présentait pas mal d'objections et la compagnie va, dit-on, reprendre l'ancien, à demi.

Le payement par chèques sera continué mais des payeurs spéciaux seront chargés de remettre les chèques aux ouvriers en mains propres.

Les nouveaux payeurs ont été nommés. Ce sont: MM. Henry Williams, de Montréal; G. E. Mason, d'Hamilton; et W. W. Duflett, de Portland. Ce sont tous trois des employés bien connus du Grand Tronc.

PARC SOHMER

La fête des musiciens et employés

Madame Ida Gray Scott, la charmante cantatrice qui a été applaudie à maintes reprises, au parc Sohmer, l'été dernier, a accepté un engagement de 15 jours. Madame Scott, chantera après-midi et soir, lors de la grande fête champêtre qui sera donnée au bénéfice des musiciens et employés du parc. M. Ernest Lavigne, l'un des directeurs, de retour de New-York, nous promet des attractions hors ligne à cette occasion. Au radiascope, on a ajouté une foule de vues nouvelles, représentant la grande procession qui a eu lieu à Londres, lors des fêtes du jubilé de la reine.

Somme toute, le succès de la journée de mardi prochain, est assuré d'avance. Tout ce que l'on demande, c'est du beau temps.

MORT DU TETANOS

Le jeune Bazinet, de St Hyacinthe

Joseph Bazinet, enfant de 4 ans, dont le père habite St-Hyacinthe, est mort hier soir, à 11 heures à l'hôpital Notre-Dame des suites de l'accident dont il a été victime, il y a une semaine. L'enfant s'était fait écraser un pied dans des machines de l'aqueduc de St-Hyacinthe. Cette blessure a déterminé le tetanos et la mort en a résulté.

Le coroner McMahon a été prévenu.

BAGARRE ENTRE EXCURSIONNISTES

On s'attend à des arrestations

Hier avait lieu l'excursion des orangistes de Midland à Collingwood. Si rien de fâcheux n'arriva au commencement du voyage il n'en fut certes pas de même au retour.

Excités, sans aucun doute, par les copieuses libations qu'ils avaient faites pendant la journée les partisans du prince d'Orange en sont tout simplement venus aux coups.

Comme les poings étaient trop mous pour porter de durs coups on eut recours aux barreaux de chaises et à tout ce qui pouvait tomber sous la main. Les dames effrayées s'enfuyèrent dans toutes les directions pour éviter les combattants.

Il y aura probablement quelques arrestations à Midland dans le courant de la journée.

EN CORRECTIONNELLE

Dix prisonniers seulement en cour du recorder, ce matin ,et pas une cause intéressante. Neuf des prévenus étaient accusés d'ivrognerie, et l'autre, d'avoir conduit une voiture sans permis.

LE PRIX DU PAIN

Depuis un mois, la farine forte à boulanger, celle dont nos boulangers font notre pain quotidien, a haussé de $1.00 à quatre hausses successives de 25c chacune. Cette augmentation de la farine représente 25 p.c. du coût de leur matière première, et en tenant compte des autres frais de leur industrie, de 15 à 20 p.c. de ce que lui coûte le pain. De sorte que le pain qui se vendait, il y a un mois, 12c les 6 livres, devrait se vendre aujourd'hui, 14c. Or, quelques boulangers seulement ont haussé leurs prix de 1c, les autres l'ont laissé au même prix.

La " Presse " n'est pas en faveur d'un "combine" des boulangers, ni de renchérissement du prix de la première nécessité de la vie ; mais elle ne peut pas voir d'un mauvais oeil des industriels et des commerçants chercher les moyens de gagner honnêtement leur vie. La concurrence qui empêche les boulangers de mettre le prix du pain conforme au prix de la farine, les force en même temps à employer des farines de qualité inférieure que des ingrédients chimiques, par toujours inoffensifs, sont chargés de faire blanchir, etc. Il serait donc de l'intérêt général de la société et de l'intérêt de la santé publique que les boulangers pussent cesser volontairement et sans aliéner leur liberté, de se faire une concurrence ruineuse.

Il doit y avoir, nous dit-on, une réunion des boulangers de Montréal, mardi prochain. Nous espérons qu'ils se tiendront dans les limites que nous venons d'indiquer, et qu'ils respecteront la liberté du commerce dans les mesures qu'ils adopteront pour se protéger ; ce sera le seul moyen, d'ailleurs, pour eux, de conserver la sympathie des consommateurs.

VOL DE PIPES

Le constable Lambert attaché au bureau du grand connétable Bissonnette ,a arrêté ce matin, un nommé Georges Lalonde, commis, demeurant au No 74 rue Sanguinet, pour vol. Le prisonnier, paraît-il, se serait permis de faire du "shop lifting" chez M. Joseph Genin, marchand de la rue de Bresolles. Sept pipes de valeur ont été retrouvées en possession de l'accusé. On procède à l'enquête.

MORS AUX DENTS

Tout un émoi a été causé ce matin, vers 11 heures, par un cheval emballé qui est venu s'abattre sur le trottoir vis-à-vis le restaurant de M. Joseph Poitras, coin des rues St-Jacques et Côte St-Lambert. La voiture et l'attelage ont été mis en pièces et l'animal affolé s'est dirigé ensuite du côté de l'hôtel de ville.

Le lieutenant Soulière qui passait à ce moment, sauta à la bride du cheval et parvint à le maîtriser.

La bête appartient, dit-on, à un entrepreneur bien connu de la rue Ste-Catherine ouest. Ce dernier l'a échappé belle. Il n'a reçu que quelques contusions de peu de conséquence heureusement.

TERRENEUVE DANGEREUX

Un jeune garçon de 12 ans, nomme Robert Reid, et dont les parents demeurent au No 27 rue Shaw, a été cruellement mordu par un chien terreneuve, sur les quais de la filature de coton à Hochelaga, hier après-midi. L'enfant ramassait du bois, et l'on suppose que le chien craignant d'être frappé, s'élança sur l'enfant et lui fit au bras gauche des morsures qui nécessiteront probablement l'amputation du membre blessé. La police du poste No 2, rue Gain, est à la recherche du propriétaire de cet animal dangereux.

VOL DANS UNE BUANDERIE

Un vol avec effraction a eu lieu, la nuit dernière, dans une buanderie tenue par un Chinois du nom de Wang Lung, No 29 avenue de l'Hôtel de Ville. Les voleurs ont pénétré par une fenêtre située en arrière du magasin, et pendant que les fils du Céleste Empire sommeillaient, les cambrioleurs ont vidé le tiroir à argent contenant plusieurs piastres et ont aussi fait main basse sur du linge.

Plusieurs autres plaintes d'une nature semblable sont parvenues aux oreilles des détectives ce matin. Ces derniers, cependant, refusent de donner aucune détails pour le moment.

A VALLEYFIELD

—La sixième retraite pastorale des prêtres du diocèse de Valleyfield commencera dimanche prochain, à la Cathédrale, sous la présidence de Mgr Emard.

—L'exposition annuelle de la société d'agriculture du comté de Beauharnois aura lieu le mardi, 14 septembre, au lieu du 16, tel qu'annoncé précédemment, vu que cette dernière date coïncide avec celle de l'exposition du comté de Huntingdon, à Havelock.

—M. Bergevin, qui est revenu du Klondyke, chargé de poudre d'or, est le frère de Mme Césaire Langlois et le cousin germain du Rvd M. Santoire, vicaire général du diocèse. On dit que M. Bergevin s'en retourne au Yukon, au printemps prochain et qu'il emmène avec lui toute la jeunesse de Valleyfield.

—Le sang est la source de la santé. Pour le conserver pur, prenez de la Salsepareille de Hood — rien que celle de Hood. 9

La première dose de Menthol Cough Syrup vous soulage immédiatement, et trois doses vous guérissent d'un rhume ou d'une toux ordinaire.

Le Menthol Cough Syrup est en vente partout, 25 cts la bouteille.

LOTS SUR LA RUE ST LAURENT

Lots à bâtir rue St-Laurent, $350.00 payable $25 comptant et $5.53 par mois, les intérêts compris. Les lots en face de ceux-ci se vendent $700 et $750. Il n'en reste que 9 sur 70. Ne manquez pas cette occasion unique de vous procurer un lot sur la principale rue de Montréal. Geo. Marcil, agent, 2220 rue St-Laurent, 9 à 5 hrs tous les jours, dimanche compris.

LA POLITIQUE

L'excursion annuelle du club Lafontaine et celle du club Morin

L'ECOLE NORMALE

La campagne électorale se continue dans Yamaska

Le club Lafontaine fera, mercredi prochain son premier pique-nique à l'hôtel Catudal, côte St Luc, dans la paroisse de Notre-Dame de Grâces, près Montréal. D'importantes questions politiques y seront traitées, entre autres celle du choix d'un chef conservateur, pour l'organisation du district de Montréal. Les sympathies des jeunes conservateurs semblent toutes acquises à l'hon. T. Chase Casgrain, qui vient de se fixer à Montréal.

—Les discussions politiques se poursuivent tout comme aux jours les plus critiques de la campagne électorale,dans le comté d'Yamaska. M. Gladu ayant invité, il y a quelque temps, M. le Dr Mignault, M. P., de justifier le vote qu'il a donné au sujet du Drummond, M. Mondou, M. P. P., et dont l'élection est contestée, en a profité pour donner la chasse à M.Mignault et à M.Gladu. Il y a des assemblées tous les dimanches dans Yamaska depuis quelques semaines.

—M. Charest, architecte du gouvernement provincial, est à Montréal. Il doit faire aujourd'hui, en compagnie de l'hon. M. Duffy, commissaire des travaux publics, une nouvelle inspection de la bâtisse de l'Ecole Normale. Un mur mitoyen de cet édifice enfonce, dit-on, dans le sol. Il faudra parer à cet inconvénient, sinon s'exposer à voir cette institution fermée.

—L'hon. M. Robidoux a passé l'avant-midi au bureau du gouvrenement, où il a reçu grand nombre de visiteurs.

—La nomination de M. le Dr Duchesneau, comme préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul, semble être un fait arrêté. L'on dit cependant que M. Duchesneau, qui a déjà occupé cette fonction et qui a été destitué pour des motifs politiques, ne tient qu'à une simple réinstallation. Il démissionnerait ensuite en faveur de tout autre candidat du choix du gouvernement.

—Le club Morin fera une excursion à Labelle, dimanche, le 22 du mois courant. Cette promenade n'aura aucun caractère politique ; elle a surtout pour objet le développement du mouvement de colonisation dans le nord. Le patron du club, feu Norbert Auguste Morin, premier député de Terrebonne, a aussi été le premier qui a donné cet élan vers le nord en vue d'enrayer le flot de l'émigration canadienne. Le club a eu une heureuse idée en marchant sur les traces de son patron et en choisissant cette contrée du nord, pour y faire sa première excursion annuelle.

FRANCE ET RUSSIE

Le voyage du président Faure

Fêtes et réceptions

Londres, 14 — Le programme du voyage du président Faure en Russie a été virtuellement complété.

Le président quittera Dunkerk à bord du cuirassé le Pothuau ,escorté du Bruix ou du Surcouf. Il arrivera à Cronstadt, lundi, le 23. Le premier jour que le président passera en Russie sera consacré aux réceptions à Cronstadt. Il y aura échange de visites et banquet au Palais Peterhof.

Le président et le tsar partiront ensuite pour St Pétersbourg.

A St Pétersbourg, le président donnera un grand dîner en l'honneur du tsar, à l'ambassade française. Une grande revue des troupes sera passée à Krasnoé Selo; aussi une revue des escadres française et russe aura lieu.

On s'est préparé, à St Pétersbourg, aux fêtes les plus brillantes. Le président sera l'objet des plus sympathiques démonstrations du peuple russe et du tsar.

Le président distribuera de riches médailles aux dignitaires russes qui l'auront accompagné, durant son séjour en Russie. Ces médailles portent ces mots, en effigie : "République Française," sur une face ; sur l'autre, est gravée en relief une couronne de lauriers avec la date : "Août 1897."

FUNERAILLES DE M. CASTELLO

Imposantes cérémonies

Madrid, 14—Les funérailles de M. Canovas del Castillo ont donné lieu à d'imposantes cérémonies. Les troupes formaient une haie des deux côtés de la route. Tous les édifices publics portaient des drapeaux en berne et plus de mille couronnes ont été déposées sur le cercueil.

Scène touchante. — Lorsque le duc de Sotomayos, le maréchal Campos et le marquis Pazo de la Mesa, ont levé le cercueil, Mme Castillo, a prononcé d'une voix claire et ferme les paroles suivantes : "Je désire que l'on sache que je pardonne à l'assassin. C'est le plus grand sacrifice que je puisse faire, mais je fais ce sacrifice pour répondre au grand coeur de mon pauvre mari".

LE RECORD DU TATOUAGE

La Société d'anatomie et physiologie de Bordeaux signale un cas de tatouage des plus curieux, constaté à l'hôpital militaire de Bordeaux.

Le sujet dont il s'agit a tout le corps "illustré" de dessins très artistement exécutés d'après des gravures.

C'est ainsi que sur le devant du corps apparaissent un enfant, une femme assise devant une table, un poignard tenu par une main de femme.

Ce dernier dessin est même le chef-d'oeuvre du tatouage, un tatouage rare, un tatouage multicolore.

Le poignard semble enfoncé dans la peau qui, à cet endroit, est tatouée en rouge pour simuler les gouttelettes de sang. Au-dessous se trouve un bouquet en bleu et rouge !

L'homme tatoué de Bordeaux est d'ailleurs un patriote, et il fut tellement indigné par la trahison du capitaine Dreyfus, qu'il n'eut pas de repos avant de s'être fait tatouer dans le dos" le châtiment du traître Dreyfus."

C'est la reproduction merveilleusement exacte d'une gravure publiée dans le "Journal Illustré."

Ajoutons que le recordman du tatouage a sur les bras des têtes de femmes, des bouquets de cerises ,une tête de zouave, une tête de mort, un bouquet de roses, une tête de lion, un portrait de d'Artagnan, un serpent enroulé, un papillon qui vole, et jusqu'à une inscription : "Vive le 14 juillet 1899," date de sa libération du service militaire.....

Cet homme est un musée qui marche.

On annonce que M. Edgar Judge, marchand de grains et farines, a suspendu ses paiements.

Le docteur Sirotin est un gourmet aussi bien pour le liquide que pour le solide. Il s'offre des menus raffinés qu'il savoure avec recueillement dans la solitude.

Il était question de ce Lucullus médical.

—Ah ! fit une voix, s'il traitait seulement les autres aussi bien qu'il se traite lui-même !

—Les anciens et riches marchands dignes de confiance, louangent la qualité des articles appréciés du public. Quels sont les gens qui louangent la qualité des substitutions offertes en vente par des acheteurs insouciants ?

On nous apprend qu'un "Guide de Montréal" réclamé depuis longtemps par les touristes et même par les habitants de notre ville ou de ses environs, va paraître prochainement. La maison Granger frères, qui l'édite, n'a rien négligé pour en faire une oeuvre sérieuse; l'ouvrage est dû à la plume du professeur Leblond de Brumath, est composé de plus de trente chapitres, orné d'une trentaine de gravures, et sera cartonné.

ELECTION

De la Supérieure Générale des Sœurs Grises

Sœur Filiatrault

Ce matin, s'est faite, à la maison-mère des soeurs Grises, l'élection de la révérende soeur générale, en remplacement de feu la révérende soeur Deschamps.

Mgr Bruchési s'est rendu à la maison-mère, pour présider à l'élection. Sa Grandeur a d'abord dit la messe, puis a pris le déjeuner. Comme l'ordre à suivre pour l'élection d'une supérieure générale est fort long le résultat n'en était pas encore connu à onze heures.

DERNIERE HEURE

Voici le résultat :

Supérieure générale, Soeur Filiatrault ; 1ère assistante, Soeur Hamel ; 2e assistante, Soeur Ward ; 3e assistante, Soeur Painchaud ; maîtresse des novices, Soeur Roy.

WEYLER DEMISSIONNE

New-York, 14—Une dépêche au "Herald" annonce que le général Weyler a donné sa démission de gouverneur de Cuba.

MESSE PONTIFICALE

Mgr Bruchési officiera pontificalement demain à la grand'messe au Gésu où les ordinations annoncées se feront. Dimanche après-midi, Sa Grandeur ira dans une paroisse avoisinante faire la bénédiction de plusieurs cloches.

PARC MILE-END

Nous avons vendu 412 lots au Parc Mile-End depuis l'automne dernier, et sur ce nombre il n'y a que 7 lots sur lesquels il y a eu de l'argent de donné et qui ont été abandonné depuis par leurs propriétaires. Nous vendrons ces lots pour la balance due. Ne manquez pas ces bargains. Geo. Marcil, agent, 2220 rue St-Laurent, 9 à 5 p.m., tous les jours, dimanche compris.

SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS FRANÇAIS

Excursion à Joliette, dimanche prochain, le 15 août courant, par le chemin de fer du Pacifique. Départ de la gare Dalhousie à 9 heures a. m. Départ de Joliette à 6 heures p. m.

Tous les Artisans et leurs amis sont cordialement invités. Prix du passage aller et retour, $1. Enfants, 50c. Les membres sont priés de porter leurs insignes. 236-4 z a

MACHINE A ECRIRE DANS LES LIVRES

Un grand nombre de notaires, avocats, employés du palais de justice et hommes d'affaires ont été voir la machine à écrire dans les livres que la maison Clément et Cusson, bâtisse des Chars, Côte de la Place d'Armes, expose en ce moment dans ses bureaux. Tous ont été émerveillés du travail admirable de cette machine, et ont reconnu qu'elle serait extrêmement avantageuse pour les bureaux d'enregistrement et les greffes du palais de justice. Il serait possible, avec cette machine de tenir les records au jour le jour car la transcription des actes et jugements pourrait se faire beaucoup plus rapidement et ceux qui ont à référer à ces records, économiseraient un temps précieux dans leurs recherches.

Un autre avantage réel, surtout pour les bureaux importants comme ceux de Montréal et de Québec, c'est que dans un volume transcrit à la machine on peut mettre la matière de trois volumes transcrits à la main. L'économie des volumes suffira pour payer la machine, le temps que durera cette dernière, et il restera, comme gain net, l'économie d'espace dans les voûtes. Cela seul recommande cette invention à l'attention de nos gouvernants.

Nous invitons tous ceux que la chose intéresse, à s'adresser à MM. Clément et Cusson, pour plus amples informations. La machine est installée dans leurs bureaux, et son fonctionnement simple et facile, et la beauté du travail, font l'admiration de tous ceux qui vont la voir.

NAISSANCES DECES

BERNIER — Au Mile End, le 13 courant, à l'âge de 47 ans, Mary Donnelly, sourde-muette, épouse de Napoléon Bernier.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, 1363 rue Cadieux, à 1½ hr., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Le service sera chanté lundi, à 7½ heures, dans l'église de l'Enfant Jésus.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAILLE—En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 64 ans, Hubert Faille.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, J. Moquin, No 533½ rue Craig, à 2 heures, pour se rendre au Cimetière de la Côte-des-Neiges. Le service sera chanté jeudi, à 7 heures, dans l'église Notre-Dame.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU—En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 62 ans et 10 mois, Flavie Mousseau dit Désormeaux, épouse de Joseph Galarneau, maître-boucher.

Les funérailles auront lieu lundi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 502 rue St-Hypolite, à 7½ heures, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER—A St-Henri, le 13 courant, à l'âge de 1 an, 4 mois et 16 jours, Marie-Yvonne, enfant bien-aimée d'Alfred Leger.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 284 rue Delinelle, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC—A St-Henri, Montréal, le 13 courant, à l'âge de 1 an, 4 mois, Jos. Alfred Arthur, enfant de M. Arthur Leduc, boucher.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 27 rue Ste Emilie, à 1½ heure pour se rendre au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

MARTINEAU—En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 83 ans, François-Xavier Martineau.

Les funérailles auront lieu lundi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, E. A. Martineau, 1899 rue Notre-Dame, à 8 heures a. m., pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREFONTAINE—A St-Hilaire, le 13 courant, à l'âge de 55 ans, Pierre Prefontaine, marchand du même lieu.

Les funérailles auront lieu lundi, le 16 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à St-Hilaire, à 9 30, après l'arrivée du train de Montréal pour se rendre à l'église paroissiale.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY — A Terrebonne, Qué., le 11 courant, à l'âge de 10 mois et 9 jours, Joseph-Edouard-Antonio, enfant du Dr Ed. Roy.

POIRIER — En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 5 mois et 27 jours, Joseph-Henri-Eugène, enfant de Louis Poirier, laitier.

SERVICE ANNIVERSAIRE

A St Rémi, comté de Napierville, mardi, le 17 courant, à 8 heures a.m., on chantera un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu James Richardson.

Parents et amis sont priés d'y assister. 2

MESSE DE REQUIEM

Une messe de requiem pour le repos de l'âme d'Elizabeth Campeau, épouse de feu Edouard Legault, sera chantée mardi, le 17 courant, à 6 hrs, dans l'église St Joseph, rue Cathédrale.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Une messe de requiem sera chantée à l'église St Louis de France, mercredi, le 18 courant, à 7½ heures, pour le repos de l'âme de feu Albert Rivet, marchand, qui est décédé à Chicago, à l'âge de 48 ans et 3 mois.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.